

gazette
officielle
du **QUÉBEC**
official
gazette

109^e ANNÉE
1 OCTOBRE 1977
N^o 39



**AVIS
JURIDIQUES
PARTIE 1**

PARTIE I

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée au moins tous les samedis en langue française sauf pour les exceptions prévues au règlement (A.C. 2517-75). L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Prière d'adresser aux bons soins de l'Éditeur officiel du Québec, Québec, toute communication d'avis destinée à la Partie I de la *Gazette officielle du Québec*.

4. Indiquer le nombre d'insertions.

5. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

6. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

7. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

8. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

9. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 40 cents la ligne agate, pour chaque version, (14 lignes au pouce, soit 220 lignes par page, pour les deux versions).

Insertions subséquentes: 20 cents la ligne agate pour chaque version.

La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.

Traduction: \$5 les 100 mots.

Exemplaire séparé: \$1 chacun.

Feuilles volantes: \$3 la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec* Partie I est de \$20 et le prix d'un exemplaire de \$1.00. Prière d'adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, Québec.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre « o » signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec,
CHARLES-HENRI DUBÉ.

Cité Parlementaire.
Québec, 9 juillet 1975.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance au bureau de

l'Éditeur officiel du Québec,
1283 ouest, boul. Charest,
Québec G1N 2C9, Qué.

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'Éditeur officiel du Québec, CHARLES-HENRI DUBÉ

AVIS JURIDIQUES

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi des transports (L.Q. 1972, c. 55 et ses amendements) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission « proprio motu » (Règlement 2, a. 2.24):

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3):

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64).

IV — Avis de désistement.

V — Avis de décisions rendues:

1 — Audiences publiques

2 — Séances

3 — Divisions de pratique

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 22 de la Loi des transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

Catégories	Sous-catégories	Codes	Couleurs	Numéros de dossiers
Transport public	Voyageur	MPV	QPV	Rose M 000001 à M 002000 Q 000001 à Q 001000
	Écolier	MPE	QPE	Rouge foncé M 100001 à M 103000 Q 100001 à Q 102000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune orange M 200001 à M 210000 Q 200001 à Q 205000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé M 300001 à M 303000 Q 300001 à Q 302000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle M 400001 à M 402000 Q 400001 à Q 401000
	Transport en vrac	MCV	QCV	Vert foncé M 500001 à M 504000 Q 500001 à Q 503000
Location	Location	MI	QL	Bleu pâle M 600001 à M 601000 Q 600001 à Q 600500
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé M 700001 à M 700500 Q 700001 à Q 700500
	Aérien	MSA	QSA	Mauve M 800001 à M 800500 Q 800001 à Q 800500
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun M 900001 à M 900500 Q 900001 à Q 900500

MPV — Montréal transport public — voyageurs

MPE — Montréal transport public — écoliers

QPV — Québec transport public — voyageurs

QPE — Québec transport public — écoliers

MPT — Montréal transport public — taxi	PQT — Québec transport public — taxi
MCR — Montréal transport régulier — camionnage	QCR — Québec transport régulier — camionnage
MCS — Montréal transport spécialisé — camionnage	QCS — Québec transport spécialisé — camionnage
MCV — Montréal transport en vrac — camionnage	QCV — Québec transport en vrac — camionnage
ML — Montréal location	QL — Québec location
MSM — Montréal transport spécialisé — maritime	QSM — Québec transport spécialisé — maritime
MSA — Montréal transport spécialisé aérien	QSA — Québec transport spécialisé — aérien
MSF — Montréal transport spécialisé — ferroviaire	QSF — Québec transport spécialisé — ferroviaire

I — Avis de la Commission « Proprio motu » :

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans les 10 jours francs à compter de la présente publication, ou, à moins d'avis particulier ou contraire; si la Commission reçoit une opposition ou autre intervention ou demande dans ledit délais, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle M-24010
CM-30000 P-23

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Requérante
et
24610-V

LEFEBVRE, JEAN-CHARLES,
Huntingdon,
(Huntingdon), (Qué.)
Intimé

Avis *proprio motu* amendé

Attendu que l'intimé, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, est détenteur d'un permis ou clause de permis à contrat ou encore d'un permis ou clause de permis restreint à des expéditeurs ou destinataires désignés, ledit permis ou clause de permis connu actuellement sous le no 24610-V et dont la teneur s'établirait comme suit:

- a) Transport général - service local -
- a) Huntingdon et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites dudit endroit.
- b) Transport général - longue distance - rayon -
- b) De Huntingdon à tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles dudit endroit et retour.

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou n'a pas été déposé et n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de: Annuler ledit permis ou clause de permis de l'intimé no 24610-V ou Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-25192
CM-30000 P-68

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Requérante
et
21366-V

GATIEN, ALCIDE
5854, 8e Avenue,
Rosemont,
Montréal, (Qué.)
Intimé

Attendu que l'intimé, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, est détenteur d'un permis ou clause de permis à contrat ou encore d'un permis ou clause de permis restreint à des expéditeurs ou destinataires désignés, ledit permis ou clause de permis connu actuellement sous le no 21366-V et dont la teneur s'établirait comme suit:

- b) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
- b) De Montréal à Québec, pour le transport de journaux Québec-Presse, pour le compte de Québec-Presse, et retour, avec exemplaires refusés ou invendus.

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou n'a pas été déposé et n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler ledit permis ou clause de permis de l'intimé no 21366-V en ce qui concerne la clause b) dudit permis; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-25193
CM-30000 P-74

**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante
et
18595-V

**TRANSLAND TRANSPORT
(1968) INC.,**

15, Mt Vernon coin Milton,
Ville St-Pierre,
Lachine 645, (Qué.)

Intimée

Attendu que l'intimé, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, est détenteur d'un permis ou clauses de permis à contrat ou encore d'un permis ou clauses de permis restreint à des expéditeurs ou destinataires désignés, ledit permis ou clauses de permis connu actuellement sous le no 18595-V et dont la teneur s'établirait comme suit:

c) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

c) De Montréal à tous les endroits situés dans un rayon de 400 milles des limites de ladite cité, et retour, pour le transport de barils vides, pour le compte de Plant National (Montréal) Ltd.

Droit additionnel:

En donnant le service autorisé par la clause c) de son permis, la détentrice a le droit de transporter en utilisant les remorques de Plant National (Montréal) Ltd., permis 34-DYL.

Restriction:

Clause c): lesdites remorques de Plant National (Montréal) Ltd. seront enregistrées à la province par la compagnie propriétaire et à la Régie des transports par Transland Transport (1968) Inc.

d) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

d) De Montréal aux frontières Québec-Ontario (Ports d'entrée: Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune et Hull) pour le transport de barils vides et de produits nécessaires à la fabrication de barils pour le compte de Plant National (Montréal) Ltd. (Destination à ou de tous les points de la province d'Ontario).

Droit additionnel:

En donnant le service autorisé par cette clause de son permis, la détentrice a le droit de transporter en utilisant les remorques de Plant National (Montréal) Ltd.

Restriction:

La clause d) de ce permis ne sera opérée que conjointement avec le permis complémentaire X-1337 émis par l'Ontario Highway Transport Board et daté du 17 juin 1971.

Attendu que l'intimé, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, est détenteur d'un permis ou clauses de permis à contrat ou encore d'un permis ou clauses de permis restreint à des expéditeurs ou destinataires désignés, ledit permis ou clauses de permis connu actuellement sous le no 18595-V et dont la teneur s'établirait comme suit:

Conditions et restrictions attachées aux droits additionnels re/cloauses c) et d):

1. Ces droits additionnels sont reliés à l'autorisation accordée à Plant National (Montréal) Ltd. de louer des remorques à Transland Transport (1968) Inc. pour effectuer le service autorisé par les clauses ci-dessus.

2. Des taux spécifiques s'appliqueront aux services autorisés et devront être déposés en duplicata par la détentrice, conformément aux règlements de la Régie.

3. Des polices d'assurance pour dommage à autrui, à la propriété et à la marchandise devront être maintenues en vigueur par la détentrice durant l'existence du permis pour toutes les remorques louées de et appartenant à Plant National (Montréal) Ltd.

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou n'a pas été déposé et n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler ledit permis ou clauses de permis de l'Intimé no 18595-V en ce qui concerne les clauses c) et d) dudit permis; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que l'intimé, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, est détenteur d'un permis ou clauses de permis à contrat ou encore d'un permis ou clauses de permis restreint à des expéditeurs ou destinataires désignés, ledit permis ou clauses de permis connu actuellement sous le no 12010-V et dont la teneur s'établirait comme suit:

h) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

h) Du port de Montréal à tout endroit situé dans un rayon de 200 milles de ladite cité, pour le transport, par camions à bascule, de marchandises en vrac, arrivant par bateau, à l'exception des grains et moulées, pour le compte de GUYBOURG TRANSPORT ENRG. 9120-V.

Rôle M-25194
CM-30000 P-75

**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante
et
12010-V

GENDREAU, ALPHONSE,

3714, Workman,
Montréal 209, (Qué.)

Intimé

Rôle M-25198
CM-30000 P-76
**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante

et
250-V

JOS TONDREAU & FILS INC.,

1525, rue Moreau,
Montréal 402, (Qué.)
Intimée

i) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -
j) De Montréal à tout autre endroit situé dans un rayon de 200 milles des limites de ladite cité, pour le transport, par camions à bascule, de chlorure de calcium en vrac, pour le compte de GUYBOURG TRANSPORT ENRG. 9120-V.

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou n'a pas été déposé et n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler ledit permis ou clauses de permis de l'intimé no 12010-V en ce qui concerne les clauses h) et i) dudit permis; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que l'intimé, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, est détenteur d'un permis ou clauses de permis à contrat ou encore d'un permis ou clauses de permis restreint à des expéditeurs ou destinataires désignés, ledit permis ou clauses de permis connu actuellement sous le no 250-V et dont la teneur s'établirait comme suit:

c) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

c) De Montréal à tous les endroits situés dans un rayon de 50 milles des limites de ladite ville, pour le transport de marchandises pour le compte de et sur paiement des frais de transport par Canada Flooring Co. Limited.

e) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

e) De Montréal à toutes les localités situées dans un rayon de 75 milles des limites de ladite ville, pour le transport d'épicerie en gros, pour le compte de J.H. Lamarche Ltée.

Attendu que la Commission a constaté ou a été informé que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou n'a pas été déposé et n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler ledit permis ou clauses de permis de l'intimé no 250-V en ce qui concerne les clauses c) et e) dudit permis; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-25199
CM-30000 P-77
**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante

et
4969-V

MARLEAU, FLORENT,

50, rue Elie Auclair,
St-Polycarpe,
(Soulanges) (Qué.)

Intimé

Attendu que l'intimé, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, est détenteur d'un permis ou clauses de permis à contrat ou encore d'un permis ou clauses de permis restreint à des expéditeurs ou destinataires désignés, ledit permis ou clauses de permis connu actuellement sous le no 4969-V et dont la teneur s'établirait comme suit:

d) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

d) De Joliette et St-Polycarpe, pour le transport de ciment en sacs, pour le compte de Bruno Bourgon et de Gauthier et Asselin.

e) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

e) De Québec à St-Polycarpe pour le transport de drains, pour les fermes, pour le compte de Sepco Development.

g) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

g) De St-Polycarpe à tous les endroits situés dans un rayon de 300 milles, pour le transport de grains, en vrac et en sacs, pour le compte de Sepco Development.

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou n'a pas été déposé et n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler ledit permis ou clauses de permis de l'intimé no 4969-V en ce qui concerne les clauses d), e) et g) dudit permis; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-25200
CM-30000 P-79
**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante
et
10903-V
WINTER, JEAN VIANNEY,
1986, rue Cabot,
Montréal 205, (Qué.)
Intimé

Attendu que l'intimé, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, est détenteur d'un permis ou clause de permis à contrat ou encore d'un permis ou clause de permis restreint à des expéditeurs ou destinataires désignés, ledit permis ou clause de permis connu actuellement sous le no 10903-V et dont la teneur s'établirait comme suit:

Classe:
a) Transport général - service local -
b) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -
Service:
a) Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville;

b) De Montréal à tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles des limites de ladite ville, et retour, pour le compte de: Philipps Cable Ltd. et Montréal Cutting.
Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou n'a pas été déposé et n'existait plus en ce qui concerne Montréal Cutting.

Considérant les dispositions de la Loi des transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler ledit permis ou clause de permis de l'intimé no 10903-V en ce qui concerne Montréal Cutting.

2. Modifier par la suite ladite clause de manière à ce qu'elle se lise maintenant comme suit:

b) De Montréal à tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles des limites de ladite ville, et retour, pour le compte de: Philipps Cable Ltd.ou,

3. Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-25201
CM-30000 P-80
**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante
et
633-V
**FREDERIC VIAU
TRANSPORT LTEE**
2265, Des Carrières, app. 2,
Montréal 331, (Qué.)
Intimée

Attendu que l'intimé, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, est détenteur d'un permis ou clause de permis à contrat ou encore d'un permis ou clause de permis restreint à des expéditeurs ou destinataires désignés ledit permis ou clause de permis connu actuellement sous le no 633-V et dont la teneur s'établirait comme suit:

c) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -
c) De Montréal à toutes les localités situées dans un rayon de 100 milles des limites de ladite ville, pour le transport de fournitures et d'équipement, d'aqueducs, tels que tuyaux en fonte, borne-fontaines, soupapes, etc., avec un camion à ridelles équipé d'un treuil électrique, pour le compte de Francis Hankin & Co. Ltd., de Montréal.

Restriction:

En donnant le service autorisé par la clause c), la détentrice ne devra en aucun temps transporter une charge supérieure à 1,000 livres et utiliser un camion de plus de quatre (4) tonnes.

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou n'a pas été déposé et n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler ledit permis ou clause de permis de l'intimé no 633-V en ce qui concerne la clause c) dudit permis; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-25202
CM-30000 P-81
**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante
et
4041-V
PERRON, LUCIEN,
613, rue Brault,
Verdun,
(Ile de Montréal) (Qué.)
Intimé

Attendu que l'intimé, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, est détenteur d'un permis ou clause de permis à contrat ou encore d'un permis ou clause de permis restreint à des expéditeurs ou destinataires désignés, ledit permis ou clause de permis connu actuellement sous le no 4041-V et dont la teneur s'établirait comme suit:

c) Irrégulièrement, de Montréal à ailleurs dans la province de Québec, pour le transport de bois assemblé pour le compte de Daigle & Paul Ltée.

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou n'a pas été déposé et n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Rôle M-25205
CM-30000 P-84
**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante
et
14016-V
FORCIER TRANSPORT ENRG.
(Arthur G. Forcier)
745, rue Principale,
Buckingham,
(Papineau) (Qué.)
Intimée

Rôle M-25206
CM-30000 P-90
**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante
et
6577-V
**ASBESTOS EXPRESS
LIMITÉE (LIMITED)**
C.P. 71,
Asbestos,
(Richmond) (Qué.)
Intimée

Rôle M-25207
CM-30000 P-91
**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante
et
23775-V P-1
SAVARD, CLAUDE
5, rue Allard
Matagami
(Abitibi-Est), (Qué.)
Tireur
et

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:
Annuler ledit permis ou clause de permis de l'intimé no 4041-V en ce qui concerne la clause c) dudit permis; ou
Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que l'intimé, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, est détenteur d'un permis ou clause de permis à contrat ou encore d'un permis ou clause de permis restreint à des expéditeurs ou destinataires désignés, ledit permis ou clause de permis connu actuellement sous le no 14016-V et dont la teneur s'établirait comme suit:

d) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

d) De Buckingham à tous les endroits situés dans un rayon de 400 milles des limites de ladite municipalité, pour le transport de bancs d'église non assemblés, pour le compte de Donat St-Amour Ltée.

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou n'a pas été déposé et n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler ledit permis ou clause de permis de l'intimé no 14016-V en ce qui concerne la clause d) dudit permis; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que l'intimé, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, est détenteur d'un permis ou clause de permis à contrat ou encore d'un permis ou clause de permis restreint à des expéditeurs ou destinataires désignés, ledit permis ou clause de permis connu actuellement sous le no 6577-V et dont la teneur s'établirait comme suit:

Classe:

f) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

Service:

f) D'Asbestos à tous les endroits situés sur une distance n'excédant pas 250 milles des limites de ladite municipalité, pour le transport de marchandises par contrat pour le compte d'Asbestos Eastern Transport Inc., permis 92-V, en vertu de la clause d) de ce permis.

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou n'a pas été déposé et n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler ledit permis ou clause de permis de l'intimé no 6577-V en ce qui concerne la clause f) dudit permis; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que le 21 août 1974, la Commission a rendu la décision no QCS-372 et a délivré au tireur un permis de transport par remorquage à contrat et au tiré un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

« Transport par remorquage - contrat

Claude Savard est autorisé à tirer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques de J.B. Blanchette Ltée, selon la clause h) du permis no 10694-V de cette dernière.

J.P. Blanchette Transport Ltée est autorisé à faire tirer ses remorques par Claude Savard. »

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé, a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

10694-V

**J.P. BLANCHETTE
TRANSPORT LTEE**303 ouest, Mgr-Tessier (C.P. 35)
Rouyn, (Témiscamingue)
(Qué.)Tiré
IntimésRôle M-25208
CM-30000 P-92**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante

et
23774-V D-1**VEILLETTE ET DRAPEAU INC.**Rue Nottaway, (C.P. 263)
Matagami (Abitibi-Est), Qué.Tireur
et

10694-V

**J.P. BLANCHETTE TRANSPORT
LTEE**303 ouest, Mgr-Tessier (C.P. 35)
Rouyn, (Témiscamingue), (Qué.)Tiré
IntimésRôle M-25209
CM-30000 P-93**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante

et
24077-V D-3**LEBEAU, RAYMOND**123 boulevard Montclair
Hull, (Qué.)Voiturier-remorqueur
et

9570-V

**LAMOTHE TRANSPORT INC.
TRANSPORT LAMOTHE INC.**980 rue Charbonneau
C.P. 523, ROUYN
(Témiscamingue) (Qué.)Voiturier-roulier
Intimés

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de: Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au tireur et au tiré par la décision QCS-372 rendue le 21 août 1974; ou Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que le 21 août 1974, la Commission a rendu la décision no QCS-373 et a délivré au tireur un permis de transport par remorquage à contrat et au tiré un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

« Transport par remorquage – contrat

Veillette et Drapeau Inc. est autorisé à tirer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques de J.P. Blanchette Transport Ltée, selon la clause h) du permis no 10694-V de cette dernière.

J.P. Blanchette Transport Ltée est autorisé à faire tirer ses remorques par Veillette et Drapeau Inc. »

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat soit qu'il ait été rompu ou terminé, a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au tireur et au tiré par la décision no QCS-373 rendue le 21 août 1974; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que le 9 janvier la Commission a rendu la décision MCS-1544 et a délivré au voiturier-remorqueur un permis de transport par remorquage à contrat et au voiturier-roulier un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Classe:

Transport restreint – remorquage seulement

Service:

Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante conjointe: Lamothe Transport Inc., détentrice du permis 9570-V et selon les clauses dudit permis.

Classe:

Courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage (Haulaway)

Service:

Service de courtier en transport pour le transport de marchandises autorisées par son permis de voiturier-roulier 9570-V, selon toutes les clauses dudit permis, en utilisant le service de remorquage de Raymond Lebeau, appelé voiturier-remorqueur.

Condition:

Ces services sont sujets aux conditions et restrictions qui s'appliquent aux services de remorquage (Haulaway) et aux services de courtier en transport, conformément aux dispositions de l'article 41A de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé, a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé ou qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par la décision MCS-1544 rendue le 9 janvier 1976; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-25210
CM-30000 P-94
**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante
et
23747-V D-2
VACHON, ROLAND
8 rue Broadback, C. P. 33
Matagami (Abitibi), (Qué.)
Tireur
et
10694-V

**J.P. BLANCHETTE
TRANSPORT LTEE**
303 ouest, Mgr-Tessier (C.P. 35)
Rouyn, (Témiscamingue), (Qué.)
Tiré
Intimé

Rôle M-25211
CM-30000 P-101
**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante
et
13890-V
LABELLE, JEAN-PAUL,
180, boulevard Lac-l'Achigan,
St-Hippolyte,
(Terrebonne) (Qué.)
Intimé

Rôle M-25212
CM-30000 P-126
**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante
et
24099-V
PERRON, ROY,
3695, rue Bélanger, app. 5
Montréal, (Qué.)
Intimé

Attendu que le 21 août 1974, la Commission a rendu la décision no QCS-371 et a délivré au tireur un permis de transport par remorquage à contrat et au tiré un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

« Transport par remorquage - contrat

Roland Vachon est autorisé à tirer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques de J.P. Blanchette Transport Ltée, selon les clauses a) b) c) d) e) g) et h) du permis no 10694-V de cette dernière.

J.P. Blanchette Transport Ltée est autorisé à faire tirer ses remorques par Roland Vachon. »

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé, a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au tireur et au tiré par la décision no QCS-371 rendue le 21 août 1974; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que l'intimé, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, est détenteur d'un permis ou clause de permis à contrat ou encore d'un permis ou clause de permis restreint à des expéditeurs ou destinataires désignés, ledit permis ou clause de permis connu actuellement sous le no 13890-V et dont la teneur s'établirait comme suit:

c) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - par citerne.

c) De Montréal et de St-Jérôme à Rosemère, Ste-Adèle et les points intermédiaires sur la route 11, ainsi que les localités et lacs situés à 5 milles des deux côtés de la route no 11, pour le transport d'huile à chauffage, par camion-citerne, pour le compte de et sur paiement des frais de transport par Mongeau & Robert Cie Ltée.

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou n'a pas été déposé et n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler ledit permis ou clause de permis de l'intimé no 13890-V en ce qui concerne la clause c) dudit permis; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que le 21 mars 1975, la Commission a rendu la décision MCS-1108 et a délivré au voiturier-remorqueur un permis de transport par remorquage à contrat et au voiturier-roulier un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Voiturier-remorqueur:

Perron, Roy - 24099-V

Classe:

Transport restreint - remorquage seulement

Service:

Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées du requérant conjoint: Kingsway Freight Lines Ltd., (17376-V), qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu de tout le permis 17376-V.

Voiturier-roulier:

Kingsway Freight Lines Ltd. - 17376-V

Classe:

Courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage (haulaway)

Service:

Service de courtier en transport pour le transport de marchandises autorisé par son permis de voiturier-roulier no 17376-V), selon toutes les clauses, en utilisant le service de remorquage de Perron, Roy, appelé voiturier-remorqueur.

Attendu que le voiturier-roulier n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'Annexe A du Règlement 2 (1976) pour l'année 1976;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par la décision MCS-1108 rendue le 21 mars 1975; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-25213
CM-30000 P-102
**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante
et
1538-V

GEORGES O DUBOIS INC.,

1881, Denault,
Sherbrooke,
(Sherbrooke) (Qué.)

Intimée

Attendu que l'intimé, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, est détenteur d'un permis ou clause de permis à contrat ou encore d'un permis ou clause de permis restreint à des expéditeurs ou destinataires désignés, ledit permis ou clause de permis connu actuellement sous le no 1538-V et dont la teneur s'établirait comme suit:

A-4) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

A-4) De Montréal à Sherbrooke pour le transport de sel en vrac destiné à la ville de Sherbrooke, pour le compte de La Société Canadienne de Sel Ltée.

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou n'a pas été déposé et n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler ledit permis ou clause de permis de l'intimé no 1538-V en ce qui concerne la clause A-4 dudit permis; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-25214
CM-30000 P-103
**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante
et
17513-V

**ST-AMOUR TRANSPORT
LTEE.**

4014, rue Evelyn,
Verdun, (Qué.)

Intimée

Attendu que l'intimé, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, est détenteur d'un permis ou clause de permis à contrat ou encore d'un permis ou clause de permis restreint à des expéditeurs ou destinataires désignés, ledit permis ou clause de permis connu actuellement sous le no 17513-V et dont la teneur s'établirait comme suit:

I-a) Transport restreint - service local - contrat -

a) Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville, pour le transport de marchandises, pour le compte d'Eastern Electric Co. Ltd., et Rhom & Hass Co. Ltd, et Dobi Distribution Ltd.

II) Service à contrat:

Transport restreint - contrat -

Transport de marchandises pour le compte de Raymond Express Ltée, permis no 12635-V, conformément au service autorisé par la clause a) du dit permis no 12635-V, laquelle clause se lit comme suit:

a) Transport général - service local -

a) Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville.

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou n'a pas été déposé et n'existait plus en ce qui concerne Eastern Electric Co. Ltd et la clause du service à contrat.

Considérant les dispositions de la Loi des transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler ledit permis ou clause de permis de l'intimé no 17513-V en ce qui concerne Eastern Electric Co. Ltd. et la clause du service à contrat;

2. Modifier par la suite ladite clause de manière à ce qu'elle se lise maintenant comme suit:

I-a) Transport restreint - service local - contrat -

a) Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville, pour le transport de marchandises, pour le compte de Rhom & Hass Co. Ltd., et Dobi Distribution Ltd.;

ou,

3. Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-25216
CM-30000 P-104

**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante
22005-V
et

LEVESQUE, REAL,
2221, rue Hogan,
Montréal 134, (Qué.)
Intimé

Attendu que l'intimé, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, est détenteur d'un permis ou clause de permis à contrat ou encore d'un permis ou clause de permis restreint à des expéditeurs ou destinataires désignés, ledit permis ou clause de permis connu actuellement sous le no 22005-V et dont la teneur s'établirait comme suit:

Classe:
Transport restreint - service local - contrat -
Service:

Montréal et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq milles des limites de ladite ville, pour le transport d'objets et meubles saisis par les huissiers ci-après nommés: Benoit Pelletier, Jean-Jacques Decoste, Maurice Bernard, Robert Jasmin, Maurice Archambault, Claude Babin, Victor Bourdages et Jean-Claude Bélanger.

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou n'a pas été déposé et n'existait plus en ce qui concerne Robert Jasmin et Jean-Claude Bélanger.

Considérant les dispositions de la Loi des transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec:

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler ledit permis ou clause de permis de l'intimé no 22005-V en ce qui concerne Robert Jasmin et Jean-Claude Bélanger.

2. Modifier par la suite ladite clause de manière à ce qu'elle se lise maintenant comme suit:

Classe:
Transport restreint - service local - contrat -
Service:

Montréal et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq milles des limites de ladite ville, pour le transport d'objets et meubles saisis par les huissiers ci-après nommés: Benoit Pelletier, Jean-Jacques Decoste, Maurice Bernard, Maurice Archambault, Claude Babin, Victor Bourdages; ou,

3. Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-25218
CM-30000 P-106

**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante
et
25134-V

PASCAS, ROBERT,
3610, 18^e Rue,
Laval-Ouest,
Laval, (Qué.)

Voiturier-remorqueur
et
17376-V

**KINGSWAY FREIGHT
LINES LTD.**

212 - 24th Street, N.E.
Calgary, (Alberta)
Au Québec:
10525, côte de Liesse,
Dorval, Montréal, (Qué.)

Voiturier-roulier
Intimés

Attendu que le 3 août 1976, la Commission a rendu la décision MCS-1914 et a délivré au voiturier-remorqueur un permis de transport par remorquage à contrat et au voiturier-roulier un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Voiturier-remorqueur:
Robert Pascas - 25134-V

Classe:
Transport restreint - remorquage seulement -
Service:

Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées du requérant conjoint: Kingsway Freight Lines Ltd (17376-V), qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier précité.

Voiturier-roulier:
Kingsway Freight Lines Ltd. - 17376-V

Classe:
Courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage (haulaway)

Service:
Service de courtier en transport pour le transport de marchandises autorisé par son permis de voiturier-roulier no 17376-V selon toutes les clauses en utilisant les services de remorquage de Robert Pascas appelé voiturier-remorqueur.

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé, a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par la décision MCS-1914 rendue le 3 août 1976; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que l'intimé, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, est détenteur d'un permis ou clause de permis à contrat ou encore d'un permis ou clause de permis restreint à des expéditeurs ou destinataires désignés, ledit permis ou clause de permis connu actuellement sous le no 4389-V et dont la teneur s'établirait comme suit:

d) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

d) De Pointe-Claire à Rigaud et aux districts électoraux-provinciaux de Vaudreuil et Soulanges, pour le transport de savon et sous-produits pour le compte de Procter & Gamble of Canada Limited.

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou n'a pas été déposé et n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler ledit permis ou clause de permis de l'intimé no 4389-V en ce qui concerne la clause *d*) dudit permis; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que le 21 mai 1976, la Commission rendait la décision MCS-1808 et a délivré au voiturier-remorqueur un permis de transport par remorquage à contrat et au voiturier-roulier un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Voiturier-remorqueur:
Arthur Loupret - 24902-V

Classe:
Transport restreint - remorquage seulement

Service:

Transport par remorquage pour tirer les remorques vides ou chargées du requérant conjoint: Kingsway Freightlines Limited (17376-V) qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier, ledit permis portant le numéro 17376-V.

Voiturier-roulier:
Kingsway Freightlines Limited - 17376-V

Classe:
Courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage (haulaway)

Service:

Service de courtier en transport pour le transport de marchandises autorisé par son permis de voiturier-roulier no 17376-V selon toutes les clauses, en utilisant les services de remorquage de ARTHUR LOUPRET, appelé voiturier-remorqueur.

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé, a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par la décision MCS-1808 rendue le 21 mai 1976; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-25219
CM-30000 P-107

**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante
et
4389-V

RIGAUD TRANSPORT INC.,

46, St-Viateur,
Rigaud,
(Vaudreuil) (Qué.)
Intimée

Rôle M-25220
CM-30000 P-117

**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante
et
24902-V

LOUPRET, ARTHUR,
4680, rue Anderson,
Chomedey, Laval, (Qué.)
Voiturier-remorqueur

et
17376-V

**KINGSWAY FREIGHT
LINES LTD.**

212, 24th Street, N.E.
Calgary, Alberta.
Au Québec
10525, côte de Liesse
Dorval, Montréal, (Qué.)
Voiturier-roulier
Intimés

Rôle M-25222
CM-30000 P-99
**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante
et
24020-V
MACLEAN, HEDLEY,
18, McKay Drive,
Park Dale, P.E.I.
Au Québec:
1255, Université
Suite 1620, Montréal, (Qué.)
Voiturier-remorqueur

et
20136-V
BRAD'S TRANSPORT LTD.
C.P. 3, Charlottetown,
P.E.I.
Au Québec:
1255, Université,
Suite 1620, Montréal, (Qué.)
Intimés
Voiturier-roulier

Rôle M-25223
CM-30000 P-110
**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**
Requérante
et
12863-V
JEAN-M. MALO TRANSPORT INC.,
397, rue Principale,
St-Damase,
(St-Hyacinthe) (Qué.)
Intimée

Rôle M-25225
CM-30000 P-97
**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**
Requérante
et

Attendu que le 28 février 1975, la Commission a rendu la décision no MCS-1060 et a délivré au voiturier-remorqueur un permis de transport par remorquage à contrat et au voiturier-roulier un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Voiturier-remorqueur:
Hedley Maclean - 24020-V
Classe:
Transport restreint - remorquage seulement
Service:

Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées du requérant conjoint: Brad's Transport Limited (20136-V), qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis roulier, ledit permis portant le numéro 20136-V.

Voiturier-roulier:
Brad's Transport Limited - 20136-V
Classe:
Courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage (haulaway)
Service:

Service de courtier en transport pour le transport de marchandises autorisé par son permis de voiturier-roulier no 20136-V, selon toutes les clauses en utilisant les services de remorquage de Hedley Maclean, appelé voiturier-remorqueur.

Attendu que le voiturier-roulier n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'Annexe A du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé, a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41-A de ladite ordonnance;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par la décision MCS-1060 rendue le 28 février 1975; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que l'intimé, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, est détenteur d'un permis ou clause de permis à contrat ou encore d'un permis ou clause de permis restreint à des expéditeurs ou destinataires désignés, ledit permis ou clause de permis connu actuellement sous le no 12863-V et dont la teneur s'établirait comme suit:

d) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - citerne - d) De Rougemont à Montréal, pour le transport de jus de pommes par camion-citerne (maximum: 2,500 gallons), pour le compte de Ernest St-Arnaud Inc.

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou n'a pas été déposé et n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler ledit permis ou clause de permis de l'intimé no 12863-V en ce qui concerne la clause d) dudit permis; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que le 28 mars 1974, la Commission a rendu la décision MCS-398 et a délivré au voiturier-remorqueur un permis de transport par remorquage à contrat et au voiturier-roulier un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Adamo Salvati 23406-V D-1

23406-V
SALVATI, ADAMO,
 1009, Rawdon,
 Ville LaSalle, (Qué.)
 Voiturier-remorqueur
 et
 87-V
**THIBODEAU-FINCH
 EXPRESS LTD.**
 C. P. 2430,
 Windsor, (Ontario)
 Au Québec:
 2025, St-François,
 Dorval, (Qué.)
 Voiturier-roulier
 Intimés

Classe:
 Transport par remorquage (haulaway) seulement – contrat
 Service:
 Remorquage, avec ses tracteurs dûment enregistrés, des remorques vides ou remplies du voiturier-roulier Finch & Sons Transport Limited, dans les cadres du permis no 87-V, selon la clause a), de ce dernier et pour son compte.
 Finch & Sons Transport Limited 87-V D-2
 Classe:
 Courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage (haulaway)
 Service:
 Service de courtier en transport pour le transport de marchandises autorisé par son permis de voiturier-roulier no 87-V, selon la clause a), en utilisant le service de remorquage de monsieur Adamo Salvati appelé voiturier-remorqueur.
 Attendu que le voiturier-roulier n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'Annexe A du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;
 Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé, a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;
 Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'Article 41A de ladite ordonnance;
 Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:
 Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par la décision MCS-398 rendue le 28 mars 1974; ou
 Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-25233
 CM-30000 P-108
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**
 Requérante
 et
 92-V D-6
**ASBESTOS EASTERN
 TRANSPORT INC.,**
 2035, Francis,
 St-Hubert, (Qué.)
 Intimée

Attendu que le 20 juillet 1976, la Commission rendait la décision ML-948 autorisant l'intimé, permis numéro 92-V, à louer à long terme (5 ans) de SIGNAL TRUCK SALES LTD les unités suivantes:

Unité	Marque	Année	No de série
75-35-1	Ford	1975	U91-RVX-49667
75-35-2	Ford	1975	U91-RVX-49668
75-35-3	Ford	1975	U91-RVX-49670

Attendu que dans sa lettre du 26 mai 1977, l'intimé informe la Commission qu'il fait l'acquisition de tous les véhicules pris à louage en vertu de la décision ML-948;
 Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports;
 Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:
 Annuler la décision ML-948 du 20 juillet 1976, en faveur de l'intimé; ou
 Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-25234
 CM-30000 P-109
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**
 Requérante
 et
 1872-V
POWELL TRANSPORT INC.
 66 Belvedere St.,
 P.O. BOX 447,
 Lennoxville,
 (Stanstead) (Qué.)
 Intimée

Attendu que l'intimé, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, est détenteur d'un permis ou clauses de permis à contrat ou encore d'un permis ou clauses de permis restreint à des expéditeurs ou destinataires désignés, ledit permis ou clauses de permis connu actuellement sous le no 1872-V et dont la teneur s'établirait comme suit:
 f) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –
 f) Depuis Montréal jusqu'à Sherbrooke et retour, pour le transport de marchandises pour le compte d'Au Service du Cultivateur Inc.
 g) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –
 g) Depuis Joliette jusqu'à Sherbrooke, et retour, pour le transport de ciment en sacs, pour le compte d'Au Service du Cultivateur Inc.
 Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou n'a pas été déposé et n'existait plus;
 Considérant les dispositions de la Loi des transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Rôle M-25237
CM-30000 P-116
**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante
et
23260-V
**PEARL & JACQUES
ROBERT ENRG.,**
397, carré Jean-de-Brébeuf,
St-Jean, (St-Jean) (Qué.)
Intimé

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler ledit permis ou clauses de permis de l'intimé no 1872-V en ce qui concerne les clauses f) et g) dudit permis; ou
Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que l'intimé, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, est détenteur d'un permis ou clause de permis à contrat ou encore d'un permis ou clause de permis restreint à des expéditeurs ou destinataires désignés, ledit permis ou clause de permis connu actuellement sous le no 23260-V et dont la teneur s'établirait comme suit:

c) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
c) De Saint-Constant et de Saint-Bruno-de-Montarville à la frontière Québec-Etats-Unis (ports d'entrée: Blackpool et Highgate Spring, VT) pour le transport de petits animaux vivants servant à des expériences de laboratoire - destination: New Haven, Conn., et Wilmington, Mass., et retour avec nourriture et boîtes de carton à l'usage de ce genre d'animaux, pour le compte de Canadian Breeding Farm & Laboratories et Laka Inc. Biological Science Supplies.

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou n'a pas été déposé et n'existait plus en ce qui concerne Laka Inc. Biological Science Supplies.

Considérant les dispositions de la Loi des transports de l'Ordonnance générale sur le camionnage et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler ledit permis ou clause de permis de l'intimé no 23260-V en ce qui concerne Laka Inc. Biological Science Supplies.

2. Modifier par la suite ladite clause de manière à ce qu'elle se lise maintenant comme suit:

c) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
c) De Saint-Constant et de Saint-Bruno-de-Montarville à la frontière Québec-Etats-Unis (ports d'entrée: Blackpool et Highgate Spring, VT) pour le transport de petits animaux vivants servant à des expériences de laboratoire - destination: New Haven, Conn., et Wilmington, Mass., et retour avec nourriture et boîtes de carton à l'usage de ce genre d'animaux, pour le compte de CANADIAN BREEDING FARM & LABORATORIES, ou

2. Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-505183 E-001 de catégorie Extra-Provincial et Artisan du Maine à la région no 3;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pas été payé à la Commission, le ou avant le 31 mars 1976 et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, du Règlement no 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement de l'article 12.24.2 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Prendre acte que le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-505183 E-001 de catégorie Extra-Provincial et Artisan du Maine à la région no 3, accordé par la décision QCV-8022, est expiré; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-505239 E-001 de catégorie Extra-provincial et Artisan du Maine à la région no 3;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pas été payé à la Commission, le ou avant le 31 mars 1976 et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Rôle Q-13588
**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante
et
Q-505183-2-P
KNOWLTON, HARRIS L.
Unity
Maine 04988, U.S.A.
Place d'affaires au Québec:
CHASSE INC.
(M. Egide Poulin)
C.P. 610, Ste-Marie
(Beauce-Nord) (Qué.)
Intimé

Rôle Q-13589
**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante
et

Q-505239 2-P

NOYES, HERSHELL E.Carthage
Maine, U.S.A.
Place d'affaires
au Québec:**CHASSE INC.**(M. Egide Poulin)
C.P. 610, Ste-Marie
(Beauce-Nord) (Qué.)
Intimé

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, du Règlement no 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement de l'article 12.24.2 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Prendre acte que le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-505239 E-001 de catégorie Extra-provincial et Artisan du Maine à la région no 3, accordé par la décision QCV-7995, est expiré; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13590

**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante

et

Q-505099-2-P

M.A. WAHL LOGGINGKingfield
Maine, U.S.A.
Place d'affaires
au Québec:**CHASSE INC.**(M. Egide Poulin)
C.P. 610, Ste-Marie
(Beauce-Nord) (Qué.)
Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-505099 E-001 de catégorie Extra-provincial et Artisan du Maine à la région no 3;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pas été payé à la Commission, le ou avant le 31 mars 1976 et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, du Règlement no 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement de l'article 12.24.2 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Prendre acte que le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-505099 E-001 de catégorie Extra-provincial et Artisan du Maine à la région no 3, accordé par la décision QCV-8004, est expiré; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13591

**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante

et

Q-505247-3-P

LUMBER, CHARLESJackman
Maine, U.S.A.
Place d'affaires
au Québec:**CHASSE INC.**(M. Egide Poulin)
C.P. 610, Ste-Marie
(Beauce) (Qué.)
Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur des permis de camionnage en vrac Q-505247 E-001 & E-002, de catégorie Extra-provincial et Entrepreneur du Maine à la région no 3;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement desdits permis n'a pas été payé à la Commission le ou avant le 31 mars 1976 et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tels permis;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tels permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, du Règlement no 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement de l'article 12.24.2 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Prendre acte que les permis de camionnage en vrac de l'intimé Q-505247 E-001 & E-002 de catégorie Extra-provincial et Entrepreneur, du Maine à la région no 3, accordés par les décisions QCV-8037 & QCV-8038, sont expirés; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13592

**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante

et

Q-505245-2-P

FELLOWS, G.S.42, Broadway
Machias
Maine, U.S.A.
Place d'affaires
au Québec:

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-505245 E-001 de catégorie Extra-provincial et Artisan du Maine à la région no 3;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pas été payé à la Commission, le ou avant le 31 mars 1976 et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, du Règlement no 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement de l'article 12.24.2 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

CHASSE INC.

(M. Egide Poulin)
C.P. 610, Ste-Marie
(Beauce-Nord) (Qué.)
Intimé

Rôle Q-13593

**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante

et

Q-505025-2-P

KNOWLES, ROBERT D.

R. TD. no 2
Newport
Maine, U.S.A.
Place d'affaires
au Québec:

CHASSE INC.

(M. Egide Poulin)
C.P. 610, Ste-Marie
(Beauce-Nord) (Qué.)
Intimé

Rôle Q-13594

**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante

et

Q-505211-2-P

BUSWELL, KEN'JR.

East Corinth
Maine, U.S.A.
Place d'affaires
au Québec:

CHASSE INC.

(M. Egide Poulin)
C.P. 610, Ste-Marie
(Beauce-Nord) (Qué.)
Intimé

Rôle Q-13595

**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante

et

Q-503098-5-P

BOULET, MAURICE

1500, 10^e Avenue
St-Georges-Ouest
Beauce) (Qué.)
Intimé

Prendre acte que le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-505245 E-001 de catégorie Extra-provincial et Artisan du Maine à la région no 3, accordé par la décision QCV-8010, est expiré; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-505025 E-001 de catégorie Extra-provincial et Artisan du Maine à la région no 3;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pas été payé à la Commission, le ou avant le 31 mars 1976 et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, du Règlement no 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement de l'article 12.24.2 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Prendre acte que le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-505025 E-001 de catégorie Extra-provincial et Artisan du Maine à la région no 3, accordé par la décision QCV-7999, est expiré; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-505211 E-001 de catégorie Extra-provincial et Artisan du Maine à la région no 3;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pas été payé à la Commission, le ou avant le 31 mars 1976 et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, du Règlement no 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement de l'article 12.24.2 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Prendre acte que le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-505211 E-001 de catégorie Extra-provincial et Artisan du Maine à la région no 3, accordé par la décision QCV-7998, est expiré; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que l'intimé est détenteur des permis de camionnage en vrac nos Q-503098 EP-1, EP-2, EP-3 et EP-4, de catégorie Région, pour la région no 3;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est immatriculé au Bureau des véhicules automobiles et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tels permis;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement desdits permis n'a pu, conséquemment, être payé lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné.

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tels permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler les permis de camionnage en vrac de l'intimé, nos Q-503098, EP-1, EP-2, EP-3 et EP-4, de catégorie Région, pour la région no 3; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13596
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-502814-2-P
BOUCHARD, LEOPOLD
 237, boulevard St-Michel
 Mistassini (Roberval)
 (Qué.)
 G0W 2C0
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-502814 de catégorie "Région", pour la région no 2;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-502814 de catégorie "Région", pour la région no 2; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13597
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-505096-2-P
TIBBETTS, DALE A.
 Box 98A, Solon
 Maine, U.S.A.
 Place d'affaires
 au Québec:
CHASSE INC.
 (M. Egide Poulin)
 C.P. 610, Ste-Marie
 (Beauce-Nord) (Qué.)
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-505096 E-001 de catégorie Extra-provincial et Artisan du Maine à la région no 3;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pas été payé à la Commission, le ou avant le 31 mars 1976 et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, du Règlement no 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement de l'article 12.24.2 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Prendre acte que le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-505096 E-001 de catégorie Extra-provincial et Artisan du Maine à la région no 3, accordé par la décision QCV-8002, est expiré; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13598
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-505130-2-P
GILBERT, WILBUR N.
 Jackman
 Maine, U.S.A.
 Place d'affaires
 au Québec:
CHASSE INC.
 (M. Egide Poulin)
 C.P. 610, Ste-Marie
 (Beauce-Nord) (Qué.)
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-505130 E-001 de catégorie Extra-provincial et Artisan du Maine à la région no 3;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pas été payé à la Commission, le ou avant le 31 mars 1976 et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, du Règlement no 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement de l'article 12.24.2 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Prendre acte que le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-505130 E-001 de catégorie Extra-provincial et Artisan du Maine à la région no 3, accordé par la décision QCV-8028, est expiré; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13599
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-505095 E-001 de catégorie Extra-provincial et Artisan du Maine à la région no 3;

Attendu que le paiement des droits prévus pour le renouvellement dudit permis n'a pas été payé à la Commission, le ou avant le 31 mars 1976 et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Q-505095-2-P

SEALES, RALPH

Kingfield

Maine, U.S.A.

Place d'affaires au Québec:

CHASSE INC.

(M. Egide Poulin)

C.P. 610, Ste-Marie

(Beauce-Nord) (Qué.)

Intimé

Rôle Q-13600

**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérant

et

Q-502420-4-P

VEILLEUX, HYGIN

2e Rue, parc Mado

St-Georges, cté (Beauce) (Qué.)

Intimé

Rôle Q-13601

**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérant

et

Q-501052-3-P

SAVARD, JOSEPH-HENRI

942, boulevard St-Paul

Chicoutimi, (Qué.)

G7J 3B9

Intimé

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, du Règlement no 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement de l'article 12.24.2 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Prendre acte que le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-505095 E-001 de catégorie Extra-provincial et Artisan du Maine à la région no 3, accordé par la décision QCV-8008, est expiré; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu qu'en date du 24 septembre 1973 l'intimé a présenté à la Commission des transports du Québec deux (2) requêtes Q-502420 D-001 et D-002 pour l'obtention de permis de camionnage en vrac, le tout de catégorie « Région » et « Artisan » pour la région no 3, selon les dispositions de l'article 12.14 du Règlement no 12 sur le camionnage en vrac;

Attendu que le 23 août 1974 la Commission rendait deux (2) décisions accordant lesdits permis et que lesdites décisions, par inadvertance, n'ont jamais été ni codifiées ni certifiées ni publiées;

Attendu que le 27 mars 1975 l'intimé déposait à la Commission une déclaration d'entrepreneur dans le cadre des dispositions de l'article 12.41 dudit Règlement no 12;

Attendu que le 8 juillet 1975 la Commission rendait les décisions QCV-4668-CSE (1975) et QCV-4669-CSE (1975), statuant sur le changement de statut de l'intimé; en même temps lesdites décisions, autorisant la délivrance des deux (2) nouveaux permis, annulaient les permis délivrés en cette affaire le 23 août 1974;

Attendu qu'il y a lieu de clarifier la situation pour que l'intimé soit dûment détenteur de permis;

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler et révoquer les décisions rendues le 23 août 1974 dans le dossier Q-502420 D-001;

Annuler et révoquer les décisions QCV-4668-CSE (1975) et QCV-4669 CSE (1975) du 8 juillet 1975;

Annuler et révoquer, à toutes fins que de droit, les attestations émises en faveur de l'intimé-requérant;

Autoriser, en faveur de l'intimé-requérant, la délivrance des permis de camionnage en vrac Q-502420 D-001 et D-002, de catégorie « Région » et « Entrepreneur » pour la région no 3, conformément au Règlement no 12;

Décréter la remise des cautionnement de \$50 effectués en l'instance.

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-501052 D-1 de catégorie Région, pour la région no 2;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est immatriculé au Bureau des véhicules automobiles et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pu, conséquemment, être payé lors de l'immatriculation le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé, no Q-501052 D-1 de catégorie Région, pour la région no 2; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13602
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-501052-4-P
SAVARD, JOSEPH-HENRI
 942, boulevard St-Paul
 Chicoutimi, (Qué.)
 G7J 3B9
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-501052 D-2 de catégorie Région, pour la région no 2;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est immatriculé au Bureau des véhicules automobiles et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pu, conséquemment, être payé lors de l'immatriculation le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé, no Q-501052 D-2 de catégorie Région, pour la région no 2; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13603
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-503684-2-P
MORIN, GERARD
 306, Léonidas
 Rimouski, (Qué.)
 G5L 2T2
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-503684 de catégorie « Région », pour la région no 1;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-503684 de catégorie « Région », pour la région no 1;

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13604
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-503669-2-P
VEILLEUX, HENRI
 321 nord, 4e Avenue
 St-Georges-Est (Beauce)
 (Qué.)
 G5Y 1C1
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-503669 de catégorie « Région », pour la région no 3;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-503669 de catégorie « Région », pour la région no 3; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13605
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-503682 de catégorie « Région », pour la région no 4;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Q-503682-2-P

CLOUTIER, AIME

15, L'Assomption
Victoriaville (Arthabaska)
(Qué.) G6P 1X6
Intimé

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;
Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:
Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-503682 de catégorie « Région », pour la région no 4; ou
Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13610

**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante

et

Q-503562-2-P

HEBERT, LEO-PAUL

St-David
(Yamaska) (Qué.)
JOG 1L0
Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-503562 de catégorie « Région », pour la région no 4;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:
Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-503562 de catégorie « Région », pour la région no 4; ou
Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13611

**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante

et

Q-503552-2-P

DUGUAY, LUCIEN

R.R. no 1, (C.P. 232)
Pabos,
(Gaspé Sud)
GOC 2H0
Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-503552 de catégorie « Région », pour la région no 1;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:
Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-503552 de catégorie « Région », pour la région no 1;
Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13612

**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante

et

Q-503535-2-P

MORIN, JACQUES

658 De Norvège,
Ste-Foy, (Qué.)
G1X 3E8
Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-503535 de catégorie « Région », pour la région no 3;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-503535 de catégorie « Région », pour la région no 3;

Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-503523 de catégorie « Région », pour la région no 3;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-502523 de catégorie « Région », pour la région no 3; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-503522 de catégorie « Région », pour la région no 9;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-503522 de catégorie « Région », pour la région no 9; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-503520 de catégorie « Région », pour la région no 9;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Rôle Q-13613

**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante

et

Q-503523-2-P

PELLETIER, ROGER

St-Honoré

(Témiscouata), (Qué.)

G0L 3K0

Intimé

Rôle Q-13614

**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante

et

Q-503522-2-P

TREMBLAY, NARCISSE

Ste-Thérèse-de-Colombier

(Saguenay) (Qué.)

G0H 1P0

Intimé

Rôle Q-13615

**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante

et

Q-503520-2-P

TREMBLAY, PAUL

340, Route 138

Ragueneau (Saguenay)

(Qué.) G0H 1S0

Intimé

Rôle Q-13616
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-503069-2-P
PLANTE, HENRI
 3249, rue des Sureauux
 Orsainville (Chauveau)
 (Qué.)
 GIG 1Z3
 Intimé

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:
 Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-503520 de catégorie « Région », pour la région no 9; ou
 Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-503069 de catégorie « Région », pour la région no 3;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-503069 de catégorie « Région », pour la région no 3; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13617
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-502795-2-P
BERUBE, LOUIS-PHILIPPE
 St-Antoin
 (Rivière-du-Loup), (Qué.)
 G0L 2J0
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-502795 de catégorie « Région », pour la région no 3;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-502795 de catégorie « Région », pour la région no 3; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13618
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-502798-3-P
GAGNE, ANDRE
 St-Hubert
 (Rivière-du-Loup) (Qué.)
 G0L 3L0
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-502798 de catégorie « Région », pour la région no 3;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q0502798 de catégorie « Région », pour la région no 3; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13619
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-503957-2-P
GAGNON, BERNARD
 Ilets Jérémie
 (C.P. 106)
 (Saguenay) (Qué.)
 G0H 1P0
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-503957 de catégorie « Région », pour la région no 9;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-503957 de catégorie « Région », pour la région no 9; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13620
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-504308-2-P
**LES ENTREPRISES
 LEVESQUE INC.**
 1550, Aubin
 Mont-Joli
 (Matane) (Qué.)
 G5H 2R3
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-504308 de catégorie Région, pour la région no 4;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est immatriculé au Bureau des véhicules automobiles et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pu, conséquemment, être payé lors de l'immatriculation le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé, no Q-504308 de catégorie Région, pour la région no 4; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13623
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-504245-2-P
BOULIANE, CLAUDE
 251, De Villiers
 Québec 8, (Qué.)
 G1K 1L4
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-504245 de catégorie Région, pour la région no 3;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est immatriculé au Bureau des véhicules automobiles et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pu, conséquemment, être payé lors de l'immatriculation le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé, no Q-504245 de catégorie Région, pour la région no 3 ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13624
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-504197-2-P
DAMPHOUSSE, CLAUDE
 221, Villeneuve
 Ste-Thècle
 (Lavolette) (Qué.)
 G0X 3G0
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-504197 de catégorie Région, pour la région no 4;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est immatriculé au Bureau des véhicules automobiles et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pu, conséquemment, être payé lors de l'immatriculation le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé, no Q-504197 de catégorie Région, pour la région no 4; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13625
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-504188-2-P
BEAULIEU, REJEAN
 Lac des Aigles
 (Rimouski) (Qué.)
 G0K 1V0
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-504188 de catégorie Région, pour la région no 1;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est immatriculé au Bureau des véhicules automobiles et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pu, conséquemment, être payé lors de l'immatriculation le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé, no Q-504188 de catégorie Région, pour la région no 1; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13626
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-504166-2-P
BLANCHET, CLAUDE
 St-Adalbert
 (L'Islet) (Qué.)
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-504166 de catégorie Région, pour la région no 3;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est immatriculé au Bureau des véhicules automobiles et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pu, conséquemment, être payé lors de l'immatriculation le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé, no Q-504166 de catégorie Région, pour la région no 3; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13627
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-504159-2-P
LALANCETTE, NICOL
 St-Elizabeth
 (Roberval) (Qué.)
 JOK 2JO
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-504159 de catégorie Région, pour la région no 2;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est immatriculé au Bureau des véhicules automobiles et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pu, conséquemment, être payé lors de l'immatriculation le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé, no Q-504159 de catégorie Région, pour la région no 2; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13628
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-504039-2-P
PROULX, BERNARD
 L'Avenir (Drummond)
 (Qué.)
 JOC 1B0
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-504039 de catégorie Région, pour la région no 4;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est immatriculé au Bureau des véhicules automobiles et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pu, conséquemment, être payé lors de l'immatriculation le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé, no Q-504039 de catégorie Région, pour la région no 4; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13629
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-504038-2-P
ARSENAULT, LUCIEN
 2e Rang, St-Marcel
 (Yamaska) (Qué.)
 JOH 1TO
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-504038 de catégorie Région, pour la région no 4;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est immatriculé au Bureau des véhicules automobiles et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pu, conséquemment, être payé lors de l'immatriculation le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé, no Q-504038 de catégorie Région, pour la région no 4; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13630
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-503961-2-P
SIROIS, RAYNALD
 127, Ste-Thérèse
 Rimouski, (Qué.)
 G5L 4C1
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-503961 de catégorie Région, pour la région no 1;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est immatriculé au Bureau des véhicules automobiles et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pu, conséquemment, être payé lors de l'immatriculation le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé, no Q-503961 de catégorie Région, pour la région no 1; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13632
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-503907-3-P
BOLDUC, LEO
 Girardville
 (Roberval) (Qué.)
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-503907 de catégorie Région, pour la région no 2;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est immatriculé au Bureau des véhicules automobiles et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pu, conséquemment, être payé lors de l'immatriculation le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé, no Q-503907 de catégorie Région, pour la région no 2; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13633
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-503784-2-P
LACHAPELLE, YVON
 St-Bonaventure
 (Yamaska) (Qué.)
 J0C 1C0
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-503784 de catégorie « Région », pour la région no 4;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-503784 de catégorie « Région », pour la région no 4; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13634
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-503774-2-P
POIRIER, FERNAND
 R.R. 1, St-Siméon
 (Bonaventure) (Qué.)
 G0C 3A0
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-503774 de catégorie « Région », pour la région no 1;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-503774 de catégorie « Région », pour la région no 1; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13635
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-502969-2-P
SIMARD, LEWIS
 Métabetchouan
 (Lac-St-Jean) (Qué.)
 G0W 2A0
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-502969 de catégorie « Région », pour la région no 2;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-502969 de catégorie « Région », pour la région no 2; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13636
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-502988-4-P
BOUILLON, GHISLAIN
 St-Luc, (Matane)
 (Qué.) J0J 2A0
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-502988 de catégorie « Région », pour la région no 1;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-502988 de catégorie « Région », pour la région no 1; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13637
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-503972-2-P
MORNEAU, J.-ARTHUR
 C.P. 294, Les Escoumins
 (Saguenay) (Qué.)
 G0T 1K0
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-503972 de catégorie Région, pour la région no 9;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est immatriculé au Bureau des véhicules automobiles et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pu, conséquemment, être payé lors de l'immatriculation le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé, no Q-503972 de catégorie Région, pour la région no 9; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13638
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-504627-2-P
GAGNON, LAVAL
 804, rue Casgrain
 (Chicoutimi) (Qué.)
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-504627 D1 de catégorie Région, pour la région no 2;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est immatriculé au Bureau des véhicules automobiles et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pu, conséquemment, être payé lors de l'immatriculation le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé, no 504627 D-1 de catégorie Région, pour la région no 2; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13639
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-504854-2-P
**GAUDREAU, L.
 JEAN-MARC**
 6, L'Horizon
 Notre-Dame-des-Monts
 (Charlevoix) (Qué.)
 G0T 1L0
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-504854 de catégorie Région, pour la région no 3;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est immatriculé au Bureau des véhicules automobiles et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pu, conséquemment, être payé lors de l'immatriculation le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé, no Q-504854 de catégorie Région, pour la région no 3; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13640
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-503037 de catégorie Région, pour la région no 4;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Q-503037-2-P
LIMOGES, ELPHEGE
 St-Guillaume
 (Yamaska) (Qué.)
 J0C 1L0
 Intimé

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-503037 de catégorie Région, pour la région no 4; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13641
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**
 Requérante
 et
 Q-503298-2-P
LAVOIE, ADRIEN
 St-Marcellin
 (Rimouski) (Qué.)
 G0K 1R0
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-503298 de catégorie Région, pour la région no 4;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-503298 de catégorie Région, pour la région no 4; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13642
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**
 Requérante
 et
 Q-503292-2-P
RIOUX, RAYMOND
 St-Tharcisius
 (Matapédia) (Qué.)
 G0J 3G0
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-503292 de catégorie Région, pour la région no 1;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est immatriculé au Bureau des véhicules automobiles et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pu, conséquemment, être payé lors de l'immatriculation le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé, no Q-503292 de catégorie Région, pour la région no 1; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13643
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**
 Requérante
 et
 Q-503360-2-P
GUIMOND, CAROL
 111, Lasalle
 Baie-Comeau (Saguenay) (Qué.)
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-503360 de catégorie Région, pour la région no 9;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est immatriculé au Bureau des véhicules automobiles et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pu, conséquemment, être payé lors de l'immatriculation le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Rôle Q-13644
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérant
 et
 Q-500556-6-P
GAGNON, BERTRAND
 1333, boulevard Laforge
 St-Félicien (Lac-St-Jean)
 (Qué.) G0W 2N0
 Intimé

Rôle Q-13645
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérant
 et
 Q-500359-2-P
**CHARLAND,
 DENISE (MME)**
 175, Courcellette
 Ville Bélair (Portneuf), (Qué.)
 G0A 1G0
 Intimé

Rôle Q-13646
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérant
 et
 Q-503262-2-P
**BOUCHER,
 JOSEPH-EMILE**
 Les Escoumins
 (Saguenay) (Qué.)
 G0T 1K0
 Intimé

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé, no Q-503360 de catégorie Région, pour la région no 9; ou
 Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-500556 de catégorie Région, pour la région no 2;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-500556 de catégorie Région, pour la région no 2;
 Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-500359 de catégorie Région, pour la région no 3;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-500359 de catégorie Région, pour la région no 3; ou
 Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-503262 de catégorie Région, pour la région no 9;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est immatriculé au Bureau des véhicules automobiles et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pu, conséquemment, être payé lors de l'immatriculation le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Rôle Q-13647
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-503160-4-P
DUFOUR, CLEMENT
 1580, Adélaard-Grenon
 Port-Alfred
 (Chicoutimi) (Qué.)
 G7B 1Z2
 Intimé

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de: Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé, no Q-503262 de catégorie Région, pour la région no 9; ou Rendre toute autre décision appropriée.

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-503160 de catégorie Région, pour la région no 2;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-503160 de catégorie Région, pour la région no 2; ou Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13658
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-502932-2-P
VIENS, JULES
 918, boulevard Ste-Thérèse
 Dolbeau
 (Roberval) (Qué.)
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-502932 de catégorie Région, pour la région no 2;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-502932 de catégorie Région, pour la région no 2; ou Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-13674
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**

Requérante
 et
 Q-503845-2-P
DUBE, ONESIME
 St-André-de-Restigouche
 (Bonaventure) (Qué.)
 G0J 2G0
 Intimé

Attendu que l'intimé est détenteur du permis de camionnage en vrac no Q-503845 de catégorie Région, pour la région no 1;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est actuellement affecté au service de transport autorisé par ledit permis et qu'ainsi l'intimé ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que, conséquemment, le renouvellement dudit permis n'a pas été effectué par le paiement des droits lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1976;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:
Annuler le permis de camionnage en vrac de l'intimé no Q-503845 de catégorie Région, pour la région no 1; ou
Rendre toute autre décision appropriée.

II — Avis d'introduction de requêtes:

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-23957
16635-V 7-D

P.A. BONNEAU INC.
St-Simon
(Bagot) (Qué.)
JOH 1Y0

La requérante qui détient une clause *a*) qui se lit comme suit:
a) Transport restreint — longue distance — territoire —
a) De tous points à un autre dans la province de Québec à l'ouest de la route no 23 (Lévis-Jackman), pour le transport d'animaux vivants.
s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de modifier ladite clause de la façon suivante:
a) Transport restreint — longue distance — territoire —
a) De tous points à tous autres points dans la province de Québec, pour transport d'animaux vivants.

Rôle M-25071
M-600315 1-D
(935-DYV)

CAMBRIDGE TRUCK LEASING LTD.
Fountain St. North of 401
Post Office Box 312
Cambridge, (Ont.)
N1R 5T8
Au Québec:
360 St-James St. West
Montréal, Qué.

Changement d'adresse:
1202-DY:
Location à long terme (un an ou plus) de véhicules de promenade (automobiles ordinaires et de type familial).
935-DYV:
Location à long terme (un an ou plus) de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques).
Aux fins du présent permis, l'adresse modifiée se lira désormais comme suit:
Cambridge Truck Leasing Ltd.
a/s Jean-Guy Bolduc
435, rue Norman
Ville St-Pierre (Qué.)

1202-DY:
Leasing of pleasure motor vehicles (automobiles and station wagons) on a long term basis (one year or over).
935-DYV:
Leasing of commercial and delivery vehicles (trucks, tractors, trailers) on a long term basis (one year or over).
For the above described permit, the address is changed to read as follow:
Cambridge Truck Leasing Ltd.
c/o: Jean-Guy Bolduc
435 Norman St.
Ville St-Pierre, (Qué.)

Rôle M-25074
M-600386-D-12
(748-DY, 437-DYV et 33-DYA) 12-D
COMPACT RENT A CAR
LIMITED
c/o Budget Rent A Car of Montreal
680 Michel Jasmin
Dorval, (Qué.)
H9P 1C5

La requérante qui est détentrice des permis suivants:
748-DY
Location de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à court terme, à:
904, Belmont, Montréal, (Qué.)
1460, rue Guy Montréal, (Qué.)
Aéroport de Montréal,
Dorval (Qué.) (Terminus aérien)
1 poste dans le secteur des vols internationaux
1 poste dans le secteur des vols intérieurs
1 poste auxiliaire dans le secteur de service au:
680 Michel Jasmin, Dorval, Qué.
Intersection Séminaire et boulevard Gouin à St-Jean, (Qué.)
9255, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)
L-118, rue Cardinal, Dorval
Aéroport de Montréal, Hôtel Hilton, Dorval, (Qué.)

Montreal Airport at:
Dorval (Airport Terminal)
One counter on the International side

One counter on the Domestic side

Auxiliary counter in the service area at:

680 Michel Jasmin, Dorval, Qué.

Corner of Seminaire and Gouin Blvd in St-Jean, (Qué.)

L-118, Cardinal Street, Dorval

Airport Hilton Hotel, Dorval, (Qué.)

Esso Avitat, Aéroport de Montréal, Dorval, (Qué.)

Aéroport de Sept-Iles, Qué.

131, 5e avenue Chibougamau, (Abitibi-Est) (Qué.)

1700, boulevard Ducharme, La Tuque, (Qué.)

Aéroport municipal de La Tuque, (Qué.)

Aéroport de Baie-Comeau, Qué.

Aéroport de Chibougamau, Qué.

1400 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, (Qué.)

100 ouest, place Charles-Lemoyne, Longueuil, (Qué.)

7111, boulevard Métropolitain est, Montréal, (Qué.)

2891, rue Jarry est, Montréal, (Qué.)

Aéroport de Mont-Joli, (Qué.)

3245 Desormeaux, Montréal, (Qué.)

5985, Côte de Liesse, Montréal, (Qué.)

2050 Mansfield, Montréal, (Qué.)

Aéroport international de Mirabel

Aéroport de Bagotville

Montreal Aero Centre, 9785, avenue Ryan, Dorval.

748-Dy:

Location de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à long terme (un an et plus): à:

1460, rue Guy, Montréal, (Qué.)

9255, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)

1700, boulevard Ducharme, La Tuque, (Qué.)

Aéroport municipal de La Tuque, (Qué.)

1400 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, (Qué.)

904, rue Belmont, Montréal, (Qué.)

Aéroport de Mont-Joli, (Qué.)

Aéroport de Bagotville

748-Dy:

Location à court terme de camions-campeurs et de maisons motorisées, au:

1460 rue Guy, Montréal, Qué.

437-DYV:

Location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques) à:

1460, rue Guy, Montréal, Qué.

Intersection Séminaire et boulevard Gouin, à St-Jean, (Qué.)

L-118 rue Cardinal, Dorval, (Qué.)

Esso Avitat, Aéroport de Montréal, Dorval, (Qué.)

131, 5e avenue, Chibougamau (Abitibi-Est)

1700, boul. Ducharme, La Tuque, (Qué.)

Aéroport municipal de La Tuque, (Qué.)

Aéroport de Bagotville, (Qué.)

Corner of Seminaire and Gouin, Blvd., St-Jean, (Qué.)

L-118 Cardinal Street, Dorval, (Qué.)

Esso Avitat, Montreal, Dorval, (Qué.)

437-DYV:

Location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, maximum une tonne), à:

Aéroport de Mont-Joli, (Qué.)

437-DYV:

Location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions et station-wagons):

Aéroport de Mirabel, (Qué.)

437-DYV:

Location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs et remorques) à:

1460 rue Guy, Montréal, (Qué.)

Aéroport de Bagotville, (Qué.)

33-DYA:

Location à court terme de véhicules autobus, à:
1460, rue Guy, Montréal, (Qué.)

33-DYA:

Location à long terme (un an et plus) de véhicules autobus à
1460 rue Guy, Montréal, (Qué.)

DEMANDE l'autorisation d'ajouter à ses permis 748-DY, 437-DYV et 33-DYA, un bureau de location au: 4876 boulevard des Sources, Dollard-des-Ormeaux.

Rôle M-25077
M-507607 D-005
J. MILLER EXPRESS INC.

325 rue Bonin
Sorel
(Richelieu), (Qué.)
J3R 3Z4

La requérante demande un permis de catégorie Entrepreneur pour la région no 6, autorisant le transport de marchandises en vrac depuis la province de Québec jusqu'aux Etats-Unis.

We are requesting a permit for Region 6 "class contractor" for transportation of bulk materials from Province of Québec to United States.

Rôle M-25078
M-507607 D-006
J. MILLER EXPRESS INC.

325 rue Bonin
Sorel
(Richelieu) (Qué.)
J3R 3Z4

La requérante demande un permis de catégorie Entrepreneur pour la région no 6, autorisant le transport de marchandises en vrac depuis la province de Québec jusqu'aux Etats-Unis.

We are requesting a permit for Region 6 "class contractor" for transportation of bulk materials from Province of Québec to United States.

Rôle M-25079
M-507607 D-007
J. MILLER EXPRESS INC.

855 Montée de Liesse
(Ville St-Laurent) (Qué.)
H4T 1P5

La requérante demande un permis de catégorie Entrepreneur pour la région no 10, autorisant le transport de marchandises en vrac depuis la province de Québec jusqu'aux Etats-Unis.

We are requesting a permit for Region 10 "class contractor" for transportation of bulk materials from Province of Québec to United States.

Rôle M-25080
M-507607 D-008
J. MILLER EXPRESS INC.

855 Montée de Liesse
(Ville St-Laurent) (Qué.)
H4T 1P5

La requérante demande un permis de catégorie Entrepreneur pour la région no 10, autorisant le transport de marchandises en vrac depuis la province de Québec jusqu'aux Etats-Unis.

We are requesting a permit for Region 10 "class contractor" for transportation of bulk materials from Province of Québec to United States.

Rôle M-25089
M-600386 16-D
(748-Dy, 437-DYV & 33-DYA)

COMPACT TENT A CAR LIMITED

680 rue Michel-Jasmin
Dorval, (Qué.)

La requérante qui est détentrice des permis suivants:

748-DY:

Location de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à court terme, à:

904, Belmont, Montréal, (Qué.)

1460, rue Guy, Montréal, (Qué.)

Aéroport de Montréal

Dorval (Qué.) (Terminus aérien)

1 poste dans le secteur des vols internationaux

1 poste dans le secteur des vols intérieurs

1 poste auxiliaire dans le secteur de service au:

680 Michel-Jasmin, Dorval, (Qué.)

Intersection Séminaire et boulevard Gouin à St-Jean (Qué.)

9255, boul. St-Laurent, Montréal, (Qué.)

L-118, rue Cardinal Dorval

Montreal Airport at:

Dorval (Airport Terminal)

One counter on the International side

One counter on the Domestic side

Auxiliary counter in the service area at:

680 Michel-Jasmin, Dorval, (Qué.)

Corner of Seminaire and Gouin Blvd in St-Jean (Qué.)

255, boul. St-Laurent, Montréal, (Qué.)

L-118, Cardinal Street, Dorval

Airport Hilton Hotel, Dorval (Qué.)

- Esso Avitat, aéroport de Montréal, Dorval, (Qué.)
 Aéroport de Sept-Iles (Qué.)
 131, 5ième avenue Chibougamau, (Abitibi-Est) (Qué.)
 1700, boul. Ducharme, La Tuque, (Qué.)
 Aéroport Municipal de La Tuque, (Qué.)
 Aéroport de Baie-Comeau, (Qué.)
 Aéroport de Chibougamau, (Qué.)
 1400 ouest, boul. Dorchester, Montréal (Qué.)
 100 ouest, Place Charles-Lemoyne, Longueuil (Qué.)
 7111, boul. Métropolitain est, Montréal (Qué.)
 2891 est, rue Jarry, Montréal (Qué.)
 Aéroport de Mont-Joli (Qué.)
 3245 Desormeaux, Montréal (Qué.)
 5985 Côte de Liesse, Montréal (Qué.)
 2050 Mansfield, Montréal (Qué.)
 Aéroport International de Mirabel
 Aéroport de Bagotville.
 Montreal Aero Centre, 9785, avenue Ryan, Dorval.
 748-Dy:
 Location de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à long terme (un an et plus): à:
 1460, rue Guy, Montréal (Qué.)
 9255, boul. St-Laurent, Montréal (Qué.)
 1700, boul. Ducharme, La Tuque, (Qué.)
 Aéroport Municipale de La Tuque (Qué.)
 1400 ouest, boul. Dorchester, Montréal (Qué.)
 904 rue Belmont, Montréal (Qué.)
 Aéroport de Mont-Joli (Qué.)
 Aéroport de Bagotville
 748-Dy:
 Location à court terme de camions-campeurs et de maisons motorisées, au:
 1460 rue Guy, Montréal (Qué.)
 437-DYV:
 Location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions tracteurs, remorques) à:
 1460 rue Guy, Montréal (Qué.)
 Intersection Séminaire et boulevard Gouin, St-Jean, (Qué.)
 L-118 rue Cardinal Dorval, (Qué.)
 Esso Avitat, aéroport de Montréal, Dorval, (Qué.)
 131, 5e Avenue, Chibougamau (Abitibi-Est) (Qué.)
 1700, boul. Ducharme, La Tuque (Qué.)
 Aéroport Municipal de La Tuque (Qué.)
 Aéroport de Bagotville (Qué.)
Corner of Seminaire and Gouin, St-Jean, (Qué.)
L-118 Cardinal Street, Dorval, (Qué.)
Esso Avitat, Montreal, Airport, Dorval, (Qué.)
131, 5e Avenue, Chibougamau (Abitibi-Est) (Qué.)
- 437-DYV:
 Location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, maximum une tonne), à:
 Aéroport de Mont-Joli (Qué.)
 437-DYV
 Location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions et station-wagons):
 Aéroport de Mirabel, (Qué.)
 437-DYV:
 Location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs et remorques), à:
 1460 rue Guy, Montréal (Qué.)
 Aéroport de Bagotville, (Qué.)
 33-DYA:
 Location à court terme de véhicules autobus, à:
 1460, rue Guy, Montréal, (Qué.)
 33-DYA
 Location à long terme (un an et plus) de véhicules autobus à:
 1460 rue Guy, Montréal, (Qué.)
 Demande l'autorisation d'ajouter à ses permis 748DY, 437 DYV et 33DYA, un bureau de location au 3100 boul. Royal, Shawinigan, (Qué.)

Rôle M-25125
M-600849 2-D
(1504-DY, 2185-DYV, 47-DYA 22-DYE)
**COMPAGNIE DE FINANCE
NIAGARA LIMITEE
NIAGARA FINANCE COMPANY
LIMITED**

1300 Yonge St.
Toronto, (Ont.)
Au Québec:
1320 Graham Blvd.
Town of Mount Royal
(Qué.)

Rôle M-25129
M-000233 2-D
app. 3647-A
**TRANSPORT RICKYS ENR.
RICKYS TRANSPORT REG'D.**
(Drake, Patrick)
5375 rue Redmond
St-Hubert, (Taillon) (Qué.)

Rôle M-25242
Q-700069 3-D
(282-N)
**LA TRAVERSE BELLE RIVE
ENRG.**

(Jeannine L'Abbé-Pétrin)
809 Richelieu
St-Marc-sur-Richelieu, (Qué.)
JOH ITO
(Requérante-cédante)

**LA TRAVERSE BELLE RIVE
ENRG.**
(Rose-Aimée Gauthier, Péloquin)
58 rue Union
St-Charles-sur-Richelieu, (Qué.)

Rôle M-25246
M-204299 D-33
J & S TAXI SERVICE LTD.
5442 rue St-Hubert
Montréal, (Qué.)
H2J 2Y6

Requérante-cédante
et
M-208122-001
SAVILLE BESSIERE
4219 Beaubien app. 8
Montréal, (Qué.)
H1T 1S5
Requérant-cessionnaire

Rôle M-25247
M-202963 D-2
SIMON NORMAN
5765 Sir Walter Scott app. 402
Côte St-Luc, (Qué.)
H4W 1S4
Requérant-cédant
et

Nouvelle demande:

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de fournir les services de location suivants:

Location à long terme (un an ou plus) de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques) pour le grand public;

Location à long terme (un an ou plus) de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) pour le grand public.

The applicant is requesting from the Québec Transport Commission the authorization to give the following leasing services.

Leasing on a long-term basis (one year or more) of commercial and delivery vehicles (trucks, tractors, trailers) to the public in general;

Leasing on a long-term basis (one year or more) of pleasure vehicles (automobiles, station-wagons) to the public in general;

Transport d'enfants âgés de 3 à 7 ans demeurant à St-Lambert, Longueuil, Brossard et St-Hubert et fréquentant « The Montessori School », 415, rue Mercille, St-Lambert (Qué.), et retour. Ce service sera fourni pour la période de septembre 1977 à juin 1978.

Transportation of children between 3 to 7 years of age residing in St-Lambert, Longueuil, Brossard and St-Hubert and attending The Montessori School, 415 Mercille St. St-Lambert Qué. and return. Service from September 77 to June 1978.

Par la présente, Dame Rose-Aimée Gauthier, veuve de Feu René Péloquin, demeurant à 58 rue Union à St-Charles, demande à la Commission des transports du Québec, l'autorisation de transférer à son nom personnel, le permis 282-N détenu actuellement par Dame Jeannine L'Abbé-Pétrin, relatif à l'opération du service de traversier entre Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Charles-sur-Richelieu sur la rivière Richelieu.

Demande de transfert: J & S taxi Service Ltd, demande à la Commission de transférer à: Savaille, Bessière le permis no M-204299-010 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Demande de transfert, Simon Norman, demande à la Commission de transférer à: Gauthier, André, le permis no M-202963-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

M-208132-001

GAUTHIER ANDRE

395 place Du Collège app. 1

Longueuil, (Qué.)

J4J 1G3

Requérant-cessionnaire

Rôle M-25248

M-203450-D-27

DEDEO JOHN JR.

3210 Mount Royal

St-Hubert, (Chambly) (Qué.)

J4T 2G8

Requérant-cédant

et

M-208131-001

ELLIOTT, CECILE MME,

860 Ponsard

Brossard, (Laprairie) (Qué.)

J4W 1W2

Requérante-cessionnaire

Rôle M-25249

M-203450-D-28

DEDEO JOHN JR.

3210 Mount Royal

St-Hubert, (Chambly) (Qué.)

J4T 2G8

Requérant-cédant

et

M-208130-001

DUPUIS, CLAUDE

1322 Georges

St-Hubert, (Chambly) (Qué.)

J4T 1V4

Requérant-cessionnaire

Rôle M-25250

M-207157-D-1

LEVESQUE, REAL

117 Brébeuf

Ville Ste-Catherine C.P. 175

(Laprairie) (Qué.)

J0C 1E0

Requérant-cédant

et

M-207760-003

LES ENTREPRISES GILRIC**LTEE**

2346 Mc Gill

Longueuil, (Qué.)

J4L 2G7

Requérante-cessionnaire

Rôle M-25251

M-205301-D-3

LABERGE LAURENT

321 Principale

St-Basile-le-Grand, (Qué.)

J0L 1S0

Requérant-cédant

et

Demande de transfert: Dédéo, John Jr., demande à la Commission de transférer à Elliott, Cécile, Mme, le permis no M-203450-006 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-2 Longueuil.

Demande de transfert: Dédéo, John Jr., demande à la Commission de transférer à Dupuis, Claude, le permis no M-203450-010 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-2 Longueuil.

Demande de transfert: Lévesque, Réal, demande à la Commission de transférer à Les Entreprises Gilric Ltée le permis no M-207157-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-2 Longueuil.

Demande de transfert: Laberge, Laurent, demande à la Commission de transférer à Ponce, Raul, le permis no M-205301-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-24 St-Bruno.

M-207959-002

PONCE RAUL375 William Birks
St-Bruno, (Qué.)
J3V 1P3

Requérant-cessionnaire

Rôle M-25252

M-206438 D-2

BOGYA, JOHN2410 Gold app. 107
Ville St-Laurent, (Qué.)
H4M 1S4

Requérant-cédant

et

M-205023-009

CRISPINO RENE6539, 26e Avenue
Montréal, (Qué.)
H1T 3K8

Requérant-cessionnaire

Demande de transfert: Bogya, John, demande à la Commission de transférer à Crispino, René, le permis no M-206438-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-25253

M-200248 D-2

LACOURSIERE ALBANI260 Beauchamp
LaSalle, (Qué.)
H8R 3R5

Requérant-cédant

et

M-208119-001

LYNCH, SYMONE8959 Parent
LaSalle, (Qué.)
H8R 3Y7

Requérante-cessionnaire

Demande de transfert: Lacoursière, Albani, demande à la Commission de transférer à Lynch, Symone, le permis no M-200248-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.

Rôle M-25256

M-202018 D-3

RILEY, HOWARD62 Bancroft
Aylmer, (Qué.)
J9H 4N7

Nouvelle demande: la partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Lucerne (Aylmer, Deschênes, Lucerne) 78 03 03 VT 2 comprenant Lucerne, Aylmer, Deschênes.

Rôle M-25274

M-206958 D-1

FARID FOUADR.R. 1 Tremblay Beach
Luskville, (Gatineau) (Qué.)
J0X 2G0

Nouvelle demande: la partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Lucerne (Aylmer, Deschênes, Lucerne) 78 03 03 VT 2 comprenant Lucerne, Aylmer, Deschênes.

Rôle M-25275

M-202264 D-2

NOEL, ANDRE93 Byron
Vimont, (ville de Laval) (Qué.)
H7K 1R4

Requérant-cédant

et

Demande de transfert: Noël, André, demande à la Commission de transférer à Réal Décarie Enr. le permis no M-202264-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-8 Laval.

M-207887-002

REAL DECARIE ENR.

(Décarie Réal)

3535 Charron

St-Louis-de-Terrebonne

(Terrebonne) (Qué.)

J0N 1N0

Requérante-cessionnaire

Rôle M-25276

M-203438 D-16

KEL TAXIS LTD.

3940 est, Jean-Talon

Montréal, (Qué.)

H2A 1Y8

Requérante-cédante

et

M-208123-001

LESSARD, MARIELLE, MME

4496 Bourbonnière app. 202

Montréal, (Qué.)

H1X 2M4

Requérante-cessionnaire

Demande de transfert: Kel Taxis Ltd, demande à la Commission de transférer à Lessard, Marielle, Mme, le permis no M-203438-005 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-25277

M-201605 D-2

BOURAK, MOSHE

1705 Boudrias

St-Laurent, (Qué.)

H4L 2N2

Requérant-cédant

et

M-208141-001

DAHAN, JACQUES

3800 Bouchette app. 8

Montréal, (Qué.)

H3S 1J2

Requérant-cessionnaire

Demande de transfert: Bourak, Moshé, demande à la Commission de transférer à Dahan, Jacques, le permis no M-201605-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-25278

M-200608 D-2

ROZON, RODRIGUE

2357 Bourgoin app. 1

St-Laurent, (Qué.)

H4R 1N1

Requérant-cédant

et

M-202525-004

DAYAN, MOSHE

521 Buchanan

St-Laurent, (Qué.)

H4L 2T5

Requérant-cessionnaire

Demande de transfert: Rozon, Rodrigue, demande à la Commission de transférer à Dayan, Moshé, le permis no M-200608-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-25279

M-205034 D-3

LEGROS, JEAN PAUL

181 Principale

Coteau Landing, (Qué.)

J0P 1C0

M-208145-001

Demande de transfert: Jean-Paul Legros, demande à la Commission de transférer à:

Jean Paul Legros Taxi

(Legros Lapointe Gabrielle Mme)

le permis no M-205034-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi les régions de Coteau-Landing 06 7116 V comprenant Coteau-Landing, Coteau-du-Lac 06 7108 V comprenant Coteau-du-Lac, Coteau-Station 06 7124 V comprenant Coteau-Station, St-Zotique 06 7115 V comprenant St-Zotique et Rivière-Beaudette 06 7119 V comprenant Rivière-Beaudette.

JEAN PAUL LEGROS TAXI

(Legros-Lapointe, Gabrielle, Mme)
181 Principale
Côteau Landing, (Qué.)
JOP 1C0
Requérante-cessionnaire

Rôle M-25280
M-200232 D-2

BOLDUC, WILFRID

997, 11e Avenue
Fabreville, (Laval) (Qué.)
H7R 4N8
Requérant-cédant

et
M-202984-002

LECLERC, DANIEL

8515 boul. Provencher
St-Léonard, (Qué.)
HIR 2Z3
Requérant-cessionnaire

Rôle M-25281
M-203171 D-2

GAGNE, JEAN

1674 Orléans
Montréal, (Qué.)
H1W 3R3
Requérant-cédant

et
M-208137-001

LORTIE, PIERRE

1664 Orléans
Montréal, (Qué.)
H1W 3R3
Requérant-cessionnaire

Rôle M-25282
M-204175 D-2

MAHER, CLAUDE,

548 Fabrice
Fabreville, (Laval) (Qué.)
H7P 3C2
Requérant-cédant

et
M-208139-001

**ROBERT PERRON ENR.
ROBERT PERRON REG'D.**

(Perron, Robert)
8997, 13e Avenue
Montréal, (Qué.)
H1Z 3L1
Requérant-cessionnaire

Rôle M-25283
M-200821 D-2

THEORET, PIERRE

744 Joliette
Longueuil, (Qué.)
J4K 4V6
Requérant-cédant

et

Demande de transfert: Bolduc, Wilfrid, demande à la Commission de transférer à Leclerc, Daniel, le permis no M-200232-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Demande de transfert: Gagné, Jean, demande à la Commission de transférer à Lortie, Pierre, le permis no M-203171-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Demande de Transfert: Maher, Claude, demande à la Commission de transférer

à:
Robert Perron Enr.
Robert Perron Reg'd.
(Perron Robert)
le permis no M-204175-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Demande de transfert: Théoret, Pierre, demande à la Commission de transférer à Théoret, Maurice, le permis no M-200821-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-2 Longueuil.

M-208146-001

THEORET, MAURICE726 Joliette
Longueuil, (Qué.)
J4K 4V5

Requérant-cessionnaire

Rôle M-25284

M-207514 D-1

MARTIN, MADELEINE P.210 Labonté
Longueuil, (Qué.)
J4H 2P7

Requérante-cédante

et

M-208148-001

RICHER, MAURICE880 Montarville app. 1
Longueuil, (Qué.)
J4H 2M4

Requérant-cessionnaire

Demande de transfert, Martin Madeleine P., demande à la Commission de transférer à Richer, Maurice, le permis no M-207514-005 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-25285

M-507914 D-001

RICHER, ANDRE84, 3^e Rang
St-Denis-sur-Richelieu
(St-Hyacinthe), (Qué.)
J0H 1K0

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports du Québec, de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Artisan, pour la région 6.

Rôle Q-13568

Q-503717-2-D

SOUICY, PATRICE339, Principale
Ville Dégelis
(Témiscouata) (Qué.)
G0L 1H0

Le requérant est détenteur du permis Q-503717-D-001
Dans une lettre du 15 juillet 1977 et reçue le 27 juillet 1977, le requérant demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

Rôle Q-13572

Q-504117-8-DS

ENTREPRISES LAVISARD INC.130, Carignan
Chicoutimi (Qué.)
G7G 1H7

Requérant-cédant

Q-505980-2-DS

GAGNON, LAURIER3725, boulevard St-Jean-Baptiste
Bagotville
(Dubuc) (Qué.)

Requérant-cessionnaire

Demande de Transfert:
Entreprises Lavisard Inc. demande à la Commission de transférer à:
Gagnon, Laurier,
3725, boulevard St-Jean-Baptiste
Bagotville
(Dubuc) (Qué.)
le permis Q-504117-D-004 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 2, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-13579

Q-501256-2-D

CHARLAND, GILBERTSt-Cyrille
(Drummond) (Qué.)
J0C 1H0

Le requérant est détenteur du permis Q-501256-D-001
Dans une lettre du 31 juillet 1977 et reçue le 1^{er} septembre 1977, le requérant demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

Rôle Q-13580
Q-202384-2-D
RENE, GASTON
447, Lindsay
Drummondville
J2B 1G9
Requérant-cédant
Q-202806-1-A
REJEAN, HOULE
(Houle, Réjean)
2115, rue St-Nicolas
Drummondville
J2B 7A8
Requérant-cessionnaire

Rôle Q-13581
Q-202566-3-D
HENRI PAUL CUMMINGS
(Cummings, Henri Paul)
Cap-aux-Meules C.P. 112
(Iles-de-la-Madeleine) (Qué.)
G0B 1B0

Rôle Q-13582
Q-200453-3-D
MARTEL, JEAN BAPTISTE
625 Fleurie
Québec, (Qué.)
G1K 3N5
Requérant-cédant
Q-202114-3-A
MARTEL, RENE
625 rue Fleurie
Québec, (Qué.)
G1K 3N5
Requérant-cessionnaire

Rôle Q-13583
Q-505450-2-D
LAVERTU, MARC
44, Industrielle
Breakeyville
(Lévis) (Qué.)
G0S 1E0
Requérant-cédant
Q-506193-1-D
LAVERTU, LISETTE P.
(légataire universelle)
44, Industrielle
Breakeyville
(Lévis) (Qué.)
G0S 1E0
Requérant-cessionnaire

Rôle Q-13584
Q-202811-2-D
MICHAUD, ROGER
563 Joffre
La Tuque, (Qué.)
G9X 2M8

Demande de transfert:
René, Gaston, demande à la Commission des transports du Québec de transférer
à:
Réjean, Houle
(Houle, Réjean)
2115, rue St-Nicolas
Drummondville
J2B 7A8
le permis no Q-202384-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi
dans l'agglomération de Drummondville A-29.

Nouvelle demande:
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de
propriétaire de taxi pour les municipalités suivantes:

L'Etang-du-Nord	01-0104-sd
Grosse-Ile	01-0112-sd
Grande-Entrée	01-0111-sd
Fatima	01-0108-sd
Cap-aux-Meules	01-0106-vl
Havre-aux-Maisons	01-0109-SD

Demande de transfert:
Martel, Jean Baptiste, demande à la Commission des transports du Québec de
transférer à:
Martel, René,
625 rue Fleurie
Québec, (Qué.)
G1K 3N5
le permis Q-200453-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi
dans l'agglomération A-36 Québec.

Demande de transfert:
Lavertu, Marc, demande à la commission de transférer à:
Lavertu, Lisette P.,
44, Industrielle
Breakeyville
(Lévis) (Qué.)
G0S 1E0
le permis Q-505450-D-001 que détenait de son vivant M. Marc Lavertu, dans la
région 3, catégorie Artisan.

Nouvelle demande:
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de
propriétaire de taxi pour l'agglomération A-50 La Tuque.

Rôle Q-13585
8316-V-2-D

TREMBLAY, GASTON

1167, boulevard Lefebvre
C.P. 333

St-Félicien
(Lac-St-Jean-Ouest),
(Qué.) G0W 2N0

Requérant-cédant

et

Q-301,542-1-A

**GILLES GIRARD
TRANSPORT ENR.**

(Girard, Gilles)
1157, St-Jean-Baptiste
St-Félicien

(Lac-St-Jean-Ouest)
(Qué.) G0W 2N0

Requérant-cessionnaire

Demande de transfert de permis

Le sousigné Gaston Tremblay domicilié à St-Félicien s'adresse à la Commission pour obtenir l'autorisation de transférer son permis no 8316-V transport général à M. Gilles Girard.

Rôle Q-13586

Q-600,005-2-D
163-DY, 153-DYV,
5-DYE & 7-DYA

**ROUYN DRIVE YOURSELF
LIMITED**

560, boulevard Rideau
Noranda, (Qué.)
J9X 1P4

Droit additionnel:

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de lui demander d'ajouter le droit de donner des services de location suivant la teneur des permis 153-DYV, 163-DY, 7-DYA et 5-DYE qu'elle détient à l'adresse suivante:

60 Avenue Deschênes,
Lasarre, Québec

en plus des autres adresses déjà autorisées.

Rôle Q-13587

Q-600,117-2-D
1203-DY & 936-DYV

LEVIS AUTO (1971) LTEE

40, rue Kennedy
Lévis

(Lévis) (Qué.)
G6V 6C4

Modifications de permis:

La requérante demande à la Commission des transports que ses permis actuellement en vigueur et qui se lisent comme suit:

« Location à court terme de véhicules de commerce et de livraison aux clients dont les camions sont en réparations, ou qui attendent la livraison de leur véhicule à sa place d'affaires située à 40, rue Kennedy, Lévis. » (936-DYV)

« Location à court terme de véhicules de promenade de General Motors aux clients dont les voitures sont en réparations, ou qui attendent la livraison de voitures en commande, à sa place d'affaires située à 40, rue Kennedy, Lévis. » (1203-DY) se lisent dorénavant de la façon suivante:

« Location à court terme de véhicules de commerce et de livraison, à l'exception de remorques et camions-citernes, à sa place d'affaires située à 40, rue Kennedy, Lévis. » (936-DYV)

« Location à court terme de véhicules de promenade à sa place d'affaires située à 40, rue Kennedy, Lévis. » (1203-DY)

rôle Q-13606

Q-502262-2-D

POIRIER, BERTIN

2, Poirier
Ste-Blandine
(Rimouski) (Qué.)
G0K 1J0

Requérant-cédant

Q-506202-1-D

DUMAIS, JEAN-MAURICE

C.P. 430, Maria
(Bonaventure) (Qué.)
G0C 1Y0

Requérant-cessionnaire

Demande de transfert:

Poirier, Bertin, demande à la commission de transférer à:

Dumais, Jean-Maurice
C.P. 430, Maria
(Bonaventure) (Qué.)
G0C 1Y0

le permis Q-502262-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 1, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-13648
18302-V-2-D TF
LAURENT ROY LTEE
259, avenue St-Georges
C.P. 70
Ville St-Georges
(Beauce) (Québec)
G5Y 5E2

Rôle Q-13649
Q-100,265-1-D
AUTOBUS LEVIS INC.
139, rue Commerciale
Lévis, (Qué.)
G6V 3P4
Adjudicataire
Q-100,030
**COMMISSION SCOLAIRE
REGIONALE LOUIS-FRECHETTE**
30 ouest, rue Champagnat
Lévis, (Qué.)
G6V 2A5

Rôle Q-13650
3111-V-12-D
PIU ZE TRANSPORT INC.,
2222, Lavoisier,
Ste-Foy, (Qué.)
GIN 4H2

Rôle Q-13654
Q-600,103-2-D
1140-DY & 817-DYV
BAILLARGEON AUTOS ENR.
(Baillargeon, Camille)
1395, boulevard Dionne
St-Georges-Ouest
(Beauce) (Qué.)
G5Y 3V7

Rôle Q-13659
Q-202790-1-D
PHILIPPE LEVESQUE
(Lévesque, Philippe)
St-Alexis-de-Matapédia
(Bonaventure) (Qué.)
G0J 2E0

La détentrice demande à la Commission des transports du Québec de fixer les tarifs suivants pour l'exploitation des clauses a), b) et c) de son permis:

Taux horaire:
0 à 25 tonnes \$35
25 à 50 tonnes \$40
Attente: \$20 l'heure
Prix forfaitaire:
0 à 25 tonnes \$1.15 le mille parcouru
25 à 50 tonnes \$1.40 le mille parcouru
Minimum: \$50

L'adjudicataire demande à la Commission des transports du Québec d'approuver les taux du contrat de transport intégré dans les ville de Lévis, Lauzon et St-David avec l'adjudicataire (Autobus Lévis Inc.) au coût de 0.25 sous du passage simple pour le transport de 470 élèves sur une période de 180 jours pour l'année scolaire 1976-77.

Modification de permis:

La requérante dont la clause b) de son permis no 3111-V se lit comme suit:
b) Transport général - longue distance - route restreinte -
b) De la Malbaie à Labrieville-Nord et Sud et à tous les endroits situés sur la route 15 entre Tadoussac et Moisie, ces deux endroits compris, et retour.
Droit additionnel re clause b):
En donnant le service prévu à la clause b) de son permis, la détentrice est autorisée à faire la cueillette et la livraison des marchandises à tous les endroits du district électoral-provincial de Charlevoix.
s'adresse à la Commission des transports du Québec pour que dorénavant, ladite clause b) se lise comme suit:
b) Transport général - longue distance - route restreinte -
b) De la Malbaie à Labrieville-Nord et Sud et à tous les endroits situés sur la route 138 entre Tadoussac et Havre-St-Pierre, ces deux endroits compris, et retour.
Droit additionnel re/ clause b):
En donnant le service prévu à la Clause b) de son permis, la détentrice est autorisée à faire la cueillette et la livraison des marchandises à tous les endroits du district électoral-provincial de Charlevoix.

Le requérant est détenteur du permis no Q-600,103 (1140-DY et 817-DYV) location à court terme de véhicules de promenade, de commerce et de livraison ainsi que location à long terme de véhicules de promenade.

Dans une lettre en date du 25 août 1977 et reçue le 29 août 1977, le requérant demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de location que son permis autorise à fournir.

Demande de permis régulier:
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de taxi pour les municipalités de:
St-Alexis 01-0449-P
Matapédia 01-0448-P
St-François 01-0451-P

Rôle Q-13660
Q-201521-2-D
SERGEANT BERNARD

1510, Champfleury
Québec (Qué.)
G1J 4L8

Requérant-cédant
Q-202815-1-A

MAURICE SOMPAYRAC

(Sompayrac, Maurice)
27, chemin de la Vallée
Lac-Beauport C.P. 576
G0A 2C0

Requérant-cessionnaire

Demande de transfert:
Sergeant, Bernard demande à la Commission des transports du Québec de transférer à:

Maurice Sompayrac
(Sompayrac, Maurice)
27, Chemin de la Vallée
Lac-Beauport C.P. 576
G0A 2C0

le permis no Q-201521-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Rôle Q-13661
Q-202597-2-D

BRINDAMOUR, JEAN-MARIE

33, place des Bourgeois
Notre-Dame-des-Laurentides
G8T 6X8

Requérant-cédant
Q-202814-1-A

JOSEPH A. CLOUTIER

(Cloutier, Joseph A.)
47, chemin du Brûlé
Lac-Beauport
G0A 2C0

Requérant-cessionnaire

Demande de transfert:
Brindamour, Jean-Marie, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à:

Joseph A. Cloutier
(Cloutier, Joseph A.)
47, chemin Brûlé
Lac-Beauport
G0A 2C0

le permis no Q-202597-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-3.

Rôle Q-13662
Q-200865-2-D

HAMEL, ODILON

2519, avenue Royale
Courville
G1C 1S2

Requérant-cédant
Q-202044-2-A

RENE DUFOUR ENR.

(Dufour, René)
57, rue Bessette
Ste-Thérèse-de-Lisieux
G1B 1R7

Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Hamel, Odilon, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à René Dufour Enr.

(Dufour, René) le permis no Q-200865-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de l'Est du Québec A-30.

Rôle Q-13679
Q-503824-2-D

POULIN, YVES

2230, Champfleury
Québec 3 (Qué.)
G1J 4N1

Requérant-cédant
Q-506209-1-D

LEVESQUE & BAKER INC.

320, 78e Rue est
Charlesbourg (Qué.)
G1H 1C9

Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Poulin, Yves, demande à la Commission de transférer à Lévesque & Baker Inc. le permis Q-503824-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport de neige, sable et pierre.

Rôle Q-13680
Q-503651-2-D

BEAUDOIN, MAURICE

R.R. 4
Rue Masson, B.P. 386
Drummondville
(Drummond), (Qué.)

Demande de suppression de service:
Le requérant est détenteur du permis Q-503651.
Dans une lettre du 28 avril 1977, et reçue le 3 mai 1977, le requérant demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

Rôle Q-13681
Q-503491-2-D

DIONNE, MARIE-ANGE

1024 du Parc
Pointe-au-Père
(Rimouski) (Qué.)
GOK 1G0

Rôle Q-13682
Q-504694-4-D

ROY, PIERRE

1242 Price
Price
Matane, (Qué.)
G4W 2H7

Rôle Q-13683
24176-V-2-D

PARADIS, RAYMOND,

105, Cormier,
Lac-Bouchette,
(Lac-St-Jean-Ouest), (Qué.)
GOW 1V0

Rôle Q-13686
22704-V-11-D

**COURRIER TRANS-QUEBEC INC.
TRANS-QUEBEC COURIER INC.**

Siège social:
857, Du Rocher
St-Nicolas
(Lévis), (Qué.)
GOS 2Z0

Place d'affaires:
3725, St-Henri
Beauport
(Québec), (Qué.)
G1E 2T4

Requérante-cédante

et
Q-301, 545-1-A

TRANSPORT DYNAMIQUE INC.

177, boul. Central sud
Québec, (Qué.)
GIN 4H8

Requérante-cessionnaire

Demande de suppression de service:

Le requérant est détenteur du permis Q-503491.

Dans une lettre du 28 avril 1977, et reçue le 10 mai 1977, le requérant demande à la commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

Demande de suppression de service:

Le requérant est détenteur du permis Q-504694.

Dans une lettre du 31 août 1977, et reçue le 6 septembre 1977, le requérant demande à la commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

Modification de permis:

Le requérant, qui détient le permis no 24176-V se lisant comme suit:

Transport restreint - longue distance - territoire -

De tout point à tout autre point dans les districts électoraux-provinciaux de Lac-St-Jean, Roberval, Chicoutimi, Jonquière et Dubuc, pour le transport de petites remorques et de débusqueuses servant aux opérations forestières, dans les camps en forêt.

s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que ledit permis se lise à l'avenir comme suit:

1. Transport restreint - longue distance - territoire -

1. De tout point à tout autre point dans les districts électoraux-provinciaux de Lac-St-Jean, Roberval, Chicoutimi, Jonquière et Dubuc.

2. Transport restreint - longue distance - rayon -

2. De Lac-Bouchette aux sites des opérations forestières situés dans la province de Québec, et retour.

Dans les deux cas, pour le transport d'équipement forestier tel que: débusqueuses, chenilles, petits tracteurs servant au bûchage ou au transport de bois en forêt, tracteurs de ferme ou autres équipements utilisables sur la ferme et ce, uniquement lors d'une affectation aux opérations forestières.

Ce transport sera effectué avec un camion conventionnel d'une capacité de 4 à 5 tonnes.

Demande de transfert de permis

La requérante-cédante, Courrier Trans-Québec Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis de transport général numéro 22704-V à la requérante-cessionnaire, Transport Dynamique Inc.

Ledit permis se lit comme suit:

a) Transport restreint - service local - contrat -

a) Montréal et les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville, pour le compte de Télé-Métropole Corporation Limitée (CFTM-TV).

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

b) De Montréal à Trois-Rivières à Québec, et retour.

Restriction re/clause b):

1. Le service donné en vertu de la clause b) sera limité au transport de matériel léger de télévision, films, bobines publicitaires, courrier et articles de moins de vingt (20) livres, pour les expéditeurs suivants: Télévision du St-Maurice Inc. (CKTM-TV), Télé-Capitale Limitée, Société Radio-Canada (CBVT-TV), (CBFT-TV) et Télé-Métropole Corporation Limitée (CFTM-TV), Montréal.

2. Dans les deux cas, le service devra être donné avec un camion dont la pesantur n'excède pas une tonne.

c) De Montréal à Sherbrooke et Québec, et retour, pour le transport de matériel léger de télévision, films bobines publicitaires, courrier et articles de moins de vingt (20) livres, pour le compte de CHLT-TV (Sherbrooke).

Restriction re/clause c):

Le service prévu à la clause c) devra être donné avec un camion dont la capacité n'excèdera pas une tonne.

c) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

d) Transport restreint - longue distance - route restreinte -
 d) De Québec à Trois-Rivières et Montréal, et retour, pour le transport de colis n'excédant pas 75 livres, lesquels colis doivent être constitués de marchandises ou articles ci-dessous;

e) Transport restreint - longue distance - route restreinte -
 e) De Montréal à Trois-Rivières et Québec, et retour, pour le transport de colis n'excédant pas 75 livres, lesquels colis doivent être constitués de marchandises ou articles ci-dessous:

1. Produits pharmaceutiques, isotopiques, nucléaires - matériel et fourniture de laboratoire - cosmétiques;

2. Sang, sérum, matériel médical, ophtalmologique, optométrique;

3. Instruments de précision;

4. Imprimés, plans et devis, matériel d'annonce, épreuves, photocopies, plaques et matrices d'impression ou de lithogravure;

5. Correspondance, documents de bureau, pièces comptables;

6. Disques, films, cartouches, cassettes, vidéotape, bobines;

7. Matériel et pièces électroniques.

f) Transport restreint - longue distance - route restreinte -
 f) A Hull, de Montréal, avec points intermédiaires, et retour, *via* route no 8, pour le transport de colis n'excédant pas soixante-quinze (75) livres, colis constitués des marchandises ou articles ci-dessous:

1. Produits pharmaceutiques, isotopiques, nucléaires, matériel et fourniture de laboratoire, cosmétiques;

2. Sang, sérum, matériel médical, ophtalmique, optométrique;

3. Instruments de précision;

4. Imprimés, plans et devis, matériel d'annonce, épreuves, photocopies, plaques et matrices d'impression ou de lithogravure;

5. Correspondance, documents de bureau, pièces comptables;

6. Disques, films, cartouches, cassettes, vidéotapes, bobines;

7. Matériel et pièces électroniques.

Les actions de la requérante-cessionnaire sont distribuées comme suit:

Henri-Paul Pouliot	prés.	1 ordinaire
Jean-Guy Patry	v. prés.	2 ordinaires
Carole Dégagné-Pouliot,	sec.	1 ordinaire

Rôle Q-13688

18349-V-3-D

MAURICE GUILLEMETTE INC.

3635, Port-Royal,

C.P. 34,

Bécancour,

(Nicolet), (Qué.)

G0X 2T0

Modification de permis:

La requérante désire que son permis de transport soit modifié en y ajoutant les clauses suivantes:

d) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

d) De Gentilly aux frontières Québec-Ontario (tous les ports d'entrée) en transit à travers la province d'Ontario à destination de tous les points du Manitoba, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique et retour.

e) De Gentilly aux frontières Québec-Ontario (tous les ports d'entrée) en transit à travers la province d'Ontario à destination de tous les points des Etats-Unis d'Amérique et retour.

Dans le cas des clauses a), b), c), d), et e), pour le transport d'animaux morts, déchets d'abattoirs, incluant les os, viscères en barils, sous-produits de viande, déchets et plumes de volailles, moulée d'os et de viande en sacs et en vrac, farine de sang en sacs et en vrac, graisses animales, pour le compte de Gentilly Rendering (1974) Inc. de Gentilly, et pour le transport d'animaux morts, chevaux vivants, viande en quartiers, ou déossés, ou saumurée en barils, sous-produits de viande, nourriture en conserves, cartons, barils de bois et métal, foin en balles pour le compte de Jean Demers Inc. de Gentilly.

Rôle Q-13689

Q-600, 271 7-D TF

LOCATION RICARD INC.

1842, 3e Avenue

(Val-d'Or), (Abitibi) (Qué.)

J9P 1N0

La requérante demande l'autorisation de modifier ses taux pour la location de véhicules de promenade, de commerce et de livraison.

Les intéressés peuvent consulter les nouveaux taux en communiquant avec la Commission des transports du Québec.

Rôle Q-13690
21248-V 6-D
GIROUX, FERNAND
417, route 116
St-Agapit-de-Beaurivage
(Lotbinière), (Qué.)
G0S 1Z0
Requérant-cédant
Q-301, 548-1-A
**GIROUX & FILS
BERGERON ENR.**
(en société)
417, route 116
St-Agapit-de-Beaurivage
(Lotbinière), (Qué.)
G0S 1Z0
Requérant-cessionnaire

Rôle Q-13691
24138-V 3-D TF
LES POUSSINS HONFLEUR ENR.
(Laliberté, Raymond)
Honfleur
(Bellechasse), (Qué.)
GOR 1N0

Rôle Q-13692
10694-V-10-D
**J.P. BLANCHETTE
TRANSPORT LTEE**
303 ouest, Mgr Tessier
C.P. 35
Rouyn
(Témiscamingue), (Qué.)
J9X 2T1

Rôle Q-13693
Q-000479-1-D
« **SERVICE AEROPORTUAIRE
SEPT-ILES-PORT-CARTIER
ENR.** »
(Gaston Jean faisant
affaires sous le nom de ...)
1, rue des Bec-Scies
Sept-Iles
(Saguenay) (Qué.)
G4S 1J7
Requérant

Transfert de permis
Fernand Giroux demande à la Commission que son permis no 21248-V qu'il détient soit transféré à Giroux & Fils Bergeron Enr., même adresse.

Le permis 21248-V se lit présentement comme suit:
a) Transport restreint - longue distance - route restreinte -
a) De St-Agapit et de tous les endroits situés dans un rayon de quinze (15) milles de cet endroit, à St-Romuald-d'Etchemin, Princeville, St-Henri-de-Lévis et Vallée-Jonction, pour le transport d'animaux vivants
b) Transport restreint - longue distance - route restreinte -
b) De St-Pierre-de-Broughton à Princeville, pour le transport d'animaux vivants, pour les clients de la S.C.A. de Lyster
c) Transport restreint - longue distance - route restreinte -
c) De St-Agapit aux expositions agricoles de Trois-Rivières, Québec, Montmagny et Sherbrooke, et retour, pour le transport d'animaux vivants.

Le requérant, détenteur du permis 24138-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à modifier ses tarifs de transport d'oeufs pour le compte de la Fédération des producteurs d'oeufs de Consommation du Québec (Fedco).

Les intéressés peuvent consulter les nouveaux taux du contrat en communiquant avec le bureau de la C.T.Q.

Modification de permis
La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner le service suivant:

Transport restreinte - longue distance - route restreinte -
De Rouyn-Noranda à Montréal, pour le transport d'anodes de cuivre.

Demande de transport aéroportuaire:
Le requérant demande l'émission d'un permis de « services aéroportuaires » pour desservir l'aéroport de Sept-Iles vers les villes de Sept-Iles et de Port-Cartier et vice-versa, lequel service n'existe pas présentement.

Les routes suivies pour le service aéroportuaire seraient:
La route 138 de et vers l'aéroport jusqu'à la cité de Port-Cartier, en passant par la cité de Sept-Iles.

Dans la cité de Sept-Iles, le trajet serait celui-ci à savoir:
Le boulevard Laure sur toute sa longueur
La rue Smith entre le boulevard Laure et l'avenue Arnaud
L'avenue Arnaud entre la rue Smith et la rue Napoléon
La rue Napoléon entre l'avenue Arnaud et l'avenue Brochu
L'avenue Brochu entre la rue Napoléon et la rue Retty
La rue Retty entre l'avenue Brochu et la route 138
La rue Régneau entre l'avenue Arnaud et le boulevard Laure
Dans la cité de Port-Cartier, le trajet serait celui-ci, à savoir:
La rue Boisvert entre la route 138 et la rue Elie-Rochefort
La rue Elie-Rochefort entre Boisvert et la rue Lebel
La rue Lebel entre Elie-Rochefort et le chemin des Iles
Le chemin des Iles entre Lebel et Portage des Mousses
Le Portage des Mousses entre la route 138 et Fédéral Terminal
La rue Lemoyne sur toute sa longueur
La rue Jacques-Cartier entre la route 138 et le Portage des Mousses
Que, dans le parcours du service aéroportuaire dispensé aux établissements publics, réserver au requérant le privilège du droit de passage sur les terrains desdits établissements afin d'y déposer ou d'y prendre leur clientèle à leurs portes.

Rôle Q-13694
8448-V-15-D

**GLENGARRY TRANSPORT
(QUEBEC) LTEE
GLENGARRY TRANSPORT
(QUEBEC) LTD.**

2350, boulevard
des Récollets,
C.P. 872,
Trois-Rivières,
(St-Maurice), (Qué.)
G8Z 3X7

Droit additionnel:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisée conformément à l'article 2.59.3, du Règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, ainsi qu'à l'article 13-B de l'Ordonnance générale sur le camionnage afin de pouvoir transporter des marchandises dans des remorques, semi-remorques et/ou véhicules qui ne sont pas immatriculés en son nom et ce sur chacune des clauses de son permis portant le numéro 8448-V.

Rôle Q-13695
Q-503167-3-D

PICARD, REAL

421, rue Ste-Anne
St-Alexis-des-Monts
(Maskinongé) (Qué.)
J0K 1V0

Requérant-cédant
Q-506210-1-D et 2-D

REAL PICARD INC.

421, rue Ste-Anne
St-Alexis-des-Monts
(Maskinongé) (Qué.)
J0K 1V0

Requérant-cessionnaire

Transfert de permis

Réal Picard, demande à la commission de transférer à
Réal Picard Inc., les permis Q-503167 D-001 et D-002, qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, dans la région 4.

Rôle Q-13696
Q-505076-6-E

HOLMOR TRANSPORT CO.

Bingham
Maine U.S.A.
04920

Place d'affaires:

CHASSE TRANSPORT CO.

a/s Egide Poulin
Ste-Marie
(Beauce) (Qué.)

Demande de permis extraprovincial:

La requérante demande à la Commission un permis extraprovincial catégorie Entrepreneur, pour le transport de bois de 8-10-16 pieds.

Rôle Q-13697
Q-505076-7-E

HOLMOR TRANSPORT CO.

Bingham
Maine U.S.A.
04920

Place d'affaires:

CHASSE TRANSPORT CO.

a/s Egide Poulin
Ste-Marie
(Beauce) (Qué.)

Demande de permis extraprovincial:

La requérante demande à la Commission un permis extraprovincial catégorie Entrepreneur, pour le transport de bois de 8-10-16 pieds.

Rôle Q-13698
Q-505076-8-E

HOLMOR TRANSPORT CO.

Bingham
Maine U.S.A.
04920

Place d'affaires:

CHASSE TRANSPORT CO.

a/s Egide Poulin
Ste-Marie
(Beauce) (Qué.)

69668-o

Demande de permis extraprovincial:

La requérante demande à la Commission un permis extraprovincial catégorie Entrepreneur, pour le transport de bois de 8-10-16 pieds.

V — Avis de décisions rendues:

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.58 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi des transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

AUDIENCES PUBLIQUES — PERMIS REGULIERS

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/nom	date	
MPV-1095	12-09-77	Cause: M-24355 M-000213 3-DS BARBARA BOUCHARD	Le Devoir	28, 29, 30 juillet 1977	Nouvelle demande Accordée, en vigueur jus- qu'au 30 juin 1978.
MPV-1140	09-09-77	Cause: M-19052 1257-A D-1 (M-000038) MARCEL MORIN	G.O.Q. 1160	29-01-77	Nouvelle demande Accordée telle qu'amendée
MPV-1143	09-09-77	Cause: M-23578 2594-A MH-4 METROPOLITAIN SUD (1967) INC.			
Modification d'horaires Accordée telle que modifiée à l'audience. Suivant l'article 2.71.1 des règles de pratique de la Commission.					
MCR-3891	05-08-77	Cause: M-15677 8041-V D-1 IVAN CARON Requérant-cédant LIVRAISON I. CARON LIMITEE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. 4788	05-06-76	Transfert de permis Accordée
MCR-3972	09-09-77	Cause: M-18845 211-V D-3 DELANGIS INC.	G.O.Q. 1138	29-01-77	Nouvelle demande Accordée telle que modifiée à l'audience.
MCR-3974	12-09-77	Cause: M-19859 25783-V D-1 ANDRE GOSSELIN	G.O.Q. 2632	12-03-77	Nouvelle demande Accordée partiellement
MCR-3975	12-09-77	Cause: M-18839 8565-V D-9 CORPORATION TRANSPORT LAMOthe	G.O.Q. no 4 G.O.Q. no 14	29-01-77 09-04-77	Demande de permis Accordée
MCR-3987	16-09-77	Cause: M-18844 659-V D-11 SMITH TRANSPORT CO. LIMITED	G.O.Q. 1138 G.O.Q. 3960	29-01-77 30-04-77	Nouvelle demande Rejetée
MCR-3988	16-09-77	Cause: M-18614 21462-V D-1 ALFONSO CASTAGNA TRANSPORT	G.O.Q. 9297	11-12-76	Modification de clause Désistement
MCV-11201	09-09-77	Causes: M-17620, M-12046 M-505181 P-001, M-505181 D-002 LUCIEN GUILLEMETTE	G.O.Q. no 44 G.O.Q. no 40	01-11-75 02-10-76	
Nouvelles demandes La Commission: 1. révoque la décision MCV-7978 rendue le 28 avril 1976 dans la cause M-17620; 2. fait droit à la requête M-12046 déposée à la Commission le 9 octobre 1974; 3. autorise en faveur du requérant la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégorie Région et de catégorie Entrepreneur pour la région 5, conformément aux dispositions du Règlement 12;					
MCV-11203	09-09-77	Causes: M-18950, M-18951 M-500517 D-002, D-003 JEAN SAMOISSETTE	G.O.Q. no 4	29-01-77	Demandes de permis E-6 Accordées

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
MCV-11213	12-09-77	Cause: M-17024-64 M-501643 D-001 LAURENT-GEORGES GINGRAS Requérant-vendeur M-500394 D-001 DENIS GIROUX Requérant-acquéreur	G.O.Q. no 33	14-08-76	

Proprio motu

La Commission déclare:

- réviser les décisions suivantes: MCV-1633 et MCV-4688, MCV-8908 et MCV-8908-C.
- révoquer les attestations dont la délivrance a été autorisée au requérant-cédant et requérant-cessionnaire.
- annuler à toutes fins que de droit le permis concordant au nom de l'intimé-cédant portant le numéro de dossier: M-501643 D-001 sous la décision CMV-1633 et déclarer ce dernier dossier fermé.
- annuler à toutes fins que de droit le permis ou attestation concordant au nom de l'intimé-cessionnaire portant le numéro de dossier: M-500394 D-001 vu le transfert de permis ou d'attestation déjà révoqué par les décisions MCV-8908 et MCV-8908-C et déclare ce dernier dossier fermé.

MSM-34-TF	09-09-77	Cause: M-22978 CM-70,000 P-1 TF COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC	G.O.Q. 6188	09-07-77	
-----------	----------	--	----------------	----------	--

Proprio motu, décision intérimaire

Le comité, chargé de faire rapport au quorum de la Commission après la tenue de cette séance, se compose des fonctionnaires suivants, employés de la Commission des transports:

- Monsieur Emmanuel Boutin, directeur général adjoint des opérations,
- Monsieur Jacques Baril, directeur adjoint des analyses financières et économiques,
- Monsieur Gilles Tremblay, agent de gestion financière, division des taux.

QPE-1704	20-09-77	Cause: Q-10126 Q-100066-D-2 AUTOBUS COTE NORD INC. Requérante COMMISSION SCOLAIRE DU RIVAGE, Mise en cause	G.O.Q. 9554	23-12-76	
----------	----------	--	----------------	----------	--

Demande de revision

La Commission:

- revise dans le cas de la requérante, ladite décision du 1er novembre 1976;
modifie le prix de son contrat conclu avec la mise en cause, approuvé par une première décision de notre Commission du 23 décembre 1974 et augmenté par une autre du 15 octobre 1975, en l'augmentant de nouveau pour l'année scolaire 1976-1977, au montant fixé pour chacun de ses véhicules utilisés pour les parcours suivants:

Numéro du parcours	Prix fixé
5	\$19,062
6	19,062
7	19,062
8	19,062
9	19,062
10	19,062
11	19,062
12	19,819
13	19,890
14	19,265
15	17,938
16	18,788
17	18,068
18	18,788
19	18,068
20	20,103
21	19,890
22	17,938
23	18,789
24	19,266

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. : Journal		Nature de la demande et décision
			page / nom	date	
	27			19,063	
	28			19,063	
	29			19,063	
	30			18,789	
	31			18,789	
	32			20,104	
	38			21,952	
	39			17,810	
	40			17,810	
	41			20,825	
	42			21,196	
	43			19,063	
	44			20,104	

statue que la présente décision devient exécutoire le 20 septembre 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

QPT-3698-C	13-09-77	Cause: Q-12674 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-202634-2-D FAIRFIELD, ROGER Q-202807-1-A BERGERON, JACQUES Mis en cause			
------------	----------	--	--	--	--

Demande de correction conformément aux articles 2.59.11 et 2.59.12.

La Commission:

corrige la décision QPT-3698 de la façon suivante:

1. en ajoutant partout où c'est nécessaire dans ladite décision le numéro Q-202807-1-A comme numéro de dossier ou de permis de la partie mise en cause Jacques Bergeron;
2. En changeant au 5e paragraphe du dispositif le chiffre \$50 par le chiffre \$25.

QCR-2036	19-09-77	Cause: Q-11444 25820-V-D-1 LACASSE, JULIEN	G.O.Q. 3968	30-04-77	Demande de permis. La Commission: rejette la requête.
QCR-2037	19-09-77	Cause: Q-11445 25883-V-D-1 ROBERT, GAETAN	G.O.Q. 3968	30-04-77	Demande de permis Rejetée
QCR-2042	20-09-77	Cause: Q-12786 4724-V-19-D MAGNY TRANSPORT INCORPORE	G.O.Q. 6767	23-07-77	

Demande de permis

La Commission:

autorise la requérante à fournir, suivant un contrat conclu entre elle et Hamel Transport Limitée d'une part et Produits Alcan Canada Limitée d'autre part, le 23 juin 1977, les services de transport suivants:

« Transport restreint – route restreinte – contrat

De Montréal à Clova pour le transport de câbles de lignes de transmission et d'accessoires servant à fixer et/ou relier lesdits câbles, et retour avec tourets vides et câbles ou accessoires endommagés ou rejetés, pour le compte de Produits Alcan Canada Limitée ».

QCR-2043	20-09-77	Cause: Q-12728 22367-V-D-6- LE TRANSPORT DU NORD (1971) INC.	G.O.Q. 6764	23-07-77	
----------	----------	---	----------------	----------	--

Modification de clauses i) et j).

Accueille la requête:

Modifie, en les remplaçant, les clause i) et j) du permis de la requérante de sorte que dorénavant elles se liront et que la requérante pourra fournir les services de transport comme il suit:

« i) Transport restreint – longue distance – rayon

i) De St-Félicien, Chibougamau, Alma et Dolbeau à ailleurs dans la province pour le transport de bois préparé provenant de Ferlac Inc., et retour avec de la marchandise présentement vendue et achetée par cette dernière compagnie.

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./ Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	

« j) Transport restreint – longue distance – territoire

j) Entre tout point situé dans la province de Québec pour le transport d'équipement forestier appartenant à ou destiné à Ferlac Inc. »

Autorise aussi la requérante à fournir en plus les services de transport suivants, en conformité d'un contrat en date du 5 avril 1977 et déposé au dossier, à savoir:

« Transport restreint – longue distance – territoire – contrat

En tout point situé dans la province de Québec pour le transport de bois préparé pour le compte de Bouscus Inc. »

QCR-2044	20-9-77	Cause: Q-11493 7863-V-D-12 TRANSPORT MORNEAU INC.	G.O.Q. 3972	30-4-77
----------	---------	---	----------------	---------

Modification de permis

La Commission:

1. accueille la requête telle qu'amendée à l'audience;

2. modifie la clause f) du permis de la requérante, pour que dorénavant elle se lise comme suit et que cette dernière puisse fournir, suivant le contrat déposé au dossier ci-après indiqué:

« f) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat

f) De Québec à Ville La Pocatière, St-Pascal (Kamouraska), et Ville Dégelis (Témiscouata), pour le transport de liqueurs alcooliques pour le compte de la Société des Alcools du Québec. »

QCR-2047	20-09-77	Cause: Q-12787 2278-V-15-D HAMEL TRANSPORT LIMITEE	G.O.Q. 6768	23-07-77
----------	----------	--	----------------	----------

Demande de permis

La Commission:

1. Autorise la délivrance, en faveur de la requérante, à fournir, suivant le contrat conclu le 23 juin 1977 avec Produits Alcan Limitée, les services de transport suivants:

« a) Transport restreint – route restreinte – contrat –

a) De Rimouski à Montréal, St-Canut, St-Michel-des-Saints, St-Félicien, La Doré, Bagotville, Chapais et Villeneuve pour le transport de câbles de lignes de transmission et d'accessoires servant à fixer et/ou relier lesdits câbles, et retour avec tourets vides et câbles ou accessoires endommagés ou rejetés, pour le compte de Produits Alcan Canada Limitée.

b) Transport restreint – route restreinte – contrat –

b) De Québec à St-Canut, St-Michel-des-Saints et Villeneuve pour le transport de câbles de lignes de transmission et d'accessoires servant à fixer et/ou relier lesdits câbles, et retour avec tourets vides et câbles ou accessoires endommagés ou rejetés, pour le compte de Produits Alcan Canada Limitée.

c) Transport restreint – route restreinte – contrat –

c) De Montréal à Pointe-aux-Trembles, St-Canut, St-Michel-des-Saints pour le transport des câbles de lignes de transmission et d'accessoires servant à fixer et/ou relier lesdits câbles, et retour avec tourets vides et câbles ou accessoires endommagés ou rejetés, pour le compte de Produits Alcan Canada Limitée. »

QCS-1387	14-09-77	Cause: Q-11266 560-V-D-6 COUTURE TRANSPORT ENR. (Marie-Louis Couture, faisant affaires sous la raison sociale de:)	G.O.Q. 3610	16-04-77
----------	----------	--	----------------	----------

Demande de permis

La Commission:

accueille la requête telle que modifiée à l'audience;

autorise la délivrance, en faveur du requérant, d'un permis l'autorisant, suivant le contrat déposé au dossier, à fournir les services suivants:

« Transport restreint – longue distance – rayon – contrat –

De Saint-Ephrem-de-Beauce à tout endroit situé dans un rayon de cinq cents (500) milles de Saint-Ephrem, pour le transport de matériel, d'équipement et de machinerie lourde par contrat pour le compte de P.H.L. Inc., de Saint-Ephrem-de-Beauce.

Droit additionnel:

en fournissant les services autorisés par cette clause, le détenteur est autorisé à utiliser des fardiers.

Restriction:

en donnant les mêmes services, le détenteur n'a pas le droit de desservir les points de destination suivants:

La Tuque, Arthabaska, Plessisville, Princeville, Victoriaville, Drummondville, Thetford Mines et Québec ni dans un rayon de cinq (5) milles de toutes et chacune de ces municipalités; ni Alma ni dans le rayon de trente (30) milles de cette dernière municipalité. »

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. Journal		Nature de la demande et décision
			page nom	date	
QCS-1396	19-09-77	Cause: Q-11424 14134-V-D-8 SERVICE PIERRE JORON (1975) LTEE	G.O.Q. 3966	30-06-77	
<p>Modification de permis Accueille la requête telle que modifiée Autorise la délivrance, en faveur de la requérante d'un permis l'autorisant à fournir les services de transport suivants: Transport restreint - longue distance - citerne - spécialisé - D'Arvida à tout endroit dans la province de Québec, et retour, pour le compte de l'Alcan. Prend acte que des taux déposés et indiqués à l'annexe « A » de la présente décision comme en faisant partie intégrante et initialé par les soussignés.</p>					
QCS-1397	19-09-77	Cause: Q-10313 25719-V-D-1 RACINE, ROBERT	G.O.Q. 1172	29-01-77	
<p>Demande de permis Autorise la délivrance, en faveur du requérant d'un permis l'autorisant à fournir les services de transport suivants: Transport restreint - longue distance - territoire Entre tous les points situés dans un rayon de 30 milles de la ville de Québec, à ailleurs dans la province dans un rayon de 400 milles de ladite ville, aller et retour, pour le transport par remorques agencées à cette fin, de tout véhicule motorisé en panne ou accidenté et de tout camion utilisé en remplacement de tel véhicule motorisé en panne ou accidenté.</p>					
QL-576	15-09-77	Cause: Q-11092 Q-600,354-D-1 PRAGMA INC. Requérant L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 03 INC. L'ASSOCIATION DU CAMIONNAGE DU QUEBEC INC. Intervenants	G.O.Q. 3300	02-04-77	
<p>Demande de permis de location La Commission: autorise la requérante à donner, à un bureau de location situé à 1, place Roland, Pointe-au-Pic, comté de Charlevoix, les services de location suivants: Service numéro 1: location à court terme (moins d'une année) des véhicules de livraison suivants: camions de toute catégorie, tracteurs, remorques et semi-remorques, à l'exclusion des camions-citernes. Service numéro 2: location à long terme (plus d'une année) des véhicules de livraison suivants: camions de toute catégorie, tracteurs, remorques et semi-remorques, à l'exclusion des camions-citernes; prend acte des taux déposés avec la demande.</p>					

AUDIENCE PUBLIQUE — FIXATION DE TAUX ET TARIFS

MCR-3973-TF	09-09-77	Cause: M-15330 12425-V D-1 TF LEO TREMBLAY TRANSPORT INC.	G.O.Q. 4019	08-05-76	Modification de tarif Accordée
-------------	----------	---	----------------	----------	-----------------------------------

SEANCES — PERMIS REGULIERS

MPV-1097-H	16-09-77	Cause: M-25197 2079-A MH-16 M-000071 VOYAGEUR INC.	Le Devoir	22, 23, 24 août 1977	Changement d'horaire Accordée, en vigueur im- médiatement
MPV-1141	14-09-77	Cause: M-25298 3174-A 3-DS M-000158 LE COLLEGE FRANCOIS (1965) INC.	Le Devoir	29, 30, 31 août 1977	Nouvelle demande Accordée Du 14 septembre 1977 au 30 juin 1978

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. / Journal		Nature de la demande et décision
			page / nom	date	
MPE-1111	14-09-77	Cause: M-19952- 1571 CM-10000 P-4 (M-100252) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant <i>proprio motu</i> COMMISSION SCOLAIRE LES ECORES Partie contractante et LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA VILLE DE LAVAL Partie-entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	<i>Proprio motu</i> La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieute- nant-gouverneur en con- seil, du contrat de trans- port d'écoliers conclu en- tre la partie contractante et la partie-entrepreneur.
MPE-1113	14-09-77	Cause: M-19952- 1572 CM-10000 P-4 (M-100252) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant <i>proprio motu</i> NORTH ISLAND REGIONAL SCHOOL BOARD Partie contractante et LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA VILLE DE LAVAL Partie-entrepreneur	G.O.Q. 2605	12-03-77	<i>Proprio motu</i> La Commission: approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les nor- mes de taux et tarifs dé- terminés par le lieutenant- gouverneur en conseil, du contrat de transport d'é- coliers conclu entre la par- tie contractante et la partie-entrepreneur.
MPT-11526	05-08-77	Cause: M-22937 M-202770 D-2 ITCACE ABRAMOVICI Requérant-cédant M-207950-001 ARISTIDE DI PALMA Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 6108	09-07-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11570	22-08-77	Cause: M-23141 M-206863 D-001 MAURICE ROY Requérant-cédant M-207978 D-001 LACHAINE GOUR, CLAIRE, Mme Requérante-cessionnaire	G.O.Q. 6384	16-07-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11572	22-08-77	Cause: M-23157 M-206595 D-001 ROBERT DESROCHES Requérant-cédant M-207942-D-001 ANTOINE QUILLES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 6388	16-07-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11576	22-08-77	Cause: M-23161 M-201639 D-001 ROBERT OUELLET Requérant-cédant M-207994-D-001 JEAN-JACQUES GAUCHER Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 6388	16-07-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11580	23-08-77	Cause: M-23046 M-207384 D-001 MME ADELINA WESCHLER Requérante-cédante M-207983-001 GORDON THOMSON Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 6372	16-07-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11584	23-08-77	Cause: M-23004 M-206906 D-13 TAXI MIRON INC. Requérante-cédante M-207977-001 MME ALICE NOELLA LADOUCEUR Requérante-cessionnaire	G.O.Q. 6369	16-07-77	Transfert de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/nom	date	
MPT-11607	23-08-77	Cause: M-23209 M-201943 D-2 J. ARMAND FORCIER Requérant-cédant M-207620-003 TAXI NEWMAN LAFLEUR INC. Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 6748	23-07-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11623	02-09-77	Cause: M-23690 M-203923 D-35 BOISVERT TAXIS INC. Requérante-cédante M-208006 -001 JEAN RUBENS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7230	06-08-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11627	02-09-77	Cause: M-23694 M-204299 D-25 J & S TAXI SERVICE LTD. Requérante-cédante M-208027-001 JEAN-MARIE DE RASPE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7231	06-08-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11628	02-09-77	Cause: M-23693 M-204299 D-26 J & S TAXI SERVICE LTD. Requérante-cédante M-208026-001 JEAN-CLAUDE JEAN-LOUIS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7231	06-08-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11631	07-09-77	Cause: M-23700 M-201185 D-2 ANTONIO BAIAMONTE Requérant-cédant M-208039-001 CALOGERO SCOZZARI Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7233	06-08-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11633	07-09-77	Cause: M-23702 M-204150 D-3 PANAGIOTIS KATSICHTIS Requérant-cédant M-208034-001 STAVROS MASSOURAS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7233	06-08-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11637	07-09-77	Cause: M-23696 M-203325 D-2 LEO VALLEE Requérant-cédant M-208038-001 REAL LACHAINE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7232	06-08-77	Transfert de permis Accordée
MCR-3909	11-08-77	Cause: M-23120 20482-V DS-1 JOHN MATHIES Requérant-vendeur JOHN DONOVAL Requérant-acquéreur JUMBO MOTOR EXPRESS LTD. Mise en cause	Le Devoir	6, 7, 8 juin 1977	Transfert d'actions La Commission maintient en vigueur le permis 20482-V DS-1 actuellement détenu par Jumbo Motor Express Ltd.
MCR-3947 MCS-2654	30-08-77	Cause: M-22699 17233-V DS-1 GERMAIN MOQUIN Requérant-vendeur TRANSPORT GERMAIN MOQUIN INC. Requérante-acquéreur	Journal de Mont- réal	1, 2, 3 avril 1977	Transfert de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
MCR-3978	12-09-77	Cause: M-24859 8974-V 1-DS RENAUD GADOURY Requérant-vendeur 10661-V GASTON NADEAU Requérant-acquéreur	Journal de Mont-réal	22, 23, 24 juillet 1977	Transfert de permis Accordée
MCR-3979	13-09-77	Cause: M-19665 3067-V DS-1 DAME GERMAINE ARES PINSONNEAULT Requérante-cédante ST-ALPHONSE TRANSPORT ENRG. Requérante-acquéreur	Journal de Mont-réal	6, 7, 8 décembre 1976	Transfert de permis Désistement
MCR-3981	14-09-77	Cause: M-19767 21752-V D-5 DELIVRO (CANADA) INC.	G.O.Q. 3576	16-04-77	Nouvelle demande Désistement
MCS-2451	20-06-77	Cause: M-21451 2530-V DS-3 ALLEN'S CARTAGE LTD. Requérante-venderesse 11217-V ATOMIC TRUCK CARTAGE LTD. Requérante-acquéreur	Journal de Mont-réal	6, 7, 8 avril 1977	Transfert de permis Accordée, en vigueur immédiatement
MCS-2668	02-09-77	Cause: M-23590 1597-V D-3 MAGOG EXPRESS INC. Voiturier-remorqueur 6577-V ASBESTOS EXPRESS LTEE Voiturier-roulier	G.O.Q. 7223	06-08-77	Nouvelle demande Accordée
MCS-2675	06-09-77	Cause: M-23220 17960-V D-1 GILLES BOYER Requérant-vendeur JOCELYN GOYER Requérant-acquéreur	G.O.Q. 6749	23-07-77	Transfert de permis Accordée
MCS-2675-C	16-09-77	Cause: M-23220 17960-V D-1 GILLES BOYER Requérant-vendeur JOCELYN BOYER Requérant-acquéreur	G.O.Q. 6749	23-07-77	Correction de décision La Commission: corrige la première page de la décision MCS-02675 en date du 6 septembre 1977 de façon que le nom du requérant-acquéreur se lise: Jocelyn Boyer
MCS-2707	14-09-77	Cause: M-24039 CM-30000 P-52 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante 23357-V RICHARD VAILLANCOURT Intimé	G.O.Q. 7749	13-08-77	

Proprio motu

La Commission:
annule, à toutes fins que de droit, le permis émis en faveur de Richard Vaillancourt autorisant l'exploitation du service décrit ci-dessus (no 23357-V).

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. / Journal		Nature de la demande et décision
			page: nom	date	
MCS-2708	14-09-77	Cause: M-24037 CM-30000 P-50 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 22885-V ANDRE LORTIE ENR'G Intimée	G.O.Q. 7748	13-08-77	
<p><i>Proprio motu</i> La Commission: annule, à toutes fins que de droit, le permis émis en faveur de André Lortie Enr'g (Lortie, André) autorisant l'exploitation du service décrit ci-dessus (no 22885-V).</p>					
MCS-2710	14-09-77	Cause: M-24040 CM-30000 P-53 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 24129-V MARCEL BEDARD Intimé	G.O.Q. 7749	13-08-77	
<p><i>Proprio motu</i> La Commission: annule, à toutes fins que de droit, le permis émis en faveur de Marcel Bédard autorisant l'exploitation du service décrit ci-dessus (no 24129-V).</p>					
MCS-2711	14-09-77	Cause: M-24038 CM-30000 P-51 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 23014-V JACQUES DEBUSSCHER Intimé	G.O.Q. 7749	13-08-77	
<p><i>Proprio motu</i> La Commission: annule, à toutes fins que de droit, le permis émis en faveur de Jacques Debusscher, autorisant l'exploitation du service décrit ci-dessus (no 23014-V).</p>					
MCS-2712	14-09-77	Cause: M-24036 CM-30000 P-49 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 22466-V FERNAND COTE Intimé	G.O.Q. 7748	13-08-77	
<p><i>Proprio motu</i> La Commission: annule, à toutes fins que de droit, le permis émis en faveur de Fernand Côté autorisant l'exploitation du service décrit ci-dessus (22466-V).</p>					
MCS-2713	14-09-77	Cause: M-24034 CM-30000 P-47 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 23067-V STEVEN KUTI Intimé	G.O.Q. 7748	13-08-77	
<p><i>Proprio motu</i> La Commission: annule, à toutes fins de droit, le permis émis en faveur de Kuti, Steven, autorisant l'exploitation du service décrit ci-dessus (23067-V).</p>					

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
MCS-2714	14-09-77	Cause: M-24046 CM-30000 P-59 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante 23611-V LIVRAISON QUEBECOISE Intimée	G.O.Q. 7751	13-08-77	

Proprio motu

La Commission:
annule, à toutes fins que de droit, la partie de la clause a) du permis no 23611-V, détenu par LIVRAISON QUEBECOISE, en ce qui concerne BONAVENTURE METAL INDUSTRIES LTD.

MCS-2715	14-09-77	Cause: M-24008 CM-30000 P-21 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante 22103-V FLORIAN BOUTHILLETTE Intimé	G.O.Q. 7742	13-08-77	
----------	----------	--	----------------	----------	--

Proprio motu

La Commission:
annule, à toutes fins que de droit, le permis émis en faveur de Florian Bouthillette autorisant l'exploitation du service décrit ci-dessus (no 22103-V).

MCS-2716	12-09-77	Cause: M-22986 26038-V D-2 HUME D. CAMPBELL	G.O.Q. 6359	16-07-77	Nouvelle demande Accordée
MCS-2717	14-09-77	Cause: M-24045 CM-30000 P-58 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante 22404-V YVON GRENON TRANSPORT ENR. Intimée	G.O.Q. 7751	13-08-77	

Proprio motu

La Commission:
annule, à toutes fins que de droit, le permis émis en faveur de Yvon Grenon Transport Enr. (Grenon, Yvon) autorisant l'exploitation du service décrit ci-dessus (no 22404-V).

MCS-2718	12-09-77	Cause: M-22985 26038-V D-1 HUME D. CAMPBELL	G.O.Q. 6358	16-07-77	Nouvelle demande Accordée
MCS-2719	14-09-77	Cause: M-24003 CM-30000 P-16 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante 21138-V ROLAND PAQUIN Intimé	G.O.Q. 7741	13-08-77	

Proprio motu

La Commission:
annule, à toutes fins que de droit, le permis émis en faveur de Roland Paquin autorisant l'exploitation du service décrit ci-dessus (no 21138-V).

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. Journal		Nature de la demande et décision
			page nom	date	
MCS-2720	14-09-77	Cause: M-24001 CM-30000 P-14 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 20363-V JEAN-LUC DESLANDES Intimé	G.O.Q. 7740	13-08-77	
<i>Proprio motu</i> La Commission: annule, à toutes fins que de droit, le permis émis en faveur de Jean-Luc Deslandes autorisant l'exploitation du service décrit ci-dessus (no 20363-V).					
MCS-2721	14-09-77	Cause: M-24043 CM-30000 P-56 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 20652-V OVILA LEMIEUX Intimé	G.O.Q. 7750	13-08-77	
<i>Proprio motu</i> La Commission: annule, à toutes fins que de droit, le permis émis en faveur de Ovila Lemieux autorisant l'exploitation du service décrit ci-dessus (no 20652-V).					
MCS-2722	14-09-77	Cause: M-24009 CM-30000 P-22 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 22232-V LES EMPAQUETAGE CAPITAL LTEE Intimé	G.O.Q. 7743	13-08-77	
<i>Proprio motu</i> La Commission: annule, à toutes fins que de droit, le permis émis en faveur de Capital Packing Ltd./ Les Empaquetages Capital Ltée autorisant l'exploitation du service décrit ci-dessus (no 22232-V).					
MCS-2723	14-09-77	Cause: M-24041 CM-30000 P-54 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 19346-V JOS L. BACON Intimé	G.O.Q. 7750	13-08-77	
<i>Proprio motu</i> La Commission: annule, à toutes fins que de droit, le permis émis en faveur de Jos L. Bacon autorisant l'exploitation du service décrit ci-dessus (no 19346-V).					
MCS-2724	14-09-77	Cause: M-24007 CM-30000 P-20 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 22065-V RAYMOND CUERRIER Intimé	G.O.Q. 7742	13-08-77	
<i>Proprio motu</i> La Commission: annule, à toutes fins que de droit, le permis émis en faveur de Cuerrier, Raymond, autorisant l'exploitation du service décrit ci-dessus (no 22065-V).					

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./ Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
MCS-2726	14-09-77	Cause: M-24004 CM-30000 P-17 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante 21697-V ANDRÉ BEAUREGARD Intimé	G.O.Q. 7741	13-08-77	

Proprio motu

La Commission:

annule, à toutes fins que de droit, le permis émis en faveur de André Beauregard autorisant l'exploitation du service décrit ci-dessus (no 21697-V).

MCV-720	19-06-74	Cause: M-620 M-503476 D-002 GILLES GAUVREAU			Demande de permis A-7 Accordée
MCV-1698	04-07-74	Cause: M-1598 M-501617 D-001 GASTON LESPERANCE			Demande de permis A-6 Accordée
MCV-1752	04-07-74	Cause: M-1652 M-502426 D-001 GUY R. JODOIN			Demande de permis A-6 Accordée
MCV-2063	10-07-74	Cause: M-1963 M-503542 D-001 ELPHEGE DENIS			Demande de permis A-6 Accordée
MCV-2584	18-07-74	Cause: M-2484 M-502936 D-001 LES EXCAVATIONS TOUCHETTE LTEE			Demande de permis E-6 Accordée
MCV-2769	23-07-74	Cause: M-2669 M-500066 D-001 JEAN DAIGLE			Demande de permis A-10 Accordée
MCV-2810	18-07-74	Cause: M-2710 M-505271 D-001 LES ENTREPRISES TRANS-NORD LTEE			Demande de permis E-6 Accordée
MCV-3174	25-07-74	Cause: M-3074 M-501518 D-001 LES EXCAVATIONS BRANDON INC.			Demande de permis E-10 Accordée
MCV-3260	26-07-74	Cause: M-3160 M-502910 D-001 EXPO INDUSTRIES INC.			Demande de permis E-10 Accordée
MCV-3435	29-07-74	Cause: M-3335 M-504768 D-001 RAYMOND LEVASSEUR			Demande de permis E-10 Accordée
MCV-3461	30-07-74	Cause: M-3361 M-504943 D-002 HENRI QUEVILLON			Demande de permis E-10 Accordée
MCV-4154	15-01-75	Cause: M-5572 M-504298 D-001 BAZINET & FILS INC.			Demande de permis E-6 Accordée
MCV-4162	15-01-75	Cause: M-5564 M-504014 D-001 AIME DESBIENS			Demande de permis A-10 Accordée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
MCS-2727	14-09-77	Cause: M-24006 CM-30000 P-19 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 21846-V DEPOT CARTAGE REG'D Intimée	G.O.Q. 7742	13-08-77	
<p><i>Proprio motu</i> La Commission: annule, à toutes fins de droit, le permis émis en faveur de Depot Cartage Reg'd. (Cunningham, Ross) autorisant l'exploitation du service décrit ci-dessus (no 21846-V).</p>					
MCS-2728	14-09-77	Cause: M-24002 CM-30000 P-15 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 20177-V ROGER LALONDE Intimé	G.O.Q. 7740	13-08-77	
<p><i>Proprio motu</i> La Commission: annule, à toutes fins que de droit, le permis émis en faveur de Roger Lalonde autorisant l'exploitation du service décrit ci-dessus (no 20177-V).</p>					
MCS-2729	14-09-77	Cause: M-24042 CM-30000 P-55 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 22487-V HENRI A. CATUDAL Intimé	G.O.Q. 7750	13-08-77	
<p><i>Proprio motu</i> La Commission: annule, à toutes fins que de droit, le permis émis en faveur de Henri A. Catudal autorisant l'exploitation du service décrit ci-dessus (no 22487-V).</p>					
MCS-2732	14-09-77	Cause: M-24005 CM-30000 P-18 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 21945-V MAURICE MARCIL Intimé	G.O.Q. 7741	13-08-77	
<p><i>Proprio motu</i> La Commission: annule, à toutes fins que de droit, le permis émis en faveur de Maurice Marcil autorisant l'exploitation du service décrit ci-dessus (no 21945-V).</p>					
MCS-2735	12-09-77	Cause: M-22991 22631-V D-1 EUGENE PICARD TRANSPORT ENRG.			Modification de clause Accordée telle qu'amendée
MCS-2736	14-09-77	Cause: M-17967 18010-V D-2 BEAUCHAMP EXPRESS ENRG.	G.O.Q. 7947	16-10-76	Droit additionnel Accordée
MCS-2738	14-09-77	Cause: M-16373 25118-V D-1 GERVAIS MOTORS LIMITED	G.O.Q. 5625	03-07-76	Nouvelle demande Désistement

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. / Journal		Nature de la demande et décision
			page: nom	date	
MCS-2746	15-09-77	Cause: M-24029 CM-30000 P-42 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante 22822-V LORRAINE LEMIEUX TRANSPORT ENRG. Intimée	G.O.Q. 7746	13-08-77	<i>Proprio motu</i> La Commission annule le permis de Lorraine Lemieux Transport Enrg. no 22822-V.
MCS-2747	15-09-77	Cause: M-24016 CM-30000 P-29 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante 22643-V JEAN-GUY LAVALLEE Intimé	G.O.Q. 7745	13-08-77	<i>Proprio motu</i> La Commission annule le permis de Jean-Guy Lavalée no 22643-V.
MCS-2749	15-09-77	Cause: M-24011 CM-30000 P-24 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante 23925-V AURELE LATOURELLE Intimé	G.O.Q. 7743	13-08-77	<i>Proprio motu</i> La Commission annule le permis de Aurèle Latourelle no 23925-V.
MCV-11165	26-08-77	Cause: M-23135 M-500407 D-007 JACQUES BOYLE Requérant-cédant M-507869-001 FREDERIC VINCENT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 6383	16-07-77	Transfert de permis Accordée
MCV-11221	13-09-77	Cause: M-22946 M-507794 D-001 CLAUDE MEILLEUR	G.O.Q. 6353	16-07-77	Demande de permis A-7 Accordée
MCV-12417	05-08-77	Cause: M-23261 M-507600 DS-001 MME LORRAINE BERTHIAUME Requérante-cédante M-507930-001 JACQUES GADBOIS Requérant-cessionnaire	Le Devoir	20, 21, 22 juin 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-12580	06-09-77	Cause: M-23352 M-507132 DS-001 SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE STE ROSALIE Requérante-cédante M-507931 FERNAND VIENS Requérant-cessionnaire	Le Devoir	20, 21, 22 juin 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-12584	09-09-77	Cause: M-24322 M-502316 DS-001 LOUIS HENRI GRAVEL Requérant-cédant M-507972-001 NORMAND CARDINAL Requérant-cessionnaire	Montréal- Matin	25, 26, 27 juillet 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-12585	09-09-77	Cause: M-24321 M-502745 DS-001 JEAN-PAUL FLEURENT Requérant-cédant M-507329-002 GAETAN RODIER Requérant-cessionnaire	Journal de Montréal	14, 15, 16 juillet 1977	Transfert de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. Journal		Nature de la demande et décision
			page: nom	date	
MCV-12595	09-09-77	Cause: M-18992-512 M-504054 D-001 ALBERTO DORAZIO	G.O.Q. no 3	22-01-77	
<p><i>Proprio motu</i> La Commission: déclare maintenir en vigueur le permis émis par la décision MCV-5381 CSE (1975) de catégorie Entrepreneur, laquelle remplace la décision MCV-4034 apparaissant au dossier et ordonne la publication.</p>					
MCV-12596	09-09-77	Cause: M-18992-510 M-502708 D-001 REAL BLANCHETTE	G.O.Q. no 3	22-01-77	
<p><i>Proprio motu</i> La Commission: déclare maintenir en vigueur le permis émis par la décision MCV-5322 CSE (1975) de catégorie Entrepreneur, laquelle remplace la décision MCV 358 apparaissant au dossier et ordonne la publication.</p>					
MCV-12597	09-09-77	Cause: M-18992-511 M-504748 D-002 CHARLES SIMARD	G.O.Q. no 3	22-01-77	
<p><i>Proprio motu</i> La Commission: déclare maintenir en vigueur le permis émis par la décision MCV 8035-CSE (1976) de catégorie Entrepreneur, laquelle remplace la décision MCV 3017 apparaissant au dossier et ordonne la publication.</p>					
MCV-12599	13-09-77	Cause: M-24856 M-507005 DS-001 G. PAPINEAU LTD. Requérante-cédante M-507940 YVON BILODEAU Requérant-cessionnaire	Montréal- Matin	30, 31 mai 1er juin 1977	Transfert de permis Rejeté
MCV-12603	14-09-77	Cause: M-18992-515 M-505099 D-002 LES ENTREPRISES D'AUTRAIE INC.	G.O.Q. no 3	22-01-77	<i>Proprio motu</i> La Commission révoque la décision MCV-2819 et dé- clare le dossier fermé.
MCV-12604	14-09-77	Cause: M-18991-96 M-503373 D-001 LOUIS JOSEPH CHAGNON Requérant-cédant M-506540 D-001 GASTON CHAGNON Requérant-cessionnaire V.C. F490	G.O.Q. no 3	22-01-77	
<p><i>Proprio motu</i> La Commission maintient en vigueur le permis émis par la décision MCV-5846 et ordonne la publication. annule à toutes fins que de droit le permis concordant au nom du requérant portant le numéro de dossier M 503373 D-001 sous la décision MCV 2003 et déclare ce dernier dossier fermé.</p>					
MCV-12606	14-09-77	Cause: M-18991-97 M-502124 D-001 JACQUES VILLENEUVE Requérant-cédant M-506363 D-001 SUCCESSION SERGE THERIEN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 3	22-01-77	
<p><i>Proprio motu</i> La Commission maintient en vigueur le permis émis par la décision MCV-6061 et ordonne la publication. annule à toutes fins que de droit le permis concordant au nom du requérant portant le numéro de dossier M 502124 D-001 sous la décision MCV 3791 et déclare ce dossier fermé.</p>					
MCV-12617	15-09-77	Cause: M-24989 M-506049-001 BERTRAND POULIN			Nouvelle demande Accordée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./ Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
ML-1262	08-09-77	Cause: M-23123 1563-DY D-1 (M-600931) GARAGE ALLAIRE INC.	G.O.Q. 6383	16-07-77	Nouvelle demande Accordée telle qu'amendée
ML-1264	14-09-77	Cause: M-23001 M-600736, 1032-DYV D-1 GARAGE LAGUE LTEE	G.O.Q. 6368	16-07-77	Nouvelle demande Accordée telle qu'amendée
QCV-896	06-09-77	Cause: Q-13059 Q-000332 (3529-A) AUTOBUS NORMANDIE ENR. (Jacques Benoit faisant affaires sous le nom de) Requérant-cédant Q-000001-19-DS (32-A) LES AUTOBUS RIVE NORD LTEE Requérante-acquéreur	Le Devoir	20, 21, 22 du 07-77	Transfert de permis Accordée
QPV-906	16-09-77	Cause: Q-13002 Q-000132-3-D (2298-A) VOTRE CHOIX TRANSPORT INC.	G.O.Q. 7777	13-08-77	Demande de permis pour les frontières Accordée
QPV-907	16-09-77	Cause: Q-13003 Q-000313-6-D (3463-A) TRANSPORT DES MONTS LTEE	G.O.Q. 7778	13-08-77	Demande de permis pour les frontières Accordée
QPV-908	16-09-77	Cause: Q-13019 Q-000082-6-D (1593-A) PLOURDE, JEAN-CHARLES	G.O.Q. 7780	13-08-77	Modification de parcours Accordée
QPV-910-H	20-09-77	Cause: Q-13710 Q-000111-27-MH GERMAIN, LUCIEN			Modification d'horaire Accordée
QPE-1702	14-09-77	Cause: Q-13086 Q-10,000 P-2 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante et Q-100504-D-2 LE JUVENAT NOTRE-DAME DU ST-LAURENT Q-100201 AUTOBUS LEVIS INC. Intimés	G.O.Q. 8110	27-08-77	

Demande de correction de décision

La Commission:

1. corrige sa décision QPE-886 pour y lire \$12,500.00 partout où il est mentionné \$13,500.00;

2. cette décision prend effet le 15 septembre 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

QPE-1703	14-09-77	Cause: Q-12998 Q-10,000 P-1 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante Q-10,041-D-1-3 P-1 C.S.R. ORLEANS Intimée	G.O.Q. 7752	13-08-77	
----------	----------	---	----------------	----------	--

Annulation décision QPE-910

Révision de décision QPE-664

Accordées

La Commission:

1. annule à toutes fins que de droit la décision QPE-910 rendue en date du 28 mars 1977.

2. révisé la décision QPE-664, rendue en date du 14 juillet 1975, pour y rayer toute référence au circuit no 98 pour un montant de \$10,657.00.

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. Journal		Nature de la demande et décision
			page · nom	date	
QPT-3712-C	19-09-77	Cause: Q-12730 Q-201772-2-D DESAULNIERS, WELLY Requérant-cédant Q-202823-1-A GUY LEFEBVRE TAXI (Lefebvre, Guy) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 6765	23-07-77	
Demande de correction conformément à l'article 2.59.11. La Commission: corrige la décision QPT-3712 en y ajoutant à la page frontispice, en plus du numéro de dossier Q-201772-2-D, le numéro Q-202823-1-A du dossier du requérant-cessionnaire, Guy Lefebvre Taxi.					
QPT-3722	26-08-77	Cause: Q-12850 Q-200428-4-D DUMAIS, PIERRE Requérant-cédant Q-202743-1-A ANDRE VALLIERES (Vallières, André) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7026	30-07-77	Transfert de permis A-30 Accordée
QPT-3738	12-09-77	Cause: Q-12907 Q-202175-2-D GIROUX, JEAN-MARIE Requérant-cédant Q-202750-1-A QUIRION JACQUES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7237	06-08-77	Transfert de permis A-32 Accordée
QPT-3741	12-09-77	Cause: Q-12963 Q-201163-66-D TAXIS JAUNES LIMITEE YELLOW TAXIS LIMITED Requérante-cédante Q-202741-1-A LEO-PAUL LECLERC ENR (Léo-Paul Leclerc opérant sous le nom de) Requérante-cessionnaire	G.O.Q. 7242	06-08-77	Transfert de permis A-36 Accordée
QPT-3742	12-09-77	Cause: Q-12876 Q-202337-2-D BOUCHARD, GAETAN Requérant-cédant Q-202748-1-A TAXI KENOGAMI (Robert Rancourt opérant sous le nom de) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7234	06-08-77	Transfert de permis A-51 Accordée
QPT-3744	12-09-77	Cause: Q-12902 Q-201426-4-D JEAN-CLAUDE BONSAINT Requérant-cédant Q-202214-2-A RIOUX, GHISLAIN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7236	06-08-77	Transfert de permis A-36 Accordée
QPT-3749	12-09-77	Cause: Q-12964 Q-200867-6-D ALPHONSE JEAN GENDRON Requérant-cédant Q-202740-1-A TAXI JEAN-CHARLES TREMBLAY (Jean-Charles Tremblay opérant sous le nom de) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7243	06-08-77 Accordée	Transfert de permis A-53

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./ Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
QPT-3752	14-09-77	Cause: Q-12994 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-201045-2-P GAUVREAU, LEONARD Intimée	G.O.Q. 7753	13-08-77	
<p>Annulation de permis A-10 La Commission: 1. prend acte de l'expiration du permis de transport par véhicule-taxi Q-201045-D-001 délivré en faveur de l'intimé, Léonard Gauvreau, par la décision QPT-0943; 2. prend acte de l'expiration du permis de transport aéroportuaire de et vers l'aéroport de Mont-Joli, lequel a été accordé à l'intimé par la décision QPV-795; 3. annule à toutes fins que de droit les permis précités émis en faveur de l'intimé, Léonard Gauvreau.</p>					
QPT-3753	14-09-77	Cause: Q-12974 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant Q-201595-9-P LAPLANTE, LAURIER Intimé	G.O.Q. 7753	13-08-77	
<p>Annulation de permis A-18 Annule à toutes fins que de droit les permis de transport par véhicule-taxi no Q-201595-D-1, D-2, D-5, D-6 et D-7, de catégories Agglomération et Ordinaire, pour l'agglomération de Thetford Mines, A-18 lesquels ont été émis en faveur de l'intimé, Laurier Laplante.</p>					
QPT-3754	14-09-77	Cause: Q-12975 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-202477-3-P DION, JACQUES Intimé	G.O.Q. 7753	13-08-77	
<p>Annulation de permis 2206 La Commission: annule à toutes fins que de droit les permis de transport par véhicule-taxi Q-202477-D-1 et D-2, de catégorie Région, pour la municipalité de Ste-Justine, lesquels ont été émis au nom de l'intimé, Jacques Dion.</p>					
QPT-3759	16-09-77	Cause: Q-12997 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-201916-5-P BERTRAND, FLORIAN Intimé			
<p>Annulation de permis Annule à toutes fins que de droit le permis Q-201916-D-1 émis suite à la décision QPT-2765 en date du 23 février 1976.</p>					
QCR-2026	16-09-77	Cause: Q-12985 23727-V-4-D PICARD, JEAN-CLAUDE	G.O.Q. 7776	13-08-77	Demande d'annulation de permis Annule à toutes fins que de droit le permis numéro 23727-V.
QCR-2027	16-09-77	Cause: Q-12984 23319-V-2-D ROY, GERARD	G.O.Q. 7776	13-08-77	Demande d'annulation de permis Annule à toutes fins que de droit le permis numéro 23319-V.
QCR-2028	16-09-77	Cause: Q-12983 22736-V-1-D CHAREST, LEONARD	G.O.Q. 7776	13-08-77	Suppression totale de services La Commission à la demande du détenteur: annule à toutes fins que de droit le permis numéro 22736-V.

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./ Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
QCR-2029	16-09-77	Cause: Q-12982 22495-V-2-D VIEN & BOIVIN ENR. (en société)	G.O.Q. 7776	13-08-77	Suppression totale de services La Commission à la demande du détenteur: annule à toutes fins que de droit le permis numéro 22495-V.
QCR-2030	16-09-77	Cause: Q-12981 15045-V-1-D PAQUET, ARMAND	G.O.Q. 7776	13-08-77	Suppression totale de services La Commission à la demande du détenteur: annule à toutes fins que de droit le permis numéro 15045-V.
QCR-2031	16-09-77	Cause: Q-12979 3614-V-1-D PLEAU, TANCREDE	G.O.Q. 7776	13-08-77	Suppression totale de clauses (j), g), h), i), j) et k) Accordée
QCR-2032	16-09-77	Cause: Q-12980 14260-V-1-D ALAIN, HERVE	G.O.Q. 7776	13-08-77	Demande d'annulation de permis Annule à toutes fins que de droit le permis numéro 14260-V.
QCR-2034	19-09-77	Cause: Q-12417 22796-V-1-D LOUIS MASSE AUTO PARTS INC.	G.O.Q. 5469	18-06-77	Modification de permis Accordée
QCR-2040 QCS-1395	19-09-77	Cause: Q-12871 3652-V-23-D TRANSPORT THEBERGE LIMITEE	G.O.Q. 7027	30-07-77	Droit additionnel Accordée
QCR-2045	20-09-77	Cause: Q-11103 21839-V-D-9 TRANSPORT E.J. BOURQUE LTEE/ E.J. BOURQUE TRANSPORT LTD.	G.O.Q. 3302	02-04-77	Modification de permis Désistement
QCR-2046	20-09-77	Cause: Q-11100 4732-V-D-11 GRENIER TRANSPORT INC.	G.O.Q. 3302	02-04-77	Demande de permis Désistement
QCR-2048	20-09-77	Cause: Q-8601 5336-V-D-1 DEMERS EXPRESS INCORPOREE	G.O.Q. 7262	11-09-77	Modification de permis Désistement
QCS-1384	14-09-77	Cause: Q-13136 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 24260-V-5-P PETROLE J.M. & B. DUPONT INC. Voiturier remorqueur et 9570-V LAMOTHE TRANSPORT INC./ TRANSPORT LAMOTHE INC. Intimés	G.O.Q. 8112	27-08-77	Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis de remorquage et le permis connexe délivrés suite à la décision QCS-670 du 18 septembre 1975.
QCS-1385	14-09-77	Cause: Q-13135 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 24266-V-2-P PAQUIN, CLAUDE Tireur 10694-V J.P. BLANCHETTE TRANSPORT LTEE Tiré Intimés	G.O.Q. 8112	27-08-77	Annulation de permis de courtier Haulaway Annule à toutes fins que de droit le permis de remorquage et le permis connexe délivré par la décision QCS-647 du 20 août 1975.

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/nom	date	
QCS-1386	14-09-77	Cause: Q-13134 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 7138-V-8-P BEGIN TRANSPORT LIMITEE Tireur 9570-V LAMOTHE TRANSPORT INC./ TRANSPORT LAMOTHE INC. Intimées	G.O.Q. 8112	27-08-77	Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis de remor- quage et le permis connexe émis suite à la décision QCS-736 du 3 décembre 1975.
QCS-1389	15-09-77	Cause: Q-12765 23780-V-7-D TRANSPORT BERVON LTEE Voiturier-remorqueur SPEEDWAY EXPRESS LTD RIMOUSKI TRANSPORT LTEE BELLECHASSE TRANSPORT INC. Courtiers en transports	G.O.Q. 6766	23-07-77	Demande d'annulation de permis de courtier Hau- laway Accordée
QCS-1390	15-09-77	Cause: Q-12951 4373-V-33-D MICHEL TRANSPORT INC.	G.O.Q. 7240	06-08-77	
Droit additionnel Accordée Annule le permis spécial no 4373-V-32 émis en faveur de Michel Transport Inc. le 21 juillet 1977.					
QCS-1392	16-09-77	Cause: Q-11688 1467-V-D-6 LE TRANSPORT FRENETTE INCORPOREE	G.O.Q. 4408	14-05-77	Modification de permis Accordée
QCS-1393	16-09-77	Cause: Q-12717 15-V-41-D (Q-300,003) TRANSPORT D'ANJOU INC.	G.O.Q. 6395	16-07-77	Modification de permis Accordée
QCS-1394	16-09-77	Cause: Q-13009 Q-301528-1-D THERRIEN, JEAN-LOUIS	G.O.Q. 7779	13-08-77	Demande de permis Accordée
QCV-9378	26-08-77	Cause: Q-12795 Q-503705-2-DS MARCHAND, ANDRE Requérant cédant Q-506126-1-DS LEMIRE MONIQUE D. Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 6769 Le Nou- velliste	23-07-77 18, 19, 20/ du 5- 1977	Transfert de permis E-04 Accordée
QCV-9400	02-09-77	Cause: Q-12819 Q-500204-2-D FONTAINE, CLEMENT Requérant-cédant Q-500188-2-D FONTAINE, OSCAR Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7022	30-07-77	Transfert de permis E-03 Accordée
QCV-9407	07-09-77	Cause: Q-13155 Q-505089-2-DS BOILY, BENOIT Requérant-cédant Q-506170-1-DS BRIERE, OMER Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	7, 8, 9, du 7/1977	Transfert de permis A-03 Accordée
QCV-9441	16-09-77	Cause: Q-12565 Q-506131-1-D R. & J.C. GINGRAS INC.	G.O.Q. 5899	02-07-77	Demande de permis E-03 Accordée
QCV-9442	16-09-77	Cause: Q-12673 Q-505619-2-D CORMIER, LIONEL	G.O.Q. 6121	09-07-77	Demande de permis E-09 Accordée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
QCV-9446	19-09-77	Cause: Q-9782 Q-502790 BRETON, ROLAND			Demande de permis A-03 Révoque à toutes fins que de droit l'attestation Q-502790 émise le 3 octobre 1973.
QCV-9447	20-09-77	Cause: Q-12802 Q-505499-2-D PHYDIME DESCHENES & FILS ENR.	G.O.Q. 6770	23-07-77	Demande de permis E-3 Accordée
QCV-9448	20-09-77	Cause: Q-10954 Q-505996-D-001 TRUDEL, GUY	G.O.Q. 2796	19-03-77	Demande de permis E-3 Rejetée
QCV-9449	20-09-77	Cause: Q-11734 Q-504167-D-003 ST-MARC READY MIX LTEE	G.O.Q. 4410	14-05-77	Demande de permis E-3 Accordée
QCV-9450	20-09-77	Cause: Q-12326 Q-503715-2-D MATHIEU, VALMONT	G.O.Q. 5458	18-06-77	Demande de permis E-3 Accordée
QCV-9451	20-09-77	Cause: Q-9149 Q-504027-D-001 Cause: Q-9148 Q-504027-D-002 Cause: Q-9147 Q-504027-D-003 Cause: 9146 Q-504027-D-004 Cause: Q-9157 Q-504027-D-005 Cause: Q-6159 Q-504027-D-006 L.V. LUMBER LTD	G.O.Q.	18-10-75	Demande de permis E-01 Accorde les requêtes Q-504027 D-1 à D-6
QCV-9452	20-09-77	Cause: Q-5044 Q-502029-D-004 TRANSVRAC INC. Requérant L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 03 INC. Intervenant	G.O.Q. 6675	30-08-77	Demande de permis E-3 Accordée
QCV-9453	20-09-77	Cause: Q-13703 Q-504023 OUELLET, BENOIT			
Demande de permis 1. révoque à toutes fins que de droit les attestations émises sous le numéro Q-504-023; 2. rejette la requête.					
QCV-9454	20-09-77	Cause: Q-9431 Q-503915-D-001 LABONTE, GEORGES-HENRI	G.O.Q. 7971	20-08-77	Demande de permis E-2 Accordée
QCV-9455	20-09-77	Cause: Q-11737 Q-503785-D-2 EDMOND ST-ONGE ENR.	G.O.Q. 4411	14-05-77	Demande de permis E-03 Accordée Annule à toutes fins que de droit le permis Q-503785-D-001.
QCV-9456	20-09-77	Cause: Q-9430 Q-503915-D-002 LABONTE, GEORGES-HENRI	G.O.Q. 7971	20-08-77	Demande de permis Accordée
QL-571	14-09-77	Cause: Q-13140 Q-10,000 P-4 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant Q-600,270 P-1 (1369-DY) ABITIBI MOTORS SALES LIMITED Intimé	G.O.Q. 8113	27-08-77	Annulation de permis Annule à toute fins que de droit le permis no 1369-DY.

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/nom	date	
QL-580	20-09-77	Cause: Q-12405 Q-600.362-1-D (58-DYA) AUTOBUS GERMAIN INC.	G.O.Q. 5466	18-06-77	Demande de permis de location Accordée
QSF-21	14-09-77	Cause: Q-12705 4 C.F. 1-D COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER CARTIER	G.O.Q. 7775	13-08-77	Demande de permis régulier Accordée

SEANCES — PERMIS SPECIAUX

MS-3352	06-09-77	Cause: M-25158-S 1930-V 26-S PROVOST CARTAGE INC.	La Presse	18, 19, 20 août 1977	Demande de permis Accordée Du 6 septembre 1977 au 5 septembre 1978 ou décision finale.
MS-3353	06-09-77	Cause: M-25160-S 10431-V 3-S L. BLAIN TRANSPORT REG'D. Voiturier-remorqueur 8565-V CORPORATION TRANSPORT LAMOTHE Voiturier-roulier	Journal de Montréal	13, 14, 15 août 1977	Demande de permis Accordée Du 6 septembre 1977 au 5 septembre 1978 ou décision finale.
MS-3354	06-09-77	Cause: M-25156-S M-600222 1-S 1047-DY P.G. AUTO LOCATION LTEE	Montréal-Matin	18, 19, 20 août 1977	Demande de permis Accordée Du 6 septembre 1977 au 5 septembre 1978 ou décision finale.
MS-3361	13-09-77	Cause: M-25267-S 16635-V 8-S P.A. BONNEAU INC.	Le Devoir	17, 18, 19 août 1977	Demande de permis Accordée Du 13 septembre 1977 au 12 septembre 1978.
MS-3362	13-09-77	Cause: M-25266-S M-303149 1-S LES TRANSPORTS H.L. ENRG.	Journal de Montréal	25, 26, 27 août 1977	Demande de permis Accordée Du 1er octobre 1977 au 30 septembre 1978 ou décision finale.
MS-3363	13-09-77	Cause: M-25082-S M-303120 2-S MACTAVISH CARRIERS LIMITED	Le Devoir	22, 23, 24 août 1977	Demande de permis Accordée, en vigueur immédiatement.
MS-3364	13-09-77	Cause: M-25002-S M-303123 4-S AUTOMATION CENTRE OF OTTAWA LTD.	Montréal-Matin	8, 9, 10 août 1977	Demande de permis Accordée, en vigueur immédiatement pour 364 jours ou jusqu'à la décision de la Commission sur la demande principale déposée par le requérant, selon la première éventualité.
MS-3366	15-09-77	Cause: M-25315-S 471-V 7-S GLENGARRY TRANSPORT LTD.	Le Devoir	25, 26, 27 août 1977	Demande de permis Rejetée
MS-3367	15-09-77	Cause: M-25314-S 23546-V 4-S ANCHOR MOTOR FREIGHT INC.	Le Devoir	30, 31 août 1er septembre 1977	Demande de permis Rejetée
MS-3368-S	16-09-77	Cause: M-25366-S 3745-A 4-S (M-000275) CONRAD LAGACE	Montréal-Matin	7, 8, 9 septembre 1977	Demande de permis Accordée Du 16 septembre 1977 au 30 juin 1978.
QS-2206	14-09-77	Cause: Q-13577-S Q-301543-1-S TRANSPORT DA-DON ENR. (en société)	La Presse	29, 30, 31/ du 08/ 1977	Demande de permis spécial Refusée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
QS-2207	14-09-77	Cause: Q-13478-S Q-600,375-1-S N. ET D. ENR. (Bouffard, Ange-Aimé)			Demande de permis spécial Rejetée
QS-2208	14-09-77	Cause: Q-13608-S Q-600,105-6-S (1143-DY & 821-DYV) LOCATION D'AUTOS REMPART (1975) INC.			Demande de permis spécial Rejetée

SEANCES — PERMIS TEMPORAIRES

MT-199	12-09-77	Cause: M-25259-SI 12622-VM 1-SI MEDLAND CARTAGE			Demande de permis Rejetée
MT-200	12-09-77	Cause: M-25265-SI 7974-V 5-SI REAL MONDOU INC.			Demande de permis Rejetée
QT-140	10-08-77	Cause: Q-13143-I Q-301,536-1-SI JOHN B. BARBOUR TRUCKING CO. Adresse au Québec CIBA GEIGY CANADA LTD.			Demande de permis tempo- raire <i>instantier</i> Accordée Ce permis est valide du 10 août 1977 au 17 août 1977.
QT-210	14-09-77	Cause: Q-13667-I Q-504811-2-S-1 PLOURDE, LAURIER			Demande de permis tempo- raire <i>instantier</i> Accordée Ce permis est valide à compter du 14 septembre 1977 au 29 septembre 1977.
QT-211	14-09-77	Cause: Q-13666-I Q-505664-3-SI GOSSELIN PAUL-EMILE			Demande de permis tempo- raire <i>instantier</i> Accordée Ce permis est valide du 14 septembre 1977 au 29 sep- tembre 1977.
QT-212	14-09-77	Cause: Q-13665-I Q-501471-6-S-1 CIMON, ROGER			Demande de permis tempo- raire <i>instantier</i> Accordée Ce permis est valide à compter du 14 septembre 1977 au 29 septembre 1977.
QT-213	09-09-77	Cause: Q-13622-I Q-14279-V-14-SI SOCIETE DE MANUTENTION DE MARCHANDISES EN VRAC — SOMAVRAC INC.			Demande de permis tempo- raire <i>instantier</i> Rejetée
QT-214	16-09-77	Cause: Q-13704-I Q-000111-28-SI (1986-A) GERMAIN, LUCIEN			Demande de permis tempo- raire <i>instantier</i> Accordée Ce permis est valide à compter du 19 septembre 1977 jusqu'au 4 octobre 1977.
QT-218	20-09-77	Cause: Q-13712-I Q-301,544-2-SI GERALD W. MILLS LTD.			Demande de permis tempo- raire <i>instantier</i> Accordée Ce permis est valide du 20 septembre 1977 jusqu'au 23 septembre 1977.
QT-219	09-09-77	Cause: Q-13561-I Q-505869-3-SI TREMBLAY, DENIS			Demande de permis tempo- raire <i>instantier</i> Rejetée
QT-220	09-09-77	Cause: Q-13565-I Q-500499-3-SI LAVOIE, RAYMOND			Demande de permis tempo- raire <i>instantier</i> Rejetée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
QT-221	09-09-77	Cause: Q-13567-I Q-502527-3-SI			Demande de permis temporaire <i>instantier</i> Rejetée
QT-222	09-09-77	PELLETIER, ALPHONSE Cause: Q-13562-I Q-504875-2-SI			Demande de permis temporaire <i>instantier</i> Rejetée
QT-223	09-09-77	BERGERON, BERTRAND Cause: Q-13564-I Q-500518-2-SI			Demande de permis temporaire <i>instantier</i> Rejetée
QT-224	09-09-77	LAVOIE, BENOIT Cause: Q-13566-I Q-505415-4-SI HARVEY, LAURENT			Demande de permis temporaire <i>instantier</i> Rejetée

SEANCES — PERMIS SAISONNIERS

MPV-1096-S	12-09-77	Cause: M-21274 3787-A D-1 JALBEC INC.	G.O.Q. 4586	21-05-77	Nouvelle demande Accordée
QPV-905-S	15-09-77	Cause: Q-13669 Q-000104-8-DS (1812-A) LARRIVEE, FERNAND	Journal de Québec	17-18-19 du 08-77	Demande de permis saisonnier Accordée Ce permis est valide du 21 septembre 1977 au 20 septembre 1978.
QS-2170-S	31-08-77	Cause: Q-13283-S Q-000265-8-S (3282-A) TRANSPORT ETCHEMIN INC.	Journal de Québec	5, 6, 8 du 08-77	Demande de permis spécial saisonnier Accordée Ce permis est valide du 31 août au 30 juin 1978.
MCS-2733-I	15-09-77	Cause: M-25263 21150-V GEORGE LEMAY CARTAGE CO.			Demande de permis Accordée, émis <i>instantier</i>
MCS-2734-I	14-09-77	Cause: M-25234 21627-V LES ENTREPRISES GAGNON & LAMBERT INC.			Demande de permis Accordée, émis <i>instantier</i>
MCV-11223-I	13-09-77	Cause: M-25273 M-505403-001 RAYMOND GIRARD INC.			Demande de permis Accordée, émis <i>instantier</i>
MCV-12592-I	12-09-77	Cause: M-25262 M-504504-001 YVAN HARNOIS			Demande de permis Accordée, émis <i>instantier</i>
MCV-12593-I	12-09-77	Cause: M-25260 M-506217-004 LES ENTREPRISES GUYPE LTEE			Demande de permis Accordée, émis <i>instantier</i>
MCV-12600-I	14-09-77	Cause: M-25322 M-501157-003 ANDRE THIBAUT & FILS INC.			Demande de permis Accordée, émis <i>instantier</i>
MCV-12602-I	14-09-77	Cause: M-25328 M-501273-001 ANDRE MORIN			Demande de permis Accordée, émis <i>instantier</i>
MCV-12605-I	14-09-77	Cause: M-25321 M-504782-001 ASHLEY FISHER			Demande de permis Accordée, émis <i>instantier</i>
MCV-12608-I	14-09-77	Cause: M-25323 M-503524-003 JEAN-PAUL CHOQUETTE			Demande de permis Accordée, émis <i>instantier</i>

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./ Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
MCV-12628-I	16-09-77	Cause: M-25368 M-506175-001 WILIE VALLEE			Demande de permis Accordée, émis <i>instanter</i>
ML-1265-I	14-09-77	Cause: M-25325 729-DY D-1 LES VOITURES DE LOUAGE DESLAURIERS INC.			Demande de permis Accordée, émis <i>instanter</i>
QCR-2033-I	16-09-77	Cause: Q-13706-I 23348-V INDUSTRIES ALEX COUTURE INC.			Demande de permis <i>identique</i> Accordée
QCR-2038-I	20-09-77	Cause: Q-13734-I 24616-V ARBOUR, MAURICE & REMI			Demande de permis <i>identique</i> Accordée
QCR-2039-I	20-09-77	Cause: Q-13735-I 21718-V TREMBLAY, LAUREAT			Demande de permis <i>identique</i> Accordée
QCR-2049-I	22-09-77	Cause: Q-13762-I 329-V LOUISEVILLE EXPRESS (1976) INC.			Demande de permis <i>identique</i> Accordée
QCR-2050-I	22-09-77	Cause: Q-13761-I 14383-V TRANSPORT PAUL LESSARD (1976) INC.			Demande de permis <i>identique</i> Accordée
QCV-9433-I	16-09-77	Cause: Q-13702-I Q-503430-D-001 POTVIN, MARCEL			Demande de permis <i>identique</i> Accordée
QCV-9434-I	16-09-77	Cause: Q-13700-I Q-503187-D-001 TRANSPORT ST-VALERE INC.			Demande de permis <i>identique</i> Accordée
QCV-9435-I	16-09-77	Cause: Q-13699-I Q-501668-D-001 MAILHOT, GEDEON			Demande de permis <i>identique</i> Accordée
QCV-9436-I	16-09-77	Cause: Q-13701-I Q-501687-002 AREL, TELESPORE			Demande de permis <i>identique</i> Accordée
QCV-9437-I	19-09-77	Cause: Q-13711-I Q-503110-D-001 GAUDREAU, CONRAD			Demande de permis <i>identique</i> Accordée
QCV-9443-I	20-09-77	Cause: Q-13731-I Q-503619-D-002 ALEXANDRE, GEORGES			Demande de permis <i>identique</i> Accordée
QCV-9457-I	22-09-77	Cause: Q-13742-I Q-502308-001 GERARD LAGACE LTEE			Demande de permis <i>identique</i> Accordée
QCV-9458-I	22-09-77	Cause: Q-13743-I Q-502308-003 GERARD LAGACE LTEE			Demande de permis <i>identique</i> Accordée
QCV-9459-I	22-09-77	Cause: Q-13744-I Q-502308-004 GERARD LAGACE LTEE			Demande de permis <i>identique</i> Accordée
QCV-9460-I	22-09-77	Cause: Q-12745-I Q-502308-005 GERARD LAGACE LTEE			Demande de permis <i>identique</i> Accordée
QCV-9461-I	22-09-77	Cause: Q-13746-I Q-502308-006 GERARD LAGACE LTEE			Demande de permis <i>identique</i> Accordée
QCV-9462-I	22-09-77	Cause: Q-13759-I Q-504717-002 BEGIN & MORIN ENRG.			Demande de permis <i>identique</i> Accordée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. / Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
QCV-9463-I	22-09-77	Cause: Q-13760-I Q-504717-001 BEGIN & MORIN ENRG.			Demande de permis identique Accordée
QL-574-I	15-09-77	Cause: Q-13685-I Q-600313 LES ENTREPRISES HOTELLIERES DES ILES DE LA MADELEINE INC. (E.H.I.M. Inc.)			Demande de permis identique Accordée
QL-575-I	15-09-77	Cause: Q-13684-I Q-600,055 FURLONG MOTOR SALES INC.			Demande de permis identique Accordée
QL-577-I	19-09-77	Cause: Q-13687-I Q-600,316-001 GRACIA HOULD BRAVO			Demande de permis identique Accordée
QL-578-I	20-09-77	Cause: Q-13732-I Q-600027 LOCATION D'AUTOS DEMERS LIMITEE			Demande de permis identique Accordée
QL-579-I	20-09-77	Cause: Q-13740-I Q-600276-D-001 LEGARE TELEPHONE CONSTRUCTION INC.			Demande de permis identique Accordée
QL-581-I	22-09-77	Cause: Q-13741-I Q-600,327-001 ST-RAYMOND AUTOMOBILES LTEE			Demande de permis identique Accordée
QL-582-I	22-09-77	Cause: Q-13752-I Q-600,284 LES ENTREPRISES GIRARDIN INC.			Demande de permis identique Accordée
QL-583-I	22-09-77	Cause: Q-13763-I Q-600195 LOCATION P.L.M. (1976) INC. (P.L.M. LEASING (1976) INC.			Demande de permis identique Accordée

SEANCES — PERMIS ADDITIFS

MS-3356	09-09-77	Cause: M-25152 M-504338 DA-001 GERARD FOURNIER	Montréal- Matin	24, 25, 26 août 1977	Demande de permis A-8 Accordée Du 9 septembre 1977 au 9 décembre 1977.
MS-3369	16-09-77	Cause: M-25332 M-501237-DA-001 JEAN-GUY BERGEVIN			Demande de permis E-6 Rejetée
QS-2190	02-09-77	Cause: Q-13336-S Q-502026-5-ADD SIMARD ABEL	Le Devoir	22, 23, 24 du 08-77	Demande de permis spécial additif Accordée Ce permis est valide du 2 sep- tembre 1977 pour une du- rée de 180 jours.

SEANCES-PERMIS EXTRAPROVINCIAUX

QCV-9429	14-09-77	Cause: Q-13560 Q-506198-1-E CLOUTIER & LACROIX TRUCKING INC.			Demande de permis extraprovincial Accordée
QCV-9430	14-09-77	Cause: Q-13559 Q-505935-2-E RESTIGOUCHE TRANSPORT LTD.			Demande de permis extraprovincial Accordée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/nom	date	
QCV-9432	14-09-77	Cause: Q-13578 Q-506198-2-E CLOUTIER & LACROIX TRUCKING INC.			Demande de permis extraprovincial Accordée

SEANCES — PERMIS DE PRODUITS NOMMES

MPN-2500	01-06-77	Cause: Nil M-400002 PN-6 LACAILLE (ROUVILLE) TRANSPORT INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2501	01-06-77	Cause: M-22351 M-400080 PN-16 GEORGE A. FETZER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2502	01-06-77	Cause: M-22352 M-400080 PN-17 GEORGE A. FETZER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2503	01-06-77	Cause: M-22353 M-400080 PN-18 GEORGE A. FETZER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2504	01-06-77	Cause: M-22354 M-400080 PN-19 GEORGE A. FETZER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2505	01-06-77	Cause: M-22355 M-400080 PN-20 GEORGE A. FETZER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2506	01-06-77	Cause: M-22356 M-400080 PN-21 GEORGE A. FETZER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2507	01-06-77	Cause: M-22357 M-400080 PN-22 GEORGE A. FETZER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2508	01-06-77	Cause: M-22358 M-400080 PN-23 GEORGE A. FETZER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2509	01-06-77	Cause: M-22359 M-400080 PN-24 GEORGE A. FETZER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2510	01-06-77	Cause: M-22360 M-400080 PN-25 GEORGE A. FETZER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2511	07-06-77	Cause: M-22361 M-400399 PN-3 SEA-COLD SERVICE INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2512	07-06-77	Cause: M-22362 M-400399 PN-4 SEA-COLD SERVICE INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2513	07-06-77	Cause: M-22363 M-400399 PN-5 SEA-COLD SERVICE INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2514	07-06-77	Cause: M-22364 M-400399 PN-6 SEA-COLD SERVICE INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2515	07-06-77	Cause: M-22365 M-400399 PN-7 SEA-COLD SERVICE INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2516	07-06-77	Cause: M-22366 M-400399 PN-8 SEA-COLD SERVICE INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2517	07-06-77	Cause: M-22367 M-400399 PN-9 SEA-COLD SERVICE INC.			Produits nommés Accordée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/nom	date	
MPN-2518	07-06-77	Cause: M-22368 M-400399 PN-10 SEA-COLD SERVICE INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2519	07-06-77	Cause: M-22369 M-400399 PN-11 SEA-COLD SERVICE INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2520	07-06-77	Cause: M-22370 M-400399 PN-12 SEA-COLD SERVICE INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2521	07-06-77	Cause: M-22371 M-400399 PN-13 SEA-COLD SERVICE INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2522	07-06-77	Cause: M-22372 M-400399 PN-14 SEA-COLD SERVICE INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2523	07-06-77	Cause: M-22373 M-400399 PN-15 SEA-COLD SERVICE INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2524	07-06-77	Cause: M-22374 M-400399 PN-16 SEA-COLD SERVICE INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2525	07-06-77	Cause: M-22375 M-400399 PN-17 SEA-COLD SERVICE INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2526	07-06-77	Cause: M-22376 M-400399 PN-18 SEA-COLD SERVICE INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2527	07-06-77	Cause: M-22377 M-400399 PN-19 SEA-COLD SERVICE INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2528	07-06-77	Cause: M-22378 M-400399 PN-20 SEA-COLD SERVICE INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2529	07-06-77	Cause: M-22379 M-400399 PN-21 SEA-COLD SERVICE INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2530	07-06-77	Cause: M-22380 M-400399 PN-22 SEA-COLD SERVICE INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2531	07-06-77	Cause: M-22381 M-400399 PN-23 SEA-COLD SERVICE INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2532	01-06-77	Cause: M-22382 M-400611 PN-19 CARROLL'S TRANSFER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2533	01-06-77	Cause: M-22383 M-400611 PN-20 CARROLL'S TRANSFER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2534	01-06-77	Cause: M-22381 M-400611 PN-21 CARROLL'S TRANSFER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2535	01-06-77	Cause: M-22385 M-400611 PN-22 CARROLL'S TRANSFER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2536	01-06-77	Cause: M-22386 M-400611 PN-23 CARROLL'S TRANSFER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2537	01-06-77	Cause: M-22387 M-400611 PN-24 CARROLL'S TRANSFER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2538	01-06-77	Cause: M-22388 M-400611 PN-25 CARROLL'S TRANSFER INC.			Produits nommés Accordée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./ Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
MPN-2539	01-06-77	Cause: M-22389 M-400611 PN-26 CARROL'S TRANSFER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2540	01-06-77	Cause: M-22390 M-400611 PN-27 CARROL'S TRANSFER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2541	01-06-77	Cause: M-22391 M-400611 PN-28 CARROL'S TRANSFER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2542	01-06-77	Cause: M-22392 M-400611 PN-29 CARROL'S TRANSFER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2543	01-06-77	Cause: M-22393 M-400611 PN-30 CARROL'S TRANSFER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2544	01-06-77	Cause: M-22394 M-400611 PN-31 CARROL'S TRANSFER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2545	01-06-77	Cause: M-22395 M-400611 PN-32 CARROL'S TRANSFER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2546	01-06-77	Cause: M-22396 M-400611 PN-33 CARROL'S TRANSFER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2547	01-06-77	Cause: M-22397 M-400611 PN-34 CARROL'S TRANSFER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2548	01-06-77	Cause: M-22398 M-400611 PN-35 CARROL'S TRANSFER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2549	01-06-77	Cause: M-22399 M-400611 PN-36 CARROL'S TRANSFER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2550	01-06-77	Cause: M-22400 M-400611 PN-37 CARROL'S TRANSFER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2551	01-06-77	Cause: M-22401 M-400611 PN-38 CARROL'S TRANSFER INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2552	08-06-77	Cause: M-22402 M-400255 PN-1 L.H. DAY TRUCKING CO.			Produits nommés Accordée
MPN-2553	08-06-77	Cause: M-22403 M-400255 PN-2 L.H. DAY TRUCKING CO.			Produits nommés Accordée
MPN-2554	08-06-77	Cause: M-22404 M-400255 PN-3 L.H. DAY TRUCKING CO.			Produits nommés Accordée
MPN-2555	01-06-77	Cause: M-22405 M-400414 PN-3 M T. FLOWERS LIMITED			Produits nommés Accordée
MPN-2556	01-06-77	Cause: M-22406 M-400414 PN-4 M T. FLOWERS LIMITED			Produits nommés Accordée
MPN-2557	02-06-77	Cause: M-22407 M-400874 PN-1 C & B TRUCKING			Produits nommés Accordée
MPN-2558	02-06-77	Cause: M-22408 M-400840 PN-4 ALFRED MERCER			Produits nommés Accordée
MPN-2559	08-06-77	Cause: M-22409 M-400810 PN-1 CHILDRE AND PRENTISS ENTERPRISES INC.			Produits nommés Accordée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. Journal		Nature de la demande et décision
			page nom	date	
MPN-2560	08-06-77	Cause: M-22410 M-400809 PN-1 FISHER TRUCKING CORP.			Produits nommés Rejetée
MPN-2561	08-06-77	Cause: M-22411 M-400834 PN-1 G. PLACE			Produits nommés Rejetée
MPN-2562	08-06-77	Cause: M-22412 M-400823 PN-1 RAY HANSON			Produits nommés Rejetée
MPN-2563	08-06-77	Cause: M-22413 M-400408 PN-4 NATHANIEL GRAY			Produits nommés Accordée
MPN-2564	08-06-77	Cause: M-22414 M-400408 PN-5 NATHANIEL GRAY			Produits nommés Accordée
MPN-2565	08-06-77	Cause: M-22415 M-400826 PN-1 HUNTER G. SMITH			Produits nommés Accordée
MPN-2566	03-06-77	Cause: M-22416 M-400886 PN-1 HANDLEY PRODUCE			Produits nommés Accordée
MPN-2567	03-06-77	Cause: M-22417 M-400886 PN-2 HANDLEY PRODUCE			Produits nommés Accordée
MPN-2568	08-06-77	Cause: M-22418 M-400683 PN-2 DORSO CORPORATION			Produits nommés Accordée
MPN-2569	08-06-77	Cause: M-22419 M-400450 PN-2 TONY TRICARICO TRUCKING INC.			Produits nommés Accordée
MPN-2833	01-09-77	Cause: M-23072 M-400518 PN-4 CARL R. SIKES			Demande de permis Rejetée
MPN-2834	01-09-77	Cause: M-23073 M-400518 PN-5 CARL R. SIKES			Demande de permis Rejetée
MPN-2835	01-09-77	Cause: M-23074 M-400518 PN-6 CARL R. SIKES			Demande de permis Rejetée
MPN-3200	29-08-77	Cause: M-24965 M-400961 PN-1 R.C. MOORE INC.			Demande de permis Accordée Du 29 août 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3201	29-08-77	Cause: M-24966 M-400961 PN-2 R.C. MOORE INC.			Demande de permis Accordée Du 29 août 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3202	29-08-77	Cause: M-24967 M-400961 PN-3 R.C. MOORE INC.			Demande de permis Accordée Du 29 août 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3203	29-08-77	Cause: M-24968 M-400961 PN-4 R.C. MOORE INC.			Demande de permis Accordée Du 29 août 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3204	29-08-77	Cause: M-24969 M-400961 PN-5 R.C. MOORE INC.			Demande de permis Accordée Du 29 août 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3205	29-08-77	Cause: M-24970 M-400961 PN-6 R.C. MOORE INC.			Demande de permis Accordée Du 29 août 1977 au 31 mars 1978.

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
MPN-3206	29-08-77	Cause: M-25011 M-400961 PN-7 R.C. MOORE INC.			Demande de permis Accordée Du 29 août 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3207	29-08-77	Cause: M-25012 M-400961 PN-8 R.C. MOORE INC.			Demande de permis Accordée Du 29 août 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3208	29-08-77	Cause: M-25013 M-400961 PN-9 R.C. MOORE INC.			Demande de permis Accordée Du 29 août 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3209	29-08-77	Cause: M-25014 M-400499 PN-6 SEMINOLE PRODUCE EXCHANGE INC.			Demande de permis Accordée Du 29 août 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3210	29-08-77	Cause: M-25015 M-400499 PN-7 SEMINOLE PRODUCE EXCHANGE INC.			Demande de permis Accordée Du 29 août 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3211	29-08-77	Cause: M-25016 M-400457 PN-2 W.H. RING			Demande de permis Accordée Du 29 août 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3212	29-08-77	Cause: M-25017 M-400034 PN-2 OTTIS EASTERLING			Demande de permis Accordée Du 29 août 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3213	29-08-77	Cause: M-25018 M-400004 PN-5 ALFRED BOUDREAU			Demande de permis Rejetée
MPN-3214	31-08-77	Cause: M-25019 M-400592 PN-73 DIAMOND STATE TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 31 août 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3215	31-08-77	Cause: M25020 M-400451 PN-13 DOUGLAS & BESS INC.			Demande de permis Accordée Du 31 août 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3216	31-08-77	Cause: M-25021 M-400451 PN-14 DOUGLAS & BESS INC.			Demande de permis Accordée Du 31 août 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3217	31-08-77	Cause: M-25022 M-400971 PN-1 UNIVERSAL PRODUCE REG'D			Demande de permis Accordée Du 31 août 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3218	31-08-77	Cause: M-25023 M-400767 PN-2 BURTON E. CARTER			Demande de permis Accordée Du 31 août 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3219	31-08-77	Cause: M-25024 M-400772 PN-3 HANNA TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 31 août 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3220	01-09-77	Cause: M-25025 M-400840 PN-5 ALFRED MERCER			Demande de permis Accordée Du 1er septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3221	01-09-77	Cause: M-25026 M-400840 PN-6 ALFRED MERCER			Demande de permis Accordée Du 1er septembre 1977 au 31 mars 1978.

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
MPN-3222	01-09-77	Cause: M-25027 M-400191 PN-6 CASH FARMS TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3223	01-09-77	Cause: M-25028 M-400191 PN-7 CASH FARMS TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3224	01-09-77	Cause: M-25029 M-400191 PN-8 CASH FARMS TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3225	01-09-77	Cause: M-25030 M-400191 PN-9 CASH FARMS TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3226	01-09-77	Cause: M-25131 M-400024 PN-25 FRANKS & SON INC.			Demande de permis Accordée Du 1er septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3227	01-09-77	Cause: M-25132 M-400024 PN-26 FRANKS & SON INC.			Demande de permis Accordée Du 1er septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3228	02-09-77	Cause: M-25133 M-400024 PN-27 FRANKS & SON INC.			Demande de permis Accordée Du 2 septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3229	02-09-77	Cause: M-25134 M-400024 PN-28 FRANKS & SON INC.			Demande de permis Accordée Du 2 septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3230	07-09-77	Cause: M-25135 M-400666 PN-17 NICK BRUNO TRANSPORT & BROKERS INC.			Demande de permis Accordée Du 7 septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3231	07-09-77	Cause: M-25136 M-400666 PN-18 NICK BRUNO TRANSPORT & BROKERS INC.			Demande de permis Accordée Du 7 septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3232	07-09-77	Cause: M-25137 M-400666 PN-19 NICK BRUNO TRANSPORT & BROKERS INC.			Demande de permis Accordée Du 7 septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3233	07-09-77	Cause: M-25138 M-400666 PN-20 NICK BRUNO TRANSPORT & BROKERS INC.			Demande de permis Accordée Du 7 septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3234	07-09-77	Cause: M-25139 M-400666 PN-21 NICK BRUNO TRANSPORT & BROKERS INC.			Demande de permis Accordée Du 7 septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3235	07-09-77	Cause: M-25140 M-400666 PN-22 NICK BRUNO TRANSPORT & BROKERS INC.			Demande de permis Accordée Du 7 septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3236	07-09-77	Cause: M-25141 M-400666 PN-23 NICK BRUNO TRANSPORT & BROKERS INC.			Demande de permis Accordée Du 7 septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3237	07-09-77	Cause: M-25142 M-400666 PN-24 NICK BRUNO TRANSPORT & BROKERS INC.			Demande de permis Accordée Du 7 septembre 1977 au 31 mars 1978.

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. Journal		Nature de la demande et décision
			page nom	date	
MPN-3238	07-09-77	Cause: M-25143 M-400666 PN-25 NICK BRUNO TRANSPORT & BROKERS INC.			Demande de permis Accordée Du 7 septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3239	07-09-77	Cause: M-25144 M-400666 PN-26 NICK BRUNO TRANSPORT & BROKERS INC.			Demande de permis Accordée Du 7 septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3240	07-09-77	Cause: M-25145 M-400666 PN-27 NICK BRUNO TRANSPORT & BROKERS INC.			Demande de permis Accordée Du 7 septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3241	07-09-77	Cause: M-25146 M-400666 PN-28 NICK BRUNO TRANSPORT & BROKERS INC.			Demande de permis Accordée Du 7 septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3242	07-09-77	Cause: M-25147 M-400666 PN-29 NICK BRUNO TRANSPORT & BROKERS INC.			Demande de permis Accordée Du 7 septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3243	07-09-77	Cause: M-25148 M-400666 PN-30 NICK BRUNO TRANSPORT & BROKERS INC.			Demande de permis Accordée Du 7 septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3244	07-09-77	Cause: M-25149 M-400844 PN-1 FLEXI-VAN TRUCK RENTAL			Demande de permis Rejetée
MPN-3245	07-09-77	Cause: M-25150 M-400120 PN-2 CLAIR S. ZIMMERMAN			Demande de permis Accordée Du 7 septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3246	07-09-77	Cause: M-25161 M-400592 PN-74 DIAMOND STATE TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 7 septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3247	08-09-77	Cause: M-25162 M-400256 PN-2 DELBERT N. JR. MURRAY			Demande de permis Accordée Du 8 septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3248	08-09-77	Cause: M-25163 M-400771 PN2 FRED C. GLAUSIER			Demande de permis Accordée Du 8 septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3249	08-09-77	Cause: M-25164 M400641 PN-2 M & M TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 8 septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3250	08-09-77	Cause: M-25165 M-400421 PN-2 WILLIAM FRANKLIN HARTER			Demande de permis Accordée Du 8 septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3251	08-09-77	Cause: M-25166 M-400851 PN-9 F.G.B. TRANSPORT			Demande de permis Accordée Du 8 septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3252	08-09-77	Cause: M-25167 M-400851 PN-10 F.G.B. TRANSPORT			Demande de permis Accordée Du 8 septembre 1977 au 31 mars 1978.
MPN-3253	13-09-77	Cause: M-25168 M-400177 PN-5 W.J. DEWITT			Demande de permis Accordée Du 13 septembre 1977 au 31 mars 1978.

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/nom	date	
QPN-617	31-08-77	Cause: Q-13123 Q-400139 PN-6 L.G. DEWITT INC.			Demande de permis Accordée Du 31 août 1977 au 31 mars 1978.

SEANCES — FIXATIONS DE TAUX ET TARIFS

MCR-3937-TF	30-08-77	Cause: M-22949 15578-V D-17 TF CLARKE TRANSPORT CANADA LTEE	G.O.Q. 6353	16-07-77	
Modification de tarif Accordée Ces taux devenant en vigueur le 45e jour après la date de la décision en autant qu'alors le délai d'exécution visé à la 1re phrase de l'article 20 de la Loi des transports sera expiré, sinon cette décision devient exécutoire le 16e jour après la publication de ladite décision dans la <i>Gazette officielle du Québec</i> .					
MCR-3945-TF MCS-2653-TF	31-08-77	Cause: M-22971 12797-V D-5 TF BELLEMARRE EXPRESS INC.	G.O.Q. 6354	16-07-77	Modification de tarif Accordée
MCR-3960-TF MCS-2682-TF	07-09-77	Cause: M-23388 40003 D-207-TF CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS	G.O.Q. 7193	06-08-77	Modification de tarif Accordée
MCR-3962-TF	07-09-77	Cause: M-23389 40003 D-208 TF CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS	G.O.Q. 7193	06-08-77	Modification de tarif Accordée
MCR-3963-TF	07-09-77	Cause: M-23381 30005 D-42 TF MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE	G.O.Q. 7193	06-08-77	Modification de tarif Accordée
MCS-2681-TF	07-09-77	Cause: M-23442 30004 D-293 TF CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU	G.O.Q. 7194	06-08-77	
Modification de tarif Accordée Ces taux devenant en vigueur le 45e jour après la date de la décision en autant qu'alors le délai d'exécution visé à la 1re phrase de l'article 20 de la Loi des transports sera expiré, sinon cette décision devient exécutoire le 16e jour après la publication de ladite décision dans la <i>Gazette officielle du Québec</i> .					
MCS-2685-TF	07-09-77	Cause: M-23445 30004 D-296 TF CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU	G.O.Q. 7196	06-08-77	
Modification de tarif Accordée Ces taux devenant en vigueur le 45e jour après la date de la décision en autant qu'alors le délai d'exécution visé à la 1re phrase de l'article 20 de la Loi des transports sera expiré, sinon cette décision devient exécutoire le 16e jour après la publication de ladite décision dans la <i>Gazette officielle du Québec</i> .					
MCS-2730-TF	14-09-77	Cause: M-25254-S 30003 47-S TF BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.			Modification de tarif Accordée Du 14 septembre 1977 au 14 mars 1978.

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
MCS-2730-TF-C	16-09-77	Cause: M-25254-S 30003 47-S TF BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.			
Correction de décision La Commission: corrige la décision no MCS-02730TF en rayant dans le dispositif la date d'expiration du 14 mars 1978 y indiquée.					

SEANCE — AUTRE

MSM-33	09-09-77	Cause: M-20489 296-N D1 PRILAM TANSPORTATION CO. LTD.	G.O.Q. 3603	16-04-77	Nouvelle demande Accordée
--------	----------	---	----------------	----------	------------------------------

DIVISION DE PRATIQUE — PERMIS REGULIER

MPT-11531 MDI-876	08-08-77	Cause: M-20610 M-201038 D-2 PETER BARABASH Requérant-cédant M-206591-002 LEON LAVERDIERE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3964	30-04-77	Transfert de permis La Commission accorde un délai de 30 jours pour paiement des droits, à dé- faut, annulation de la dé- cision MPT-11360.
----------------------	----------	---	----------------	----------	--

AUDIENCE PUBLIQUE — FIXATION DE TAUX ET TARIFS

MPT-11629 QPT-3734	07-09-77	Cause: M-18490 CM-20000-P-11 Parties intervenantes (Montréal) LA LIGUE DE TAXIS DE ST-HYACINTHE INC. LA LIGUE DE TAXIS DE ST-BRUNO INC. LA LIGUE DE TAXIS DE L'OUEST DE MONTREAL INC. LA LIGUE DE TAXIS DE L'EST DE MONTREAL INC. LA LIGUE NOUVELLE DES PROPRIETAIRES DE TAXIS DE MONTREAL LA LIGUE DE TAXIS DE LONGUEUIL INC. LA LIGUE DE TAXIS DE BOUCHERVILLE INC. LA LIGUE DE TAXIS DE ST-EUSTACHE INC. LA LIGUE DE TAXIS DE DRUMMONDVILLE INC. LA LIGUE DE TAXIS DE ST-JEROME INC. LA LIGUE DE TAXIS DE TERREBONNE INC. LA LIGUE DE TAXIS DE JOLIETTE INC. LA LIGUE DE TAXIS DE ST-JEAN INC. SHERBROOKE RADIO-TAXI	G.O.Q. 9144	04-12-76	Fixation générale des taux et tarifs sur le taxi.
-----------------------	----------	---	----------------	----------	--

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
		LA LIGUE DE TAXIS DE SOREL INC. CONFERENCE DE TAXIS DE LA C.U.M. PARTIES INTERVENANTES (QUÉBEC) LA LIGUE DE TAXIS DE RIVIERE-DU-LOUP INC. LA LIGUE DE TAXIS DE BAIE-COMEAU INC. LA LIGUE DE TAXIS DE RIMOUSKI INC. LA LIGUE DE TAXIS DE SEPT-ILES INC. LA LIGUE DE TAXIS DE QUÉBEC INC. LA LIGUE DE TAXIS D'ORSAINVILLE-CHARLESBOURG INC. LA LIGUE DE TAXIS DE STE-FOY INC. LA LIGUE DE TAXIS DE LEVIS-LAUZON INC.	G.O.Q. 9144	4-12-76	

La Commission:
fixe les tarifs tels qu'ils apparaissent à l'annexe « A » de la présente décision et décrète leur entrée en vigueur aux dates suivantes:

Le 15 octobre 1977 pour toutes les agglomérations appartenant aux groupes I, II, III, IV et V;

Le 15 novembre 1977 pour toutes les agglomérations appartenant au groupe I;

Le 1er novembre 1977 pour les permis de catégorie « Région ».

1.1 « Bagage »: un bagage que le passager d'un véhicule-taxi emporte avec lui en déplacement et qui loge à l'intérieur d'un véhicule-taxi.

1.2 « Réquisition de service » ou « réquisition »: l'acte par lequel un requérant formule sa demande de service.

1.3 « Service »: l'action de faire une course ou l'état de disponibilité d'un chauffeur et de son véhicule-taxi pour faire une course.

1.4 « Attente »: le temps durant lequel, en course, un véhicule-taxi est immobile ou circule à moins de cinq milles à l'heure.

Pour un tarif applicable:

a) Dans le cas d'un véhicule-taxi muni d'un taximètre, il faut:

i) Chercher le nom de la municipalité dans le répertoire des municipalités à la section 2;

ii) Si le nom de la municipalité n'y est pas inscrit, aller à la section 3 et chercher la région où se situe la municipalité;

iii) Utiliser le numéro apparaissant à la droite du nom pour déterminer la page où se trouve le prix de la course.

b) Dans le cas d'un véhicule-taxi sans taximètre, et pour tout autre tarif:

i) Trouver, à la table des matières, le numéro correspondant au tarif visé;

ii) Utiliser ce numéro pour déterminer la page où se trouve le prix de la course.

Note: Pour toute course effectuée de ou vers les aéroports internationaux, voir la section « aéroports internationaux ».

A Alma (Alma; A.20)

Amos (Amos, A.45)

Amos-Est (Amos; A.45)

Amqui (Région)

Ancienne-Lorette (Ste-Foy - Sillery; A.38)

Anjou (Est de Montréal; A.5)

Aylmer (Région)

B Baie-Comeau (Côte-Nord; A.21)

Baie-de-Shawinigan (Shawinigan; A.42)

Baie-d'Urfé (Ouest de Montréal; A.12)

Beaconsfield (Ouest de Montréal; A.12)

Beauharnois (Châteauguay; A.26)

Beauport (Est de Québec; A.30)

Bellefeuille (St-Jérôme; A.15)

Beloil (Beloil; A.23)

Boucherville (Boucherville; A.1)

Brossard (Longueuil A.2)

Brownburg (Lachute; A.7)

- C Campbell's Bay (Région)
- Candiac (Candiac-Laprairie; A.3)
- Cap-Chat (Région)
- Cap-de-la-Madeleine (Trois-Rivières; A.40)
- Cap-Rouge (St-Félix-du) (Ste-Foy - Sillery; A.38)
- Causapsal (Région)
- Châteauguay (Châteauguay; A.26)
- Charlemagne (Région)
- Charlesbourg (Charlesbourg; A.25)
- Chibougamau (Chibougamau; A.46)
- Chicoutimi (Saguenay; A.52)
- Côte-St-Luc (Montréal; A.11)
- Cowansville (Cowansville; A.4)
- Crabtree Village (Joliette; A.6)
- D Deux-Montagnes (St-Eustache; A.14)
- Dolbeau (Dolbeau-Mistassini; A.28)
- Dollard-des-Ormeaux (Ouest de Montréal; A.12)
- Dorion (Région)
- Dorval (Ouest de Montréal; A.12) (sauf, l'aéroport de Dorval)
- Drummondville (Drummondville; A.29)
- Drummondville-sud (Drummondville; A.29)
- F Forestville (Région)
- G Gaspé (Gaspé; A.31)
- Gatineau (Région)
- Granby (Granby; A.33)
- Grande-Ile (Valleyfield; A.44)
- Grand-Mère (Shawinigan; A.42)
- Greenfield Park (Longueuil; A.2)
- H Hampstead (Montréal; A.11)
- Hauterive (Côte-Nord; A.21)
- Hull (Hull; A.34)
- Hull, partie Ouest (Hull; A.34)
- I Iberville (St-Jean; A.41)
- Ile-Perrot (Région)
- J Joliette (Joliette; A.6)
- Jonquière (Ouest du Saguenay; A.51)
- K Kirkland (Ouest de Montréal; A.12)
- L La Baie (La Baie; A.27)
- Lac-Beauport (St-Dunstan-du-) (Charlesbourg; A.25)
- Lachute (Lachute; A.7)
- Lachine (Ouest de Montréal; A.12)
- Lafontaine (St-Jérôme; A.15)
- La Malbaie (Région)
- Laprairie (Candiac-Laprairie; A.3)
- La Présentation (St-Hyacinthe; A.39)
- La Salle (Montréal; A.11)
- La Sarre (Région)
- L'Assomption (Région)
- La Tuque (La Tuque; A.50)
- Lauzon (Lévis-Lauzon; A.35)
- Laval (Laval; A.8)
- Lemoyne (Longueuil A.2)
- Léry (Châteauguay; A.26)
- L'Epiphanie (Région)
- Lévis (Lévis-Lauzon; A.35)
- Longueuil (Longueuil; A.2)
- Loretteville (Québec; A.36)
- M Magog (Région)
- Maniwaki (Région)
- Maple Grove (Châteauguay; A.26)
- Matagami (Matagami; A.47)
- Matane (Matane; A.9)
- McMasterville (Beloeil; A.23)
- Melocheville (Châteauguay; A.26)
- Mistassini (Dolbeau-Mistassini; A.28)
- Moisie (Sept-Iles; A.53)
- Mont-Joli (Mont-Joli; A.10)
- Montmagny (Région)
- Montréal (Montréal; A.11)

- Montréal-Est (Est de Montréal; A.5)
- Montréal-Nord (Est de Montréal; A.5)
- Montréal-Ouest (Montréal; A.11)
- Mont-Royal (Montréal; A.11)
- Mont-St-Hilaire (Beloeil; A.23)
- N Notre-Dame (Longueuil; A.2)
- Notre-Dame-de-Lourdes (Joliette; A.6)
- Notre-Dame-des-Prairies (Joliette; A.6)
- Noranda (Rouyn-Noranda; A.48)
- O Outremont (Montréal; A.11)
- Otterburn Park (Beloeil A.23)
- P Petite-Matane (Matane A.9)
- Pierrefonds (Ouest de Montréal; A.12)
- Pincourt (Région)
- Pointe-au-Pic (Région)
- Pointe-aux-Trembles (Est de Montréal A.5)
- Pointe-Claire (Ouest de Montréal A.12)
- Pointe-Lebel (Côte-Nord A.21)
- Q Québec (A.36)
- R Repentigny (Région)
- Rimouski (Rimouski A.37)
- Rimouski-Est (Rimouski A.37)
- Rivière-du-Loup (Rivière-du-Loup A.13)
- Rivière-des-Prairies (Est de Montréal; A.5)
- Rivière-Malbaie (Région)
- Rouyn (Rouyn-Noranda A.48)
- Roxboro (Ouest de Montréal; A.12)
- S Ste-Anne-de-Bellevue (Ouest de Montréal A.12)
- Ste-Anne-de-la-Pointe-au-Père (Rimouski A.37)
- Ste-Anne-de-Sorel (Sorel A.16)
- St-Antoine (St-Jérôme; A.15)
- St-Augustin-de-Desmaures (Ste-Foy-Sillery-A.38)
- St-Basile-le-Grand (St-Bruno A.24)
- St-Boniface-de-Shawinigan (Shawinigan A.42)
- St-Bruno-de-Montarville (St-Bruno; A.24)
- St-Charles-Borromée (Joliette A.6)
- St-David-de-l'Auberivière (Lévis-Lauzon A.35)
- St-Eustache (St-Eustache A.14)
- Ste-Flavie (Mont-Joli A.10)
- Ste-Foy (Ste-Foy - Sillery; A.38) sauf l'aéroport de Ste-Foy)
- Ste-Geneviève (Ouest de Montréal A.12)
- St-Georges (Shawinigan A.42)
- St-Georges-Est (Région)
- St-Georges-Ouest (Région)
- St-Hubert (Longueuil A.2)
- St-Hyacinthe (St-Hyacinthe A.39)
- St-Jean (St-Jean A.41)
- St-Jean-Baptiste (Mont-Joli A.10)
- St-Jean-de-Dieu (Montréal A.11)
- St-Jérôme (St-Jérôme A.15)
- St-Jérôme-de-Matane (Matane A.9)
- St-Joseph-de-Sorel (Sorel A.16)
- St-Lambert (Longueuil A.2)
- St-Laurent (Montréal A.11)
- St-Léonard (Est de Montréal A.5)
- St-Louis-de-Terrebonne (Terrebonne A.17)
- Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine (Trois-Rivières A.40)
- Ste-Marthe-sur-le-Lac (St-Eustache A.14)
- St-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup (Riv.-du-Loup A. 13)
- St-Paul (Joliette A.6)
- St-Paul-l'Ermitte (Région)
- St-Pierre (Joliette A.6)
- St-Pierre (Montréal A.11)
- St-Pierre-de-Sorel (Sorel A.16)
- St-Raphaël-de-l'Île-Bizard (Ouest de Montréal A12)
- St-Romuald (Région)
- Ste-Rosalie Paroisse (St-Hyacinthe A.39)
- Ste-Rosalie Village (St-Hyacinthe A.39)
- St-Théophile Paroisse (Shawinigan A.42)

Ste-Thérèse (Région)
 St-Timothée Paroisse (Valleyfield A.44)
 St-Timothée Village (Valleyfield A.44)
 St-Thomas (St-Hyacinthe A.39)
 Senneterre (Région)
 Sept-Iles (Sept-Iles A.53)
 Shawinigan (Shawinigan A.42)
 Shawinigan-Sud (Shawinigan A.42)
 Sherbrooke (Sherbrooke A.43)
 Sillery (Ste-Foy-Sillery A.38)
 Sorel (Sorel A.16)

T Terrebonne (Terrebonne A.17)
 Thetford Mines (Thetford Mines A.18)
 Thetford Mines (partie Sud) (Thetford Mines A.18)
 Tracy (Sorel A.16)
 Trois-Pistoles (Région)
 Trois-Rivières (Trois-Rivières A.40)
 Trois-Rivières ouest (Trois-Rivières A.40)
 V Val-d'Or (Val-d'Or A.49)
 Valleyfield (Salaberry-de-Valleyfield A.44)
 Vanier (Québec A.36)
 Vaudreuil (Région)
 Verdun (Montréal A.11)
 Victoriaville (Victoriaville A.19)
 W Westmount (Montréal A.11)
 Waterloo (Région)

3.1 Véhicule - Taxi avec Taximètre - Service Local

Pour les permis de catégorie Région non visés par la liste des municipalités précitées.

Région

Région 1

a) Dans le territoire compris dans les limites des municipalités de comtés de Témiscamingue et d'Abitibi.

b) Dans le territoire ainsi délimité: à l'ouest, la frontière de l'Ontario jusqu'à l'intersection du parallèle de latitude 55.00 nord — au nord, une ligne orientée est suivant le parallèle 55.00 jusqu'à l'intersection d'une ligne constituée par le prolongement vers le nord de la limite nord-ouest du comté municipal du Lac-St-Jean-Ouest et la ligne constituée par le prolongement vers le nord de la limite ouest au comté municipal du Saguenay — au sud, la limite nord du comté municipal de l'Abitibi.

Région 2

Dans le territoire compris dans les limites des municipalités du comté de Lévis, Portneuf, Québec, Montmorency I, Montmorency II, Charlevoix-Est, Charlevoix-Ouest, Chicoutimi, Lac-St-Jean-Est, Lac-St-Jean-Ouest et Saguenay à l'exclusion du district électoral de Duplessis.

Région 3

Dans le territoire compris dans les limites du district électoral de Duplessis qui se trouve dans les limites de la municipalité de comté de Saguenay.

Région 4

Dans le territoire compris dans les autres municipalités de comté de la province de Québec.

* On peut consulter la carte des Régions énumérées ci-dessus afin de déterminer la région respective des municipalités non listées.

3.2 Véhicule - Taxi sans Taximètre - (Service Local)

3.2.1 Dans les municipalités de moins de 25,000 habitants pour tout véhicule de taxi non muni d'un taximètre;

Pour chaque mille parcouru avec le requérant et calculé à l'odomètre \$0.70 du mille.

3.3 Secteurs fermés

F - Fermont

5.1 Bagages

Quant au début ou à la fin d'une même course, le requérant demande au chauffeur de porter ses bagages à un endroit autre que la bordure immédiate du chemin, il y a en supplément de \$0.25 par colis, à compter du deuxième colis.

Le chauffeur n'est toutefois pas tenu de cueillir ou de déposer les bagages à un endroit éloigné de plus de 100 pieds de son véhicule.

5.2 Course de plus de 10 heures

Si la durée de la course excède 10 heures consécutives en service extérieur, les frais de séjour du chauffeur doivent être payés en plus à raison de \$25.00 par jour.

6.1 Baptême, mariage, obsèques (service local)

Pour un baptême, un mariage ou des obsèques, le requérant pourra exiger, lors de sa réquisition, l'application du tarif suivant pour un service local:

a) pour un baptême:	\$18 de l'heure
b) pour un mariage:	\$21 de l'heure
c) pour des obsèques:	\$24 de l'heure

6.2 Service extérieur

Lorsque l'origine ou la destination d'une course se situe à 10 milles en plus des limites de l'agglomération ou de la région couverte par le permis, ou à un plus de 10 milles de la conurbation dont fait partie l'agglomération couverte par le permis, on appliquera le tarif ci-dessous:

6.2.1 Forestville, les municipalités de la région 3 et le secteur fermé du Fermont.

\$0,80 pour chaque mille parcouru avec le requérant.

6.2.2 Autres municipalités

\$0,70 pour chaque mille parcouru avec le requérant.

Note: Ce tarif ne s'appliquera pas à une course originant d'une agglomération faisant partie de la conurbation de Montréal et dont la destination est l'Aéroport international de Montréal à Mirabel.

7.1 Aéroport international de Dorval:

Coût du stationnement

Lorsqu'un propriétaire ou un chauffeur doit défrayer un droit ou le coût de stationnement dans une ligne d'attente à l'Aéroport international de Montréal à Dorval, le prix de la course apparaissant au taximètre est majoré d'un montant égal à ce droit ou ce coût de stationnement.

7.2 Aéroport International de Mirabel

7.2.1 Dépenses incluses dans la course

a) Dans le cas d'un service de transport par véhicule-taxi effectué à partir de toute agglomération ou région, selon le cas, vers l'Aéroport international de Montréal à Mirabel, le prix total de la course comprend:

i) le montant de la course apparaissant au taximètre, lorsque le véhicule-taxi en est muni ou le montant de la course calculé en vertu du présent règlement; et

ii) le montant représentant les frais de poste de péage, s'il y a lieu; et

iii) le montant représentant le coût à défrayer pour traverser un pont, s'il y a lieu.

b) Dans le cas d'un service de transport par véhicule-taxi effectué à partir de l'Aéroport international de Montréal à Mirabel vers toute agglomération ou région, selon le cas, le prix total de la course comprend:

i) le montant de la course apparaissant au taximètre; et

ii) le montant représentant les frais de poste de péage, s'il y a lieu; et

iii) le montant représentant le coût à défrayer pour traverser un pont, s'il y a lieu.

c) Lorsqu'un propriétaire ou un chauffeur fournit un service de transport par véhicule-taxi à partir de toute agglomération ou région, selon le cas, vers l'Aéroport international de Montréal à Mirabel et qu'il doit revenir à vide vers son lieu de départ, le prix total de la course en vertu du sous-paragraphe a) du présent paragraphe doit comprendre en double les frais visés aux sous-paragrap-
phes ii et iii.

7.2.2 Service extérieur (voir note à l'article 6.2)

a) au départ de la chute \$0.70

b) pour chaque mille parcouru \$0.70

c) pour chaque minute d'attente \$0.15

a) au départ de la chute \$0.70

b) pour chaque mille parcouru \$0.80

c) pour chaque minute d'attente \$0.15

a) au départ de la chute \$0.80

b) pour chaque mille parcouru \$0.80

c) pour chaque minute d'attente \$0.15

a) au départ de la chute \$0.90

b) pour chaque mille parcouru \$0.80

c) pour chaque minute d'attente \$0.15

a) au départ de la chute \$1.00

b) pour chaque mille parcouru \$0.80

c) pour chaque minute d'attente \$0.15

a) au départ de la chute \$1.00

b) pour chaque mille parcouru \$0.90

c) pour chaque minute d'attente \$0.15

a) pour une course de un mille ou moins \$1.75

b) pour une course de plus de un mille pour chaque mille parcouru avec le requérant et calculé à l'odomètre \$1.10

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Errata

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	date	Nature de la demande et décision
-------------------	------	------------	----------------------------	------	-------------------------------------

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MCR-3747 apparaissant à la page 8596 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 36, en date du 10 septembre 1977, le numéro de la cause devrait se lire M-21495 au lieu de M-21945.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause M-25091, apparaissant à la page 8740 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 37, en date du 17 septembre 1977, le numéro de la décision devrait se lire MPV-1142-1 au lieu de MCS-2644-1.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause M-19596, apparaissant à la page 8617 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 36, en date du 10 septembre 1977, le numéro de la décision devrait se lire ML-1241-TF au lieu de ML-2141-TF.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, I.L. L.

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec*, numéro 37, en date du 17 septembre 1977, page 8658, lors de la publication de la décision QCV-9322, on devrait lire le numéro de dossier « Q-505955-D-003 » au lieu de « Q-505995-D-003 ».

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec*, numéro 37, page 8742, en date du 17 septembre 1977, lors de la publication de la décision QCS-1344-TF, une erreur s'est glissée et c'est pour cette raison que cette décision est republiée aujourd'hui.

SEANCE — FIXATION DE TAUX ET TARIFS

QCS-1344-TF	03-08-77	Cause: Q-12596 22796-V-2-D- TF LOUIS MASSE AUTO PARTS INC.	G.O.Q. 5903	02-07-77	Modification de tarif Accordée
-------------	----------	---	----------------	----------	-----------------------------------

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec*, numéro 37, en date du 17 septembre 1977, page 8738, lors de la publication de la décision QT-152, une erreur s'est glissée et c'est pour cette raison que cette décision est republiée aujourd'hui.

SEANCE — PERMIS TEMPORAIRE

QT-152 69668-0	01-09-77	Cause: Q-13327-I Q-504911-3-S I LAMPRON, MARCEL			Demande de permis temporaire <i>instantané</i> Rejetée
-------------------	----------	---	--	--	--

Compagnies — Loi des**Abandon de charte**

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accepté l'abandon de charte de:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Date de dissolution
LOUIS R. BEAUDOIN INC. 1216-9850	29 12 71	17 09 77
BISCUITERIE PAPINEAU LTEE 1298-2708	03 06 63	01 10 77
BITUMULS QUEBEC LIMITEE <i>BITUMULS QUEBEC LIMITED</i> 1124-0488	05 04 65	07 10 77
ROGER E. BLOUIN INC. 1352-1208	27 12 73	17 09 77
CREDIT CONCORDE INC. 1248-3855	10 06 64	03 10 77
ALBERT L. GAUTHIER EXPRESS LTD. 1230-9498	29 01 53	04 10 77
LOUIS GODARD & FILS INC. 1263-5017	08 03 58	24 09 77
L'IMPRIMERIE DE SHAWINIGAN FALLS LIMITEE <i>THE SHAWINIGAN PRINTING COMPANY LIMITED</i> 1237-9525	13 03 28	15 10 77
MOTEL QUEBEC INN INC. 1157-5685	02 06 66	14 10 77
ST. BRUNO QUARRY & PAVING CO. INC. 1241-5600	23 03 49	10 09 77
SAN BERNARDO LTEE <i>(SAN BERNARDO LTD.)</i> 1238-3022	13 02 58	15 10 77
VESTA BRASSIERE CORP. 1240-7938	28 10 64	15 10 77
VILLE DE BROSSARD DEVELOPMENT INC. 1241-3282	03 12 59	04 10 77

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Administrateurs (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont modifié le nombre de leurs administrateurs tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
AUTO-CHROME LAVAL LTEE <i>LAVAL AUTO-CHROME LTD.</i> 1372-0743	14 04 75	3	4
BAKER TALC LIMITED (No Personal Liability) 1285-6738	21 01 52	5	6
L.G.L. CHAPDELAINTE LTEE 1131-0679	01 03 68	3	7
CLUB SOCIAL MACCHIAGODENA INC. <i>MACCHIAGODENA SOCIAL CLUB INC.</i> 1501-9227	28 01 76	3	11
LES EDITIONS QUEBEC-AMERIQUE INC. 1356-5858	15 05 74	4	3
FARMAVAL INC. 1365-1419	24 04 75	4	3
LA FONDATION GREENSHIELDS <i>GREENSHIELDS FOUNDATION</i> 1256-2138	24 05 55	9	11
LA FONDATION NOUVEAUX HORIZONS <i>THE NEW HORIZONS FOUNDATION</i> 1364-9488	30 07 75	5	7
GREGOIRE, BERTHIAUME, PAQUETTE, RACICOT SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE 1154-1971	10 03 71	5	9
LES HABITATIONS PARMAT INC. 1472-2995	14 12 76	4	3
LES IMMEUBLES COLOMBE LTEE <i>COLOMBE REAL ESTATE LTD.</i> 1300-3223	11 11 70	4	3
INSTITUT CONJOINT HOSPITALIER DE MONTREAL <i>MONTREAL JOINT HOSPITAL INSTITUTE</i> 1268-9014	03 07 70	10	22
KATES LTD. 1114-7311	15 07 38	5	3
KENROSS & NAUE LIMITEE 1462-8911	03 11 75	3	4
LES LOCATIONS LEBLANC LTEE <i>LEBLANC LEASING LTD.</i> 1271-8987	03 02 53	4	3
MARCHE LAURENT DESLAURIERS INC. 1471-8928	01 12 76	3	5

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
MERCERIE DES TROIS JEAN INC. 1470-5990	04 10 76	3	4
NESBITT, THOMSON ET COMPAGNIE, LIMITEE <i>NESBITT, THOMSON AND COMPANY, LIMITED</i> 1277-5193	31 03 52	28	24
PARC MONT-TOURBILLON INC. 1331-7540	21 06 73	3	5
LES PLACEMENTS LAMITEX INC. 1461-6007	30 09 75	4	3
LES PLACEMENTS P.M.T. INC. 1476-0573	29 03 77	3	5
LES POTERIES DE TERREBONNE INC. <i>TERREBONNE POTTERY INC.</i> 1473-8637	03 02 77	5	4
SCRIPTEX (1964) LTEE 1283-6847	01 06 64	4	3
SERVICE DES LOISIRS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE STE-CATHERINE-D'ALEXANDRIE INC. 1265-8837	14 01 66	8	11
SHEROPT TRADING LIMITED 1284-1342	17 03 71	4	3
LES SPORTS DE L'ESTRIE INC. 1356-6716	18 01 74	9	8

69669-o

*Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.*

Changement de nom

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a approuvé les règlements de changement de nom suivants:

Nouveau nom de la compagnie et sa version	Ancien nom	Date de constitution
AUTO-RETEC LAVAL INC. 1372-0743	AUTO-CHROME LAVAL LTEE <i>LAVAL AUTO-CHROME LTD.</i>	14 04 75
BESSIE LTEE <i>BESSIE'S LTD.</i> 1102-8560	BESSIE'S LTD.	02 07 58
BETON FRONTENAC INC. <i>FRONTENAC READY-MIX INC.</i> 1158-6328	FRONTENAC READY-MIX INC.	16 03 60
BOUTIQUE MAHARASHTRA INC. 1503-9357	BOUTIQUE BOUCHER INC.	18 06 76

Nouveau nom	Ancien nom	Date de constitution
RAYMOND CHEVALIER INC. 1174-4620	SERVICE ELECTRIQUE (VAL D'OR) INC. <i>ELECTRIC SERVICE (VAL D'OR) INC.</i>	11 01 66
CONSTRUCTION B. KAPLAN INC. <i>B. KAPLAN CONSTRUCTION INC.</i> 1239-0530	B. KAPLAN CONSTRUCTION COMPANY LIMITED	19 09 27
CORPORATION DES MAITRES THERMICIENS DU QUEBEC <i>CORPORATION OF MASTERS THERMICIANS OF QUEBEC</i> 1292-2225	CORPORATION DES MAITRES THERMICIENS DU QUEBEC 1292-2225	04 07 58
ELVIRE CRESTAZ INC. 1284-3587	SIMULEC INTERNATIONAL INC.	14 09 70
ENERGIE & RESSOURCES O'BRIEN LIMITEE ... <i>O'BRIEN ENERGY & RESOURCES LIMITED</i> 1307-9520	O'BRIEN GOLD MINES LIMITED	04 09 34
ENTREPRISES SHEROPT INC. <i>SHEROPT ENTERPRISES INC.</i> 1284-1342	SHEROPT TRADING LIMITED	17 03 71
EXPERTS EN SINISTRE DE L'EST (SHERBROOKE) LTEE <i>EASTERN CLAIMS ADJUSTERS (SHERBROOKE) LTD</i> 1229-3049	AGENTS DE RECLAMATIONS DE L'EST (SHERBROOKE) LTEE <i>EASTERN CLAIMS ADJUSTERS (SHERBROOKE) LTD.</i>	21 10 68
GYMNOVA DE LAVAL 1481-1781	CLUB DE GYMNASTIQUE CHOMEDEY DE LAVAL INC.	01 12 75
M. KRANTZBERG INC. 1309-7654	KIDDIE KOBBLER, INC.	19 01 60
LABORATOIRES PENTAGONE LTEE <i>PENTAGONE LABORATORIES LTD.</i> 1110-4189	LABORATOIRE PENTAGONE LTEE <i>PENTAGONE LABORATORY LTD.</i>	17 08 60
LINGERIE GERMAINE INC. 1470-5990	MERCERIE DES TROIS JEAN INC.	04 10 76
SIXPRO INC. 1340-3787	LES PLASTIQUES DRUMMOND INC. <i>DRUMMOND PLASTIC INC.</i>	20 07 73

69669-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.**Domicile légal (Article 30)**

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont établi leur bureau principal ou l'ont changé tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
ACCESSOIRES D'AUTO LEBLANC LIMITEE 1361-8301	17 02 75	2325, Desjardins, Trois-Rivières	615, rue Bureau, Trois-Rivières
ADIMCO INC. 1462-6238	16 10 75	22, rue Ottawa, Granby	245, Drummond, Granby

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
AGENCES A.G.B. INC. 1476-7198	19 04 77	102, rue Centrale, Sainte-Catherine	101A, boulevard 9C, Sainte-Catherine
ART GLOBAL INC. 1367-9717	26 04 74	165, chemin de la Côte- Ste-Catherine, suite 1111, Outremont	831, avenue Rockland, Outremont
ASSOCIATION DE SPORTS ET DE LOISIRS LES VOLTIGEURS DE LAVAL 1461-7625	04 09 75	Laval	1004, du Parc, Laval
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU « DOMAINE TRUDEAU » INC. "DOMAINE TRUDEAU" PROPRIETORS' ASSOCIATION INC. 1358-0899	24 07 74	Val-Morin	99, 11e Avenue, Val-Morin
L'ASSOCIATION TEMISCOUATAINE DE QUEBEC INC. 1462-1866	25 09 75	26, Ste-Ursule, Québec	1026, rue St-Jean, Bureau 101-102, Québec
ASTRA DEVELOPMENT CORPORATION . 1303-5027	28 05 65	1420 ouest, rue Sherbrooke suite 402, Montréal	1110 ouest, rue Sherbrooke, suite 2608, Montréal
BANS HOLDINGS LTD. 1235-9717	18 05 66	Montréal	290, Benjamin-Hudon, Montréal
BOURGET & LEVEILLE LTEE 1159-0742	22 05 57	Lévis	19, Fraser, Lévis
BOUTIQUE AU CUIR FIN MELANIE LTEE 1478-3898	06 06 77	Longueuil	3084, Robitaille, Longueuil
BOUTIQUE BOUCHER INC. 1503-9357	18 06 76	1010 ouest, rue Sherbrooke, bureau 1206, Montréal	33 ouest, rue Notre-Dame, Montréal
LA BOUTIQUE DU GILET (TROIS-RIVIERES) INC. 1213-9333	23 07 71	346, rue St-Antoine, Trois-Rivières	367, des Forges, Trois-Rivières
M. V. BREBER & ASSOCIATES INC. 1240-8373	09 01 67	620, rue Cathcart, Montréal .	1650, avenue Lincoln, bureau 202, Montréal
BUANDERIE SOREL INC. 1470-9489	20 10 76	Sorel	174, Adelaïde, Sorel
CAPROL INC. 1243-0534	01 09 71	5, rue Lahaie, Laval	2000, rue Cunard, Laval
CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE DAUPHIN INC. DOLPHIN PHYSICAL FITNESS CENTRE INC. 1480-7911	10 11 75	1183, rue Crescent, Montréal	1220, rue Stanley, Montréal
CLINIQUE DE GYNECOLOGIE MONTCALM INC. 1461-4242	15 08 75	Québec	814, Holland, Québec
CLUB DE L'AGE D'OR DE SENNETERRE INC. 1473-2093	01 04 77	Senneterre	724, 10e Avenue, Senneterre

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
CLUB ROTARY DE SHAWINIGAN INCORPOREE ROTARY CLUB OF SHAWINIGAN INCORPORATED 1282-9636	16 12 71	Shawinigan	214, 4e Rue, Shawinigan
COMPAGNIE D'OPTIQUE ABC LTEE ABC OPTICAL COMPANY LTD. 1122-3658	15 01 68	Montréal	5272, St-Laurent, Montréal
CONRAD STITCHING & EMBROIDERY INC. 1115-2329	31 05 60	Montréal	5480, rue St-Dominique, Montréal
CONSTRUCTION J.M.B. (1975) LTEE 1362-8136	08 04 75	84, rue Ste-Marie, Rimouski .	306, rue Léonidas, Rimouski
LES CONSTRUCTIONS LAROCQUE ET TURGEON INC. 1473-2739	18 01 77	Carignan	3694, boulevard Bellevere, Carignan
CORPORATION L'ESPOIR DU DEFICIENT 1463-2566	24 05 76	LaSalle	345, 5e Avenue, LaSalle
DES PINS SERVICE INC. 1106-5281	30 10 68	1161 est, boulevard Maisonneuve, Montréal	3760, St-Denis, Montréal
REGINALD DESROSIERS & FILS LTEE .. 1475-9302	25 03 77	Baie-Comeau	44, Donald Smith, Baie-Comeau
LES DISTRIBUTIONS BACCHUS INC. 1503-1180	20 04 76	Montréal	3535, chemin de la Reine- Marie, bureau 212, Montréal
DUKE PROVISIONS INC. 1218-6433	08 10 71	Sept-Iles	103, Dequen, Sept-Iles
ECOLE DE CONDUITE D'ALMA INC. 1473-2176	17 01 77	Alma	640 ouest, Boulanger, Alma
ENTREPOSAGE JARRY LTEE JARRY WAREHOUSING LTD. 1335-7520	30 11 72	2730, rue Charland, Montréal	8751, 8e Avenue, Montréal
LES ENTREPRISES C.O.H. CANADA LTEE 1470-7665	12 10 76	Montréal	3466, avenue Aylmer, app. 105 Montréal
LES ENTREPRISES FOUCREAU ET PLANTE INC. 1462-7475	24 10 75	Rimouski	356, rue Cathédrale, Rimouski
LES ENTREPRISES MUNGER & CARON INC. 1476-7099	19 04 77	87, Père-Arnaud, Baie-Comeau	Route 138, Baie-Comeau
EQUIPEMENT L.D.L. INC. 1471-3614	08 11 76	2300, rue Bellefeuille, Trois-Rivières	1000, boulevard Normand, Trois-Rivières
EXCAVATION R.R.M. MATANE LTEE 1477-2560	04 05 77	Matane	230, rue Dionne, Matane
LES EXCAVATIONS SUPER INC. 1473-5732	26 01 77	Montréal	5210, avenue Borden, Montréal

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LA FERME DES MOULANGES INC. 1468-8717	02 08 76	Saint-Romuald-d'Etchemin . .	500, rue Principale, Saint-Romuald- d'Etchemin
FORMES A DECOUPER ROTATIVES PRODEN INC. PRODEN ROTARY DIES INC. 1471-2608	02 11 76	Montréal	6252 ouest, Notre-Dame, Montréal
GARAGE J.-A. TREMBLAY LTEE	09 05 50	La Baie	845, rue Elgin, La Baie
GROSSISTE DES DECORATEURS DU QUEBEC INC. 1110-3280	08 05 68	2112, rue Frontenac, Montréal	2961 est, Sherbrooke, Montréal
LES HABITATIONS J.M.B. INC.	22 07 65	84, rue Sainte-Marie, Rimouski	306, rue Léonidas, Rimouski
HYMAC LTEE	24 01 47	Laval	2955, boulevard Le Corbusier, Laval
LES IMMEUBLES ATHENES INC. ATHENS REALTIES INC. 1370-2808	05 11 74	7750, rue Birnam, Montréal .	456 ouest, Jean-Talon Montréal
LES IMMEUBLES L.T.J. INC.	14 06 72	Montréal	7189, St-Denis, Montréal
LES IMMEUBLES MANSEAU INC.	06 05 69	Joliette	685, Manseau, Joliette
LES IMMEUBLES SACONA INC.	30 08 71	Rimouski	188, rue Blais, Rimouski
IMPRIMERIE MASKA INC.	02 05 77	Saint-Hyacinthe	990, rue Castelneau, Saint-Hyacinthe
LA JEUNE CHAMBRE DE ST-FULGENCE INC. 1244-8668	01 12 71	Saint-Fulgence	227 A, rue Saguenay, Saint-Fulgence
KEDO INVESTMENT LTD.	01 05 72	1010 ouest, rue Ste- Catherine, bureau 340, Montréal	2020, rue Université, bureau 1624, Montréal
LA CONCORDE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GENERALES 1298-6949	10 06 36	5505, côte St-Luc, Montréal .	255, rue St-Jacques, Montréal
LOU SERVICE STATION INC.	01 05 69	7600, boulevard Champlain, LaSalle	7881, boulevard Newman, LaSalle
MACHINES A COUDRE R.G. INC. R.G. SEWING MACHINES INC. 1110-6960	05 12 62	5250, rue Ferrier, Montréal . .	4645, rue Oxford, Montréal
MAISON DU-BEAU DRAPERIES INC.	17 08 64	2112, rue Frontenac, Montréal	2961 est, Sherbrooke, Montréal
MANOIR DRUMMOND LTEE	03 06 77	Drummondville	248, Hériot, Drummondville

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LES MARCHES MAILHOT INC. 1175-9776	31 03 65	2100, rue St-Laurent, Drummondville	2125, rue St-Laurent, Drummondville
MARGE INVESTMENT CORP. 1274-0841	14 09 71	4909, rue Clanranald, Montréal	4900, avenue Roslyn, Montréal
MEUNERIE JOUBERT INC. 1478-8525	20 06 77	Saint-Valérien-de-Milton ...	9e Rang, Saint-Valérien- de-Milton
MONTBEC COMPANY LIMITED 1276-4270	21 09 64	8205, boulevard Montréal-Toronto, Montréal-Ouest	82, avenue Percival, Montréal-Ouest
PIERRE MORAZAIN & ASSOCIES INC. ... <i>PIERRE MORAZAIN & ASSOCIATES INC.</i> 1503-5918	25 05 76	152 est, rue Notre-Dame, Montréal	451, St-Sulpice, Montréal
RENE PAYETTE & ASSOCIES INC. 1473-3927	21 01 77	247, rue Forget, Laval	1400, rue Maisonneuve, Laval
BEN PAYEUR & ASSOCIES INC. 1238-0390	01 04 66	570, des Flandres, Sainte-Foy	2741, de la Silencieuse, Sainte-Foy
LES PEINTURES ROBERT ARCHAMBAULT INC. 1476-9293	25 04 77	Longueuil	70, rue Rémi, Longueuil
A.R.D. PERRON INC. 1356-5684	26 06 74	Senneterre	341, 13e Avenue, Senneterre
PHOTO ANDRE HEBERT INC. 1232-5742	21 04 67	2181, rue Liébert, Montréal ..	4740, de Tonty, Montréal
LES PISCINES APOLLON INC. <i>APOLLO POOL INC.</i> 1337-1067	26 06 73	34, côte de la Fabrique, Québec	2955, boulevard Hamel, Québec
LES PLACEMENTS BONNE TERRE INC. . 1478-0431	26 05 77	Saint-Louis-de-Terrebonne ..	4165, chemin Comtois, Saint-Louis-de- Terrebonne
LES PLACEMENTS INTERIM INC. <i>INTERIM INVESTMENTS INC.</i> 1355-0199	12 02 74	Montréal	2020, rue Université, bureau 1624, Montréal
LES PLACEMENTS TERVAL INC. 1286-0128	10 04 68	Lévis	178, St-Laurent, Lévis
PRIMALAB INC. 1474-6986	01 03 77	Sainte-Foy	3236, chemin St-Louis, Sainte-Foy
PRODUCTIONS ROJAMIC INC. 1282-7341	27 01 71	3850, rue Prud'Homme, Montréal	5270, rue Notre-Dame-de- Grâce, Montréal
LES PUBLICATIONS DE L'ORDRE NOUVEAU INC. 1462-0728	19 09 75	Québec	798, boulevard Couture, Québec
QUINCAILLERIE DE POINTE- DU-LAC INC. 1479-0802	30 06 77	Pointe-du-Lac	1060, chemin Ste- Marguerite, Pointe-du- Lac
RADIO-TAXI P.C. INC. 1476-5358	13 04 77	Port-Cartier	27, Lemoine, Port-Cartier

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
REFRIGERATION REAL DUBEAU INC. .. 1467-8056	14 06 76	Joliette	400, boulevard Manseau, Joliette
RESTAURANT LEO MARTIN INC. 1478-8624	20 06 77	Trois-Rivières-Ouest	5580, boulevard Jean XXIII, Trois-Rivières-Ouest
SERVICE AUX ETUDIANTS D'OUTRE-MER INC. 1471-7862	09 11 76	Sherbrooke	Boulevard Université, Sherbrooke
SERVICE DES LOISIRS STE-CATHERINE-D'ALEXANDRIE maintenant connu sous le nom de SERVICE DES LOISIRS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE STE-CATHERINE- D'ALEXANDRIE INC. 1265-8837	14 01 66	Montréal	1700, Amherst, Montréal
CLAIR SIMARD INC. 1246-9730	14 12 64	119, chemin Ste-Anne, Sorel .	441, rue Picard, Sorel
SOCIETE D'ADMINISTRATION CARIGNAN INC. 1476-4518	12 04 77	Verdun	5695, boulevard LaSalle, Verdun
STUDIO EROTIQUE DE LONGUEUIL INC. 1473-3323	19 01 77	Longueuil	51, Lemoyne, Longueuil
SUPERMARCHÉ POUDDRIER & FRERES INC. 1474-1078	10 02 77	Montréal	1670 est, Mont-Royal, Montréal
TAMCON INC. 1339-4457	31 12 68	Montréal	800 est, de Maisonneuve, Montréal
TAPISSERIE LONGUEUIL INC. 1478-1355	27 05 77	Longueuil	2864, chemin Chambly, Longueuil
LES TERRASSES DU NORD INC. 1365-1757	28 04 75	Laval	1435 ouest, rue St-Martin, suite 605, Laval
THEATRE POPULAIRE DU QUEBEC 1286-0680	06 11 63	259, rue Ste-Catherine Montréal	2161 ouest, rue Ste- Catherine, Montréal
TRANSPORT GRANDE ISLE INC. GRAND ISLAND TRANSPORT INC. 1361-2601	15 01 75	Montréal	252 ouest, Beaubien, Montréal
UNION DES CHEVALIERS DE SAINT-JEROME LIMITEE 1268-3660	30 03 38	Saint-Jérôme	30, Sarto, Saint-Jérôme
VANNERIE HORIZON INC. 1471-2426	01 11 76	853, rue Wake, Jonquière ...	555, Route 170, Jonquière
YORK & EMBASSY INC. 1112-5606	11 05 48	Montréal	477, rue Saint-François- Xavier, app. 311, Montréal

Lettres patentes (1re partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
AGENCE DE VOYAGES SOLMER INC. 1476-8840	1510 ouest, rue St-Charles, Longueuil	16 08 77
ALUMINIUM C.C. INC. 1476-6802	188, Rémi, Lachenaie	12 05 77
LES AMENAGEMENTS GAGNON, TRUCHON INC. 1506-4546	308, rue Laure-Connan, Québec	26 08 77
AMENAGEMENTS RAYBAULT INC. 1477-9540	237, rue Victoria, Valleyfield	24 05 77
LES AMUSEMENTS CORTINA INC. 1506-3696	853, Etienne-Brûlé, Boucherville	23 08 77
ASSURANCES ROBERT BERTRAND INC. 1505-9645	4842, rue Dollard, Lac-Mégantic	09 08 77
LES AUTOBUS CHARLAND LTEE	Tingwick	13 06 77
LES BATTERIES INDUSTRIELLES C.L.M. LTEE	9360, rue Charles-de-la-Tour, Montréal	08 07 77
GERALD BEDARD INC. 1479-6890	475 ouest, St-Charles, Longueuil	21 07 77
BIJOUTERIE M. & Y. MANTION INC. 1479-6791	Terrebonne	18 07 77
BOURDUA & PROVOST INC. 1479-6817	Sainte-Julie	18 07 77
BOUTIQUE ALLURE INC. 1506-0320	3950, rue Louis-Pinard, Trois-Rivières .	11 08 77
CAFE BELHUMEUR INC. 1479-6197	4145, boulevard Gouin, Montréal-Nord	20 07 77
CARRE, DUBE, PATRY ET ASSOCIES INC. 1479-4390	2750, chemin Ste-Foy, suite 120, Sainte-Foy	13 07 77
CENTRE DE PATINS A ROULETTES PALLADIUM DU PALAIS DU COMMERCE INC. 1506-4595	9525, boulevard Taschereau, Brossard ..	30 08 77
LES CIMENTS LABELLE INC. 1506-4413	Labelle	25 08 77
COIFFURE DEGAMY INC. 1506-0296	3525, boulevard de la Concorde, (Duvernay), Laval	10 08 77
COMMAKI INC. 1478-8640	157 nord, Principale, Maniwaki	21 06 77
LA COMPAGNIE DE REFRIGERATION PIERRE-ANDRE LIMITEE 1505-9074	10454, Georges-Baril, Montréal	05 08 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
CONCEPT-DESIGN FRANÇOIS ROBIDAS LTEE 1478-6735	957, LaSalle, Longueuil	15 06 77
CONSTRUCTION SAJO INC. SAJO CONSTRUCTION INC. 1506-3316	1205 ouest, rue Louvain, Montréal	19 08 77
EMILIEN COTE & FILS INC. 1506-2714	Saint-René-de-Matane	19 08 77
DANDOIS ET FRERES INC. 1505-1220	Laval	24 09 76
DECOR LACHINE INC. 1479-3475	1480, rue Notre-Dame, Lachine	08 07 77
JEAN-JULES DION INC. 1479-8425	1135, rue St-Germain, Terrebonne	27 07 77
DISTRIBUTION CARAVELLE INC. CARAVELLE DISTRIBUTION INC. 1479-9167	61, rue Louis-Riel, Gatineau	29 07 77
DISTRIBUTIONS ELECTRONIQUES B.S. INC. 1476-5879	3230, Grande-Allée, Saint-Hubert	14 04 77
DOMAINE ST-ETIENNE INC. 1506-2599	16 ouest, Ste-Anne, Saint-Etienne	18 08 77
DOMAINE VERT-BOISE INC. 1479-6734	2810, Tour de la Bourse, 800, carré Victoria, Montréal	15 07 77
ENCADREMENT GODBOUT INC. 1505-9298	56, rue Gosselin, Sainte-Rosalie	08 08 77
LES ENTREPRISES A.R.D.Y. INC. 1506-0155	170, rue Yvon, Repentigny	12 08 77
LES ENTREPRISES CLAUDELAINÉ LTEE 1506-0759	(Saint-Grégoire) Bécancour	08 08 77
LES ENTREPRISES COSIES INC. 1477-7437	147, St-Laurent, Saint-Siméon	17 05 77
LES ENTREPRISES THOMAS-PATRICK INC. THOMAS-PATRICK ENTERPRISES INC. 1479-8540	Laval	28 07 77
LES ENTREPRISES Y.D. LTEE..... 1506-3258	4830, montée St-Hubert, Saint-Hubert	24 08 77
ENTRETIEN A.T. INC. 1479-5728	677, rue Clairette, (Fabreville), Laval ..	14 07 77
LES EXPORTATIONS L.M. INC. L.M. EXPORTS INC. 1478-8434	451, St-Sulpice, Montréal	20 06 77
FERME POTVIN, BOULANGER ET ASSOCIES INC. 1475-6035	Rang V, Baie-des-Sables	24 03 77
FERME SIMON TROTTIER INC. 1479-6312	Wickham	20 07 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
JEAN-MARIE FORTIN LTEE 1479-7625	Saint-Louis-de-France	22 07 77
LES FOYERS SATANIQUES INC. 1506-1096	185, St-André, Terrebonne	15 08 77
GELINAS, DURAND & VAILLANCOURT INC. 1506-2722	2131, rue Notre-Dame, Pointe-du-Lac ...	19 08 77
JEAN-JACQUES GEMME & FILS INC. 1506-3092	10, rue Guy, Granby	22 08 77
LES GRILLES GRATTE-PIEDS ALBEC INC. <i>ALBEC FOOT GRILLS INC.</i> 1479-0109	Montréal	16 06 77
LE GROUPE DE COMMERCE INTERNATIONAL I.B.G. INC. 1474-0799	32 nord, Wellington, Sherbrooke	13 07 77
HOTELLERIE D.D. INC. 1505-8951	9, rue Notre-Dame, Saint-Chrysostome .	08 08 77
LES IMMEUBLES DIPLOMATE INC. 1506-1989	47, 7 ^e Avenue, Pincourt	15 08 77
LES IMMEUBLES JACQUES LAHOUD INC. 1479-7369	72, des Capucins, Loretteville	25 07 77
LES IMMEUBLES JEAN-PAUL BARRETTE INC. 1506-4108	772, boulevard St-Joseph, Hull	25 08 77
LES IMPRESSIONS CARTES MODERNES INC. 1506-1740	404 est, boulevard Taché, Montmagny .	19 08 77
LEMONDE & FILS INC. 1506-3118	102, Point-du-Jour, Saint-Thomas- d'Aquin	22 08 77
LINGERIE DEVOST INC. 1506-1195	459, rue Morin, Trois-Pistoles	15 08 77
LES MAISONS DE CEDRE KIMMATT INC. <i>KIMMATT CEDAR HOMES INC.</i> 1479-9340	Morin Heights	29 07 77
METROCEL INC. 1478-7097	5055, rue Fraser, Pierrefonds	15 06 77
ANTOINE MORIN & ASSOCIES INC. 1506-5626	2784, boulevard Liégeois, Sainte-Foy ..	01 09 77
PHOTO COULEUR J.L. DE L'ESTRIE INC. 1479-3020	1543, rue Dunant, Sherbrooke	08 07 77
LES PLACEMENTS CLAUDE BOUCHARD INC. 1506-1765	445, rue Lindsay, Drummondville	17 08 77
LES PROMOTIONS J.P. LEBLANC LTEE 1480-0569	141 ouest, rue Commerciale, Chandler .	05 08 77
LES PROPRIETAIRES LACORDAIRE & SHERBROOKE INC. <i>LACORDAIRE & SHERBROOKE PROPERTIES INC.</i> 1479-6767	Montréal	15 07 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
QUANBEC INC. 1506-0304	1595 est, rue Mont-Royal, Montréal ...	10 08 77
REBOURRAGE PIONNIER LTEE 1506-3308	9085, rue Hochelaga, Montréal	19 08 77
DENIS RENAUD INC. 1479-6601	77, boulevard des Hauts-Bois, suite 101 c, Sainte-Julie	19 07 77
SADROCO INC. 1506-4561	4765, Ire Avenue, Charlesbourg	29 08 77
REAL SENECHAL INC. 1478-9259	66 est, rue Gauvin, Saint-Jean-de-Dieu .	27 06 77
SODABEC INC. 1506-2342	Québec	19 08 77
SODEM INC. 1477-9292	8 est, boulevard St-Joseph, Montréal ...	24 05 77
SOUDURE ROLAND TREMBLAY INC. 1506-4140	196, boulevard Maple Grove, Maple Grove	25 08 77
TRANSPORT JEAN-PAUL PICARD INC. 1479-6270	295 est, 55e Rue, Charlesbourg	20 07 77
TRANSPORT R.L.L. INC. 1505-9322	Saint-Bernard-de-Lacolle	08 08 77
TRANSPORT RENE MATHIEU INC. 1480-0270	5, rue des Neiges, (Villeneuve), Beauport	03 08 77
UNI-JET QUEBEC LTEE UNI-SPRAY QUEBEC LTD. 1478-9218	Montréal	27 06 77
VENTES ET REPARATIONS GENERALES RIVE SUD INC. SOUTH SHORE SALES AND GENERAL REPAIRS INC. 1478-4854	Saint-Hubert	08 06 77
VITRERIE BAIE-COMEAU INC. 1506-2789	Baie-Comeau	19 08 77
VOYAGES LE TOURISTE LTEE 1506-1559	380 est, rue Principale, Farnham	16 08 77
LES VOYAGES STRAND QUEBEC INC. 1506-2631	1425, rue de la Montagne, Montréal ...	18 08 77

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes (3e partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
ASSOCIATION BAYARD-QUEBEC 1476-1829	255, Mazarin, Pointe-aux-Trembles ...	01 04 77
ASSOCIATION DE BALLE-MOLLE FEMININE DE CHARLESBOURG 1506-3274	1872, place Dauphine, Orsainville	24 08 77
ASSOCIATION DE LA JEUNESSE PERUVIENNE 1479-5660	4169, Amos, app. 5, Montréal-Nord ...	14 07 77
ASSOCIATION DES CONSEILS EN FRANCISATION DU QUEBEC INC. 1479-0729	Montréal	29 06 77
ASSOCIATION DES DISTRIBUTEURS ET CONCESSIONNAIRES M.I.S. INC. 1480-0007	50 ouest, place Crémazie, suite 606, Montréal	24 08 77
L'ASSOCIATION DES HYGIENISTES DENTAIRES DU QUEBEC 1478-8038	6797, rue Clark, Montréal	20 06 77
ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DES TROIS VILLAGES THREE VILLAGES VOLUNTARY FIREMEN ASSOCIATION 1478-8715	Rock Island	21 06 77
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE L'ANSE ROCHON INC. 1478-9903	290 est, 3e Rang, Saint-Augustin-de- Desmaures	27 06 77
L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE MAISON MOBILE DE FABREVILLE (APMMF) 1506-3761	50, place Crémazie, suite 513, Montréal	23 08 77
L'ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION DE LA PETITE NATION INC. 1506-2946	Saint-André-Avellin	19 08 77
ASSOCIATION OCCITANE DU QUEBEC 1504-3821	Montréal	24 08 77
ASSOCIATION REGIONALE DE SKI DE L'ABITIBI- TEMISCAMINGUE 1478-7022	Val-d'Or	16 06 77
LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRETS DE LA REGION DE QUEBEC INC. 1506-0908	Québec	16 08 77
BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRETS DE L'ESTRIE INC. 1478-8020	Sherbrooke	20 06 77
CENTRE DE MEDITATION-YOGA LOTUS 1477-5357	7373, Lajeunesse, appartement 200, Montréal	12 05 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
CENTRE DE TRANSITION LE SEXTANT INC. 1475-4873	4101, rue Jarry, suite 303, Montréal ...	22 03 77
LE CENTRE SPORTIF COTE DE BEAUPRE INC. 1478-3377	Beaupré	31 08 77
CITE DES RETRAITES DE VIMONT-AUTEUIL INC. 1478-9457	2283, rue Marc, (Vimont), Laval	27 06 77
LE CLUB D'AGE D'OR DE MONT-CARMEL	Mont-Carmel	11 08 77
CLUB DE CANOT-CAMPING DES PAYS D'EN HAUT	Saint-Jérôme	25 05 77
CLUB DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE GADBOIS	Montréal	09 06 77
CLUB DE L'AGE D'OR ST-GREGOIRE, COMTE NICOLET . 1477-1349	4000, boulevard Port-Royal, Saint-Grégoire	02 05 77
CLUB DE L'AMITIE DE ST-JACQUES	105, rue Principale, Saint-Jacques	19 08 77
CLUB DE MOTO LEGION ROUGE	Saint-Modeste	15 08 77
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE QUEBEC-SAULES GAIS INC. 1474-7802	Québec	23 06 77
CLUB DE PLONGEE SOUS-MARINE LES BARBOTTES INC. 1477-1430	19, rue Crépeau, Arthabaska	02 05 77
CLUB DE SKI DE FOND LA BALADE INC.	East Broughton	18 08 77
LE CLUB LIONS DE NAPIERVILLE	Napierville	01 09 77
CLUB LIONS HUNTINGDON INC. <i>HUNTINGDON LIONS CLUB INC.</i> 1474-6085	Huntingdon	28 02 77
CLUB SOCIAL ROBERTINE INC.	5812, rue Hadley, Montréal	27 06 77
CLUB SOCIAL, SPORTIF ET CULTUREL OLYMPIQUE ... 1476-3460	Montréal	08 08 77
COMITE DES LOISIRS DE MOFFET	Moffet	19 08 77
LE COMITE DES 48 HEURES D'ENTRELACS	Entrelacs	30 03 77
COMITE SPORTIF LA DORE	97, rue des Saules, La Doré	26 08 77
ECOLE DE MUSIQUE VIVALDI, REGION DE QUEBEC ... 1479-5975	Québec	22 07 77
L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE RIGODON INC. 1506-5816	Rimouski	30 08 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
FONDATION DU SPORT AMATEUR COTE-NORD INC. 1478-5034	Hauterive	08 06 77
GARDERIE DE JOUR LE PAS DE GEANT <i>THE BIG STEP DAY CARE CENTER</i> 1476-1928	Montréal	31 08 77
GARDERIE L'ARCHE DE NOE INC..... 1506-2151	91, Brooks, Sherbrooke.....	07 09 77
GARDERIE MAIMONIDE 1472-8364	Montréal	31 08 77
GROUPE DE DEFENSE DES DROITS DES DETENUS DE QUEBEC 1477-1588	Québec	02 05 77
JOURNAL COLLECTIVITE INC. 1478-7733	11A, rue Guérin, Sainte-Catherine- d'Alexandrie	17 06 77
LIGUE DE BALLE-MOLLE LES COPAINS DE LA PRAIRIE INC. 1476-5531	La Prairie	14 04 77
LIGUE DE HOCKEY L.B.E. 1477-1406	2343, Lafontaine, Montréal	10 05 77
LIGUE DES COPAINS DE L'ESTRIE INC. 1479-6064	Granby	26 08 77
LE MARATHON DE MONTREAL RIVIERE-DES-PRAIRIES INC. 1506-2128	12232, Armand-Bombardier, Montréal .	16 08 77
L'OEUVRE LES APOTRES DE STE-JEANNE-D'ARC 1476-5929	1740, rue Emile-Journault, suite 112, Montréal	07 04 77
LE PETIT OPERA POPULAIRE P.O.P. 1476-0730	1017, Saint-Hubert, Montréal	30 03 77
LES PRODUCTIONS CAROUGES 1478-3815	290, St-Dominique, Jonquière	06 06 77
PROJET GESENE <i>PROJECT GENESIS</i> 1506-2409	Montréal	23 08 77
RASSEMBLEMENT DES AFRICAINS AU QUEBEC (R.A.Q.) 1476-2744	Montréal	04 04 77
REGROUPEMENT DES FEMMES QUEBECOISES 1477-8096	3776, Vendôme, Notre-Dame-de-Grâce .	18 05 77
RESIDENCE SAINT-PAUL-APOTRE 1477-3022	2150, 8e Avenue, Québec 3	13 07 77
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES DE ST-CHARLES-GARNIER INC. 1478-6024	Saint-Charles-Garnier	13 06 77
LA SOCIETE DE LOGEMENTS DES VETERANS DE ROUYN-NORANDA INC. 1479-6866	20 ouest, Mgr-Tessier, Rouyn	21 07 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
SOCIÉTÉ MONTRÉALAISE DES JEUX DES HIGHLANDS <i>THE MONTREAL HIGHLAND GAMES SOCIETY</i> 1479-0547	2067, rue Bleury, Montréal	29 06 77
TABLE-RONDE DES ORGANISMES VOLONTAIRES D'ÉDUCATION POPULAIRE DE L'OUTAOUAIS 1471-6609	Hull	17 06 77
LE THÉÂTRE DES RIGOLOS INC. 1476-4914	Montréal	13 04 77

69669-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes supplémentaires à:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution		L.P.S. Date		Modifications
AGENCE D'ASSURANCES CUSSON, FILLION & ASSOCIÉS INC. 1475-0590	20	05 77	26	08 77	Changeant le nom - ancien nom: AGENCE D'ASSURANCES CUSSON & FILLION INC.
LES AUTOBUS BOYER INC. 1469-5324	25	08 76	06	07 77	Augmentant le capital.
B C P PUBLICITE LTEE <i>B C P ADVERTISING LTD.</i> 1113-5365	28	01 60	04	07 77	Réduisant le capital.
MICHEL BELIVEAU INC. 1463-0578	14	11 75	22	07 77	Changeant le nom - ancien nom: ROTISSERIE DE L'ESTRIE INC.
BOUTIQUE LEPACK LTEE 1174-2855	18	11 69	14	06 77	Modifiant le capital-actions.
CANAM MANAC INC. 1332-5147	18	07 73	05	08 77	Modifiant les lettres patentes.
LE CENTRE D'ANIMATION FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS INC. 1359-3991	26	09 74	26	05 77	Modifiant les dispositions des lettres patentes.
LE CENTRE THOMAS MERTON <i>THOMAS MERTON CENTER</i> 1352-5217	02	12 73	26	07 77	1) Changeant le nom - ancien nom: LES DISCIPLES DE THOMAS MERTON <i>THE STUDENTS OF THOMAS MERTON;</i> 2) modifiant les objets.
CLUB DE GOLF DE L'AUBERGE DE SUTTON INC. 1207-1429	13	09 66	06	09 77	Modifiant le capital.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
COMPAGNIE DE VETEMENTS CONTI INC. 1474-2639	15 02 77	13 07 77	1) Changeant le nom - ancien nom: TAILLEUR CONTI INC. <i>CONTI TAILORING INC.</i> 2) Modifiant les dispositions des lettres patentes; 3) changeant le siège social de 5426, rue Henri-Bourassa, Montréal à 10211, Armand-Lavergne, Montréal-Nord.
COMPAGNIE MEDICALE & SCIENTIFIQUE LTEE <i>MEDICAL & SCIENTIFIC SUPPLIES COMPANY LTD.</i> 1463-9009	18 12 75	30 09 76	Modifiant le capital.
CONSTRUCTION MICHEL TETREAU INC. 1504-0207	09 08 76	15 07 77	Changeant le nom - ancien nom: LES CONSTRUCTIONS M.L.T. INC.
LES CONSTRUCTIONS RICHARD & FRERES INC. 1466-8479	05 05 76	04 07 77	Etendant les objets.
LES CONSULTANTS NARTEC INC. 1333-3604	04 10 72	01 06 77	Modifiant les objets.
LA CORPORATION FOMOBEC INC. <i>FOMOBEC CORPORATION INC.</i> 1260-2389	14 11 67	30 08 77	1) Modifiant les lettres patentes; 2) changeant le nombre d'administrateurs de 7 à 3.
CYR & NEPVEU INC. 1151-9147	28 11 69	26 07 77	Modifiant les lettres patentes.
DANIBELLE INC. 1473-5229	25 01 77	25 05 77	Modifiant le capital.
J.A. DESAULNIERS AUTO INC. 1173-4134	27 11 69	02 09 77	Augmentant le capital.
DION ASPHALTE INC. 1132-6337	20 01 65	17 08 77	Augmentant les pouvoirs.
DISCO-BAR NEPTUNE INC. <i>NEPTUNE DISCO-BAR INC.</i> 1315-8647	05 11 69	12 08 77	Changeant le nom - ancien nom: GIGI LOUNGE (1969) INC.
DISCO-CLUB LA POMME D'ADAM INC. ... 1466-2415	12 04 76	22 08 77	Changeant le nom - ancien nom: « DISCO-CLUB L'AXE INC. »
LES ELANS DE SHERBROOKE INC. 1296-6941	10 09 52	12 07 77	Augmentant la valeur des biens immobiliers.
LES ENTREPRISES DE TRANSPORT BEL-AIR INC. <i>BEL-AIR TRUCKING ENTERPRISES INC.</i> 1230-4853	13 05 71	02 06 77	Augmentant le capital.
LES ENTREPRISES DE TRANSPORT BEL-AIR INC. <i>BEL-AIR TRUCKING ENTERPRISES INC.</i> 1230-4853	13 05 71	02 06 77	Etendant les pouvoirs.
LES ENTREPRISES DIRESCO INC. 1480-5865	28 10 75	16 05 77	Modifiant les dispositions des lettres patentes.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
LES ENTREPRISES H.L.P. INC. 1364-1139	16 06 75	30 08 77	Modifiant les privilèges et restrictions.
ENTREPRISES L-5 LTEE 1462-4878	08 10 75	10 08 77	Changeant le nom - ancien nom: "AME- NAGEMENTS BARRAUROC INC. "
LES ENTREPRISES ROGER FAUCHER INC. 1360-9193	03 01 75	25 08 77	1) Modifiant les objets; 2) changeant le siège social de Sainte-Marie à 4323, rue de la Cime, Cap-Rouge.
LES ENTREPRISES V.M.H. INC. 1366-2945	23 07 75	18 08 77	Modifiant les privilèges et restrictions.
FEDERATION SPORTIVE DE SALABERRY INC. 1283-3125	25 01 71	18 01 77	Modifiant les objets.
FERME DOWKER INC. DOWKER FARM INC. 1254-4417	18 03 49	25 01 77	1) Changeant le nom - ancien nom: PARC DOWKER INC. DOWKER PARK INC. 2) modifiant les pouvoirs.
FERME JEAN-CLAUDE LAVALLEE INC. ... 1477-6751	13 05 77	07 09 77	Changeant le nom - ancien nom: FERME LA VALLEE INC.
LES FOULARDS DORENA LTEE DORENA SCARVES LTD. 1503-8771	15 06 76	07 07 77	Changeant le nom - ancien nom: MODES DORENA LTEE - DORENA FASH- IONS LTD.
GARAGE DURAND & FILS INC. 1252-8048	08 02 72	14 03 77	Changeant le nom - ancien nom: LES EN- TREPRISES D.G.L. INC.
GROUPE PRENOR LTEE PRENOR GROUP LTD. 1253-6165	12 10 61	10 05 77	Modifiant le capital.
A. JANIN & COMPAGNIE LIMITEE A. JANIN & COMPANY LIMITED 1350-3883	22 07 49	21 04 77	Modifiant les privilèges et restrictions.
MAURICIE, HONDA INC. 1355-4175	01 04 74	04 08 77	Changeant le nom - ancien nom: LES PNEUS MAURICINIENS INC.
METAL RONDEAU LIMITEE RONDEAU METAL LIMITED 1465-6870	22 03 76	24 08 77	Augmentant les objets.
O. MIRON LIMITEE 1127-0071	20 03 53	23 08 77	1) Augmentant le capital; 2) augmentant les objets.
ORBEC LTEE 1502-3302	27 02 76	14 07 77	Modifiant le capital.
PASTOR JOHNSON CHARITABLE FOUNDATION 1245-2629	12 03 64	12 09 77	Modifiant la valeur des biens immobiliers.
PLACEMENTS ANDRE INC. 1330-7617	05 02 73	26 07 77	Augmentant le capital.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	L. P. S. Date	Modifications
PLACEMENTS B.L.L. INC. 1155-4680	02 01 70	16 08 77	1) Changeant le nom - ancien nom: BE-DARD, LAVOIE & LESSARD INC. 2) modifiant le capital; 3) modifiant les dispositions des lettres patentes; 4) changeant le siège social de Québec à 376 est, rue du Roi, suite 107, Québec.
LES PLACEMENTS DYNASTIE LTEE <i>DYNASTY INVESTMENTS LTD.</i> 1367-6481	04 04 74	29 08 77	Augmentant le capital.
LES PLACEMENTS ERNEST BOUTHILLIER INC. 1240-4604	27 12 67	06 07 77	Modifiant les privilèges et restrictions.
PLACEMENTS G.O.P. INC. 1169-5186	05 07 55	02 06 77	1) Changeant le nom - ancien nom: BOU-LANGERIE PELLETIER LTEE PELLETIER BAKERY LTD. 2) modifiant le capital; 3) modifiant les dispositions des lettres patentes.
PLACEMENTS STEVAGER INC. 1371-3102	12 02 75	04 04 77	1) Changeant le nom - ancien nom: AU-BERGE FANNY INC. - FANNY INN INC. 2) modifiant les objets;
RANCH LE SABOT D'OR INC. 1254-3278	15 02 72	27 06 77	Augmentant les objets.
REPCOM INC. 1503-8169	10 06 76	06 06 77	Changeant le nom - ancien nom: « PUBLI-CITE MEDIAREX INC. - MEDIA-REX ADVERTISING INC. »
LA SEIGNEURIE ST-ETIENNE INC. 1478-9580	28 06 77	17 08 77	Modifiant le capital.
SOCIETE IMMOBILIERE EPIFAR LTEE ... 1503-0570	14 04 76	15 08 77	Augmentant le capital.
VISCO INC. 1124-5719	22 09 65	19 08 77	Retranchant et ajoutant quelques dispositions aux lettres patentes.
VOYAGES AUX QUATRE COINS LTEE ... <i>FOUR CORNERS TRAVEL SERVICE LTD.</i> 1249-3383	02 11 65	05 08 77	1) Changeant le nom - ancien nom: FOUR CORNERS TRAVEL SERVICE LTD. 2) modifiant les objets; 3) modifiant le capital.

Lettres patentes supplémentaires**Avis de correction**

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a autorisé la correction des lettres patentes supplémentaires des corporations ou compagnies suivantes:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	L.P.S.		Modifications
		Date		
LE DEPANNEUR D.G. INC. 1478-9390	3900, Joseph, Verdun	23	06 77	Corrigeant le nom « LE DEPANNEUR D.G. INC. » par « LE DEPANNEUR D.G. INC. »
LES EXPERTS EN SINISTRES ET ESTIMATEURS ASSOCIES LTEE ASSOCIATED ADJUSTERS AND APPRAISERS LTD. 1229-2926	21 05 57	14	04 77	Corrigeant le nom « LES EXPERTS EN SINISTRES ET ESTIMATEURS ASSOCIES LTEE » par « LES EXPERTS EN SINISTRES ET ESTIMATEURS ASSOCIES LTEE et sa version ASSOCIATED ADJUSTERS AND APPRAISERS LTD. »

69669-o

Le directeur du Service des compagnies.
PIERRE DESJARDINS.

Siège social (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont changé leur siège social tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
A.P.T.A. INC. 1228-0004	03 04 72	11360, Garon, app. 6, Montréal	21, rue Gascogne, Candiac
ARCOL INC. 1462-5107	09 10 75	7337, rue Brucy, Montréal	4968, boulevard des Grandes-Prairies, Saint-Léonard
THE ASSOCIATES OF THE MUNICIPAL CHAPTER OF MONTREAL I.O.D.E. 1322-4886	11 07 66	5475, chemin Côte-St- Antoine, Montréal	88 nord, avenue Ballantyne, Montréal-Ouest
ASSOCIATION CULTURELLE MORRONE . 1357-0452	28 02 74	921, Melrose, Montréal	5816, rue Vendée, Montréal-Nord
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES LOUISEVILLE 1468-5655	20 07 76	Saint-Antoine-de-la- Rivière-du-Loup	550, boulevard Est, Louiseville
ATELIERS 52 INC. 1288-1892	26 07 62	3595, Beauchemin, Brossard	1100 est, boulevard Créma- zie, suite 801, Montréal
LES ATELIERS ELECTRONIQUES DE LA RIVE SUD INC. SOUTH SHORE ELECTRONIC WORKSHOPS INC. 1226-7753	10 04 72	116, boulevard Churchill, Greenfield Park	2520, du Havre, Longueuil

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
AUTO-CHROME LAVAL LTEE <i>LAVAL AUTO-CHROME LTD.</i> 1372-0743	14 04 75	Laval	9386, boulevard St-Michel, Montréal
AYLMER ROAD HOLDINGS INC. 1235-5871	21 05 70	Montréal	9215, rue Airlie, LaSalle
BANQUET AND CATERING SUPPLIES RENTAL LTD. 1128-2555	04 06 62	8205, rue Casgrain, Montréal	1391, boulevard Laurentien, Saint-Laurent
BEAUDET & PICHETTE LIMITEE 1237-0425	12 04 54	2030, rue Thimens, Saint-Laurent	30, Lakeshore Road, Pointe-Claire
BENLIN INVESTMENT CORP. 1237-9954	25 06 63	6552, Westbury, Montréal	1140, Korman Crescent, Laval
BILOPAGE INC. 1156-0612	25 02 58	2525, boulevard Henri- Bourassa, Québec	485, rue Lavoie, Vanier
CAMIONNAGE R. LAVOIE INC. <i>R. LAVOIE TRUCKING INC.</i> 1331-7904	26 06 73	Saint-Bernard-de-Lacolle	332, rue Union, Coaticook
CENTRE D'AUTOMATION LAVAL INC./ .. <i>LAVAL AUTOMATION CENTRE INC.</i> 1464-2805	22 01 76	648, Fridolin, Laval	3352, rue Papineau, Mascouche
CENTRE REALITE INC. 1365-9685	25 06 75	115, rue Dequoy, Saint-Gabriel	244, rang du Vieux-Moulin, Joliette
CENTROPNEUS INC. 1316-2003	01 04 57	Amos	8603, 8e Avenue, Montréal
CHANTELLE INC. 1166-0578	04 01 61	327, rue des Forges, Trois-Rivières	330, ouest, rue Sauvé, Montréal
LE CLUB DE QUEBEC DES DERBY INTERNATIONAUX D'ATTELAGES DE CHIENS INC. <i>INTERNATIONAL DOG SLED DERBY CLUB OF QUEBEC INCORPORATED</i> 1325-0592	26 04 55	Québec	10, rue Bisson, Saint- Romuald-d'Etchemin
CLUB ST-PAUL 1269-1952	04 12 54	Charlesbourg-Ouest	119, rue de la Rivière, Stoneham
LE CLUB SOCIAL DES EMPLOYES UNIS DE L'INDUSTRIE DU CIMENT DE JOLIETTE INC. 1464-8307	23 08 76	Joliette	128, des Bouleaux, Notre-Dame-des-Prairies
CLUB SOCIAL MACCHIAGODENA INC. <i>MACCHIAGODENA SOCIAL CLUB INC.</i> 1501-9227	28 01 76	Montréal	7725, rue Denise, LaSalle
LA COMPAGNIE DE FORME A SOULIERS DE MONTREAL LTEE <i>MONTREAL LAST CO. LTD.</i> 1337-7460	25 07 73	5685, Fullum, Montréal	10901, du Pont, Montréal-Nord
COMPOGRAPHIQUE 71 INC. 1208-3861	16 04 71	1063, rue St-Alexandre, Montréal	706, chemin du Golf, Verdun

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
CONSEILLERS EN GESTION A.W.M. LTEE <i>A.W.M. MANAGEMENT CONSULTANTS LTD.</i> 1354-8177	11 02 74	Montréal	5609, avenue Blossom, Côte-Saint-Luc
CONSEILLERS EN GESTION PLIMREC LTEE <i>PLIMREC MANAGEMENT CONSULTANTS LTD.</i> 1360-9029	18 12 74	5695, boulevard des Grandes- Prairies, Montréal	5591, Maurice-Duplessis, Montréal-Nord
CONSTRUCTION CANCO INC. <i>CANCO CONSTRUCTION INC.</i> 1369-2843	15 08 74	8605, rue Le Creusot, Saint-Léonard	2555, Lecorbusier, Laval
CONSTRUCTION VEGA INC. <i>VEGA CONSTRUCTION INC.</i> 1367-4833	27 03 74	6035, Rina-Lasnier, Saint-Léonard	9755, rue Rivière-des- Prairies, Montréal
DEE-EM HOLDINGS LTD. 1251-6415	08 05 69	310, avenue Victoria, bureau 108, Westmount	2020, rue Université, bureau 1624, Montréal
DESKO PRECISION LTD. 1116-9190	23 03 66	Montréal	290, Benjamin-Hudon, Saint-Laurent
DISBEC INC. 1175-8752	09 12 66	7033, route Trans-Canadienne, Saint-Laurent	225 est, rue Roy Montréal
LES DISTRIBUTIONS ANDRE GIRARD INC. 1478-9069	28 06 77	445, Dubuc, app. 1, Longueuil	907, place Foucault Saint- Bruno-de-Montarville
DOLBEC TRANSPORT INC. 1156-0299	03 03 66	915, Bourlamaque, Québec	325, rue Marconi, parc Jean- Talon-Nord, Sainte-Foy
JACQUES DOUCET INC. 1254-3989	25 09 69	1, place Ville-Marie, Montréal	4, place du Commerce, suite 200, Verdun
DUNDI CONSTRUCTION INC. 1255-0943	19 09 71	Bromont	Rang de la Rivière-Est, Sainte-Brigide-d'Iberville
ECOLE DE SKI PINGOUIN INC. <i>PENGUIN SKI SCHOOL INC.</i> 1340-7788	17 09 73	5530, chemin Earl, Côte-Saint-Luc	47, Inglewood, Dollard-des-Ormeaux
LES EDITIONS FLECHE INC. 1334-7695	19 07 73	7901, Wilfrid-Pelletier, Anjou	461, 4e Rue, Notre-Dame- du-Mont-Carmel
LES EDITIONS JAUREAU INC. 1368-9336	10 07 74	10, rue St-Jacques, bureau 810, Montréal	1577, Bourgogne, Chambly
LES EDITIONS LEFRANCOIS INC. 1255-7344	26 02 68	16, place Lasalle, Baie-Comeau	225 est, rue Roy, Montréal
EMBALLAGES ST-CONSTANT INC. <i>ST-CONSTANT PACKAGING INC.</i> maintenant connu sous le nom de <i>EMBALLAGES DELSON INC.</i> <i>DELSON PACKAGING INC.</i> 1366-9328	15 09 75	188A, rue St-Pierre, Saint-Constant	1, montée des Bouleaux, Delson
LES ENTREPOTS MARCOUX INC. 1257-2665	08 06 61	Montréal	151, de Brullon, Boucherville

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LES ENTREPRISES GARY B. MARVIN INC. <i>GARY B. MARVIN ENTERPRISES INC.</i> 1337-1935	24 10 72	1902B, avenue Van Horne, Montréal	3225, Laverdure, Saint-Sauveur-des-Monts
ENTREPRISE INDUSTRIEL ETCHEMIN INC. <i>ETCHEMIN INDUSTRIAL MAINTENANCE INC.</i> 1257-9306	26 02 71	Saint-Joseph-de-la Pointe-de-Lévy	1705, 3e Avenue, Pointe-aux-Trembles
ENVELOPPE SUPREME INC. <i>SUPREME ENVELOPE INC.</i> 1503-6049	25 05 76	50 ouest, place Crémazie, bureau 809, Montréal	8370, 4e Avenue, Anjou
EURAC INC. 1316-3860	10 05 72	2460, rue O'Neil, Sherbrooke	1010 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
FABSPEC INC. 1356-2707	30 04 74	1650, rue St-Denis, Tracy	Quai numéro 2, rue Elizabeth, Sorel
FEDERATION HALTEROPHILE DU QUEBEC 1264-8887	02 06 69	Québec	1415 est, rue Jarry, Montréal
FEDERATION QUEBECOISE DES ACTIVITES SUB-AQUATIQUES <i>QUEBEC FEDERATION OF UNDERWATER ACTIVITIES</i> 1280-3060	11 02 70	Québec	1415 est, rue Jarry, Montréal
FERME ST-REMI INC. 1348-5248	26 07 72	84, rue Principale, Saint-Jacques-le-Mineur	1465, rue Notre-Dame, Saint-Rémi
FOREST LAWN LIMITED DIVIDEND CORP. 1253-6272	17 09 53	Montréal	184, boulevard de la Concorde, Laval
FORTE DEVELOPMENTS INC. 1260-6703	09 05 69	310, avenue Victoria, bureau 108, Westmount	2020, rue Université, bureau 1624, Montréal
GAZ UNIVERSEL LTEE <i>UNIVERSAL GAZ LTD.</i> 1334-2571	15 01 73	3395, Jean-Brillant, Montréal	1490, Beaulac, Saint-Laurent
G. GAZAILLE CONSTRUCTION INC. 1134-9750	17 08 59	Chemin de Ligne, Salaberry- de-Valleyfield	3600, boulevard St-Charles, Kirkland
GENCIROC INC. 1462-4829	08 10 75	Longueuil	889, des Prés, McMasterville
GEOHYDROTEK INC. 1262-4656	18 02 72	150, 26e Rue, app. 6, Québec	268, Marie-Victorin, Saint-Nicolas
GESTION MAISAL LTEE <i>MAISAL HOLDINGS LTD.</i> 1352-2305	11 02 74	Montréal	5609, avenue Blossom, Côte-Saint-Luc
GESTION MARPIC LTEE <i>MARPIC HOLDINGS LTD.</i> 1360-8096	13 12 74	5996, boulevard des Grandes- Prairies, Montréal	5591, Maurice-Duplessis Montréal-Nord
GILLMAN INVESTMENTS LIMITED 1263-0596	10 06 60	401, rue Lemesurier, Québec	4501 ouest, rue Sherbrooke, app. 3C, Montréal

Nom de la compagnie et sa version	Date de			Siège social	
	constitution			Ancienne adresse	Nouvelle adresse
PAUL HEROUX LTEE 1256-3144	25	10	56	Grand-Mère	9790, boulevard des Hêtres, Shawinigan
HOPITAL STE-RITA INC. 1282-4405	09	12	64	1287, Parc Lafontaine, Montréal	11720, rue Désy, Montréal- Nord
LES IMPORTATIONS SOLIVRE INC. 1480-9529	18	11	75	1391, Calixa-Lavallée, Saint-Hyacinthe	31, rue Victoria, Saint-Jean
LES INDUSTRIES AIR-VISION INC. <i>AIR-VISION INDUSTRIES INC.</i> 1135-2754	26	11	68	11771, rue Alfred-Laliberté, Montréal	7, Bovis, Pointe-Claire
LES INDUSTRIES ITT DU CANADA LTEE <i>ITT INDUSTRIES OF CANADA LTD.</i> 1211-7669	19	03	71	2015, rue Peel, bureau 1010, Montréal	300, avenue Labrosse, Pointe-Claire
INNOVAC A.C. INC. 1348-2625	05	07	72	Québec	2204, place Mackay, app. 12, Sainte-Foy
JOAILLERIE CLEOPATRE INC. 1356-6336	15	05	74	3295, chemin Ste-Foy Sainte-Foy	5555 ouest, 3 ^e Avenue, Charlesbourg
L'ANGLAIS ELECTRICAL MOTOR SERVICE LTD. 1226-6383	22	06	72	Montréal	10600, rue L'Archevêque, Montréal-Nord
JEAN-PIERRE LEFEBVRE, LIMITEE 1309-6839	30	05	69	1, place Ville-Marie, bureau 3301, Montréal	4, place du Commerce, Verdun
LOCATION D'AUTO NATIONALE INC. <i>NATIONAL AUTO LEASING INC.</i> 1357-6830	08	07	74	7115, boulevard St-Laurent, Montréal	72, Meadowale, Dollard- des-Ormeaux
M.I. VARIETES INC. 1133-8498	30	01	58	1450, rue Mercier, Saint-Hyacinthe	2405, rue de la Province, Longueuil
NAP. MALENFANT LTEE 1109-1600	26	01	56	2180, Clifton, Montréal	182, Merizzi, Saint-Laurent
MANICOUAGAN EXPLORATION INC. 1258-3647	11	06	62	Montréal	3355, McCarthy, Saint-Laurent
GERARD R. MARCOUX INC. 1153-0144	15	02	67	63, rue Chanoine-Groulx, Vaudreuil	32, rue des Noyers, Vaudreuil-sur-le-Lac
MARLEASE INC. 1218-8298	31	05	71	Coaticook	10755, chemin Côte-de- Liesse, Dorval
MATERIAUX ST-LAZARE LTEE <i>ST-LAZARE BUILDING SUPPLIES LTD.</i> 1365-8109	13	06	75	1381, boulevard Cité-des- Jeunes, Saint-Lazare	649, avenue Oak, Saint-Lambert
MAYOR, BERTIN & BUSSON INC. 1330-1965	25	05	73	5365, boulevard Robert, Saint-Léonard	11148, rue Brunet, Montréal-Nord
MEDILAB INC. 1155-5000	13	05	63	225 est, rue St-Vallier, Québec	2635, rue Charlemagne, Montréal
MERCERIE DES TROIS JEAN INC. 1470-5990	04	10	76	Montréal	3532b, boulevard de la Concorde, Laval

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
METAL PIERREFONDS LIMITEE <i>PIERREFONDS METAL LIMITED</i> 1474-4189	21 02 77	4970, montée St-Charles, Pierrefonds	1988, rue Francis-Hugues, Laval
MEUBLES DE LUXE XX ^e SIECLE INC. 1350-2349	15 09 67	74, de Salaberry, Montréal	1, place Longueuil, Longueuil
MINES D'URANIUM DE MONT-LAURIER INC. (Libre de responsabilité personnelle) <i>MONT-LAURIER URANIUM MINES INC.</i> (No personal liability) 1253-7361	18 12 68	Mont-Laurier	960, rue Lippman, Parc industriel, Laval
MLLE E. FORTIN, INCORPOREE 1166-0867	25 11 47	Montréal	7100, rue Viau, app. 807, Saint-Léonard
MYDEL CORP. 1277-1895	09 12 70	7401, boulevard Newman, LaSalle	5709, avenue Whitehorne, Côte-Saint-Luc
NATIONAL WOODCRAFT LTD. 1324-6806	30 08 61	7110, rue Clark, Montréal	8305, boulevard Langelier, Saint-Léonard
PANECO INCORPOREE 1278-7842	01 02 71	Austin	31, rue Montcalm, Hull
PAPETERIE LAUZIER LTEE <i>LAUZIER PAPER LTD.</i> 1137-8437	27 09 45	9550, boulevard Ray-Lawson, Anjou	150, rue Clément, LaSalle
PARADIS, SYSTEMES HYDRAULIQUES LIMITEE 1199-5974	29 06 61	Laval	5430, rue Lafond, Montréal
LES PLACEMENTS ROUSSIN INC. 1365-4447	16 05 75	12774 ouest, boulevard Gouin, Pierrefonds	2555, rue Le Corbusier, Laval
PLACEMENTS RUPERT INC. <i>RUPERT HOLDINGS INC.</i> 1364-7201	11 08 75	1200 ouest, rue de Louvain, Montréal	1091, chemin St-Louis, Sillery
LES PLACEMENTS SUDEC INC. 1475-3529	17 03 77	420, rue Victoria, app. Penthouse, Greenfield Park	4575, rue Thibault, suite 3, Saint-Hubert
LES PRODUCTIONS ANDRE PROVOST INC. 1501-4475	17 12 75	3850, rue Prud'Homme, Montréal	9926 ouest, boulevard Gouin, Pierrefonds
LES PRODUCTIONS HENRI POUPART INC. 1334-1425	29 03 73	4357, rue Girouard, Montréal	8231, Curé-Clermont, Anjou
LES PRODUCTIONS MANIBELLE INC. 1131-1859	02 05 69	Tracy	8788, Aeterna, Saint- Léonard
PUBLICITE & PHOTOS COULEURS MONTREAL INC. 1204-3428	07 08 70	140 ouest, rue Fleury, Montréal	759, boulevard Lebeau, Saint-Laurent
RACK SALES LTD. 1417-7331	03 05 71	8230, boulevard Parkway, Anjou	2615, avenue Van Horne, bureau 202, Montréal

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
RED STAR EXPRESS LINES OF QUEBEC LTD. 1114-1686	19 12 46	Montréal	10755, chemin Côte-de-Liesse, Dorval
RED STAR INVESTMENTS LTD.	27 03 69	775, Marché central, Montréal	10755, chemin Côte-de-Liesse, Dorval
RESTAURANT NOUVELLE ODYSSEE INC. NEW ODYSSEY RESTAURANT INC. 1365-5147	26 05 75	1117 ouest, Ste-Catherine, bureau 606, Montréal	50, boulevard St-Charles, Beaconsfield
RIVE BOISEE CONSTRUCTION LTD.	04 04 62	31 sud, rue Lilas, Dorval	3600, boulevard St-Charles, Kirkland
ROBANEL INC.	30 03 77	Sainte-Thérèse	260A, Côte-Nord, Sainte-Thérèse-Ouest
SANIVAN INC.	05 02 70	7040, rue des Ormeaux, Montréal	1705, 3e Avenue, Pointe-aux-Trembles
SELECT YARN CORP.	14 03 69	Montréal	4865, Hickmore, Saint-Laurent
SHEROPT TRADING LIMITED	17 03 71	612 ouest, rue St-Jacques, bureau 703, Montréal	9a nord, rue Wellington, Sherbrooke
SPANISH IRON WORKS LTD.	08 02 66	Montréal	6850, boulevard Couture, Saint-Léonard
SUD-PRESSE LTEE	19 04 67	Boucherville	121, de Nantes, Sainte-Julie
ROMEO TALBOT INC.	18 04 69	Lennoxville	2395, place Rouville, Sherbrooke
LES TAPIS DE ST-ROMUALD INC.	09 10 75	Québec	215, rue Principale, Saint-Romuald-d'Etchemin
TAXI MICHAEL INC.	09 03 77	1665, rue Meunier, Saint-Hubert	363, Dandurand, Longueuil
LE TOUR CYCLISTE DE L'ABITIBI INC. ..	18 08 75	Amos	768, 3e Avenue, Val-d'Or
UNIPLACE CORPORATION	14 09 64	4823 ouest, rue Sherbrooke, bureau 205, Westmount	1, place Ville-Marie, bureau 3635, Montréal
ALLAN YAPHE & ASSOCIES INC. ALLAN YAPHE & ASSOCIATES INC. 1331-7458	23 03 73	1010 ouest, rue Ste-Catherine, bureau 935, Montréal	5725, Kincourt, Côte-Saint-Luc
YOBEL INC.	26 02 74	Montréal	595, Abercorn, Mont-Royal

Renseignements sur les compagnies

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu des articles 4, 5a et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits
A. & W. FURNITURE LTD. 1303-5605	Pierrefonds	22 10 68 Initial, 1969 à 1976 incl.
A.B. MOTEL INC. 1303-0457	Québec	29 05 61 Initial, 1961 à 1976 incl.
A.C. AUTO SUPPLY CORP. 1307-1410	Montréal	03 01 58 1958 à 1976 incl.
A.L.P. CONSTRUCTION INC. 1303-2685	Montréal	22 09 66 Initial, 1968 à 1976 incl.
A.W. SPORT INC. 1303-4921	Sainte-Thérèse	30 10 63 Initial, 1964, 1966 à 1976 incl.
A LA VIEILLE FORGE, INC. 1307-2079	Saint-Césaire	14 09 65 1966 à 1976 incl.
ABITIBI BOTTLERS LTD. 1310-9210	Val-d'Or	06 10 58 Initial 1959 à 1976 incl.
ACE MACHINE WORKS INC. 1303-0846	Montréal	06 04 55 Initial, 1955 à 1976 incl.
LES ACIERS DE L'ABITIBI INC. ABITIBI STEEL INC. 1303-0440	Val-d'Or	22 01 57 1963 à 1976 incl.
ACKRA DEVELOPMENT CORPORATION 1303-0978	Montréal	04 05 60 Initial, 1960 à 1976 incl.
ACME HOTEL SUPPLIES COMPANY 1310-9640	Montréal	29 01 58 Initial, 1960, 1963 à 1976 incl.
ACOUSTICOLOR (QUEBEC) INC. 1303-1059	Ville LaSalle	04 03 57 Initial, 1957 à 1976 incl.
ADAM TAG LIMITED 1307-1527	Montréal	15 06 61 Initial, 1961 à 1976 incl.
ADEON IMPORTATIONS COMPAGNIE LTEE 1307-1592	Québec	01 03 56 Initial, 1956 à 1976 incl.
ADLEON CONTRACTORS INC. 1307-1709	Montréal	05 01 53 1956 à 1976 incl.
ADOMA DEVELOPMENT CORPORATION 1307-1824	Montréal	09 07 58 Initial, 1959 à 1962, 1964 à 1976 incl.
AERO VENTILATION CIE LTEE AERO VENTILATION CO. LTD. 1314-6279	Saint-François	26 10 64 Initial, 1965 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits
AERO-PRINT COMPANY 1314-6261	Montréal 23 10 63	1964 à 1976 incl.
AGEL CONSTRUCTION 1314-6485	Québec 27 02 54	Initial, 1954 à 1976 incl.
AGENCE D'ASSURANCE ROLAND BISSON INC. 1307-8175	Montréal 01 12 59	1960, 1962, 1964 à 1976 incl.
AGENCE D'ASSURANCES RENDOL INC. 1304-9457	Québec 14 06 55	Initial, 1955 à 1976 incl.
AGENCE DE PRESSE DU CANADA INC. . PRESS AGENCY OF CANADA INC. 1306-6105	Montréal 01 09 65	1966, 1968 à 1976 incl.
AGENCE DE VENTES ALLAN SHEAR INC. ALLAN SHEAR SALES AGENCY INC. 1340-9115	Montréal 19 09 73	1976 et 1977
AGENCES CAPDEL INC. 1308-0569	Québec 08 11 63	Initial, 1964 à 1976 incl.
LES AGENCES CARA, LTEE 1308-0700	Lévis 30 12 55	Initial, 1956 à 1976 incl.
LES AGENCES DE VIMY INC. 1307-0339	Montréal 10 01 59	1959 à 1976 incl.
LES AGENCES RICHELIEU ASSURANCES LIMITEE RICHELIEU ASSURANCE AGENCIES LIMITED 1306-7046	Montréal 28 09 56	1959 à 1976 incl.
AIR CLIMATISE LAURENTIEN LIMITEE . LAURENTIAN AIR CONDITIONING LIMITED 1314-6824	Lachine 28 01 64	1965 à 1976 incl.
LORENZO ALAIN, INC. 1303-2115	Loretteville 23 01 57	Initial, 1957 à 1976 incl.
ALAN LINGERIE CO. LTD. 1303-2123	Montréal 19 03 52	Initial, 1962 à 1976 incl.
ALASKA CONSTRUCTION INC. 1307-2723	Montréal 15 12 60	Initial, 1961 à 1976 incl.
ALASKA WINDOW CO. LTD. 1303-2172	Ville Saint-Michel 20 09 60	Initial, 1961 à 1976 incl.
ALBAR REALTIES INC. 1311-0671	Montréal 22 01 55	Initial, 1955 à 1976 incl.
ALBERG MFG. COMPANY 1314-7087	Montréal 30 12 54	Initial, 1967 à 1976 incl.
ALBERT & SIMARD INC. 1314-7129	Montréal 04 03 58	1959 à 1976 incl.
ALBI INDUSTRIES LTD. 1314-7145	Montréal 30 11 59	1960 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits
ALFA MANUFACTURING & DESIGNING INDUSTRIES LTD. 1312-4110	Montréal	28 02 63 1966 à 1976 incl.
ALGOA WOODWORKING INDUSTRIES LIMITED 1303-2370	Montréal	23 08 62 Initial, 1963 à 1976 incl.
ALI BABA INC. 1307-2996	Montréal	13 03 64 Initial, 1964 à 1976 incl.
ALL SPORTS INC. 1314-7467	Montréal	06 09 60 1961 à 1976 incl.
ALL WEATHER CLOTHES LIMITED 1307-3044	Montréal	25 10 52 Initial, 1953 à 1976 incl.
ALLAIRE & MARTEL LTEE 1311-0879	Gatineau	27 05 63 Initial, 1963 à 1976 incl.
ALLIANCE MOTOR CORP. 1303-2487	Montréal	23 10 59 Initial, 1960 à 1976 incl.
ALLIED MUSIC & VENDING INC. 1303-2503	Montréal	23 08 55 1961 à 1976 incl.
ALLOY WINDOWS CO. LTD. 1314-7442	Montréal	09 06 55 1956 à 1976 incl.
ALMA SOUDURE LTEE ALMA WELDING LTD. 1307-3176	Alma	30 11 65 Initial, 1966 à 1976 incl.
ALMA SUPER MARKET LTD. 1303-2610	Montréal	23 09 58 1960 à 1976 incl.
ALUM-A-SEAL LTD. 1307-0719	Montréal	12 10 54 1958 à 1976 incl.
AMAZON PRODUCTS MANUFACTURING LIMITED 1307-3457	Québec	01 10 53 1954 à 1976 incl.
LES AMENDEMENTS CALCAIRES INC. 1212-6413	Saint-Joseph-de-la-Rivière-Bleue	08 09 70 Initial, 1971 à 1976 incl.
AMERICAN BUTTONS CO. LTD. 1304-0076	Montréal	12 11 54 Initial, 1955 à 1976 incl.
AMEUBLEMENT & APPAREILS ELECTRIQUES METRO INC. METRO FURNITURE & ELECTRIC APPLIANCES INC. 1307-4265	Verdun	27 06 56 Initial, 1956 à 1976 incl.
AMEUBLEMENT GENERAL INC. 1307-2632	Montréal	09 04 59 Initial, 1959 à 1976 incl.
AMEUBLEMENT NOVA LIMITEE NOVA FURNITURE LIMITED 1302-3825	Montréal	26 03 57 Initial, 1963 à 1976 incl.
LES AMEUBLEMENTS E. & M. INC. 1305-0703	Montréal	28 07 60 1963 à 1976 incl.
AMEUBLEMENTS MONITOR INC. 1306-3391	Montréal	17 11 58 Initial, 1959 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
AMHERST TV. & FURNITURE INC. 1307-3531	Montréal	30	11	55	Initial, 1956 à 1976 incl.
AMIENS FURNITURE LTD. 1303-3022	Montréal	23	10	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
AMITAI LTD. 1314-7897	Montréal	09	08	56	Initial, 1957 à 1959 incl., 1961 à 1976 incl.
AMITIE FLEURISTE INC. 1307-3622	Montréal	30	04	62	Initial, 1962, 1964 à 1976 incl.
AMPLICOM CO. INC. 1314-7962	Anjou	21	05	63	1963 à 1976 incl.
AMUSEMENT MAURICIEN INC. MAURICIAN AMUSEMENT INC. 1303-3105	Shawinigan Falls	13	01	56	Initial, 1956 à 1976 incl.
LES AMUSEMENTS CENTRE LIMITEE ... 1303-3089	Magog	12	10	62	Initial, 1963 à 1976 incl.
AMUSOPEX INC. 1311-1588	Montréal	21	09	66	Initial, 1967 à 1976 incl.
ANACON CONSTRUCTION INC. 1303-3121	Trois-Rivières	24	02	61	Initial, 1961 à 1976 incl.
ANBER STORES LTD. 1311-1646	Saint-Jérôme	03	05	57	Initial, 1966 à 1976 incl.
ANGLO AMERICAN TRADING CORP. ... 1307-3978	Montréal	10	11	58	Initial, 1964 à 1976 incl.
MARCUS B. ANTECOL LIMITED 1313-1271	Montréal	16	10	58	1962 à 1976 incl.
ANTOINE BAR B-Q, PIZZA & SPAGHETTI INC. 1303-3493	Québec	14	02	67	Initial, 1967 à 1976 incl.
ANTON PARFUM INC. 1303-3568	Montréal	17	12	54	Initial, 1955 à 1976 incl.
APEX WOOLLENS CORP. 1307-4232	Montréal	08	08	57	1958 à 1976 incl.
APOLLON CONSTRUCTION CO. LTD. 1311-2271	Montréal	04	04	61	1963, 1965 à 1976 incl.
APPROVED PAPERS CORPORATION 1303-3865	Montréal	06	03	56	1957 à 1976 incl.
A.C. ARBIC LIMITEE 1303-0184	Duvernay	01	09	60	Initial, 1961 à 1976 incl.
JEAN-LOUIS ARCAND LTEE 1311-2503	Duvernay	29	03	65	1965 à 1976 incl.
ARCO TELEVISION RADIO SALES & SERVICE LTD. 1303-4152	Verdun	14	05	52	1956 à 1976 incl.
ARENA PLAZA RESTAURANT INC. 1307-4547	Lasalle	01	12	64	1965 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
ARNALDO APTS INC. 1303-3907	Montréal	07	03	57	Initial, 1957 à 1976 incl.
LEONARD ARNOLD LIMITEE 1307-4687	Coaticook	12	09	58	1959 à 1976 incl.
ARROW HOSIERY MFG. LTD. 1307-4729	Montréal	13	07	61	Initial, 1962 à 1976 incl.
ART KNITTING MILLS LTD. 1303-4731	Montréal	28	12	56	1957, 1964 à 1976 incl.
ART NOVELTY EMBROIDERY LIMITED . 1311-2735	Montréal	25	02	52	1955 à 1976 incl.
ARTHUR'S BARGAIN STORE INC. 1307-4836	Montréal	29	10	64	Initial, 1965 à 1976 incl.
ARTLEY SHOPS LTD. 1313-1115	Montréal	26	08	57	1961 à 1976
ARVAN TELEVISION LTD. 1307-5023	Montréal	04	11	54	Initial, 1955 à 1976 incl.
THE ASH INN INC. 1303-4863	Gaspé	10	12	56	1957 à 1976 incl.
ASSOCIATED CONSTRUCTION ENTREPRISES LTD. 1305-0950	Montréal	19	01	65	1966 à 1976 incl.
LES ASSOCIES DU QUEBEC INC. 1305-8490	Pont-Viau	31	12	63	Initial, 1964 à 1976 incl.
ASTON STEEL, GLASS & BUILDING PRODUCTS INC. 1303-5001	Charlemagne	10	07	60	1962, 1965 à 1976 incl.
L'ATELIER SAPIN VERT INC. 1313-6528	Dolbeau	24	08	61	1971 à 1976 incl.
LES ATELIERS DUTIL INC. 1308-9933	Chicoutimi	12	03	62	Initial, 1962 à 1976 incl.
ATHENA CORPORATION LIMITED 1307-5296	Montréal	26	10	54	Initial, 1958 à 1976 incl.
HALDEN ATHLONE LIMITED 1307-5346	Westmount	11	09	62	1963 à 1976 incl.
ATOMIC KITCHEN CABINET CO. LTD. .. 1303-5142	Montréal-Nord	27	02	62	1967 à 1976 incl.
ATOMIC PAINT WORKS INC. 1311-3170	Montréal	26	05	59	Initial, 1959 à 1976 incl.
AU CHIC DE PARIS INC. 1308-3043	Montréal	19	10	53	1954, 1957 à 1959 incl., 1963 à 1976 incl.
AUBERGE DE LA MONTAGNE INC. 1306-3458	Routhierville	18	12	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
AUCLAIR PLUMBING INC. 1303-5258	Montréal	13	06	60	1960, 1962 à 1976 incl.
EMILE AUDY & FILS LTEE	La Croche	22	08	56	Initial, 1956, 1957, 1958, 1961 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
AUTO LOUAGE CHICOUTIMI LTEE CHICOUTIMI AUTO LEASING LTD. 1308-2946	Chicoutimi	06	04	61	Initial, 1965 à 1976 incl.
AUTOBUS LABONTE INC. 1307-5684	Canton de Shipton	01	10	59	1962 à 1976 incl.
AUTOBUS LEVESQUE & FRERE INCORPOREE 1307-5692	Cap-Chat	05	09	63	Initial, 1964 à 1976 incl.
AUTOBUS ST-ROMUALD INC. 1311-3386	Saint-Romuald	14	09	50	1961 à 1976 incl.
AUTO-CLINIC LTEE	Drummondville	10	05	63	Initial, 1963, 1964, 1966 à 1976 incl.
AUTOMATIC TELEPHONE & SOUND SERVICES LIMITED 1307-5742	Verdun	03	06	57	1957, 1958, 1960, à 1976 incl.
AUTOVILLE LTD. 1303-5506	Montréal	08	01	62	Initial, 1962 à 1976 incl.
L'AVENIR SUR LA RIVE SUD LIMITEE .. 1307-5809	Saint-Jean	01	06	61	Initial, 1961 à 1976 incl.
AVILA RESTAURANT LTD. 1303-5589	Montréal	14	12	61	1966 à 1976 incl.
AVON CONSTRUCTION LTD. 1311-3642	Montréal	21	08	64	1966 à 1976 incl.
AVON FURNITURE & NATURAL GAS INC. 1307-5916	Verdun	15	07	63	Initial, 1964 à 1976 incl.
AWNAIR COMPANY LIMITED	Montréal	07	05	53	1960 à 1976 incl.
AYLWIN ELECTRONICS LTD. 1311-3683	Montréal	18	07	63	1964 à 1976 incl.
B.P. PACKING LTD. 1311-6918	L'Epiphanie	22	07	60	Initial, 1961 à 1976 incl.
LE BACCHUS INC. 1303-5654	Québec	16	12	60	1967 à 1976 incl.
BALLARINI, LIMITED	Montréal	06	06	55	1955 à 1976 incl.
BANNER DRESS INC. 1307-6187	Montréal	03	04	56	Initial, 1956 à 1976 incl.
BAR LA CEDULE INC. 1371-6493	Longueuil	10	03	75	Initial, 1975, 1976
BASSEL TEXTILES INC. 1303-6298	Montréal	18	12	62	1967 à 1976 incl.
H.E. BASTIEN INC. 1307-6609	Québec	13	05	57	1962 à 1976 incl.
BAU-GEL LTEE	Montréal	18	08	64	Initial, 1966 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
BAYVIEW ENTERPRISES INC. 1307-6708	Montréal	11	12	59	1966 à 1976 incl.
BE ROS HOLDINGS INC. 1307-7797	Montréal	24	01	66	Initial, 1966 à 1976 incl.
BEATTY BRAND CLOTHING COMPANY LTD. 1311-4616	Montréal	16	12	59	Initial, 1960 à 1976 incl.
BEAUCE MECANIQUE INC. 1311-4699	Beauceville-Est	05	04	63	Initial, 1964 à 1976 incl.
BEAUCHESNE & FRERES INC. 1311-4732	Victoriaville	22	12	51	1954 à 1976 incl.
ROLAND BEAUDRY LIMITEE ROLAND BEAUDRY LIMITED 1311-4756	Montréal	16	02	55	Initial, 1955 à 1976 incl.
W.J. BEAULAC & J. DENIS LAMBERT, COURTIER EN ASSURANCE INC. 1307-7078	Shawinigan Falls	30	10	55	1958 à 1976 incl.
BEAVER MINING & DRILLING CORPORATION 1303-6900	Coteau-du-Lac	23	08	56	Initial, 1957 à 1976 incl.
BEDARD & DION LTEE	Saint-Jérôme	07	03	56	Initial, 1959 à 1976 incl.
MARTIAL BEDARD LTEE	Saint-Lambert	22	07	52	Initial, 1954 à 1957 incl., 1959 à 1976 incl.
BEL AIR RADIO TAXI LTEE	Jonquière	04	11	55	Initial, 1956 à 1976 incl.
BEL ENSEIGNES INC. 1311-5746	Québec	04	04	63	Initial, 1963 à 1976 incl.
BEL GO STONE INC. 1307-7300	Montréal	21	12	65	1966 à 1976 incl.
BEL-AIR FLOOR COVERINGS INC. 1314-6832	Montréal	04	11	57	Initial, 1958 à 1976 incl.
BELANGER & ROBERT FOURRURES INC. 1303-7032	Montréal	13	12	49	Initial, 1953, 1955, 1961 à 1976 incl.
BELL MERCHANDISING INC. 1307-7375	Montréal	06	07	59	Initial, 1959 à 1976 incl.
BELLAM HOLDING CORP. 1303-7080	Montréal	06	08	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
BEL-MAR CONSTRUCTION CO. LTD. 1313-7112	Montréal	05	11	58	1963 à 1976 incl.
BELT MODES LTD. 1307-7482	Montréal	25	02	64	Initial, 1964 à 1976 incl.
BELVEDERE HOMES LTD. 1303-7288	Montréal	07	06	61	Initial, 1961, 1964 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
BENMAR JEWELLERY MFG. CO. LTD. 1307-7581	Montréal	08	02	60	Initial, 1960 à 1976 incl.
BENNETT LEATHER GOODS INC. 1311-5290	Montréal	09	07	63	Initial, 1964 à 1976 incl.
BERNARD GARAGE INC. 1307-7755	Montréal	02	11	54	1963 à 1976 incl.
BERNARD WASH'N'DRY AUTOMATIC LAUNDRY INC. 1307-5700	Montréal	29	06	60	1960, 1962 à 1976 incl.
BEST VALUE INVESTMENTS INC. 1307-7904	Montréal	15	02	60	1966 à 1976 incl.
BETERNEL INC. 1303-7767	Epiphanie	28	07	60	1964 à 1976 incl.
BEVERLEY ANN SPORTS WEAR INC. 1311-1976	Montréal	07	08	52	Initial, 1953 à 1976 incl.
BIG FOUR PRESS INC. 1307-8068	Sainte-Rose	03	06	59	1959 à 1976 incl.
BI-GAU INC. 1307-8050	Courcelles	31	08	64	Initial, 1965 à 1976 incl.
BIJOUTERIE CHAREST INC. 1308-2441	Sherbrooke	11	02	55	Initial, 1955 à 1976 incl.
BIJOUTERIE D'ORSAY LIMITEE 1304-9267	Montréal	25	02	47	1963 à 1976 incl.
BILGAR INVESTMENT CORP. 1303-8013	Montréal	24	07	58	1960 à 1976 incl.
J.M. BINETTE LTEE 1309-7118	Thetford Mines	23	02	56	1959 à 1976 incl.
BIRCH AND ASPEN LOGS INC. 1303-4889	Cabano	21	10	53	1956, 1957, 1960 à 1976 incl.
LE BISTROT DES ETUDIANTS INC. 1303-8054	Montréal	09	11	60	1961 à 1976 incl.
BLANCHETTE & DUPUY LTEE BLANCHETTE & DUPUY LTD. 1311-6041	Montréal	10	09	53	Initial, 1954 à 1976 incl.
J.M. BLANCHETTE LTEE 1311-6058	Québec	26	06	58	Initial, 1958, 1960 à 1976 incl.
BLOUIN & BOUTIN CONSTRUCTION LTEE BLOUIN & BOUTIN CONSTRUCTION LTD. 1307-8423	Sainte-Genève-de- Pierrefonds	18	11	54	1955 à 1976 incl.
BLOUIN & GUERTIN INC. 1303-8278	Québec	03	08	59	1960, 1963 à 1976 incl.
BLUMART ENTERPRISES INC. 1303-8351	Montréal	16	06	56	1956, 1964 à 1976 incl.
BOBINO & BOBINETTE LTEE 1311-6256	Trois-Rivières	23	03	61	Initial, 1963 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
BOIS MEKINAC LTEE 1313-7922	Montréal	30	11	61	1964 à 1976 incl.
J.A. BOISSEAU & FILS LTEE 1303-0473	Montréal	05	03	57	Initial, 1957 à 1976 incl.
J.A. BOLDUC LTEE 1310-9244	Jonquière	06	12	54	Initial, 1955, 1956, 1958 à 1976 incl.
THEOPHILE BOMBARDIER INC. 1180-1479	Valcourt	14	08	68	1975, 1976
BON & BAR MOTORS LTD. 1307-6310	Saint-Agathe-des-Monts ...	28	08	53	Initial, 1954 à 1976 incl.
BON'HOMME INVESTMENTS LIMITED .. 1311-6496	Montréal	26	06	58	1958, 1962 à 1976 incl.
BOSCO ELECTRIQUE LTEE 1307-8860	Magog	14	12	61	Initial, 1962, 1963, 1965 à 1976 incl.
BOUCHAIRE INC. 1307-8902	Marieville	29	10	54	Initial, 1955 à 1976 incl.
BOUCHARD & HUDSON LIMITEE <i>BOUCHARD & HUDSON LIMITED</i> 1307-8928	Laval	30	11	65	Initial, 1966 à 1976 incl.
BOUDREAU CONSTRUCTION LTEE 1307-8969	Montréal	21	10	60	1963 à 1976 incl.
BOUDREAU INCORPORE 1304-7816	Sept-Iles	21	11	60	Initial, 1961 à 1976 incl.
BOUD'S TAVERN INC. 1311-6538	Montréal	09	11	53	Initial, 1954 à 1976 incl.
BOUL. LAURENTIEN AUTOMOBILE INC. 1311-6686	Montréal	18	11	55	1966 à 1976 incl.
REJANE BOULANGER INC. 1306-6790	Montréal	22	06	61	1961, 1965 à 1976 incl.
LA BOULANGERIE DE LA VALLEE LIMITEE 1310-8220	Causapsal	02	12	53	Initial, 1956 à 1976 incl.
BOULANGERIE HEON LTEE 1309-5377	Shawinigan	26	10	60	1967 à 1976 incl.
LA BOULANGERIE LAFLAMME (TROIS-RIVIERES) INC. 1305-9142	Trois-Rivières	10	08	65	1966 à 1976 incl.
BOULANGERIE LEONARD LTEE 1306-0207	Rouyn	15	01	57	1958 à 1976 incl.
BOULANGERIE MONT-ROLLAND LTEE .. 1306-3532	Mont-Rolland	10	07	64	Initial, 1965 à 1976 incl.
A. BOULE CONSTRUCTION INC. 1303-0143	Piedmont	12	12	62	1964 à 1976 incl.
BOURCIER AUTOMOBILES INC. 1303-8948	Val-d'Or	03	06	53	1953, 1967 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
BOURGEOIS & PAQUETTE INC. 1307-9116	Amos	09	09	63	1964 à 1976 incl.
PIERRE BOURGON TRANSPORT INC. ... 1307-9132	Jacques-Cartier	13	06	63	Initial, 1963 à 1976 incl.
BOUTHILLIER FRERES INC. 1303-9011	Montréal	19	06	62	1962 à 1976 incl.
J. ALBERT BOUTIN & FILS LIMITEE 1307-2814	Montréal	23	01	56	1956, 1960 à 1976 incl.
MARCEL BOYER INC. 1311-6892	Montréal	08	09	58	1959, 1961 à 1976 incl.
BRAL ELECTRONIQUE INC. 1311-6926	Charlesbourg	04	10	62	Initial, 1963 à 1976 incl.
BRAM HOUSING INC. 1303-5308	Montréal	14	01	59	Initial, 1959 à 1976 incl.
BRANCHINI'S STAR INC. 1303-9235	Montréal	13	08	62	1964, 1965, 1968 à 1976 incl.
BRANSON CONSTRUCTION COMPANY .. 1303-9276	Lachine	11	02	55	Initial, 1959, 1963 à 1976 incl.
J.H. BRASSARD AUTOMOBILES LTEE ... 1303-9292	Roberval	20	03	61	Initial, 1961, 1963 à 1976 incl.
LA BRASSERIE BLAINVILLE INC. 1239-1173	Blainville	01	05	70	Initial, 1973 à 1976 incl.
BRIERE & GIGNAC INC. 1313-0182	Montréal	19	11	62	1964 à 1976 incl.
BRIERE & POIRIER, INC. 1306-5917	Montréal	15	11	66	1969 à 1976 incl.
BRITE SPOT CLEANERS INC. 1303-9516	Lachine	22	04	64	1964, 1966 à 1976 incl.
BLAISE BROCHU LIMITEE 1307-8266	Montréal	11	12	52	Initial, 1953 à 1976 incl.
BROMPTONVILLE EXPRESS INC. 1303-9615	Bromptonville	11	02	64	1964 à 1976 incl.
BROOKLAND INVESTMENT CORP. 1307-9637	Montréal	29	04	59	Initial, 1959 à 1976 incl.
BROTT INVESTMENT CORP. 1307-9660	Montréal	11	02	60	Initial, 1964 à 1976 incl.
BUNNY CLUB INC. 1303-9961	Montréal	19	07	61	Initial, 1962 à 1976 incl.
BURGER LUMBER INCORPORATED 1307-9884	Montréal	22	08	50	1960 à 1976 incl.
BURGOT SALES CO. LTD. 1307-9892	Montréal	18	11	52	Initial, 1954 à 1976 incl.
BURNSIDE CLEANERS INC. 1311-7502	Montréal	06	03	61	1961 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
BUROTEK LTD. 1105-2693	Montréal	29	05	69	1969 à 1971 incl., 1974 à 1976 incl.
BUSINESS SERVICES INC. 1307-9983	Montréal	06	09	57	Initial, 1958 à 1976 incl.
BUTLER AUTO FABRICS (1968) LTD. 1304-0068	Montréal	06	05	68	1968 à 1976 incl.
C. & R. FUR INC. 1311-9334	Montréal	31	08	60	Initial, 1961 à 1976 incl.
CABOPAR INC. 1311-7668	Québec	14	05	54	1954 à 1976 incl.
CAFE HELLAS INC. 1305-6296	Montréal	19	12	60	1963 à 1976 incl.
CAFE POT-AU-FEU INC. 1119-4180	Montréal	29	09	61	1969, 1975, 1976
LE CALENDRIER TOURISTIQUE, INC. TOURIST-CALENDAR, INC. 1308-0221	Montréal	18	02	54	Initial, 1954 à 1976 incl.
CANA ART STONE COMPANY LTD. 1303-4442	Saint-Vincent-de-Paul	27	06	55	Initial, 1955, 1956, 1959 à 1976 incl.
CANADIAN AZTECA IMPORT-EXPORT CO. LTD. 1311-3717	Montréal	20	10	54	Initial, 1955, 1957 à 1976 incl.
CANADIAN FOODS EXHIBIT INC. 1305-1933	Montréal	03	03	52	1952, 1953, 1954, 1956 à 1976 incl.
CANADIANA HOMES INC. 1103-1093	Côte-St-Luc	22	08	61	Initial, 1962 à 1976 incl.
CANBERRA CORPORATION 1308-0387	Montréal	08	07	57	1959 à 1976 incl.
CANDIAC LUMBER & BUILDER'S SUPPLIES LTD. 1311-7403	Greenfield Park	26	09	58	Initial, 1962 à 1976 incl.
CANDY FASHIONS LTD. 1311-8039	Montréal	28	04	67	Initial, 1967 à 1976 incl.
CANTALIA SOCCER CLUB INC. 1304-0548	Montréal	31	05	58	Initial, 1958 à 1976 incl.
CANTINES AU VALTEL INC. 1304-0571	Baie-Comeau	11	11	65	1967 à 1976 incl.
CAPRICE HOSIERY MILLS LTD. 1308-0668	Montréal	14	04	53	Initial, 1953 à 1976 incl.
CAP-SANTE AUTOMOBILES, INC. 1308-0692	Cap-Santé	30	12	58	Initial, 1963 à 1976 incl.
CARAVAN TRAVEL INTERNATIONAL INC. 1304-0829	Montréal	06	04	66	1966, 1968 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
CARDINAL FIRE PROTECTION CO. INC. 1311-8310	Montebello	16	09	55	Initial, 1956 à 1976 incl.
CARMO PLYWOOD CORPORATION	Montréal	03	09	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
DENYSE CAROL LTD. 1308-0916	Disraëli	13	06	55	Initial, 1955 à 1976 incl.
CARON & THEBERGE LIMITEE	Saint-Athanase	07	11	60	1966 à 1976 incl.
LES CARRIERES DE GRANIT SCOTSTOWN LTEE SCOTSTOWN GRANITE QUARRIES LTD. 1311-8526	Montréal-Nord	09	09	63	Initial, 1967 à 1976 incl.
CARRIERES-ST-LAURENT-QUARRIES, INC. 1308-0999	Québec	11	03	57	Initial, 1957 à 1976 incl.
CARTIER OFFICE & EQUIPMENT & SUPPLY INC. 1311-8690	Chomedey	10	04	64	Initial, 1964 à 1976 incl.
CENTRAL REPRO & SUPPLIES INC. 1302-6380	Montréal	23	01	67	Initial, 1967 à 1976 incl.
CENTRAL-PHOENIX STEEL LTD. 1310-3999	Montréal	17	02	54	Initial, 1954 à 1976 incl.
CENTRE DE COUTURE PFAFF DU LAC ST-JEAN LTEE 1312-2288	Saint-Bruno	30	12	54	Initial, 1955 à 1976 incl.
CENTRE DE PUBLICATION DES INFORMATIONS COREENNES (CHO SUN KONG RON) LTEE 1312-0266	Montréal	09	03	71	Initial, 1971 à 1976 incl.
CENTRE DU PNEU WILLIAMS (1963) INC. WILLIAMS TIRE CENTER (1963) INC. 1302-5275	Hauterive	17	05	61	1961, 1962, 1965 à 1976 incl.
CENTRE DU TAPIS BEAUBIEN INC. 1311-4632	Montréal	14	04	65	Initial, 1965 à 1976 incl.
CENTRE MEDICAL ST. URBAIN LTEE ... 1298-8119	Montréal	19	04	62	1963 à 1976 incl.
CENTRE MUSICAL STEREO INC. STEREO MUSICAL CENTER INC. 1313-9035	Verdun	24	05	63	Initial, 1965 à 1976 incl.
LE CENTRE SCIENTIFIQUE NATIONAL INC. THE NATIONAL SCIENTIFIC CENTRE INC. 1302-7420	Montréal	05	08	66	1968 à 1976 incl.
CHAGNON & BLANCHETTE LTEE	Montréal	16	02	61	Initial, 1964 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
CHALET MOTORS LTD. 1311-9946	Montréal	11	05	62	1968 à 1976 incl.
CHAMPLAIN MOTORS LIMITED 1362-9209	Montréal	21	09	38	1940 à 1976 incl.
G. & P. CHARBONNEAU LTEE 1308-2417	Ile-Perrot	24	01	64	Initial, 1966 à 1976 incl.
CHARCUTERIE CITADELLE LTEE 1311-9656	Québec	16	07	53	1954 à 1976 incl.
CHARLAND & BERNARD INC. 1307-7748	Québec	11	12	59	1964 à 1976 incl.
CHARTRAND CUT STONE COMPAGNIE LIMITÉE 1311-9847	Canton Bélanger	11	10	56	Initial, 1957 à 1976 incl.
J.M. CHARTRAND LTEE	Montréal	03	11	58	1959, 1962 à 1976 incl.
CHAUFFAGE LEFRANÇOIS INC. 1309-8785	Amqui	08	09	66	Initial, 1967 à 1976 incl.
CHAUFFRETTES ELECTRIQUES PRESTIGE LTEE <i>PRESTIGE ELECTRIC HEATERS LTD.</i> 1378-5373	Rimouski	08	04	74	Initial, 1974 à 1976 incl.
CHAUSSURES KENNEBEC LIMITEE <i>KENNEBEC FOOTWEAR LIMITED</i> 1313-3665	Loretteville	30	12	55	Initial, 1959, 1963 à 1976 incl.
CHERITON REALTY CORP. 1308-2847	Montréal	12	08	59	1964 à 1976 incl.
CHEZ ELITE INC. 1312-6974	Montréal	30	03	60	Initial, 1960, 1963 à 1976 incl.
CHICK & JOE'S CO. LTD. 1312-0167	Ville Emard	30	03	55	Initial, 1955 à 1976 incl.
ROBERT CHOQUETTE INCORP. 1308-3241	Montréal	02	02	60	Initial, 1961 à 1976 incl.
LA CIE DE BOIS ET DE CONSTRUCTION ABITIBI LTEE <i>ABITIBI CONSTRUCTION AND LUMBER CO. LTD.</i> 1303-0408	Cadillac	19	02	58	Initial, 1960 à 1976 incl.
LA CIE DE CONSTRUCTION HOMERE INC. <i>HOMERE CONSTRUCTION INC.</i> 1305-6684	Montréal	15	01	63	Initial, 1963 à 1976 incl.
LA CIE DE PLACEMENT L.D.L. INC. <i>L.D.L. INVESTMENT INC.</i> 1308-8679	Montréal	04	05	61	Initial, 1961 à 1976 incl.
LA CIE DE PLOMBERIE & CHAUFFAGE SUPREME LTEE <i>SUPREME PLUMBING & HEATING CO. LTD.</i> 1310-7362	Montréal	18	10	55	1956 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
CIE DE PUBLICATION BERNARD LTEE . BERNARD ADVERTISING CO. LTD. 1311-5514	Montréal	01	04	55	Initial, 1955 à 1976 incl.
LA CIE DE TERRAZZO MARBRE & TUILE DE RIMOUSKI LTEE 1306-1916	Rimouski-Est	26	08	59	Initial, 1960 à 1976 incl.
LA CIE DES PRODUITS ADAMACO LTEE 1307-1485	Québec	30	01	54	Initial, 1954 à 1976 incl.
CIE D'IMMEUBLES DUFOUR DUFOUR REALTIES COMPANY 1308-6756	Vimont	10	04	63	Initial, 1963 à 1976 incl.
CIE J.G. MASSE LTEE J.G. MASSE CO. LTD. 1309-4032	Montréal	06	03	62	1967 à 1976 incl.
CIE MARCEL LONGPRE LIMITEE 1302-0391	Lesage	07	03	63	1964 à 1976 incl.
LES CIMENTS DE VILLE-MARIE LTEE 1312-0381	Ville-Marie	12	12	57	1960 à 1976 incl.
J.I. CLAUDE CONSTRUCTION INCORPOREE 1308-3704	Verdun	15	11	54	1963 à 1976 incl.
CLEARWATER EXPLORATION LIMITED 1304-3872	Montréal	23	06	53	Initial, 1953 à 1976 incl.
CLEMENT AUTOMOBILE LTEE (LTD.) 1308-3746	Rosemère	22	10	56	1968 à 1976 incl.
CLOTURE SECURITE NATIONALE LTEE NATIONAL SAFETY FENCE LTD. 1308-3894	Trois-Rivières	11	07	62	Initial, 1963 à 1976 incl.
CLOUTIER ELECTRIC LIMITEE 1308-3902	Sainte-Agathe-des-Monts	06	12	51	1952 à 1976 incl.
LE CLUB DE HOCKEY PROFESSIONNEL MAURICIEEN LIMITEE 1313-1594	Trois-Rivières	06	09	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
CLUB DE QUILLES TRANS-QUEBEC INC. TRANS-QUEBEC BOWLING CLUB INC. 1302-5887	Montréal	01	06	62	1962, 1964 à 1976 incl.
CLUB FRANÇAIS DES BIBLIOPHILES INC. 1108-4597	Montréal	15	05	64	1975, 1976
CLUB SOCIAL ROBIDOUX 1282-5857	Clarenceville	06	03	69	Initial, 1976
COASTAL HOMES INC. 1304-4185	Montréal	07	04	61	Initial, 1961 à 1976 incl.
COLA ASSOCIATES, LTD. 1312-1090	Montréal	31	08	56	Initial, 1958 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
COLA-ABRAMOWICZ-STIGLITZ LTD. 1310-9269	Montréal	17	10	56	Initial, 1957 à 1976 incl.
COLLEGE PARKING INC. 1302-4401	Montréal	30	11	59	1961 à 1976 incl.
A. COLLERETTE & FILS INC. 1307-1329	Montréal	28	06	65	1965 à 1976 incl.
COLOMBEY CONSTRUCTIONS LTEE 1312-1199	Vimont	22	05	64	1964, 1966 à 1976 incl.
COLONIAL HOUSING COMPANY LTD. ... 1312-1348	Montréal	08	01	54	Initial, 1956 à 1976 incl.
COMBINED SALES LIMITED	Montréal	10	12	59	Initial, 1961 à 1976 incl.
1304-4615					
COMCO EQUIPMENT INC. 1312-1371	Montréal	03	10	59	Initial, 1960 à 1976 incl.
THE COMMERCIAL DRAWING ROOM ... 1302-6810	Montréal	02	03	61	1961 à 1976 incl.
LA COMPAGNIE AU CHIEN ELEGANT LIMITEE 1312-0217	Montréal	24	03	59	Initial, 1959 à 1976 incl.
LA COMPAGNIE AVICOLE MODERNE ... <i>MODERN POULTRY AND EGG CO.</i> 1311-3626	Montréal	07	07	66	Initial, 1967 à 1976 incl.
COMPAGNIE D'AMUSEMENTS REMILLARD LIMITEE 1303-3097	Baie-Saint-Paul	16	12	53	Initial, 1954 à 1976 incl.
LA COMPAGNIE D'ASPHALTE ET DE PAVAGE DELEGO LIMITEE 1311-2974	Sainte-Thérèse	08	03	61	Initial, 1961 à 1976 incl.
LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION CHENIER LTEE 1308-2821	Laval West	21	02	61	Initial, 1961, 1963 à 1976 incl.
LA COMPAGNIE DE DISTRIBUTION DES AUTOBUS PREVOST <i>PREVOST COACH SALES CORPORATION</i> 1311-3378	Québec	09	10	53	Initial, 1954 à 1976 incl.
LA COMPAGNIE DE GAZ PROPANE DU SAGUENAY LIMITEE <i>SAGUENAY PROPANE GAZ COMPANY LIMITED</i> 1306-6253	Jonquière	15	07	52	Initial, 1952 à 1976 incl.
LA COMPAGNIE DE PLOMBERIE ET CHAUFFAGE LAVAL DES RAPIDES INC. <i>LAVAL DES RAPIDES PLUMBING AND HEATING INC.</i> 1309-8512	Laval-des-Rapides	14	07	61	Initial, 1962 à 1976 incl.
COMPAGNIE DE REFRIGERATION PREVOST LTEE <i>PREVOST REFRIGERATION COMPANY LTD.</i> 1310-4690	Laval	29	11	67	Initial, 1968 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
COMPAGNIE DE TERRASSEMENT GATINEAU LIMITEE GATINEAU LANDSCAPE COMPANY LIMITED 1309-3547	Hull	11	02	52	Initial, 1954 à 1976 incl.
LA COMPAGNIE IMMOBILIERE TRANS-AMERICAINE LTEE TRANS-AMERICAN REALTIES CO. LTD. 1305-7062	Montréal	24	10	53	Initial, 1954 à 1976 incl.
LA COMPAGNIE LAURENTIENNE DE PLATRES & LATTES INC. LAURENTIAN PLASTERING & LATHING CO. INC. 1313-4705	Montréal	12	08	66	1968 à 1976 incl.
LA COMPAGNIE PASQUIER LIMITEE ... 1302-4534	Québec	08	06	61	Initial, 1961 à 1976 incl.
LA COMPAGNIE PRECO BETON LTEE ... 1311-5621	Port-Cartier-Ouest	09	07	62	Initial, 1964 à 1976 incl.
LA COMPAGNIE UPTON LIMITEE THE UPTON COMPANY LIMITED 1306-9984	Montréal	04	11	33	1966 à 1976 incl.
LE COMPTOIR AGRICOLE DE JOLIETTE LTEE 1313-3194	Joliette	09	01	64	Initial, 1964, 1966 à 1976 incl.
COMPTOIR AVICOLE ST-JUDE INCORPOREE 1311-3618	Saint-Jude	30	07	62	1963 à 1976 incl.
CONCRETE EQUIPMENT LTD. 1304-4912	Montréal	25	10	62	Initial, 1964 à 1976 incl.
LES CONDUITS VIBRES (RIMOUSKI) LTEE 1308-4710	Rimouski	06	08	59	Initial, 1962 à 1976 incl.
LES CONFECTIONS MONTREALAISES LTEE 1312-1637	Montréal	29	05	63	1966 à 1976 incl.
CON-FORM INC. 1308-4751	Montréal	29	03	67	1967 à 1976 incl.
CONNOLLY & SONS, LIMITED 1304-5042	Montréal	04	11	54	Initial, 1955 à 1976 incl.
LA CONSERVERIE CARLETON LIMITEE . CARLETON CANNERY LIMITED 1304-0910	Carleton	14	03	55	Initial, 1956 à 1976 incl.
CONSOLIDATED PLASTICS INC. 1304-5091	Montréal	16	07	62	Initial, 1962 à 1976
CONSTRUCTION KAI-RO INC. KAI-RO CONSTRUCTION INC. 1313-3558	Beauport	25	08	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
CONSTRUCTION MAZZANNA INC. MAZZANNA CONSTRUCTION INC. 1367-3694	Brossard	08	03	74	1974 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
CONSTRUCTION R. BOIVIN INC. 1303-8518	Baie-Comeau	08	01	63	Initial, 1963 à 1976 incl.
CONSTRUCTION ROLLAND COLLIN LTEE ROLLAND COLLIN CONSTRUCTION LTD. 1306-7293	Sainte-Dorothée	21	04	60	Initial, 1961, 1962, 1965 à 1976 incl.
LA CONSTRUCTION SUPERIEURE LIMITEE 1303-1778	Montréal	25	11	57	Initial, 1958 à 1976 incl.
CONSTRUCTION TIKOR LIMITEE	Saint-Laurent	28	06	74	Initial, 1974, 1975, 1976
TIKOR CONSTRUCTION LIMITED 1368-8379					
LES CONSTRUCTIONS BREBOEUF LTEE . 1307-9405	Québec	04	11	59	Initial, 1960 à 1976 incl.
LES CONSTRUCTIONS MANSEAU LTEE . 1310-0987	Manseau	21	04	61	Initial, 1961, 1964, 1968 à 1976 incl.
CONSUMERS ENTERPRISES CORPORATION 1248-9217	Montréal	07	01	69	Initial, 1975, 1976
A. CONTE INC. 1310-9665	Montréal-Nord	29	12	61	1963 à 1976 incl.
CORDUOYS UNLIMITED INC. 1308-5113	Montréal	28	08	56	1963 à 1976 incl.
CORNUCOPIA CLOTHIERS INC. 1304-4060	Montréal	30	12	68	1970 à 1976 incl.
LA CORPORATION MAGNET CORPORATION 1313-6890	Montréal	13	05	57	Initial, 1957 à 1976 incl.
LA CORPORATION REC-STONE REC-STONE CORPORATION 1302-6133	Montréal	14	06	61	1964 à 1976 incl.
LE CORPS DE MAJORETTES CITADELLE DE QUEBEC INC. 1312-0514	Québec	15	02	62	Initial, 1962 à 1976 incl.
CORTINI FURNITURE MFG. (1961) INC. . 1304-5562	Montréal	30	10	61	Initial, 1962 à 1976 incl.
LES COSMETIQUES DE L'ACADIE INC. . 1310-9285	Montréal	22	08	63	1964 à 1976 incl.
COTE DE LA VERTU HOUSING CORP. . 1312-2163	Montréal	16	12	53	Initial, 1954 à 1976 incl.
SARTO COTE CONSTRUCTION LIMITEE . 1182-6880	Cross Point	01	12	64	Initial, 1971, 1976
COULOMBE NATURAL GAS HEATING LTD. 1304-5703	Saint-Michel	02	11	59	Initial, 1960 à 1976 incl.
COUNTRY CLUB CASUALS INC. 1308-1229	Montréal	05	05	64	1964 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse			Rapports non produits
CRACON LIMITED 1108-1866	Montréal	15	02 66	Initial, 1975, 1976
CREATIONS D.C. LTEE 1503-2055	Terrebonne	26	04 76	Initial, 1976
CREATIONS DU FORTIN INC. 1304-5901	Québec	08	05 63	1963 à 1976 incl.
CREATIVE PRESS LTD. 1304-5935	Montréal	23	11 64	Initial, 1965 à 1976
LES CROQUANTES DE MAMAN (1964) INC. 1312-2528	Beauport	27	08 64	Initial, 1964 à 1976 incl.
CROSS TOWN CONSTRUCTION CORP. .. 1312-2551	Montréal	25	02 57	Initial, 1957 à 1976 incl.
CURB KING INC. 1308-5931	Montréal	24	08 61	Initial, 1965 à 1976 incl.
CUSTOM POOL & FILTRATION LTD. 1308-5972	Lennoxville	21	03 61	Initial, 1961 à 1976 incl.
CYPRESS LUMBER CO. LTD. 1308-6079	Saint-Calixte	22	06 53	Initial, 1953 à 1976 incl.
D AND B DISTRIBUTORS LIMITED 1307-6831	La Salle	30	10 64	Initial, 1965 à 1976 incl.
DAD'S RESTAURANT INC. 1312-2783	Québec	08	11 56	1957 à 1976 incl.
DAGO LTEE 1308-6137	Montréal	29	10 65	Initial, 1966 à 1976 incl.
DAKO LIMITEE DAKO LIMITED 1308-6202	Montréal	09	01 62	1962 à 1976 incl.
DALIA SPECIALITES INC. 1308-6210	Montréal	19	02 60	1964 à 1976 incl.
DĀMAR PRODUCTS OF CANADA LTD .. 1304-6479	Montréal	17	05 55	1961 à 1976 incl.
DANIA FURNITURE MFG. LTD. 1312-2981	Drummondville	02	06 59	Initial, 1959 à 1976 incl.
DART DISPLAY SERVICE LIMITED 1308-6327	Montréal	21	08 64	Initial, 1965 à 1976 incl.
DE SALABERRY PARK APARTMENTS LTD. 1311-2206	Montréal	17	10 58	Initial, 1959 à 1976 incl.
DEAR SUE MFG. CO. 1312-3336	Montréal	20	10 64	1967 à 1976 incl.
LES DEBITS D'ESSENCE B.M. INC. B.M. SERVICE STATIONS INC. 1307-6849	Sept-Iles	10	04 62	Initial, 1962 à 1976 incl.
DEBUTANTE COAT & SUIT INC. 1308-3993	Montréal	06	10 59	1965 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse				Rapports non produits
DECARIE BLVD PROVISIONS LIMITED .. 1311-6207	Montréal	11	01	60	Initial, 1961, 1962, 1964 à 1976 incl.
DECO INC. 1304-7089	Québec	21	04	60	1964 à 1976 incl.
DECOR FURNITURE INC. 1308-6913	Montréal	30	07	65	Initial, 1966 à 1976 incl.
DECOR PAINT & WALLPAPER INC. 1308-6962	Montréal	29	03	65	1965, 1968 à 1976 incl.
DECOR SIMARD INC. 1357-6962	Boucherville	09	07	74	Initial, 1975 et 1976
DECORATIONS YELLE INC. 1304-7139	Montréal	20	07	65	1966 à 1976 incl.
DELAROCHE CAR WASH INC. 1308-7085	Montréal	31	01	62	Initial, 1962 à 1976 incl.
DELBAR INVESTMENT CORPORATION .. 1308-7119	Montréal	17	02	53	1961 à 1976 incl.
DELCY CONSTRUCTION INC. 1308-7143	Québec	30	08	55	Initial, 1957, 1961 à 1976 incl.
DELMIR INCORPOREE	Montréal	24	04	61	1963 à 1976 incl.
EDOUILDA DEMERS CONSTRUCTION LTEE 1308-7309	Pointe-Calumet	11	11	65	Initial, 1966 à 1968 incl., 1970 à 1976 incl.
DEMETRA PRODUCTS LIMITED	Montréal	19	07	61	1964 à 1976 incl.
DEMONTIGNY ET FRECHETTE CONSTRUCTION LIMITEE DEMONTIGNY ET FRECHETTE CONSTRUCTION LIMITED 1312-3849	Trois-Rivières	25	04	55	Initial, 1956 à 1976 incl.
DEQUEN CONSTRUCTION LIMITEE	Sept-Iles	11	08	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
D'ERRICO BROS. ASPHALT PAVING COMPANY LTD. 1311-2982	Ville Saint-Michel	29	01	55	1957 à 1976 incl.
DESCHENES ELECTRIQUE LTEE	Québec	11	01	62	Initial, 1962 à 1976 incl.
F.G. DESMARAIS INC. 1304-7857	Montréal	13	04	62	1963 à 1976 incl.
LES DESSEINS T.B.L. INC. T.B.L. DESIGNS INC. 1348-9562	Montréal	24	08	72	Initial, 1975, 1976
LES DEVELOPPEMENTS A.D.F. INC. 1307-1626	Repentigny	08	11	60	Initial, 1961 à 1976 incl.
LES DEVELOPPEMENTS GUY LIMITEE .. GUY DEVELOPMENTS LIMITED 1305-5819	Montréal	03	06	52	Initial, 1952 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
LES DEVELOPPEMENTS ST-HYACINTHE INC. 1313-2055	Saint-Hyacinthe	06	04	65	Initial, 1965 à 1976 incl.
DICK'S ENTREPRISES LIMITED 1304-8434	Shefferville	04	03	59	Initial, 1959 à 1976 incl.
DIDACO INC. 1312-4672	Saint-Didace	09	04	65	Initial, 1965 à 1976 incl.
DIRECT METAL INC. 1308-8240	Saint-Laurent	15	12	66	1967 à 1976 incl.
LE DISCO-CLUB TRANS-QUEBEC INC. 1357-3605	Montréal	19	07	74	Initial, 1976
DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE MONTREAL INC. MONTREAL AUTOMATIC DISTRIBUTORS INC. 1303-5399	Montréal	25	11	63	Initial, 1964 à 1976 incl.
DOBEC MATERIAUX DE CONSTRUCTION INC. DOBEC BUILDING MATERIALS INC. 1308-8810	Montréal	28	12	60	Rapport initial de 1963 à 1976 incl.
DOLCOURT CORPORATION 1308-8869	Montréal	08	10	52	Rapport initial de 1953 à 1976
DORCHESTER COMPANY LTD. 1308-9073	Saint-Bruno	01	04	54	Initial, 1954 à 1976 incl.
J. GUY DROLET LTEE 1304-9564	Québec	23	05	67	Initial, 1967 à 1976 incl.
DRY WALL APPLICATORS INC. 1303-3824	Montréal	09	10	54	1955 à 1976 incl.
DUBRO CONSTRUCTION LTEE 1308-9677	Saint-Martin	30	04	54	Initial, 1954 à 1976 incl.
J.A. DUCHARME INC. 1314-6170	Montréal	19	12	59	1966 à 1976 incl.
DUCOA QUARRIES LIMITED 1304-9846	Montréal	03	08	56	Initial, 1957 à 1976 incl.
PAUL DUFAULT CONSTRUCTION, INC. 1308-9719	Montréal-Sud	25	09	53	1956 à 1976 incl.
DUFFERIN REALTIES INC. 1308-9727	Montréal	18	07	57	1963 à 1976 incl.
DUMAS CONSTRUCTION LIMITEE 1304-9887	Sorel	25	05	50	1956 à 1976 incl.
DUPONT VARIETY STORES LTD. 1308-9867	Montréal	06	09	60	1961 à 1976 incl.
DURALCO OF CANADA LTD. 1312-6404	Montréal	06	08	54	1955 à 1976 incl.
WILLIAM DUROCHER & CIE LTEE 1308-9917	Montréal	17	12	54	Initial, 1963, 1964, 1965, 1967 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
DUVERNAY BAR-B-Q INC. 1303-6454	Duvernay	30	06	64	Initial, 1965 à 1976 incl.
EASTERN CANADA VENEER	Henryville	15	12	51	Initial, 1952 à 1976 incl.
EASTWARD REALTY CORPORATION 1309-0071	Montréal	03	01	56	1963 à 1976 incl.
EBENISTERIE COSMOS (CANADA) LIMITEE 1308-5253	Montréal	06	07	65	Initial, 1966 à 1976 incl.
ECOIF DE DANSE REAL PAQUET INC. 1304-6552	Trois-Rivières	30	05	62	1962 et 1968 à 1976 incl.
ECOLE DE JUDO DE SHERBROOKE INC. JUDO SCHOOL OF SHERBROOKE INC. 1313-3442	Sherbrooke	05	12	58	1960 à 1976 incl.
ECONEQUIP INC. 1312-6552	Montréal	23	10	63	1966 à 1976 incl.
EDEL ENTERPRISES LTD. 1312-6602	Montréal	16	03	62	Initial, 1962 à 1976 incl.
EDIFAB INC. 1310-8873	Montréal	08	08	66	1967 à 1976 incl.
LES EDITIONS DE L'OEIL INC. 1305-0364	Montréal	10	09	54	Initial, 1955 à 1976 incl.
LES EDITIONS DE L'OUTAOUAIS INC. 1309-0279	Hull	02	10	59	1962 à 1976 incl.
LES EDITIONS FLEURO INC. 1305-0315	Laval	17	06	68	Initial, 1968 à 1976 incl.
LES EDITIONS LE BRIGADIER INC. 1303-9375	Laprairie	17	02	61	Initial, 1961 à 1976 incl.
EDLY INVESTMENTS INC. 1305-0406	Montréal	12	07	60	Initial, 1961 à 1976 incl.
EDWARD PRODUCTIONS LTD. 1305-0448	Montréal	07	07	55	1958, 1959, 1961 à 1976 incl.
ELGLO REALTY CORP. 1309-0576	Montréal	28	05	59	Initial, 1962 à 1976 incl.
ELIZABETH FUR CO. 1312-6891	Montréal	17	09	64	1965 à 1976 incl.
EL-TORO LIMITEE	Montréal	05	08	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
ENTREPOT UNIK WAREHOUSE INC. 1312-7477	Petite-Rivière	24	10	60	1961, 1963 à 1976 incl.
ENTREPRISES A.F. INC. A.F. ENTERPRISES INC. 1307-1998	Québec	07	06	63	1964 à 1976 incl.
LES ENTREPRISES COUTU INC. 1308-5568	Montréal	10	02	65	1965 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse			Rapports non produits	
LES ENTREPRISES DELVAL INC. DELVAL ENTERPRISES INC. 1303-7444	Montréal	28	02	57	1958 et 1962 à 1976 incl.
LES ENTREPRISES DU LAC LIMITEE ... 1305-8995	Montréal	17	08	61	1964, 1966 à 1976 incl.
LES ENTREPRISES EGAP LTEE 1312-6750	Québec	01	05	61	Initial, 1961 à 1976 incl.
ENTREPRISES HELJEAN INC. HELJEAN ENTERPRISES INC. 1309-5237	Montréal	06	10	60	1963 à 1976 incl.
LES ENTREPRISES IMMOBILIERES ESTOUEST INC. 1312-7691	Montréal	01	05	61	Initial, 1961, 1966 à 1976 incl.
ENTREPRISES J.L. PARENT LIMITEE ENTERPRISES J.L. PARENT LIMITED 1313-3087	Saint-Michel	18	09	56	1957 à 1976 incl.
ENTREPRISES PARADIS LTEE PARADIS ENTERPRISES LTD. 1306-4969	Windsor Mills	01	04	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
ENTREPRISES POLARD INC. POLARD ENTERPRISES INC. 1310-4393	Sorel	18	07	61	1965 à 1976 incl.
LES ENTREPRISES RICHARD JEAN INC. 1305-7757	Port-Cartier	06	02	62	Initial, 1962 à 1976 incl.
ENTREPRISES ROGAM INC. 1310-5812	Chapais	04	05	64	Initial, 1964 à 1976 incl.
LES ENTREPRISES SPECTRUM INC. SPECTRUM ENTERPRISES INC. 1302-8139	Saint-Hubert	06	09	63	Initial, 1964 à 1976 incl.
ENTREPRISES SPORTIVES TRIFLUVIENNES INC. 1302-8162	Trois-Rivières	05	11	51	1953, 1956 à 1976 incl.
LES ENTREPRISES TERR-POXY INC. 1306-6030	Montréal	22	09	61	Initial, 1962 à 1976 incl.
LES ENTREPRISES VERSAILLES LTEE .. 1310-8327	Montréal	04	12	59	Initial, 1960 à 1976 incl.
EPICERIE DE NAUDVILLE LTEE 1306-4035	Naudville	22	11	58	1959, 1964 à 1976 incl.
EPICERIE LEONARD LTEE 1306-0215	Kénogami	02	06	64	Initial, 1964, 1966 à 1976 incl.
L'EPICURE INC. 1312-7519	Beloeil	27	06	60	Initial, 1960 à 1976 incl.
LES EQUIPEMENTS NORMANDIE INC. ... 1310-2983	Montréal	30	05	63	Initial, 1963 à 1976 incl.
ETALAGE COLONIAL INC. COLONIAL DISPLAY INC. 1308-4355	Québec	12	05	64	1964, 1966 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
EXCAVATION TRENTIN LTEE TRENTIN EXCAVATION LTD. 1312-7782	Montréal	05	02	62	Initial, 1962 à 1976 incl.
EXCLUSIVE ENTERPRISES LTD. 1312-7220	Montréal	14	08	53	Initial, 1954 à 1976 incl.
EXCLUSIVE SPORTS WEAR INC. 1309-1475	Montréal	02	09	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
EXECUTIVE TRANSPORT CO. 1305-1909	Montréal	30	04	56	1963 à 1976 incl.
EXPRESS MOTEL INC. MOTEL EXPRESS INC. 1310-2561	Montréal	16	03	67	Initial, 1967 à 1976 incl.
FABRIC FAIR INC. 1312-7998	Montréal	18	09	64	1966 à 1976 incl.
FABRICARE INC. 1312-7964	Montréal	20	11	62	1964 à 1976 incl.
FABULOUS CLOAKS INC. 1312-0860	Montréal	13	08	58	Initial, 1964 à 1976 incl.
FARO INDUSTRIES (1962) LTD. 1312-8160	Montréal	05	07	62	Initial, 1963 à 1976 incl.
FASHION TEE CASUALS LTD. 1308-1237	Montréal	05	10	55	Initial, 1957 à 1976 incl.
FASHIONS BY MR. GEORGE INC. 1308-0023	Montréal	14	06	60	Initial, 1960 à 1976 incl.
FAVOURITE SANDY INC. 1305-2295	Montréal	15	05	62	Initial, 1963 à 1976 incl.
FELDMAN-DORCHESTER CORP. 1308-9081	Montréal	24	11	60	Initial, 1965, 1968 à 1976 incl.
LES FENETRES H.B. LTEE H.B. WINDOWS LTD. 1304-6172	Saint-Hubert	07	11	58	Initial, 1966 à 1976 incl.
FERME AVICOLE VAUDREUIL- SOULANGES LTEE 1307-5874	Dorion	04	04	63	1964 à 1976 incl.
LES FERMES DE MONT-CARMEL LTEE . 1308-0874	Mont-Carmel	15	02	65	Initial, 1965 à 1976 incl.
FERRONNERIE SUBMER LTEE 1302-8485	Montréal	13	07	62	Initial, 1963 à 1976 incl.
FIBER & CLAY PRODUCTS CO. LTD. 1308-3738	Disraëli	26	04	60	1961 à 1976 incl.
FIDELITY HOSIERY LIMITED 1312-8335	Saint-Jean-d'Iberville ...	09	01	59	1959, 1961 à 1976 incl.
LA FILERIE GENERALE DU SAGUENAY INC. 1305-2592	Sault-au-Mouton	18	11	58	Initial, 1959, 1961 à 1976 incl.
FILTEX DU QUEBEC INC. 1309-2176	Québec	22	02	55	Initial, 1955 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
FINEST PAINTERS AND DECORATORS LTD. 1308-6939	Montréal	29	04	64	1966 à 1976 incl.
FLEETWOOD MOTORS CORPORATION .. 1312-8582	Côte-Saint-Luc	12	07	63	Initial, 1964 à 1976 incl.
LES FLEURS FANTOMES INC. PHANTOM FLOWERS INC. 1309-1764	Montréal	01	06	64	1964, 1966 à 1976 incl.
FLOLINE LTD. 1305-2956	Montréal	28	02	59	1962 à 1976 incl.
LA FLUTE ENCHANTEE LIMITEE .. 1305-0802	Montréal	24	04	57	Initial, 1957 à 1976 incl.
FLY MASTER SALES COMPANY INC. ... 1309-2507	Beaconsfield	03	08	62	Initial, 1967 à 1976 incl.
FOAM INSULATIONS LIMITED .. 1312-8707	Montréal	21	03	60	Initial, 1960 à 1976 incl.
LA FONDERIE DE SAINTE-ANASTASIE INC. 1311-1612	Sainte-Anastasie	17	12	62	1963 à 1976 incl.
FONDERIE WINDSOR INC. 1305-3053	Windsor Mills	12	06	58	1958 à 1976 incl.
FONTAINES AUTOMATIQUES DE MONTREAL INC. 1311-3402	Montréal	28	05	63	1963 à 1976 incl.
LA FORTERESSE DE COOPERATION INC. 1312-8996	Montréal	11	09	59	Initial, 1960 à 1976 incl.
FORUM GARAGE LTD. 1305-3335	Montréal	25	03	65	Initial, 1965 à 1976 incl.
FOUNDATION AND PIPELINE CORPORATION 1310-4138	Montréal	31	12	59	1960 à 1976 incl.
LES FOURNISSEURS D'ALIMENTS BEAUMONT LTEE BEAUMONT FOOD PROVISIONERS LTD. 1303-6728	Montréal	23	06	66	Initial, 1966 à 1976 incl.
FOURRURES DIONNE LTEE .. DIONNE FUR LTD. 1308-8208	Rimouski	24	02	58	1958 à 1976 incl.
LE FOYER DU MEUBLE FLEURY INC. .. 1312-8657	Montréal	13	11	57	Initial, 1959 à 1976 incl.
LE FOYER ROUGE INC. 1310-5945	Montréal	23	09	65	1966 à 1976 incl.
FRIEDMAN KOSHER WINE CO. LTD. 1312-9424	Montréal	07	10	55	Initial, 1956 à 1976 incl.
FRIENDLY CONSTRUCTION LTD. 1312-9432	Montréal	01	06	64	Initial, 1970 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse				Rapports non produits
FRISKO TELEVISION SALES INC. 1312-9457	Black Lake	22	02	57	Initial, 1957 à 1976 incl.
LA FRITE DOREE INC. 1304-9200	Montréal	03	06	66	Initial, 1966 à 1976 incl.
FROMENT TRANSPORT LTD. 1305-3624	Noranda	15	07	60	1963 à 1976 incl.
FUEL ECON-O-MIZER SYSTEM INC. 1309-0147	Montréal	08	03	58	1958, 1960 à 1976 incl.
G & H CONSTRUCTION LTD. 1309-3927	Montréal	09	09	61	1963 à 1976 incl.
G. K. R. CLOTHING CO. LTD. 1304-4078	Montréal	10	05	60	Initial, 1960 à 1962 incl. 1964 à 1976 incl.
G.M.E. ELECTRIC INC. 1305-0463	Montréal	15	05	64	1964 à 1976 incl.
MAURICE GAGNE INC. 1305-3905	Québec	02	07	57	1959 à 1976 incl.
Y. M. GALLET & COMPANY LIMITED .. 1305-4010	Montréal	07	03	56	Initial, 1956 à 1976 incl.
GANADO RANCHO INC. 1305-4077	Montréal	12	09	63	1964 à 1976 incl.
GARAGE BEAULIEU & FILS LTEE 1307-7094	Dolbeau	10	10	56	Initial, 1957 à 1976 incl.
GARAGE J.P. GALARNEAU LTEE GARAGE J.P. GALARNEAU LTD. 1309-3323	Montréal	27	04	60	1961 à 1976 incl.
GARAGE LAFRANCE INC. 1305-4119	Montréal	18	05	61	Initial, 1961, 1965 à 1976 incl.
GARAGE POINTE-AUX-TREMBLES AUTOMOBILES LIMITEE 1312-9713	Pointe-aux-Trembles ...	11	12	56	1962 à 1976 incl.
GARIEPY MON TAILLEUR CIE LTEE 1312-9796	Montréal	26	01	60	1962 à 1976 incl.
GARRISON SERVICES LTD. 1309-3448	Québec	06	12	57	1959, 1960, 1961, 1963 à 1976 incl.
GAS INSTALLATION & SERVICE CORP. . 1305-7286	Montréal	02	09	59	Initial, 1965 à 1976 incl.
G. GAUDREAU INC. 1305-4762	Saint-Jean	09	12	63	1964 à 1976 incl.
GAULAND CONSTRUCTION INC. 1309-3554	Québec	05	05	52	1953 à 1976 incl.
G. ALBERT GAUTHIER LTEE 1314-7103	Montréal	14	03	53	1953, 1964 à 1976 incl.
ULDERIC GAUTHIER LTEE 1309-3604	Chicoutimi-Nord	10	11	60	1962 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse			Rapports non produits	
GELBER BROS. OF MONTREAL LIMITED 1548-6384	Montréal	08	08	30	1948 à 1976 incl.
GEMCY INC. 1309-3687	Montréal	23	08	61	Initial, 1962 à 1976 incl.
GENERAL BUILDING CLEANERS LTD. 1309-3646	Québec	15	01	58	Initial, 1958 à 1976 incl.
GENERAL CREDIT SUPPLY CO. LTD. 1314-3607	Buckingham	26	05	54	Initial, 1954 à 1976 incl.
GENERAL HOUSING INC. 1313-1867	Montréal	06	03	61	Initial, 1961, 1962, 1965 à 1976 incl.
GENLINEAU INC. 1313-0042	Montréal	23	01	57	Initial, 1958 à 1976 incl.
GENUE CONSTRUCTION LIMITEE 1305-4556	Montréal	12	08	54	Initial, 1955 à 1976 incl.
GEORGE TEXTILES INC. 1309-3778	Montréal	29	03	54	Initial, 1954, 1958 à 1976 incl.
GERMAIN BODY SHOP INC. 1311-6306	Saint-Léonard	30	09	66	Initial, 1967 à 1976 incl.
GESTION ADRIEN HEBERT LTEE 1288-2379	Québec	20	07	60	1971 à 1976 incl.
GIFTS GALORE INC. 1309-3349	Montréal	06	03	67	Initial, 1967 à 1976 incl.
LEO GIROUX INC. 1305-4960	Laval-des-Rapides	07	11	56	1962 à 1976 incl.
GLENDALE LUMBER CO. LTD. 1309-4073	Montréal	24	05	56	1965 à 1976 incl.
THE GLEN-DORION GOLF AND COUNTRY CLUB INC. 1304-5729	Montréal	09	06	59	Initial, 1959, 1962 à 1976 incl.
GOLDEN OWL CO. LTD. 1109-4554	Montréal	07	10	55	1956, 1971, 1974 à 1976 incl.
GOLDMAN PANT CONTRACTORS INC. 1304-5232	Joliette	25	11	64	1965 à 1976 incl.
GOLD'S MEAT MARKET INC. 1313-0422	Montréal	07	06	63	Initial, 1963 à 1976 incl.
GOOD DAY SALES INC. 1308-6442	Montréal	06	05	64	Initial, 1964 à 1976 incl.
GOOD FOOD RESTAURANT INC. 1309-2572	Montréal	15	05	61	1961 à 1976 incl.
HUGH F. GORDON MOTOR SALES LTD. 1309-2010	Granby	07	10	58	1960 à 1976 incl.
GORDON MACHINE PRODUCTS CORPORATION 1313-0513	Montréal	02	06	52	Initial, 1952 à 1976 incl.
G.E. GOULET LTEE 1312-6784	Rollet	17	05	60	Initial, 1960 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
LA GOURGANE INC. 1309-4370	Chicoutimi	22	06	61	Initial, 1961 à 1976 incl.
GRAPH-O-MATIC PRINTING CO. INC. 1309-4552	Montréal	07	03	57	Initial, 1957 à 1976 incl.
J. GRAVEL & FILS INC. 1305-5421	Longueuil	18	06	64	Initial, 1964 à 1976 incl.
GRECIAN GARDEN INC. 1310-1282	Montréal	11	09	61	Initial, 1963 à 1976 incl.
GROVEHILL DEVELOPMENT CORP. 1309-4719	Montréal	15	04	57	1963 à 1976 incl.
GRUNDMANN K.G. EXPORTATEURS & IMPORTATEURS LTEE GRUNDMANN K.G. EXPORT & IMPORT LTD. 1305-2006	Québec	01	09	54	1957 à 1976 incl.
H.F. TECHNICAL ENTERPRISES INC. 1312-7238	Montréal	04	12	59	1963 à 1976 incl.
H.K. PRINTING & CONVERTING LTD. 1304-5356	Ville Saint-Michel	07	11	60	1963 à 1976 incl.
H.R. BUILDERS CONTRACTORS CO. LTD. 1303-9888	Montréal	19	06	59	Initial, 1959 à 1976 incl.
HAKOAH FOOTBALL CLUB INC. 1305-3111	Montréal	08	01	60	Initial, 1960 à 1976 incl.
MARCEL HAMMOND LIMITEE	Delson	16	11	64	Initial, 1965 à 1976 incl.
HARO SAFETY SYSTEM INC. 1309-4990	Rivière-du-Loup	28	06	52	Initial, 1952 à 1976 incl.
HARTNEY COMPANY (1959) LIMITED ... 1305-6049	Montréal	31	12	59	Initial, 1960 à 1976 incl.
HEBDO DE L'EST, LTEE	Pointe-aux-Trembles ...	02	07	68	Initial, 1970 à 1976 incl.
R. HEBERT & FILS LTEE	L'Épiphanie	17	03	64	1967 à 1976 incl.
HY. HEFT INC. 1305-6270	Montréal	03	12	55	1958 à 1976 incl.
HELENE DE PARIS CIE LTEE	Montréal	28	12	59	1961 à 1976 incl.
HELLENIC POULTRY CO. LTD. 1109-9918	Montréal	22	09	64	1968, 1970 à 1976 incl.
HIFI-PHO INC. 1305-6411	Montréal	07	10	53	Initial, 1954 à 1976 incl.
BILLY HILL GYMNASIUM INC. 1313-1040	Montréal	27	01	55	Initial, 1955 à 1976 incl.
HILTAS DEVELOPMENT INC. 1309-5450	Montréal	06	10	59	Initial, 1960 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
HOCHELAGA MATERIAUX CONSTRUCTION ET MACHINERIES LIMITEE 1313-1560	Joliette	27	06	58	1958, 1964 à 1976 incl.
HOCHELAGA PIPING LIMITED	Montréal	05	09	62	Initial, 1964 à 1976 incl.
HOMA SUPPLY & CONSTRUCTION LTD. 1313-1701	Montréal	25	10	56	Initial, 1957 à 1976 incl.
HOME & AUTO SUPPLIES INC.	Montréal	03	04	52	1953 à 1976 incl.
HORO TELEVISION INC.	Sherbrooke	17	09	58	1964 à 1976 incl.
HORTEX MFG. CO. LIMITED	Montréal	03	06	53	Initial, 1953 à 1976 incl.
THE HOSETEX COMPANY	Montréal	19	03	52	Initial, 1954 à 1976 incl.
HOTEL ADMINISTRATION INC.	Montréal	14	09	61	Initial, 1962 à 1976 incl.
HOTEL NEW VENDOME INC.	Shawinigan Falls	05	02	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
HOTEL ST-GERMAIN DES MONTS INC. . 1309-3851	Sainte-Adèle-en-Bas	12	12	52	Initial, 1953 à 1976 incl.
HOTEL SAINT-PHILIPPE INC.	Saint-Laurent	20	08	62	Initial, 1963 à 1976 incl.
BANTEY HOTTE & CO. LTD.	Montréal	06	05	60	1971 à 1976 incl.
HOUSE OF DRAPERIES (2) INC.	Montréal	29	08	60	1961 à 1976 incl.
HOWELL AGENCIES INC.	Montréal	16	10	67	1968 à 1976 incl.
HUDON CONSTRUCTION INC.	Mistassini	11	01	63	Initial, 1963 à 1976 incl.
LES HUILES CARNAVAL LIMITEE	Québec	15	05	62	Initial, 1962 à 1976 incl.
JULES HUOT LTEE	Montréal	04	05	62	1962, 1965 à 1976 incl.
JULES HUOT LTD. 1313-2014					
HYATT FOOTWEAR LIMITED	Fort-Chambly	17	09	52	Initial, 1953 à 1976 incl.
IDEAL HOME EQUIPMENT INC.	Montréal	10	08	53	1957 et 1964 à 1976 incl.
IDEAL STEAK-HOUSE INC.	Montréal	06	04	56	Initial, 1956 à 1976 incl.
IDEAL WINDOWS CO. LTD.	Montréal	28	09	62	Initial, 1963 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse				Rapports non produits
IM-EX NOVELTIES INC. 1305-1941	Montréal	03	12	56	1962 à 1976 incl.
IMMEUBLE PROVIDENCE INC. <i>PROVIDENCE REALTIES INC.</i> 1310-4856	Montréal	30	10	53	Initial, 1954 à 1976 incl.
IMMEUBLES B.G.P. INC. <i>B.G.P. REALTIES INC.</i> 1307-7953	Hull	22	08	61	Initial, 1962 à 1976 incl.
LES IMMEUBLES DE THETFORD INC. <i>THETFORD REAL ESTATE INC.</i> 1302-8931	Thetford Mines	01	08	57	1964 à 1976 incl.
IMMEUBLES LENDEST REALTIES CO. 1228-9583	Montréal	30	12	55	1976
IMMEUBLES LIDO INC. 1309-9411	Québec	22	06	66	Initial, 1966 à 1976 incl.
LES IMMEUBLES PICARD LTEE	Chicoutimi	17	11	61	1962 à 1976 incl.
LES IMMEUBLES ROSLYN LIMITEE <i>ROSLYN REAL ESTATE LIMITED</i> 1306-7384	Montréal	07	12	54	Initial, 1956 à 1976 incl.
IMPERIAL VACUUM FORMING LTD. 1309-2739	Montréal	25	01	62	1963 à 1976 incl.
IMPEX SALES CO. 1305-7088	Saint-Michel	30	07	58	1959 à 1976 incl.
IMPORTATIONS J. LEONE LIMITEE <i>J. LEONE IMPORTATIONS LIMITED</i> 1309-6193	Montréal	09	01	64	1964 à 1976 incl.
IMPORTED WORSTEDS "68" INC. 1110-3975	Montréal	22	08	68	Initial, 1970 à 1976 incl.
IMPRIMERIE CHATEAUGUAY LIMITEE . <i>CHATEAUGUAY PRINTING LIMITED</i> 1311-9896	Châteauguay	14	04	64	Initial, 1964 à 1976 incl.
L'IMPRIMERIE MONT-JOLI LIMITEE <i>MONT-JOLI PRINTING LIMITED</i> 1309-7209	Mont-Joli	11	02	54	Initial, 1954 à 1976 incl.
IMPRIMERIE VILLE-MARIE INC. 1306-2013	Montréal	07	06	60	1960, 1964 à 1976 incl.
L'IMPRIMERIE YAMEL INC. <i>YAMEL PRINTING INC.</i> 1313-6684	Buckingham	07	12	54	Initial, 1955 à 1976 incl.
INDEPENDENT BARGAIN SHOP INC. 1307-6369	Montréal	25	02	65	Initial, 1965 à 1976 incl.
INDIAN HANDICRAFT TEXTILE LTD. ... 1305-5942	Montréal	30	01	56	Initial, 1956 à 1976 incl.
INDUSTRIAL SAFETY SHOES (1963) LTD. 1302-7107	Montréal	01	05	63	Initial, 1963 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse				Rapports non produits
INDUSTRIAL SWITCHGEAR INC. 1314-3664	Montréal	26	10	60	Initial, 1962 à 1976 incl.
INDUSTRIAL AIR CONDITIONING LTD. . 1303-1869	Montréal	19	03	58	Initial, 1958 à 1976 incl.
LES INDUSTRIES CANTIN, LIMITEE 1308-0452	Saint-Raymond	23	09	54	Initial, 1955 à 1976 incl.
INDUSTRIES CUNICOLES QUEBEC RABBIT INDUSTRIES INC. 1304-6255	Saint-Antoine-des- Laurentides	31	05	56	1961 à 1976 incl.
LES INDUSTRIES DE VITRE PANORAMA INC. PANORAMA GLASS INDUSTRIES INC. 1313-9845	Lachine	07	03	63	Initial, 1964 à 1976 incl.
LES INDUSTRIES DU FER A CHEVAL LABBY INC. LABBY HORSESHOES INDUSTRIES INC. 1363-2070	Maricourt	01	05	75	1975, 1977
LES INDUSTRIES DUPUIS INDUSTRIES INC. 1312-6354	Montréal	18	03	58	Initial, 1958 à 1976 incl.
LES INDUSTRIES INOX LTEE	Victoriaville	15	08	61	Initial, 1963 à 1976 incl.
LES INDUSTRIES ROULAI INC. ROULAI INDUSTRIES INC. 1310-5952	Saint-Thérèse	15	08	63	1966 à 1976 incl.
LES INDUSTRIES ST-GABRIEL INC. ST-GABRIEL INDUSTRIES INC. 1309-3257	Saint-Gabriel-de-Brandon	21	01	63	Initial, 1963 à 1976 incl.
LES INDUSTRIES SEROMA LTEE	Lemoine	25	06	68	Initial, 1968 à 1976 incl.
LES INNOVATIONS APEX LTEE	Sainte-Foy	12	02	65	1965 à 1976 incl.
INSTITUT D'ENTRAINEMENT MECANIQUE INC. MECHANICAL TRAINING INSTITUTE INC. 1308-7432	Montréal	14	07	53	Initial, 1954 à 1976 incl.
INTERNATIONAL RESEARCH BUREAU OF QUEBEC LTD. 1310-5457	Montréal	29	09	53	Initial, 1954 à 1976 incl.
INTERNATIONAL STEAMSHIP TERMINALS INC. 1310-1217	Montréal	26	02	49	1968 à 1976 incl.
INTERVARSITY PUBLICATIONS LTD. ... 1309-6474	Montréal	03	07	56	Initial, 1957 à 1976 incl.
J.A.D. CONSTRUCTION INC. 1303-1216	Saint-Jérôme	19	03	48	Initial, 1951 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse				Rapports non produits
JACQUES CARTIER AUTOMOBILES INC. (PORTNEUF) 1304-1157	Cap-Santé	28	10	55	1956 à 1976 incl.
JACQUES CARTIER HOUSING & DEVELOPMENT LTD. 1311-8658	Montréal	20	05	55	Initial, 1955 à 1976 incl.
JAD ENTERPRISES INC.	Montréal	18	05	60	Initial, 1960 à 1976 incl.
JANE INVESTMENT INC.	Montréal	31	01	57	1957, 1963 à 1976 incl.
JANET'S ORIGINALS INC.	Montréal	08	09	59	Initial, 1960 à 1976 incl.
JAY DISTRIBUTORS LTD.	Montréal	06	02	61	1963 à 1976 incl.
JOAN FILMS TRANSPORT LTEE	Dolbeau	31	01	55	Initial, 1955 à 1976 incl.
J.-GERARD JOBIN INC.	Saint-Basile	25	01	60	Initial, 1960 à 1976 incl.
JOLICOEUR & FRERES LTEE	Montréal	30	03	57	Initial, 1963 à 1976 incl.
JOLIN & FRERES LTEE	Sherbrooke	18	12	63	Initial, 1965 à 1976 incl.
JONATHAN OF CALIFORNIA CO.	Montréal	23	04	56	1967 à 1976 incl.
JONQUIERE AUTO-FRANCE INC.	Jonquière	15	11	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
JOSSID INC.	Montréal	13	02	59	1967 à 1976 incl.
JOUETS GUILBAULT TOYS INC.	Montréal	08	11	60	Initial, 1961 à 1976 incl.
LE JOURNAL DE VERDUN INC.	Verdun	10	11	53	Initial, 1954 à 1976 incl.
<i>THE JOURNAL OF VERDUN INC.</i> 1309-7357					
J.C. JULIEN & FILS LTEE	Portneuf-Station	27	11	62	Initial, 1963 à 1967 incl. 1969 à 1976 incl.
JUNIOR TIMES INC.	Montréal	07	01	42	Initial, 1942 à 1977 incl.
J. KAMIN & CO. INC.	Montréal	28	12	56	Initial, 1957, 1958, 1960 à 1976 incl.
KAREN JUNIOR INC.	Montréal	26	05	61	1966 à 1976 incl.
KAUTEX (CANADA) LTD.	Montréal	05	06	58	1958, 1961 à 1976 incl.
KAY DISTRIBUTORS INC.	Montréal	08	06	53	Initial, 1953 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse				Rapports non produits
KEMP EQUIPMENT & SUPPLY LTD. 1305-8631	Sainte-Thérèse-de-Blainville	25	01	60	1962 à 1976 incl.
KING BOY FOODS LIMITED 1311-6900	Montréal	20	09	57	1958 à 1976 incl.
KIPAWA HOTELS LIMITED 1269-9625	Kipawa	02	04	70	1971, 1972, 1976 incl.
KITCHEN MAGIC OF CANADA INC. 1313-6882	Montréal	03	05	55	1956 à 1976 incl.
KNIT GOODS LTD. 1313-0471	Montréal	24	08	53	1964 à 1976 incl.
L & L HOME IMPROVEMENT CO. LTD. . 1305-7161	Montréal	11	05	62	Initial, 1962 à 1976 incl.
L & S RESTAURANTS INC. 1306-1403	Montréal	29	11	62	Initial, 1965 à 1976 incl.
L.B. BARGAIN CENTRE LTD. 1303-6462	Hull	02	03	64	Initial, 1964 à 1976 incl.
L.P. RAMBLER AUTO LTEE 1313-6452	Montmagny	29	07	65	Initial, 1966 à 1976 incl.
LA BELLE FURNITURE SEPT-ILES INC. . 1313-2279	Sept-Iles	11	03	60	1960 à 1976 incl.
LA ROSE TEXTILES INC. 1310-5895	Montréal	28	05	57	Initial, 1957 à 1976 incl.
J.E.R. LABELLE CONSTRUCTION INC. ... 1305-0554	Saint-Antoine-des-Laurentides	18	03	63	1963, 1966 à 1976 incl.
LABRECQUE & ASSOCIES INC. LABRECQUE & ASSOCIATES INC. 1309-7886	Montréal	14	04	60	1960 à 1976 incl.
LACAILLE & FILS LIMITEE 1309-7894	Cap-de-la-Madeleine	23	09	52	Initial, 1953 à 1976 incl.
LADY ANNE SHOPS INC. 1307-4075	Montréal	28	06	55	Initial, 1955 à 1976 incl.
LAFAYETTE CONSTRUCTION LIMITEE .. 1305-9126	Montréal	10	04	52	Initial, 1952 à 1976 incl.
LAFERRIERE LTEE 1305-9134	Trois-Rivières	09	03	55	1957 à 1976 incl.
PAUL LAFLEUR LIMITEE 1309-8017	Montréal	20	04	54	1954 à 1976 incl.
DANIEL R. LAFONTAINE LTEE DANIEL R. LAFONTAINE LTD. 1308-6251	Sherbrooke	25	10	54	Initial, 1955 à 1976 incl.
ADRIEN LAGACE INC. 1307-1840	Dorval	30	12	54	1955 à 1976 incl.
BERNARD LAHAYE INC. 1303-7601	Montréal	04	06	62	Initial, 1962 à 1965 incl., 1968 à 1976 incl.
LAITERIE RAYMOND INC. 1305-9175	Lachenaie	28	12	62	1966 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse				Rapports non produits
LAMOTHE AUTO LTEE 1305-9365	Drammondville	18	08	64	Initial, 1965 à 1976 incl.
LAMPES LA CANADIENNE INC. 1309-8165	Montréal	14	08	64	1966 à 1976 incl.
JULES LANGLAIS LTEE 1309-7506	Lauzon	01	09	64	Initial, 1966 à 1976 incl.
LANGLOIS LUMBER & BUILDERS' SUPPLIES LTD. 1307-9835	Greenfield Park	08	07	54	Initial, 1955, 1957 à 1976 incl.
EDMOND LAPIERRE & FILS CIE LIMITEE 1309-0337	Montréal	20	01	55	Initial, 1955 à 1976 incl.
LAPOINTE CRAFT LTEE 1304-5851	Saint-André	21	11	57	Initial, 1958 à 1976 incl.
E. LAPOINTE & FILS LTEE 1312-6834	Alma	27	09	58	1963 à 1976 incl.
THE LAPRAIRIE COMPANY INCORPORATED 1305-9589	Montréal	14	07	32	1933 à 1976 incl.
LAROSE TEXTILES (THREE RIVERS) INC. 1305-9613	Montréal	07	06	62	Initial, 1962 à 1976 incl.
ALFRED LAROCHE & FILS INC. 1303-2362	Barraute	31	07	52	1957 à 1976 incl.
LARUE NOUVEAUTES, INC. 1313-4580	Saint-Félicien	22	02	57	1957, 1963 à 1976 incl.
LASALLE PACKERS INC. 1309-8363	Montréal	12	03	57	1957, 1963 à 1976 incl.
LAURENTIAN GRANITE CO. LTD. 1309-4545	Lac-des-Ecorces	27	12	51	1952, 1953, 1959, 1963 à 1976 incl.
LAURIER MAINTENANCE EQUIPMENT & SUPPLIES LTD. 1313-4739	Laval	11	02	66	1966 à 1976 incl.
LAVAL REPORTER INC. 1309-8520	Sainte-Rose-de-Laval ...	08	07	55	Initial, 1956 à 1976 incl.
LAVIOLETTE POTATO CHIPS INC. 1304-3237	Trois-Rivières	06	06	61	Initial, 1961 à 1976 incl.
LAVOIE AUTOMOBILE LIMITEE 1309-8579	L'Abord-à-Plouffe	02	09	59	1960 à 1976 incl.
LAWRENCE FURNITURE CO. LTD. 1304-3021	Montréal	07	03	56	1963 à 1976 incl.
LE CUPIDON CHILDREN'S WEAR INC. ... 1308-3068	Montréal	16	01	66	1966 à 1976 incl.
LEASIDE INVESTMENT CORP 1309-8686	Montréal	21	08	59	Initial, 1960 à 1976 incl.
H. LECUYER INC. 1313-1545	Pointe-Claire	06	08	54	Initial, 1959 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
L'EDEN MOTEL INC. 1309-0188	Labrieville	25	02	60	Initial, 1962 à 1976 incl.
LEDOR UPHOLSTERING LTD. 1313-4986	Montréal	30	12	53	Initial, 1964 à 1976 incl.
GARY LEE CHILDREN'S WEAR LIMITED 1308-3076	Montréal	13	12	54	Initial, 1955 à 1976 incl.
LEEDS REALTY CO. 1313-4994	Montréal	14	05	59	1959 à 1976 incl.
LEFEBVRE & DEMONTIGNY CIE LIMITEE LEFEBVRE & DEMONTIGNY CO. LIMITED 1304-7535	Waterloo	21	11	51	1955, 1956, 1958 à 1976 incl.
EDGAR LEGARE AUTOMOBILE LTEE ... 1312-6610	Montréal	27	11	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
LEGARE & LEGARE INC. 1309-8793	Loretteville	01	02	56	Initial, 1957 à 1976 incl.
J.H. LEGAULT CONSTRUCTION INCORPORE 1313-1503	Lachute	30	12	54	Initial, 1955 à 1976 incl.
LEJEUNE & FILS INC. 1306-0058	Franklin	05	08	57	Initial, 1958 à 1976 incl.
G.-ARTHUR LEMAY, INC. 1307-4851	Québec	27	12	55	1958 à 1976 incl.
LEMCO CONSTRUCTION LIMITEE 1306-0074	Montréal	09	04	64	Initial, 1964 à 1976 incl.
LENEVEU RENOVATION INC. 1306-0116	Beaconsfield	06	12	68	Initial, 1969 à 1976 incl.
LEONARDO PIZZERIA & BAR-B-Q INC. ... 1303-6470	Saint-Léonard	22	04	64	Initial, 1964 à 1976 incl.
LEROUX & ASSOCIES LIMITEE 1306-0280	Montréal	02	06	65	Initial, 1965 à 1976 incl.
LESSARD & NADEAU CONFECTION LTEE 1312-1611	East Broughton	23	08	61	1963 à 1976 incl.
LEVESQUE SPORT & CAMPING LTEE ... 1304-0407	Montréal	21	11	63	1964 à 1976 incl.
LEVIS LUMBER CO. LTD. 1306-0405	Val-d'Or	09	02	62	1962 à 1976 incl.
LEWBAK FABRICS INC. 1312-8012	Montréal	26	10	61	1964 à 1976 incl.
LEWIS HANDBAGS CO. LTD. 1313-1172	Montréal	02	09	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
LIBERTAS INC. 1306-0504	Montréal	26	02	63	1963 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse				Rapports non produits
LIDO TOY CO. LTD. 1306-0579	Montréal	19	12	52	Initial, 1953 à 1976 incl.
GAETAN LIESENS INC. 1305-3871	Tracy	01	08	63	1965 à 1976 incl.
LIFEGUARD SHELTER CONSTRUCTION LTD. 1313-5637	Montréal	27	09	61	1962 à 1976 incl.
LINCOLN BRAND CLOTHES, INCORPORATED 1303-9243	Montréal	28	02	56	Initial, 1956 à 1976 incl.
LINGERIE PARISE & LAGACE INC. 1305-9159	Montebello	30	04	64	Initial, 1964, 1965, 1967 à 1976 incl.
LINGERIES ASSOCIEES LTEE ASSOCIATED GARMENTS LTD. 1309-9585	Montréal	17	05	60	Initial, 1960 à 1976 incl.
LOIGNON TRANSPORT LTEE 1309-9874	Montréal	14	01	56	1962 à 1976 incl.
LONDON PRESS LTD. 1313-6163	Montréal	07	03	56	Initial, 1956 à 1976 incl.
LONGHORN MARKETING & FRANCHIS INC. CORP. 1312-9218	Montréal	22	02	68	Initial, 1968 à 1976 incl.
ALCIDE LONGPRE LTEE 1311-0713	Saint-Gabriel-de-Brandon	11	03	63	Initial, 1964, 1966 à 1976 incl.
LORD BROS. INC. 1302-0458	Lévis	19	11	59	1961 à 1976 incl.
LORENGER ELECTRIQUE INC. 1166-7763	Cap-de-la-Madeleine	02	07	59	1965, 1975, 1976 incl.
LOUISEVILLE VENEER CO. 1302-0581	Louiseville	05	11	55	1958 à 1976 incl.
LOUMIL CORPORATION 1302-0631	Montréal	23	06	56	Initial, 1956 à 1976 incl.
LUBERT SPORTSWEAR INC. 1306-1452	Montréal	20	06	62	Initial, 1962, 1966 à 1976 incl.
MARTIN C. LUDWICK INC. 1308-3928	Montréal	14	06	57	1957 à 1976 incl.
LYNDON INVESTMENT CORP. 1313-6718	Montréal	05	08	59	Initial, 1960 à 1976 incl.
LES MACHINERIES FORTERESSE INC. 1312-9002	Québec	19	09	60	Initial, 1961 à 1976 incl.
MADAME JEAN LECOMTE LIMITEE 1309-6821	Sorel	01	02	63	1963 à 1976 incl.
MAGA DEVELOPMENT CORP. 1313-6825	Montréal	15	06	59	1959, 1966 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
LES MAGASINS ACCENT LTEE ACCENT STORES LTD. 1108-8283	Montréal	16	01	63	1975, 1976
EMILIEN MAILLE INC. 1309-0725	Cheneville	09	09	63	1965 à 1976 incl.
MAIL-MART INC. 1108-6634	Montréal	09	02	68	Initial, 1975, 1976
MAIN AUTO REPAIRS CO. 1313-6957	Montréal	02	06	55	Initial, 1955, 1960 à 1976 incl.
LA MAISON BLAIN & CIE LTEE 1303-8120	Saint-Rémi	10	03	54	1964 à 1976 incl.
MAISON SABLE D'OR INC. 1308-9149	Cap-de-la-Madeleine ...	04	12	63	Initial, 1964 à 1976 incl.
MAISONNEUVE DEVELOPMENT INC. ... 1306-1759	Salaberry-de-Valleyfield .	25	07	56	Initial, 1957 à 1976 incl.
LES MAISONS SOLEIL LTEE SUN HOMES LTD. 1302-7974	Beauharnois	15	04	57	Initial, 1957 à 1976 incl.
MAJESTIC AGENCIES LTD. 1306-1775	Montréal	10	03	55	Initial, 1955 à 1976 incl.
MAJESTIC JEWELLERS LTD. 1306-1783	Montréal	06	12	55	1958 à 1976 incl.
MAJOR HEADWEAR INC. 1305-6189	Montréal	03	05	52	1965 à 1976 incl.
MALOU DELICATESSEN RESTAURANT LTD. 1308-7176	Montréal	22	03	60	1963 à 1976 incl.
MANOIR DEVELOPMENT CORPORATION 1313-7070	Montréal	30	03	55	1962 à 1976 incl.
MANSION HOLDINGS INC. 1306-1858	Montréal	07	03	59	1959, 1961 à 1976 incl.
J.R. MANTHA LIMITEE 1309-7092	Lac-Sainte-Marie	29	09	61	1961 à 1976 incl.
MARATHON ENTERPRISES INC. 1309-0972	Montréal	24	10	55	1955 à 1976 incl.
MARBARA INVESTMENT CORPORATION 1313-7120	Montréal	11	10	56	1968 à 1976 incl.
MARBRO INDUSTRIES LTD. 1306-1924	Montréal	21	12	60	Initial, 1963 à 1976 incl.
MARCHE AIMABLE INC. 1303-1844	Montréal	20	06	63	Initial, 1963 à 1976 incl.
MARCHE AUX FRUITS VINCENT INC. ... VINCENT FRUIT MARKET INC. 1312-9507	Saint-Michel	26	06	64	Initial, 1964 à 1976 incl.
MARCHE DU NORD INC. 1306-2518	Montréal	21	03	63	Initial, 1963 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse				Rapports non produits
MARCHE LACHAPELLE LTEE 1309-7944	Pointe-aux-Trembles ...	11	11	60	Initial, 1964 à 1976 incl.
MARCHE LENOIR INC. 1306-0165	Lacolle	28	01	64	1964, 1967 à 1976 incl.
MARCHE LEVESQUE DE PRICE INC. 1357-0601	Price	06	06	74	1974, 1975, 1976
MARCHE MAYRAND INC. 1327-1523	Saint-Jean-d'Iberville ...	18	07	55	Initial, 1956 à 1976 incl.
MARCHE ST-HENRI LTEE 1309-5310	Montréal	26	03	59	Initial, 1959 à 1973 incl., 1975, 1976
MARCHE TESSIER INC. 1306-9232	Iberville	13	07	64	1967 à 1976 incl.
MARCIL & FRERE LIMITEE 1313-7229	Saint-Laurent	24	03	55	1955, 1956, 1959 à 1976 incl.
MARCIL PATTERN SHOP INC. 1306-1973	Montréal	01	12	56	1969 à 1976 incl.
MARCOTEX COMPANY LIMITED 1313-7245	Montréal	09	07	56	1964 à 1976 incl.
MARDI GRAS TOY CORPORATION 1305-5280	Saint-Michel	26	02	64	1964 à 1976 incl.
MARIBELL TEXTILES INC. 1109-8951	Montréal	07	10	63	1975, 1976
MARINA TRACY (1967) INC. 1310-1209	Tracy	22	12	66	Initial, 1967 à 1976 incl.
MARINE TOURS INC. 1310-1225	Montréal	05	10	66	Initial, 1967 à 1976 incl.
MARKETING DISPLAYS LTD. 1304-8616	Montréal	14	10	60	1963 à 1976 incl.
AURELE MARMEN INC. 1303-5290	Mont-Joli	06	10	64	1966 à 1976 incl.
MARTIN & FORTIN CONSTRUCTION LTEE 1309-2762	Montréal	02	04	62	Initial, 1962 à 1976 incl.
LEO MARTIN LIMITEE 1309-8942	Montréal	29	12	55	1963 à 1976 incl.
MASSON AUTOMOBILE LIMITEE 1306-2310	Montréal	08	04	52	Initial, 1952 à 1976 incl.
P.P. MASSON LIMITEE 1109-1733	Montréal	22	11	50	1964, 1965, 1970 à 1976 incl.
MATELAS ATLAS LTEE ATLAS MATTRESSES LTD. 1303-5100	Montréal	27	12	62	Initial, 1964 à 1976 incl.
LES MATERIAUX DORCHESTER INC. 1304-9192	Sainte-Claire-de- Dorchester	25	05	62	1962 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
MATERNITY FAIR INC. 1309-1707	Montréal	22	07	60	1968 à 1976 incl.
PAUL MATHIEU INC. 1310-1523	Québec	04	03	64	Initial, 1964 à 1976 incl.
MAYFAIR ADVERTISING LTD. 1326-2476	Montréal	26	04	60	Initial, 1960 à 1976 incl.
MAYFAIR CHILDREN'S WEAR LTD. 1308-3084	Montréal	27	10	58	1959 à 1976 incl.
MCLABCO INC. 1306-2542	Longueuil	30	01	59	Initial, 1961 à 1976 incl.
MECANIQUE DE QUEBEC INC. 1302-2207	Québec	17	11	52	Initial, 1953 à 1976 incl.
MECHANICAL RESEARCH AND HYDRAULIC LTD. 1307-0727	Montréal	04	11	60	Initial, 1961 à 1976 incl.
MEDIA INC. 1302-2231	Québec	09	03	61	1964 à 1976 incl.
MELBERN SALES INC. 1310-1688	Montréal	28	02	58	Initial, 1961 à 1976 incl.
MELOCHE LUMBER COMPANY LIMITED 1302-2314	Sainte-Thérèse	12	06	63	Initial, 1963 à 1976 incl.
MERCANTILE ENTERPRISES LTD. 1305-1099	Montréal	09	12	60	Initial, 1961 à 1976 incl.
MERCERIE CHEZ MARCEL (SENNETERRE) INC. 1193-3256	Senneterre	10	03	70	1970 à 1976 incl.
MERIT PLUMBING & HEATING CONTRACTORS INC. 1308-4942	Montréal	26	04	60	Initial, 1960 à 1976 incl.
MERLIN DISTRIBUTING LTD. 1308-8380	Montréal	14	01	57	1957 à 1976 incl.
MERRITT & WILDER LIMITED 1302-2389	Montréal	16	12	53	Initial, 1954 à 1976 incl.
METRO ALARM LTD. 1303-2156	Saint-Laurent	12	06	63	1963, 1966 à 1976 incl.
METRO CHESTERFIELD LTD. 1308-2870	Montréal	07	04	59	Initial, 1959 à 1976 incl.
METRO FLOORING INC. 1305-2949	Montréal-Nord	17	01	66	1967 à 1976 incl.
METRO MUSICAL INC. 1310-1829	Montréal-Ouest	09	01	57	Initial, 1957 à 1976 incl.
LE METRO-BASTILLE INC. 1303-6306	Outremont	27	04	65	Initial, 1965 à 1976 incl.
METROPOLE FREEZER & FOOD SERVICE LTD. 1312-8772	Montréal	26	10	56	Initial, 1957 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
METROPOLE SERVICE STATIONS LTEE <i>METROPOLE SERVICE STATIONS LTD.</i> 1313-8060	Montréal	25	09	57	Initial, 1958 à 1976 incl.
METROPOLITAN KIOSKS ADVERTISING CO. 1309-7688	Montréal	13	03	58	Initial, 1958 à 1976 incl.
METROPOLITAN MASONRY LTD.	Montréal	13	07	61	1963 à 1976 incl.
MEUBLES BERNARD INC.	Montréal	15	01	63	1963 à 1976 incl.
LES MEUBLES CANADIENS FORESTVILLE LTEE 1305-3244	Forestville	29	09	65	1967 à 1976 incl.
LES MEUBLES DE ST-JUSTIN LIMITEE .. <i>ST-JUSTIN FURNITURE LTD.</i> 1305-8466	Saint-Justin	17	11	60	1965 à 1973 incl., 1975, 1976
MEUBLES DORCHESTER INC. <i>DORCHESTER FURNITURE INC.</i> 1303-4541	Lévis	01	08	55	Initial, 1956 à 1976 incl.
LES MEUBLES GERARD GAUTHIER LIMITEE <i>GERARD GAUTHIER FURNITURE LIMITED</i> 1305-4408	Montréal	24	09	64	1966 à 1976 incl.
MEUBLES J.A. MCDUFF LTEE	Montréal	01	04	64	1964, 1966 à 1976 incl.
MEUBLES RABY LTEE	Sherbrooke	11	08	65	1968 à 1976 incl.
MEUNIER & FILS INC.	Roxboro	05	07	60	1962 à 1976 incl.
MARCEL MEUNIER INC.	Cardiac	10	08	64	Initial, 1968 à 1976 incl.
MIDDLETOWN RUBBER & PLASTICS LTD. 1306-2948	Montréal	19	02	52	Initial, 1952 à 1976 incl.
MIDTOWN PHOTO SUPPLY LTD.	Montréal	28	03	57	1962 à 1976 incl.
MID-TOWN SERVICE STATION LTD.	Montréal	16	11	55	1960 à 1976 incl.
M. MILLER TEXTILES INC.	Montréal	20	11	61	1967 à 1976 incl.
MINDY-LOU SHOPS INC.	Montréal	20	04	55	Initial, 1956 à 1976 incl.
MIRA CONSTRUCTION LIMITEE	Beauport	05	02	62	Initial, 1962 à 1976 incl.
MISS GOLDEN MFG. CO. LTD.	Québec	29	12	61	1965 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits
MISS MAPLE GROVE INC. 1313-0844	Maple Grove	12 07 61 Initial, 1963 à 1976 incl.
MISTASSINI TRADING LTD. 1313-8425	Saint-Félicien	29 09 55 Initial, 1956 à 1976 incl.
MOBITECK, COMPAGNIE LIMITEE 1306-3243	Montréal	18 04 63 Initial, 1963 à 1976 incl.
MODERN HANDICRAFT & DECORATING INC. 1312-3476	Montréal	11 09 57 1958 à 1976 incl.
MODERNAIRE LTEE	Montréal	08 07 53 Initial, 1954 à 1976 incl.
1306-3268		
MODERNCRAFT LTD	Montréal	13 03 62 1962 à 1976 incl.
1302-2959		
MODU-ALL SALES INC.	Montréal	21 07 60 Initial, 1961 à 1976 incl.
1307-3093		
MONACO INVESTMENTS COMPANY LTD. 1310-2298	Montréal	03 10 56 Initial, 1958 à 1976 incl.
MONACO KNITTING MILLS LTD. 1309-7795	Montréal	19 01 62 1962 à 1976 incl.
MONARCH ELECTRICAL APPLIANCES CO. LTD. 1303-3782	Québec	10 05 57 Initial, 1957 à 1976 incl.
MONFILS & MAJOR LIMITEE	Hull	09 11 67 Initial, 1969 à 1976 incl.
1313-6999		
MONGEAU AUTOMOBILE LTEE	LaSalle	28 10 63 1964 à 1976 incl.
1303-7791		
MONITA LINGERIE INC.	Montréal	23 12 59 Initial, 1960, 1964 à 1976 incl.
1313-5819		
MONOPOLE JEWELLERY INC.	Montréal	15 12 58 1959, 1961 à 1976 incl.
1306-3425		
MONO-TEX INC.	Québec	03 08 66 1967 à 1976 incl.
1306-8433		
MONT FUGERE INC.	Sainte-Agathe	01 05 63 Initial, 1963, 1966 à 1976 incl.
1312-9549		
MONT-BRUNO EXCAVATION LIMITEE .. 1303-9730	Saint-Bruno	22 02 63 1963 à 1976 incl.
MONTCALM ADJUSTEMENT COMPANY.. 1310-9871	Québec	05 07 57 Initial, 1960 à 1976 incl.
MONTREAL AUTO WRECKER, LTD. 1307-0537	L'Abord-à-Plouffe	08 10 54 Initial, 1956, 1957, 1960 à 1976 incl.
MONTREAL BARBER EQUIPEMENT LTD. 1307-6286	Montréal	09 04 63 Initial, 1963 à 1976 incl.
MONTREAL COMPRESSED AIR SERVICE, LTD. 1311-0481	Montréal	18 12 53 Initial, 1954 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
MONTREAL DIE CUTTING INC. 1308-6004	Duvernay	27	11	64	Initial, 1965 à 1976 incl.
MONTREAL DRIED FOOD CO. LTD. 1304-9515	Montréal	19	12	58	1963 à 1976 incl.
MONTREAL HABERDASHERS INC. 1313-1057	Montréal	31	10	61	1963 à 1976 incl.
MONTREAL HOSTEL INC. 1313-1834	Montréal	22	02	67	1976 à 1976 incl.
MONTREAL REAL ESTATE NEWS LTD. . 1309-1269	Mont-Royal	09	09	57	1959 à 1976 incl.
MONTREAL REFUSE LTD. 1302-6190	Montréal	20	04	59	Initial, 1959 à 1976 incl.
MONTREAL SALES AND PROMOTION COORDINATION INC. 1312-1791	Montréal	19	04	61	Initial, 1961 à 1976 incl.
MONTREAL SEWING MACHINE AND SUPPLY CO. LTD. 1310-0615	Montréal	11	07	57	1974 à 1976 incl.
MONTREAL TIME REALTIES INC. 1310-7735	Montréal	24	02	65	Initial, 1965 à 1976 incl.
A. MORDENTE & SONS INC. 1311-1497	Chomedey	07	06	62	Initial, 1962 à 1976 incl.
MORICELLI CO. LTD. 1313-874	Montréal	08	11	55	1956 à 1976 incl.
MORIN & PLANTE CIE LTEE	Montréal	11	09	53	1961 à 1976 incl.
MORTEMP UNIT HEAT SAVERS LIMITED 1305-6221	Montréal	20	08	56	1957 à 1976 incl.
MOTEL POINT DE MIRE INC. 1306-3177	Ragueneau	07	02	66	Initial, 1966 à 1976 incl.
MOTEL TRANS-CANADA DE STE- MADELEINE INC. 1310-0649	Joliette	09	11	66	Initial, 1967 à 1976 incl.
LE MOULIN ELI INC. 1309-0592	Montréal	10	10	62	Initial, 1963 à 1976 incl.
MOUNTAIN SIGHTS REALTY CORPORATION 1310-2652	Montréal	19	03	59	Initial, 1959 à 1976 incl.
MR. BEN INC. 1303-7312	Québec	20	06	60	Initial, 1960 à 1976 incl.
MR. ENSEMBLE INC. 1309-0873	Montréal	28	12	62	Initial, 1963 à 1976 incl.
MUSIRACK INC. 1302-3502	Montréal	02	04	59	Initial, 1959 à 1976 incl.
MUTUAL ADJUSTING LIMITED	Québec	14	03	60	Initial, 1960 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
NAMCO REALTY CO. INC. 1310-2819	Montréal	17	06	59	Initial, 1961 à 1976 incl.
NATIONAL ARMATURE AND METALLIC LATH CO. LTD. 1303-4335	Montréal	26	02	53	Initial, 1953 à 1976 incl.
NATIONAL AUTOMATED SYSTEMS CORPORATION 1311-3428	Montréal	25	09	64	Initial, 1965 à 1976 incl.
NATIONAL FOREST PRODUCTS INC. 1309-2671	Montréal	24	02	56	1962 à 1976 incl.
THE NATIONAL PAVING CO. LTD. 1314-0157	Montréal	26	09	66	Initial, 1967 à 1976 incl.
NATIONAL POLYFORM LTD. 1305-2998	Aston-Jonction	06	05	65	1965 à 1976 incl.
NATIONAL TOY SALES INC. 1310-7842	Saint-Laurent	15	06	61	1961, 1963 à 1976 incl.
NATIONAL UNIFORM MANUFACTURERS LTD. 1302-9376	Montréal	30	05	58	Initial, 1958 à 1976 incl.
EDGAR NAULT INC. 1305-0281	Thetford Mines	12	09	53	1955 à 1976 incl.
NEGAL CUSTOM MADE FURNITURE INC. 1308-5998	Montréal	19	01	62	Initial, 1962 à 1976 incl.
NEGEV INVESTMENT CORPORATION ... 1313-9159	Montréal	16	06	58	Initial, 1958 à 1976 incl.
NET 1 HEURE BAIE-COMEAU INC. 1303-5753	Baie-Comeau	11	02	64	1964 à 1976 incl.
NETTOYEUR POPULAIRE LTEE	Naudville	14	12	61	Initial, 1962 à 1976 incl.
NETTOYEURS REO CLEANERS LTEE 1310-5424	Dolbeau	25	09	56	Initial, 1957 à 1976 incl.
NOBLE PRODUCTS LIMITED	Montréal	18	10	57	Initial, 1958 à 1976 incl.
NORDO CONSTRUCTION LIMITEE	Jonquière	27	07	56	Initial, 1957 à 1976 incl.
NORMAC SALES (QUE) LTD. 1302-3726	Montréal	13	01	56	1963 à 1976 incl.
NORTH AMERICA LEATHER INDUSTRIES INC. 1309-8694	Montréal	22	05	59	1962 à 1976 incl.
NORTH HATLEY TERRACE CLUB HOTEL INC. 1313-1255	North Hatley	30	01	61	Initial, 1961, 1963 à 1976 incl.
NORTHCLIFFE AGENCIES LTD. 1306-4381	Montréal	24	03	53	Initial, 1953 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
THE NORTHERN DRESSING & DYEING CO. LTD. 1304-9473	Montréal	28	11	52	1953 à 1976 incl.
NORTHERN HOME APPLIANCES LTD. ... 1303-3790	Montréal	19	07	55	1963 à 1976 incl.
NORTHERN ORNAMENTAL LTD. 1313-9365	Montréal-Nord	13	02	64	Initial, 1964 à 1976 incl.
NORVIC REALTIES LTD. 1313-9399	Rosemère	13	03	59	Initial, 1959 à 1976 incl.
NOSHARAI DELICATESSEN RESTAURANT LTD. 1304-7378	Montréal	15	11	63	Initial, 1964 à 1976 incl.
NOTRE TEMPS INC. 1306-9166	Montréal	19	10	56	1957, 1958, 1964 à 1976 incl.
NOTRE-DAME AUTO BODY INC. 1307-8522	Montréal	03	08	64	1965 à 1976 incl.
NOUVEAU GARAGE FRONTENAC INC. ... NEW FRONTENAC GARAGE INC. 1305-3632	Québec	15	11	60	1963 à 1976 incl.
NOUVEAUTES DELL ARTS NOVELTIES LTD. LTEE 1307-4794	Magog	29	07	55	1956 à 1976 incl.
O.A.S. SECRETARIAL SERVICES LIMITED 1311-2172	Montréal	16	11	62	Initial, 1963 à 1976 incl.
O. - S. TRANSPORT INC. 1302-4047	Varenes	11	06	64	1964, 1969 à 1976 incl.
L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE STE-BERNADETTE 1474-6523	Sainte-Bernadette	31	01	49	Initial, 1949 à 1976 incl.
OLIVIER AUTO ROUYN LTEE 1306-4530	Rouyn	12	05	52	1952 à 1976 incl.
OLYMPIA FURNITURE CO. INC. 1306-4555	Montréal	04	12	63	1966 à 1976 incl.
OMEGA BLUEPRINT & PHOTOSTAT CO. 1303-8336	Montréal	24	03	52	Initial, 1952 à 1976 incl.
OMEGA PARKING LTD. 1306-4597	Montréal	15	07	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
ONE TWENTY-THREE POINTE CLAIRE LTD. 1312-0670	Montréal	12	03	56	Initial, 1956 à 1976 incl.
ORMUND ENTERPRISES LTD. 1309-1012	Montréal	22	10	59	1962, 1965 à 1976 incl.
J. ORNSTEIN FURS INC. 1305-3798	Montréal	17	05	61	1963 à 1976 incl.
R. OSTIGUY INC. 1310-3346	Longueuil	09	02	54	Initial, 1954 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
OVERDALE TOWERS INC. 1302-4088	Montréal	02	06	60	Initial, 1960 à 1976 incl.
OZO (CANADA) LTD. 1302-4120	Montréal	30	06	54	Initial, 1954 à 1976 incl.
P.C. PUMP INC. 1312-2346	Montréal	24	03	65	1965 à 1976 incl.
P.L. CONSTRUCTION LIMITEE 1310-0193	Saint-Louis-du-Ha! Ha! ..	22	08	63	Initial, 1964 à 1976 incl.
PABCO CORPORATION 1313-9753	Montréal	02	12	60	Initial, 1961 à 1976 incl.
PACHA FURNITURE MFG. LTD. 1302-4138	Montréal	10	11	60	Initial, 1961 à 1976 incl.
PACIFIC EQUIPMENT CO. LTD. 1306-4852	Lachine	28	10	59	Initial, 1965 à 1976 incl.
PACKARD BUILDING INDUSTRIES LTD. 1310-3486	Montréal	26	03	53	Initial, 1953 à 1976 incl.
PACTOL INC. 1302-4153	Saint-Michel	21	07	64	Initial, 1965 à 1976 incl.
DOMINIQUE PADULO INC. 1308-8919	Montréal	16	10	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
PAVIO HEALTH STUDIO INC. 1313-1321	Montréal	21	04	58	Initial, 1958 à 1976 incl.
PAMPA COLA INC. 1312-1108	Montréal	20	12	60	Initial, 1964 à 1976 incl.
PAN-KANADA EXPRESS INC. 1313-3590	Montréal	27	02	62	Initial, 1963 à 1976 incl.
PAPINEAU AUTOS SALES LIMITED 1310-3585	Montréal	13	10	53	Initial, 1954 à 1976 incl.
PAPINEAU BUSINESS INC. 1307-9975	Montréal	19	09	57	1958, 1961, 1963 à 1976 incl.
PAPINEAU MUSIQUE LTEE 1302-3494	Montréal	01	02	63	Initial, 1963 à 1976 incl.
PAQUETTE & FRERE CONSTRUCTION INC. 1307-2251	Saint-Timothée	30	08	62	Initial, 1964, 1969 à 1976 incl.
PARACHUTING CENTRE INC. 1306-4944	Sherbrooke	19	11	59	1960 à 1976 incl.
PARISIAN FURNITURE CENTRE LTD. 1302-4344	Montréal	26	09	61	Initial, 1962 à 1976 incl.
PARK VENTURES LTD. 1306-5107	Montréal	19	10	55	Initial, 1956 à 1976 incl.
HUGHENE PARKES INC. 1305-6858	Montréal	08	09	56	1962 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
PARKSITE DEVELOPMENT CORPORATION 1306-5099	Montréal	30	12	54	Initial, 1955 à 1976 incl.
PARMAR INVESTMENTS CORPORATION 1314-0017	Mount Royal	23	03	61	1961, 1963 à 1976 incl.
PÂTISSERIE ET BUFFET BRAULT INC. ... 1307-9801	Montréal	09	09	54	Initial, 1955 à 1976 incl.
PÂTISSERIE RIALTO LTEE	Montréal	11	04	63	1964 à 1976 incl.
1306-7012					
PATRICIAN INVESTMENT CORP. 1314-0090	Montréal	17	11	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
PATRIOT INVESTMENT CORP. 1302-4591	Montréal	13	11	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
PATROL PUBLISHING CO. LTD. 1306-5206	Montréal	15	03	56	Initial, 1956 à 1976 incl.
PAULHUS ELECTRIQUE & CIE LTEE PAULHUS ELECTRIC & CO. LTD. 1314-0124	Saint-Lambert	26	07	66	Initial, 1967 à 1976 incl.
LES PAVAGES STANSTEAD INC. STANSTEAD PAVING INC. 1302-4633	Cherry River	23	04	64	Initial, 1964 à 1976 incl.
L. PAYEUR INC. 1313-6411	Sherbrooke	23	12	55	Initial, 1956 à 1976 incl.
PECHE ET PISCICULTURE DE SAINT-IRENEE INC. 1305-7468	Saint-Irénée	09	06	59	Initial, 1961 à 1976 incl.
ROLAND PELCHAT INC. 1302-4674	Saint-David	25	08	60	1963 à 1976 incl.
AL PELLATT'S SERVICE STATION INC. . 1307-3234	Montréal	14	02	64	1964 à 1976 incl.
PELLETIER AUTOMOBILES LIMITEE 1302-4708	Forestville	16	11	53	Initial, 1955 à 1976 incl.
LE PERCHOIR D'HAITI INC. 1312-4557	Montréal	17	06	64	Initial, 1964 à 1976 incl.
M.S. PERESS & CO. INC. 1310-2686	Montréal	23	06	61	Initial, 1961 à 1976 incl.
PERFO LIMITEE PERFO LIMITED 1310-3833	Montréal	27	02	64	Initial, 1964 à 1976 incl.
PERKY INCORPORATED	Montréal	06	06	56	Initial, 1956 à 1976 incl.
1310-3858					
PERLUX PRECISION OF CANADA LTD. . 1310-3866	Montréal	02	02	61	Initial, 1962 à 1976 incl.
PERRI CONSTRUCTION INC. 1302-4831	Montréal	14	09	66	Initial, 1967 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
M. PESNER & SONS LTD. 1313-8979	Montréal	06	06	58	1958, 1968 à 1976 incl.
PETCO CONSTRUCTION CORP. 1302-4856	Montréal	21	09	56	Initial, 1957 à 1976 incl.
PETERS' TOBACCO & STATIONERY INC. 1310-3916	Montréal	30	05	61	1963 à 1976 incl.
LES PETROLES DE MATANE LTEE 1306-2344	Grande-Anse	13	05	58	1958 à 1976 incl.
PETTIGREWS MANUFACTURING INC. ... 1306-5487	Montréal	29	12	59	1967 à 1976 incl.
PHILPEN INVESTMENTS LIMITED 1302-4963	Montréal	05	06	56	Initial, 1957 à 1976 incl.
PHOTO METAL (1964) INC. 1302-5028	Rosemont	28	08	64	1965 à 1976 incl.
PHOTO-TECHNICAL SERVICE INC. 1306-5586	Montréal	27	04	62	Initial, 1962 à 1976 incl.
PHOTO-TYPE MACHINES CO. 1302-1068	Montréal	28	09	65	Initial, 1966 à 1976 incl.
PIERRE HAIR EXPERTS (WEST END) INC. 1309-0766	Montréal	04	11	63	Initial, 1965 à 1976 incl.
PIGEON'S INC. 1302-5069	Montréal	28	07	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
PINCOURT INDUSTRIES LTD. 1310-4120	Montréal	13	02	62	Initial, 1962 à 1976 incl.
PINE BEACH SAND LIMITED 1307-6898	Montréal	05	02	53	1967 à 1976 incl.
PIZZA TAKE-OUT (QUEBEC) LTD. 1278-5440	Roxboro	01	04	70	Initial, 1970 à 1976 incl.
PLACE BROSSARD SHOPPING CENTRE INC. 1306-6717	Montréal	21	02	67	1967 à 1976 incl.
PLACE METROPOLE RESTAURANT INC. 1310-4179	Montréal	13	08	65	Initial, 1966 à 1976 incl.
LES PLACEMENTS DE GRANBY INCORPORES GRANBY INVESTMENT INCORPORATED 1306-2575	Granby	27	07	54	Initial, 1955, 1957 à 1976 incl.
PLACEMENTS DU LAC INC. 1309-7928	Saint-Félicien	11	01	62	Initial, 1962, 1964 à 1976 incl.
LES PLACEMENTS FLEUR-DE-LYS LTEE . FLEUR DE LYS INVESTMENTS LTD. 1312-8616	Montréal	22	05	64	Initial, 1964, 1966 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
PLACEMENTS KENNEBEC INC. 1313-3673	Québec	25	06	58	1958, 1966 à 1976 incl.
PLANNED INSURANCE SERVICES INC. . 1302-5192	Montréal	24	04	54	Initial, 1954 à 1976 incl.
PLANTE LUMBER CO. LTD. 1310-4211	Montréal	13	06	61	1961, 1964 à 1976 incl.
PLAYBOY APPAREL INC. 1307-4273	Montréal	17	02	61	1963 à 1976 incl.
PLAZA SHOW ROOM INC. 1306-5867	Montréal	06	12	62	Initial, 1963 à 1976 incl.
PLOMBERIE DEGUIRE INC. 1312-3587	Roxboro	02	06	64	Initial, 1964 à 1976 incl.
PLOMBERIE DU NORD LIMITEE	Montréal	14	10	58	1963 à 1976 incl.
PLOMBERIE ET CHAUFFAGE ST. DENIS CIE LTEE ST. DENIS PLUMBING & HEATING CO. LTD. 1304-7543	Montréal	26	11	53	Initial, 1954 à 1976 incl.
PLOMBERIE JEAN RUDOLPHE INC. 1309-6870	Sainte-Thérèse	22	02	55	1955 à 1976 incl.
PLOTNICK HOLDINGS INC. 1310-4013	Montréal	26	02	59	Initial, 1962 à 1976 incl.
PLYWOOD MERCANTILE INC. 1302-2355	Montréal	20	08	62	1968 à 1976 incl.
POINTE CLAIRE ALUMINUM (SIDINGS) LTD. 1307-3366	Montréal	12	09	62	1963 à 1976 incl.
POINTLAND CORPORATION LTD. 1310-4344	Montréal	29	11	57	Initial, 1958 à 1976 incl.
POIRIER & CHARPENTIER INC. 1311-9821	Richmond	15	12	56	1957, 1958, 1961 à 1976 incl.
HENRI POIRIER & FILS INC. 1302-5317	Rimouski	20	07	64	Initial, 1968 à 1976 incl.
YVON POIRIER PLUMBING LTD. 1306-5925	Montréal	04	12	58	Initial, 1970 à 1976 incl.
LA POISSONNERIE PONT VIAU INC. 1310-4385	Pont-Viau	19	12	63	1966 à 1976 incl.
POLYPHONE INTERNATIONAL INC. 1310-4450	Laval	20	12	66	Initial, 1967 à 1976 incl.
POLYREIN CORPORATION	Sherbrooke	18	06	52	1956 à 1976 incl.
PONT VIAU RESIDENTIAL CENTER INC. 1308-1971	Montréal	30	07	58	1960 à 1976 incl.
PONTIAC TEXTILES CO. LTD. 1302-5366	Montréal	29	10	59	Initial, 1964 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits		
PORT ROYAL MOTORS LTD. 1302-3361	Montréal	06	09	57 Initial, 1958 à 1976 incl.
PORTNEUF CONSTRUCTION LTD. 1304-5349	Rivière-Portneuf	05	12	55 Initial, 1956 à 1976 incl.
P. & L. POTVIN INC. 1306-1296	Saint-Jérôme	26	06	62 Initial, 1962, 1965 à 1976 incl.
R. POTVIN LTEE	Chicoutimi	17	11	52 Initial, 1954 à 1976 incl.
ROMEO POUDRETTE LTEE	Boucherville	28	08	58 1965 à 1976 incl.
ALPHONSE POULIN CONSTRUCTION LTEE 1307-3283	Terrebonne	16	07	64 1965 à 1976 incl.
POWER SODA BAR LTD. 1303-6173	Montréal	28	03	63 1964 à 1976 incl.
ARTHUR N. PRATTE LTEE	Montréal	14	01	58 1964 à 1976 incl.
<i>ARTHUR N. PRATTE LTD.</i> 1303-4533				
PRECI PLASTIC CO. LTD. 1306-5826	Montréal	13	03	64 1964 à 1976 incl.
PRECONTRAINTE DU NORD INC. 1306-6089	La Minerve	17	01	61 1962 à 1976 incl.
PREMIER AUTO SUPPLY INC. 1310-4633	Montréal	28	04	58 Initial, 1958 à 1976 incl.
PRESTIGE RENTALS INC. 1304-3658	Montréal	23	06	61 1961 à 1976 incl.
PRESTO CAFETERIA MOBILE INC. 1304-0266	Lasalle	10	02	66 1970 à 1976 incl.
LA PRODUCTION DE MONT ST-HILAIRE LTEE <i>THE PRODUCTION OF MOUNT ST. HILAIRE LTD.</i> 1309-5435	Montréal	08	05	52 Initial, 1952 à 1976 incl.
LES PRODUCTIONS EURAM SPECTACLES INC. 1312-7725	Montréal	20	01	66 Initial, 1966 à 1976 incl.
PRODUITS ARCHITECTURAUX IMPERIAL LTEE <i>IMPERIAL ARCHITECTURAL PRODUCTS LTD.</i> 1311-2552	Terrebonne	01	12	64 1965, 1966, 1968 à 1976 incl.
PRODUITS D'ALUMINIUM DU QUEBEC LTEE <i>QUEBEC ALUMINUM PRODUCTS LTD.</i> 1303-2784	Lauzon	21	05	54 1955, 1958 à 1976 incl.
LES PRODUITS FREDDY LTEE	Sherbrooke	21	10	65 1967 à 1976 incl.
<i>FREDDY PRODUCTS LTD.</i> 1312-9341				

Nom de la compagnie et sa version	Adresse				Rapports non produits
PRODUITS "LAPIDRITE" PRODUCTS CORPORATION 1313-4549	Montréal	05	06	59	Initial, 1959 à 1976 incl.
PRODUITS SANITAIRES LAVANDEX LTEE LAVANDEX SANITARY PRODUCTS LTD. 1313-4812	Québec	27	10	60	Initial, 1964, 1968 à 1976 incl.
PROFESSIONAL OFFSET PRINTING INC. 1310-3205	Saint-Laurent	15	10	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
PROGRAMMES T.V. RADIO INC. T.V. RADIO PROGRAMMES INC. 1310-4740	Montréal	19	03	55	Initial, 1955 à 1976 incl.
PROGRESSIVE TRANSPORT LTD. 1310-4781	Montréal	12	06	56	1956 à 1976 incl.
PROMOTION M. & P. INC. M. & P. PROMOTION INC. 1310-2678	Québec	15	05	64	Initial, 1964 à 1976 incl.
PROMOTION TOURISTIQUE FLEUR DE LYS LTEE 1308-7283	Drummondville	23	01	63	1963 à 1976 incl.
LES PROMOTIONS PERFECTION CIE LTEE PERFECTION PROMOTIONS CO. LTD. 1302-4765	Montréal	28	02	61	Initial, 1961 à 1976 incl.
PROP ET APPARENCE INC. 1307-4281	Baie-Comeau	19	02	60	1961 à 1976 incl.
PROSPORTING SHOP INC. 1302-5689	Saint-Laurent	26	01	64	1964 à 1976 incl.
PROVINCIAL STEEL & SERVICES INC. ... 1303-0507	Québec	01	05	58	1958 à 1976 incl.
PUBLIC ENTERPRISES & WORKS INC. ... 1312-7402	Shawinigan Falls	23	05	57	1957, 1958, 1963 à 1976 incl.
PUBLICITE & PROMOTION PAN-PROVINCIALES INC. 1313-9803	Québec	15	07	66	Initial, 1968 à 1976 incl.
PUBLICITE HUMORISTIQUE LTEE HUMORISTIC ADVERTISING LTD. 1309-5864	Duvernay	13	01	59	Initial, 1959 à 1976 incl.
PUBLICITE SANI-POSTER INC. SANI-POSTER ADVERTISING INC. 1310-4559	Montréal	11	07	55	Initial, 1956 à 1976 incl.
PYRGON (CANADA) INC. 1310-4948	Montréal	19	03	68	1968 à 1976 incl.
QUALITY OFFSET PLATES INC. 1306-4506	Montréal	26	04	54	Initial, 1954 à 1976 incl.
QUEBEC AIRCHARTER LTD. 1303-1851	Sainte-Flavie	11	12	57	1958 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
QUEBEC BORDER TRANSPORT LIMITED 1307-8811	Québec	30	05	53	Initial, 1953 à 1976 incl.
QUEBEC MOUTON PRODUCTS LTD. 1313-8953	Montréal	27	05	63	1965 à 1976 incl.
QUEBEC PLUMBING & HEATING INC. .. 1313-1289	Montréal	11	03	59	Initial, 1959 à 1976 incl.
LA QUEBECOISE AVICOLE INC. 1303-5571	Québec	22	07	58	1960, 1961, 1962, 1965 à 1976 incl.
QUICKWAY LAUNDRY LTD. 1310-5002	Chibougamau	24	02	56	Initial, 1956 à 1976 incl.
QUINCAILLERIE IDEALE (RIVIERE-DU-LOUP) LTEE 1305-6924	Rivière-du-Loup	27	10	67	1968 à 1976 incl.
QUINZE INC. 1306-6451	Québec	23	12	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
R & G SOUTH SHORE MEATS INC. 1309-4214	Laflèche	23	02	67	Initial, 1967 à 1976 incl.
R.C. LOGGING COMPANY LTD. 1308-3845	Montréal	08	05	64	Initial, 1964 à 1976 incl.
R.M. CONTRACT INC. 1308-4959	Montréal	30	01	62	1962, 1966 à 1976 incl.
R.S.S. LIMITEE	Montréal	07	04	61	1961 à 1976 incl.
RABBI KLEIN'S BEST KOSHER CATERING INC. 1307-7896	Montréal	02	07	65	Initial, 1965 à 1976 incl.
RADIO ALMA LTEE	Saint-Joseph-d'Alma	12	12	52	Initial, 1954 à 1976 incl.
RADIO PUBLICITE INC. 1306-6485	Montréal	29	02	52	Initial, 1952 à 1976 incl.
RADIO TECHNIQUE INC. 1306-6501	Granby	10	09	56	1964 à 1976 incl.
RADNOR CONSTRUCTION LIMITED 1310-5101	Garneau-Jonction	04	09	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
J. GEO. RANCOURT LTEE	Outremont	12	03	57	Initial, 1957 à 1976 incl.
RAPID INVESTMENT	Pont-Viau	21	10	58	Initial, 1960 à 1976 incl.
RAYMOND HARDWARE INC. 1302-6059	Ville Saint-Michel	28	04	59	1963 à 1976 incl.
READY-SERVE VENDORS LTD. 1310-5275	Montréal	20	01	53	1954 à 1976 incl.
REDMOND & FORTIN, INC. 1305-3327	Saint-Georges	17	08	64	1967 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
REDSKINS GOLF AND COUNTRY CLUB INC. 1304-4136	Lac-Beauport	03	06	53	Initial, 1953 à 1976 incl.
REDWOOD LUMBER & BUILDERS SUPPLIES LTD. 1303-9920	Montréal	02	08	55	1958, 1960 à 1976 incl.
REGENCY FURNITURE & CABINET WORKS LTD. 1304-0142	Montréal	26	08	53	1956 à 1976 incl.
REGENT FINANCE CORPORATION LIMITED 1309-2226	Magog	17	06	53	1974 à 1976 incl.
REGIA PRODUCTS LTD. 1302-6240	Montréal	29	12	60	Initial, 1961 à 1976 incl.
REGO SALES LTD. 1310-5341	Montréal	20	08	63	Initial, 1964 à 1976 incl.
REICHMAN BROS. & CO. LTD. 1306-6782	Montréal	04	12	58	Initial, 1962 à 1976 incl.
RELIABLE PROCESSING CO. LTD. 1302-5580	Lasalle	10	01	66	1967 à 1976 incl.
REM INCORPORATED INCORPOREE 1302-6307	Montréal	25	10	56	Initial, 1966 à 1976 incl.
REMY AUTOMOBILES LTEE 1306-6865	Waterloo	01	05	62	1962 à 1976 incl.
SYLVIA RENA FASHIONS INC. 1302-6323	Montréal	11	09	58	1962 à 1976 incl.
RENO CONSTRUCTION LTEE RENO CONSTRUCTION LTD. 1310-5408	Montréal	23	01	58	Initial, 1958 à 1976 incl.
RESTAURANT GRAND PERE INC. 1313-0653	Drummondville	10	11	65	Initial, 1966 à 1976 incl.
RESTAURANT LA TOUR D'ARGENT INC. 1307-4570	Québec	01	03	62	Initial, 1966, 1968 à 1976 incl.
RESTAURANT LE GUEULETON INC. 1313-0968	Duburger	03	06	64	Initial, 1964 à 1976 incl.
REVERE INVESTMENTS LTD. 1306-6980	Montréal	25	04	55	1961 à 1976 incl.
HENRI RICHARD AUTOMOBILE INC. 1309-5328	Montréal	13	06	60	1960, 1963 à 1976 incl.
RICHELIEU OIL & GAS CO. LTD. 1306-7061	Montréal	05	06	53	Initial, 1953 à 1976 incl.
RICK'S B.A. SERVICE LTD. 1307-0933	Montréal	09	10	62	Initial, 1963 à 1976 incl.
RIDEAU PARK	Montréal	21	07	60	Initial, 1964 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
J.B. RIVARD TRANSPORT LTEE 1303-8088	Shawinigan Falls	05	03	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
RIVERTON DEVELOPMENT LTD. 1310-5697	Montréal	03	08	59	Initial, 1960 à 1976 incl.
RIVI-AERA COMPANY (CANADA) LIMITED 1314-6238	Montréal	12	12	52	1953 à 1976 incl.
LA RIVIERA BLEU INC. 1307-8381	Sherbrooke	25	03	63	Initial, 1963 à 1976 incl.
RIVIERE ROUGE AUTOMOBILES INC. ... 1305-2402	L'Ascension	10	04	59	Initial, 1959 à 1976 incl.
ROAD-CHIEF SANDING MACHINE LTD. . 1308-3050	Montréal	01	04	53	Initial, 1953 à 1976 incl.
ROBERGE AUTOMOBILE LIMITEE 1302-5309	Asbestos	17	12	52	1960 à 1976 incl.
ROBERT FABRICATORS COMPANY INC. 1309-1665	Jacques-Cartier	03	12	57	Initial, 1958 à 1976 incl.
ROBERVAL SAGUENAY GLASS HEAT, INCORPORATED 1309-4057	Roberval	08	07	52	Initial, 1953, 1955 à 1976 incl.
ROBINSON ENTERPRISES CORPORATION 1302-6679	Montréal	27	10	53	1954, 1956 à 1976 incl.
MAURICE ROBITAILLE AUTOMOBILES INC. 1305-6387	Beloeil-Station	11	02	54	1963 à 1976 incl.
RODES FILM INC. 1302-6752	Montréal	15	06	62	1962, 1964 à 1976 incl.
J.M. ROMER LTEE 1305-8102	Châteauguay-Centre	12	12	66	Initial, 1967 à 1976 incl.
ROSE MER AQUA POOL LTD. 1303-3972	Rosemère	10	02	61	Initial, 1963 à 1976 incl.
ROSENBERG HOLDINGS LTD. 1302-6844	Montréal	22	04	68	Initial, 1968 à 1976 incl.
LA ROSERAIE D'ANJOU INC. 1310-3288	Montréal	31	05	66	1970 à 1976 incl.
ROSS & TREMBLAY INC. 1310-5929	Montréal	12	10	56	1965 à 1976 incl.
GERARD ROSSIGNOL CONSTRUCTION INCORPOREE 1305-4705	Montréal	27	07	62	Initial, 1963 à 1976 incl.
ROUYN SECURITIES INC. 1310-5994	Rouyn	16	04	52	Initial, 1952 à 1976 incl.
ROX REALTY LIMITED 1302-6976	Montréal	05	07	55	Initial, 1955 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
ROXBORO BUILDING COMPANY 1302-6968	Montréal	13	01	59	Initial, 1959 à 1976 incl.
ROY .05 — .10 — .15 à \$5.00 INC. 1307-5940	Dolbeau	25	05	62	1962 à 1976 incl.
MAURICE ROY LTD. 1310-1563	Lachine	28	03	58	Initial, 1958 à 1976 incl.
ROY METAL WORKS LTD. 1310-8741	Montréal	31	12	53	1954 à 1976 incl.
ROY NEON SIGNS INC. 1306-4126	Montréal	03	03	60	Initial, 1960 à 1976 incl.
ROYAL TRANSPORT INC. 1305-1362	Québec	23	10	54	Initial, 1955 à 1976 incl.
ROYAUME DES SPORTS INC. 1306-7442	Dolbeau	26	09	62	1963 à 1976 incl.
LE ROYAUME DU MEUBLE LIMITEE ... 1302-6984	Roberval	30	11	54	1955 à 1976 incl.
RUSKO REALTIES LTD. 1302-7032	Montréal	10	03	55	Initial, 1955 à 1976 incl.
S. & P. CLOTHING CO. 1302-5713	Montréal	31	03	52	Initial, 1952 à 1976 incl.
S-B DRY CLEANING INC. 1307-6864	Montréal	18	01	66	Initial, 1967 à 1976 incl.
(S.C.I.) SWISS CANADIAN INTERESTS (QUEBEC) 1304-3435	Montréal	11	02	58	1958 à 1976 incl.
S.J. KING'S FOOD MART INC. 1312-8814	Montréal	13	02	56	Initial, 1956 à 1976 incl.
S.K. FUR DRESSING & DYEING LTD. ... 1304-9465	Montréal	09	02	61	1965 à 1976 incl.
S.S. CONSTRUCTION INC. 1314-3375	Montréal	08	06	59	Initial, 1959, 1963 à 1976 incl.
B.M. SABBATH LTD. 1307-8498	Montréal	28	02	61	Initial, 1961 à 1976 incl.
SABRA INVESTMENT CORPORATION ... 1306-7574	Montréal	03	12	59	Initial, 1960 à 1976 incl.
SACO INC. 1302-7065	Sainte-Rose-Est	18	11	60	Initial, 1963 à 1976 incl.
SAGUENAY PREMIX INC. 1302-5507	Arvida	04	02	55	1964 à 1976 incl.
ST-AMAND LTEE 1307-3424	Saint-Moïse	01	04	60	Initial, 1960 à 1976 incl.
ST. CATHERINE DISTRIBUTORS INC. ... 1304-1280	Montréal	19	12	63	Initial, 1964 à 1976 incl.
STE. CATHERINE FLORIST INC. 1304-1298	Montréal	21	11	52	Initial, 1965 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
ST. CHRYSOSTOME CONTRACTING LTD. 1304-3393	Montréal	14	09	61	1963 à 1976 incl.
ST. GEORGE HOTEL LTD.	Montréal	03	11	59	1960 à 1976 incl.
ST-GEORGES LAVE TOUT INC. 1309-3786	Sainte-Dorothée	10	08	62	Initial, 1963 à 1976 incl.
ST. HUBERT TELEVISION SALES CO. LTD. 1305-6833	Montréal	06	08	53	1955, 1957 à 1976 incl.
ST. JEROME COUNTY REALTY INC. 1304-5745	Montréal	28	11	55	Initial, 1956 à 1976 incl.
THE ST-LAMBERT LAWN TENNIS CLUB LIMITED 1583-7107	Saint-Lambert	07	08	14	1932 à 1976 incl.
JOS ST-LAURENT (1962) LTEE 1309-7381	Verdun	16	07	62	1966 à 1976 incl.
SAINTE LAWRENCE HERALD INVESTMENT CORPORATION 1305-6320	Montréal	03	04	58	Initial, 1958 à 1976 incl.
ST. LAWRENCE MERCHANDISE CORP. ... 1305-9860	Montréal	14	10	59	1965 à 1976 incl.
ST-LUC AUTO PARTS INC. 1306-1494	Brossard	16	02	61	Initial, 1962 à 1976 incl.
ST-MAURICE SALES LTD. 1313-7724	Trois-Rivières	21	06	58	Initial, 1958 à 1976 incl.
STE. THERESE ENTERPRISES INC. 1309-1053	Montréal	05	06	58	1958 à 1976 incl.
STE-THERESE EXCAVATION CIE. LTEE ... STE. THERESE EXCAVATION CO. LTD. 1312-7774	Sainte-Thérèse	06	07	54	1959, 1963 à 1976 incl.
STE-THERESE READY MIX INC. 1313-8433	Sainte-Thérèse-de-Blainville	08	05	61	Initial, 1961 à 1976 incl.
SALAD BAR INC. 1311-4251	Montréal	30	08	54	1961 à 1976 incl.
SALAISSON LASALLE INC. 1313-4663	Lasalle	01	09	64	1965 à 1976 incl.
SALLE DE QUILLES DU PORTAGE LTD. 1302-5390	Hull	01	12	61	Initial, 1963 à 1976 incl.
SALON DE BEAUTE RAY INC. RAY'S BEAUTY SALON INC. 1303-6868	Montréal	22	11	63	Initial, 1964 à 1976 incl.
SALON DE HAUTE COUTURE JACQUELINE INC. 1304-5794	Montréal	12	05	64	Initial, 1964 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
SALON DU MEUBLE DE TROIS-RIVIERES INC. 1306-9752	Trois-Rivières	12	12	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
SALON DU MEUBLE MODERNE, INC. 1314-7012	Ancienne-Lorette	13	02	64	1965 à 1976 incl.
SALON RANDEE INC. 1302-6026	Saint-Jean	13	07	62	1964 à 1976 incl.
HERMAN SALVAGE CO. LTD. 1313-1420	Montréal	05	07	60	Initial, 1961 à 1976 incl.
SARAGUAY LAND COMPANY LIMITED . 1584-9748	Montréal	13	03	14	1932 à 1976 incl.
C. SCHWARTZ INC. 1103-2505	Montréal	26	09	33	Initial, 1934 à 1937 incl., 1967, 1971, 1974 à 1976 incl.
SCREEN ADVERTISING LTD. 1306-7848	Granby	26	10	55	1962 à 1976 incl.
SEAL & LATEX COATINGS COMPANY LIMITED 1304-4227	Montréal	20	09	57	1963 à 1976 incl.
SEAL-KO-SEAL INC. 1305-8904	Québec	12	05	59	Initial, 1959 à 1976 incl.
SEAMLESS SURFACES LIMITED 1306-7855	Montréal	25	08	64	Initial, 1966 à 1976 incl.
SEAWAY SUPPLY CORPORATION 1302-7495	Montréal	10	06	58	1966, 1967, 1969 à 1976 incl.
SELBY INVESTMENT CORP. 1302-7511	Montréal	18	03	63	Initial, 1963 à 1976 incl.
SELECT WHOLESALE LUMBER LTD. 1109-5551	Montréal	05	09	58	1975, 1976
SEMETEYS CONSTRUCTION INC. 1306-7962	Pointe-Claire	17	12	52	1967 à 1976 incl.
SERACENO CONSTRUCTION INC. 1306-7996	Montréal	16	03	65	Initial, 1965 à 1976 incl.
SERGE INC. 1306-8002	Montréal	06	10	54	Initial, 1955 à 1976 incl.
SERVICE DE LESSIVEUSE STE-FOY INC. 1309-2879	Sainte-Foy	13	09	65	Initial, 1966 à 1976 incl.
SERVICE INDUSTRIEL SAGUENEEN INC. 1306-7608	Arvida	23	08	60	Initial, 1961 à 1976 incl.
SERVICE PAYSAGISTE ROUVILLE INC. . ROUVILLE LANDSCAPE SERVICE INC. 1314-0165	Montréal	24	02	56	Initial, 1956 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
SERVICES DE CLOTURE LTEE FENCE SERVICES LTD. 1304-4094	Montréal	19	08	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
SERVICES UNIVERSELS DE PUBLICITE INCORPORES UNIVERSAL ADVERTISING SERVICES INCORPORATED 1310-9715	Montréal	16	06	55	Initial, 1955 à 1976 incl.
SERV-O-PHONE INC. 1306-4647	Québec	11	08	60	1961 à 1976 incl.
SHARJOL REALTY CO. LTD. 1310-6513	Montréal	05	12	60	Initial, 1961 à 1976 incl.
THE SHAW TRADING CO. 1310-6521	Montréal	26	04	52	Initial, 1952 à 1976 incl.
SHAWINIGAN FALLS HOCKEY CLUB INC. 1309-1715	Shawinigan Falls	11	11	54	Initial, 1955 à 1976 incl.
SHELLEY REALTIES INC. 1306-8085	Montréal	17	04	59	Initial, 1959 à 1976 incl.
SHEPPARD'S GARAGE LTD. 1309-3406	Montréal	16	10	57	Initial, 1958 à 1976 incl.
JACK SHTYM INC. 1305-7542	Montréal	23	02	57	Initial, 1963 à 1976 incl.
SILVER GRANITE CORPORATION 1313-0679	Saint-Samuel-de-Gayhurst .	19	01	53	Initial, 1953 à 1956 incl., 1959 à 1976 incl.
ADRIEN SIMARD & FILS, INC. 1303-1380	Sainte-Anne-des-Monts ...	26	10	55	Initial, 1956 à 1976 incl.
SIMPLEX METAL AND ORNAMENTAL WORKS INC. 1302-4039	Saint-Léonard-de-Port- Maurice	19	06	63	1963 à 1976 incl.
SIXTY-SIXTY CORPORATION 1310-6687	Montréal	19	12	53	Initial, 1954 à 1976 incl.
SKIRTEEN INC. 1310-6695	Montréal	26	08	54	Initial, 1955 à 1976 incl.
SKOAL FURNITURE COMPANY LIMITED 1306-8275	Montréal	13	04	66	Initial, 1966 à 1976 incl.
SKYWAY RESTAURANT (1963) INC. 1306-8317	Montréal	11	03	63	1963, 1965 à 1976 incl.
SLACK-MART CO. 1310-1399	Longueuil	28	08	53	1958 à 1976 incl.
SOCIETE DE FINANCEMENT ET D'ADMINISTRATION INC. 1307-1733	Montréal	11	03	58	1963 à 1976 incl.
SOCIETE DE GESTION BOURTIER INC. ... 1311-6819	Châteauguay	07	01	66	1966 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
LA SOCIÉTÉ DES ÉDITIONS LE REVEIL LIMITÉE 1305-0372	Québec	05	05	54	1954 à 1976 incl.
SOCIÉTÉ D'INCINÉRATION DES CANTONS DE L'EST INC. 1308-0486	Thetford Mines	31	01	63	Initial, 1963 à 1976 incl.
SOCIÉTÉ ECOMAR INC. ECOMAR INC. 1312-6545	Montréal	09	08	63	Initial, 1964 à 1976 incl.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES GRANDS HOTELS DU QUÉBEC INC. 1309-4479	Montréal	14	02	62	Initial, 1964, 1965, 1967 à 1976 incl.
LA SOCIÉTÉ SPES INC. 1306-8523	Montréal	27	02	59	Initial, 1960 à 1976 incl.
SODA BAR (MONTREAL WEST) LTD. 1311-4269	Montréal-Ouest	14	03	58	1965 à 1976 incl.
SOLOR STEEL CORPORATION LTD. 1310-6786	Montréal	12	01	54	Initial, 1954 à 1976 incl.
CAMILLE SOUCY INC. 1304-0365	Giffard	04	12	46	1955, 1956, 1957, 1964 à 1976 incl.
SOUTH STAR REALTIES INC. 1302-8097	Montréal	05	10	55	Initial, 1956 à 1976 incl.
SPAIN-PORTUGAL (HISPANO LUSO) TRAVEL SERVICE LTD. 1308-3159	Montréal	07	10	64	1964 à 1976 incl.
SPECIALITES ALIMENTAIRES KELLY LTEE KELLY'S FOOD SPECIALTIES LTD. 1313-3657	Montréal	11	11	57	Initial, 1958 à 1976 incl.
SPECIALTY ADSALES INC. 1310-1761	Montréal	04	05	62	1964 à 1976 incl.
SPINELLI CONSTRUCTION LTEE 1306-8556	Montréal	13	02	53	Initial, 1954, 1956 à 1976 incl.
SPORT SERVICE STATION INC. 1302-8196	Montréal	09	07	62	Initial, 1963 à 1976 incl.
STAMPA INVESTMENTS CORP. 1314-3417	Montréal	11	06	59	Initial, 1959 à 1976 incl.
STANLEY'S BARGAIN STORE INC. 1307-6385	Montréal	16	04	63	Initial, 1963 à 1976 incl.
STAR DISCOUNT HOUSE LTD. 1308-8257	Mont-Royal	26	03	62	Initial, 1962 à 1976 incl.
STAR HAIR TONIC LIMITED 1305-5900	Québec	05	09	57	1959, 1961 à 1976 incl.
STAR FURNITURE (VERDUN) LTD. 1306-8657	Verdun	14	06	54	1957, 1958, 1963 à 1976 incl.
STAR STAINLESS FOOD EQUIPMENT MFG. INC. 1309-2598	Montréal	10	06	59	Initial, 1959 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
STARBRITE FASHIONS INC. 1306-8705	Montréal	23	10	59	1960 à 1976 incl.
STATION DE SERVICE A.C. LTEE 1310-9707	Alma	01	09	64	Initial, 1965 à 1976 incl.
STATIONNEMENT D'AUTEUIL INC. PARKING D'AUTEUIL INC. 1307-5643	Québec	05	03	64	1965 à 1976 incl.
STECMER INVESTMENT CO. 1314-3441	Montréal	27	08	59	Initial, 1960 à 1976 incl.
STEEL SETTERS AND ERECTORS LIMITED 1309-1186	Montréal	27	08	62	Initial, 1963 à 1976 incl.
STETSONETTE INC. 1310-7149	Montréal	13	11	58	Initial, 1959, 1960, 1961, 1963 à 1976 incl.
STONE MANOR CORPORATION 1313-7104	Montréal	18	09	57	Initial, 1958 à 1976 incl.
STORK TOWNE INC. 1314-3524	Montréal	24	08	53	Initial, 1962 à 1976 incl.
STRESS CONSTRUCTION SERVICE LTD. . 1314-3540	Montréal	21	04	54	Initial, 1954 à 1976 incl.
LES STRUCTURES LAVAL LTEE LAVAL STRUCTURES LTD. 1309-8538	Laval-des-Rapides	11	08	61	1964 à 1976 incl.
STUDIO JAC-GUY INC. 1305-5835	Montréal	23	06	67	Initial, 1967 à 1976 incl.
STUDIOS INTERNATIONAUX DE SANTE ET BEAUTE LTEE INTERNATIONAL HEALTH AND BEAUTY STUDIOS LTD. 1311-4913	Montréal	19	06	62	1962, 1965 à 1976 incl.
STUPPEL & CAPLAN LIMITED 1304-0753	Montréal	14	07	53	Initial, 1954 à 1976 incl.
STYLE ACCESSORIES INC. 1307-1063	Montréal	31	03	67	1967 à 1976 incl.
SUN HEAT CO. LTD. 1313-1339	Montréal	29	03	61	Initial, 1961 à 1976 incl.
SUPER MARCHÉ BAUCINA INC. BAUCINA SUPER MARKET INC. 1307-6658	Saint-Michel	29	05	64	1964 à 1976 incl.
SUPER MOTORS (MONTREAL) LTD. 1313-8896	Montréal	04	09	58	1959 à 1976 incl.
SUPERFINE STONE CO. LTD. 1302-8436	Montréal	07	08	53	Initial, 1954 à 1976 incl.
SUPREME BEDSPREADS INC. 1307-7219	Montréal	08	01	58	1966 à 1976 incl.
SUPREME ENTERPRISES COMPANY LIMITED 1309-1046	Laval-des-Rapides	09	02	60	1965 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
GUY SURPRENANT AUTOMOBILE INC. . 1309-4800	Beauharnois	22	01	63	Initial, 1966 à 1976 incl.
SWEET MOTORS LTD. 1313-8964	Montréal	06	08	57	1959 à 1976 incl.
THE SWIMATORIUM LTD. 1306-8978	Saint-Laurent	10	05	61	1961 à 1976 incl.
T.L.T. CONSTRUCTION INC. 1306-1445	Shawinigan	06	02	61	Initial, 1961 à 1976 incl.
TACOMA LTEE LTD. 1302-8675	Courville	02	03	56	1956 à 1976 incl.
TALBOT ELECTRIQUE LTEE 1310-7487	Québec	14	11	58	1959, 1962 à 1976 incl.
TALON STREET INVESTMENT CORPORATION 1302-8477	Montréal	20	01	53	1965 à 1976 incl.
TAMMUZ INVESTMENT CORP. 1310-7495	Montréal	26	02	59	Initial, 1959 à 1976 incl.
TASSE INDUSTRIES INC. 1302-8733	Montréal	08	11	63	1967 à 1976 incl.
TAVERNE CAPRI INC. 1304-0787	Montréal	17	03	60	1961 à 1976 incl.
TAVERNE IMPERIALE INC. IMPERIAL TAVERN INC. 1309-6185	Montréal	22	08	61	1965 à 1976 incl.
TAVERNE L'ESCALE INC. 1309-1244	Port-Cartier	17	09	59	1960 à 1976 incl.
TAVERNE NAMUR LTEE 1306-3946	Montréal	12	06	61	Initial, 1961 à 1976 incl.
TEEGIDE INC. 1302-8790	Montréal	09	06	58	Initial, 1958 à 1976 incl.
TEEN VILLAGE INCORPORATED 1103-9849	Montréal	04	11	63	1974 à 1976 incl.
TELE-CINE-RADIO PRODUCTION INC. 1308-3449	Montréal	20	01	56	1956, 1958 à 1976 incl.
TELLCAN CONSTRUCTION INC. 1306-9133	Montréal	07	04	59	Initial, 1959 à 1976 incl.
TERMINAL BEAUTY SALON INC. 1303-6892	Montréal	19	10	62	Initial, 1963 à 1976 incl.
LES TERRAINS DE ST-EMILE INC. 1305-0745	Saint-Emile	05	08	54	1965 à 1976 incl.
TERRAZO, MARBRE ET TUILE DE LA MAURICIE INC. 1310-1027	Shawinigan	10	03	60	Initial, 1971 à 1976 incl.
TERREAU & RACINE (GESTION) LIMITEE 1306-6477	Québec	28	10	66	Initial, 1967 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
TERREBONNE GLASS LTD. 1313-0356	Terrebonne	01	12	64	1965 et 1966, 1968 à 1976 incl.
THEBERGE LTEE	Marieville	21	04	56	1956 à 1976 incl.
1306-9307					
THERMO-TECHNIQUE LTD. 1302-8774	Montréal	02	02	65	Initial, 1965 à 1976 incl.
THETFORD FRUITS ET LEGUMES LTEE . 1309-3133	Disraëli	31	08	67	Initial, 1969 à 1976 incl.
3 COLOR TILE-MARBLE INC. 1304-4557	Montréal-Nord	09	02	62	Initial, 1964 à 1976 incl.
THREE HOUR CLEANERS LIMITED	Montréal	10	12	52	Initial, 1953 à 1976 incl.
1305-6759					
TINA INC.	Montréal	21	05	54	Initial, 1954 à 1976 incl.
1310-7743					
TITAN ENTERPRISES LTD.	Montréal	22	08	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
1305-1198					
TOMBE BOSCO VAULT INC.	Magog	11	05	55	Initial, 1955 à 1976 incl.
1303-8716					
WALTER TOMBS LTD.	Noranda	29	05	56	1956 à 1976 incl.
1306-9455					
TOP VALUE SHOES INC.	Montréal	04	01	63	1963 à 1976 incl.
1310-7776					
TORCO LIMITED	Montréal	02	11	54	1955, 1961 à 1976 incl.
1306-9497					
LA TOURBIERE LIVAUDIÈRE INC.	Victoriaville	26	05	53	Initial, 1953 à 1976 incl.
1302-0151					
TOWN & COUNTRY WEAR CO. LTD.	Montréal	23	09	53	Initial, 1954 à 1976 incl.
1308-5410					
TOWNSHIP PUBLISHING CO. LTD.	Granby	29	07	55	Initial, 1958 à 1976 incl.
1302-5747					
TOWNVIEW DEVELOPMENT CO. LTD.	Montréal	30	11	62	Initial, 1963 à 1976 incl.
1310-7834					
TRANS ATLANTIC INVESTMENTS LTD. .	Montréal	29	04	55	Initial, 1955 à 1976 incl.
1311-3154					
TRANSRIVES INC.	Epiphanie	13	02	58	1963 à 1976 incl.
1306-9653					
TREM-O-WAY INC.	Sherbrooke	08	06	62	Initial, 1962 à 1976 incl.
1310-3361					
TRIANGLE INDUSTRIES LTD.	Montréal	09	03	60	Initial, 1960 à 1976 incl.
1306-9695					
TRIANGLE RESTAURANT INC.	Montréal	27	11	58	1962 à 1976 incl.
1306-9703					
TRINA ENTERPRISES LIMITED	Montréal	18	07	62	Initial, 1963, 1965 à 1976 incl.
1309-1061					

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
TRINACRIA IMPORT EXPORT CO. LTD. . 1309-1608	Montréal	07	07	60	Initial, 1961, 1963 à 1976 incl.
TRIOMPHE DE PARIS KNIT INC. 1305-8847	Montréal	05	08	63	1964 à 1976 incl.
TROPICANA IMPORTS LTD. 1309-6276	Montréal	23	11	60	1960 à 1976 incl.
TRUDEL AUTOMOBILES INC. 1311-3204	Québec	03	03	55	1956 à 1976 incl.
TUNNEL CHAMPLAIN INC. 1308-2300	Québec	12	05	54	1954 à 1976 incl.
B. TURBIDE INC. 1307-9777	Saint-Jérôme	26	06	58	Initial, 1958 à 1976 incl.
TURCOTTE & CARDIN ENTREPRENEURS PLOMBERIE ET CHAUFFAGE LTEE <i>TURCOTTE & CARDIN PLUMBING & HEATING CONTRACTORS LTD.</i> 1311-8328	Laval-Ouest	12	04	62	Initial, 1962 à 1976 incl.
TURF FARMS INC. 1302-9301	Beaconsfield	10	03	53	1956 à 1976 incl.
UA SHAT CONSTRUCTION LIMITED 1302-9350	Sept-Iles	24	03	55	Initial, 1955 à 1976 incl.
UNIQUE NOVELTIES LTD. 1302-9392	Montréal	15	10	54	Initial, 1955 à 1976 incl.
UNITED BRICKLAYERS CO. LTD. 1311-7064	Montréal	20	05	60	Initial, 1960 à 1976 incl.
UNITED COMMERCIAL TRADING CO. LTD. 1310-7867	Montréal	11	12	61	Initial, 1965 à 1976 incl.
UNITED SURGICAL SUPPLIES LTD. 1310-7347	Montréal	17	09	56	1963 à 1976 incl.
UNITED TOOL COMPANY LTD. 1109-7557	Montréal	19	12	61	1970 à 1976 incl.
LES UNITES SCHELLES INC. 1310-6315	Duvernay	03	01	63	Initial, 1963 à 1976 incl.
UNIVERSAL WATER CONDITIONER MANUFACTURING LTD. 1308-4694	Montréal	15	04	57	Initial, 1957 à 1976 incl.
UNIVERSAL WATER SOFTENER LTD. . . . 1302-7917	Montréal	12	12	59	Initial, 1963 à 1976 incl.
LES USTENSILES MARIEVILLE LTEE . . . <i>MARIEVILLE UTENSILS LTD.</i> 1306-2047	Marieville	20	01	51	1955, 1956, 1957, 1959 à 1976 incl.
UTILITES MUNICIPALES INC. 1310-8170	Duvernay	10	06	63	Initial, 1963 à 1976 incl.
V.O. FURNITURE & TELEVISION CO. . . . 1310-3353	Montréal	13	01	55	1963, 1968 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
V-METAL WORKS LTD. 1302-9418	Montréal	18	03	55	Initial, 1955 à 1976 incl.
VADBONCOEUR TRANSPORT INC. 1310-8188	Saint-Pierre	26	01	65	Initial, 1965 à 1976 incl.
VAIL DISTRIBUTORS INC. 1304-8780	Montréal	02	04	57	Initial, 1957 à 1976 incl.
FERNAND VALLIERES INC. 1305-2436	Québec	20	02	57	1959 à 1976 incl.
VARENNES TRANSPORT LTD. 1302-9491	Varennnes	16	09	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
VARISCOPE CORPORATION 1307-0123	Saint-Laurent	14	09	64	Initial, 1965 à 1976 incl.
VARITONE YARN PROCESSING INC. 1306-6188	Montréal-Nord	17	08	66	1968 à 1976 incl.
PHILIPPE VAUTHIER INC. 1302-4922	Montréal	11	02	65	1965 à 1976 incl.
LES VENTES & ENTREPRISES SAGUENAY INC. SAGUENAY SALES & ENTREPRISES INC. 1310-6216	Sept-Iles	13	07	60	Initial, 1961 à 1976 incl.
VENUS BUILDERS SUPPLIES INC. 1311-7445	Montréal	19	02	63	1965 à 1976 incl.
VERDUN BAKERIES INC. 1307-0198	Verdun	18	10	61	Initial, 1962 à 1976 incl.
VERDUN BRASS & ALUMINIUM FOUNDRY INC. 1314-7582	Saint-Lambert	23	11	53	1959, 1961 à 1976 incl.
VERDUN ENTREPRISES CORPORATION LTEE 1302-9558	Verdun	27	05	57	Initial, 1957 à 1976 incl.
LE VERGER DE LA FRONTIERE INC. 1312-9465	Hemmingford	14	01	66	Initial, 1966 à 1976 incl.
J.T. VERREAULT LTEE 1313-3426	Boucherville	02	10	56	Initial, 1957 à 1976 incl.
VERTU INVESTMENT CORP. 1302-9574	Montréal	28	08	59	Initial, 1965 à 1976 incl.
VETEMENTS OPERA INC. 1302-3924	Montréal	07	01	66	Initial, 1966 à 1976 incl.
PIERRE VEZINA LTEE 1338-9341	Montréal	12	07	72	Initial, 1974, 1975, 1976
RENE VIAU INC. 1306-6899	Montréal	17	09	59	1960 à 1976 incl.
VICTOR TILE & TERRAZO LTD. 1310-7644	Montréal	26	04	57	1966 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
ALEXANDER VIDA CO. 1109-5866	Montréal	15	05	59	1959, 1972 à 1976 incl.
VILLAGE CARAVANE MOTEL INC. 1308-0734	Montréal	30	03	66	Initial, 1966 à 1976 incl.
VILLE EMARD BOWLING INC. 1307-9199	Montréal	11	02	60	1963 à 1976 incl.
VILLERAY MOTOR SALES LTD. 1313-6692	Montréal	14	06	60	1960, 1962 à 1976 incl.
VINAR LTEE	Saint-Thomas	27	11	64	Initial, 1965 à 1976 incl.
CHARLES A. VINCENT INC. 1310-9566	Montréal	08	08	63	Initial, 1964 à 1976 incl.
LUCIEN VINCENT INC. 1310-0433	Joliette	28	10	54	Initial, 1955 à 1976 incl.
VIROC CONCRETE PRODUCTS LTEE VIROC CONCRETE PRODUCTS LTD. 1304-4938	Saint-Placide	22	11	55	1962 à 1976 incl.
VITRE INVESTMENT CO. 1310-8501	Montréal	01	05	54	Initial, 1955 à 1976 incl.
VITRERIE AGANAC GLASS INC. 1303-1604	Saint-Eustache	29	05	57	1957, 1962 à 1976 incl.
VITRERIE ALPHA INC. 1302-9715	Montréal	16	08	62	1964, 1966 à 1976 incl.
VITRERIE MONT ROYAL INC. 1313-8722	Montréal	22	05	53	1956 à 1976 incl.
VOLUME FURNITURE CONCESSIONAIRES INC. 1304-4870	Montréal	01	03	62	Initial, 1962 à 1976 incl.
LA VULCANISATION ECLAIR INC. 1305-0232	Nicolet	04	06	56	1956, 1961 à 1976 incl.
WARDS APPLIANCES INC. 1303-3816	Montréal	26	02	60	1967 à 1976 incl.
WARDSTREET REALTIES INC. 1302-9780	Montréal	27	01	56	1968 à 1976 incl.
WARMAC COMPANY LTD. 1302-9798	Québec	11	02	58	1963 à 1976 incl.
MORTON WEINER INC. 1306-3706	Montréal	01	08	61	1969 à 1976 incl.
WEISS PLUMBING & HEATING CORPORATION 1307-0412	Montréal	15	01	57	1957, 1960 à 1976 incl.
WELLINGTON CONSTRUCTION COMPANY 1310-8642	Sherbrooke	14	10	54	Initial, 1956 à 1976 incl.
WESLON LIMITED	Montréal	17	08	64	Initial, 1967 à 1976 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Rapports non produits			
WESTBROOK CLOTHES LTD. 1304-4052	Montréal	13	09	52	1954, 1956 à 1976 incl.
WESTFIELD ENTERPRISES INC. 1309-1087	Montréal	13	09	52	Initial, 1953 à 1976 incl.
WESTSHORE CONSTRUCTION CO. LTD. . 1310-8683	Pointe-Claire	28	05	56	1956, 1957, 1959 à 1976 incl.
WHITE REALTIES LTD. 1307-0479	Montréal	16	05	57	1964 à 1976 incl.
W.M. WILKINS & SONS REALTIES LTD. . 1306-3920	Montréal	29	12	58	Initial, 1959 à 1976 incl.
PAUL WINDSOR INC. 1302-4625	Montréal	15	07	57	Initial, 1959 à 1976 incl.
WINTLEY AND LISSER FUR INC. 1309-3190	Montréal	29	12	55	Initial, 1956, 1957, 1959 à 1976 incl.
WONDER MART INC. 1313-7500	Montréal	03	08	61	Initial, 1962 à 1976 incl.
WOODROW REALTY CO. LTD. 1303-0002	Saint-Eustache	17	04	59	Initial, 1959 à 1976 incl.
YOUNG MODES INC. 1313-8508	Montréal	18	11	60	1961 à 1976 incl.
YOUNGTOWN INC. 1303-0036	Montréal	10	04	61	1969 à 1976 incl.
YOUR VALET & TAILOR INC. 1314-3722	Montréal	10	09	56	1963 à 1976 incl.
WILLIAM E. ZENDEL LTD. 1305-1818	Montréal	29	08	52	Initial, 1953 à 1976 incl.

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

69669-o

Révocation de dissolution

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, en vertu du paragraphe a de l'article 5f de la Loi des renseignements sur les compagnies, qu'il a jugé à propos de faire droit à la demande d'intéressés faite dans les délais légaux à l'effet de révoquer la dissolution de:

Nom de la compagnie et sa version	Date de dissolution	Gazette officielle no
A.C. CONSTRUCTION INC.	19 10 74	42
L'ASSOCIATION DES PECHÉURS ET CHASSEURS DE LA METIS, INC.	19 10 74	42
C I R COMBUSTION & SYSTEMS LTD.	02 03 74	9
C I R COMBUSTION ET SYSTEMES LTEE	02 03 74	9
CENTRE DE DECORATION LA TUQUE INC.	15 12 73	50

Nom de la compagnie et sa version	Date de dissolution	Gazette officielle no
COMPAGNIE DE PETROLE MARCO INC.	12 02 77	6
(THE) DOBBIE INDUSTRIES (QUEBEC) LIMITED	03 08 74	31
(LES) ENTREPRISES DU DOMAINE INC.	19 10 74	42
THE GEM MOTEL LTD.	01 06 74	22
LES INDUSTRIES DOBBIE (QUEBEC) LIMITEE	03 08 74	31
RADIO LACHUTE INC.	11 12 76	50
RESTAURANT LE SABRE INC.	22 03 75	12
VAL RICHELIEU ENTERPRISES INC.	16 08 75	33

en vertu de ladite loi et qu'il révoque la dissolution desdites compagnies.

En conséquence, lesdites compagnies sont censées n'avoir jamais été dissoutes en vertu de ladite loi, sans préjudice aux droits acquis par toute personne entre la dissolution et la révocation.

69669-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Associations coopératives

LES ATELIERS COOPERATIFS COOBOIS (QUEBEC)

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « LES ATELIERS COOPERATIFS COOBOIS (QUEBEC) », dont le siège social est situé à Québec, Québec, dans le district électoral de Limoilou.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

69745-o

GÉRARD BARBIN.

« LA COMMUNE PIED D'VENT », COOPERATIVE D'ALIMENTATION NATURELLE DES ILES-DE-LA-MADELEINE

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « LA COMMUNE PIED D'VENT », COOPERATIVE D'ALIMENTATION NATURELLE DES ILES-DE-LA-MADELEINE », dont le siège social est situé à Boisville, Québec, dans le district électoral des Iles-de-la-Madeleine.

*Le Sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

69702-o

GÉRARD BARBIN.

Avis divers

Ville d'East Angus

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 6 septembre 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 293, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Donné à East Angus, sous mon seing, ce huitième jour de septembre mil neuf cent soixante-dix-sept.

Le secrétaire-trésorier,
MICHEL ROY.

69693-0

ÉGLISE TEMPLE DE FOI
DE LA PENTECOTE INC.
FAITH TEMPLE PENTECOSTAL
CHURCH INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi des corporations religieuses, (1971, c. 75), il a accordé des lettres patentes, en date du 6e jour de juillet 1976, constituant en corporation régie par la Loi des corporations religieuses, monsieur Esau Nedd, pasteur, ministre du culte, madame Pamela Williams, garde-malade, épouse de Esau Nedd, tous deux de 2425, place Neptune, ville Brossard, et monsieur Oscar Lucas, dessinateur, 50 ouest, Saint-Jacques, Montréal.

Le montant auquel est limité la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder, est de \$100,000.

Le siège social de la corporation est à 250 ouest, Saint-Zotique, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

69669-0 1504-1361

Municipalité de Massueville

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 8 août 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 219 concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières, et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
BERNARD DUQUETTE.

69694-0

Canton Montminy

En vertu de l'article 2 du Projet de loi numéro 47, sanctionné le 23 décembre 1976, la municipalité de Canton Montminy, par le Règlement numéro 1-77 de son conseil, adopté le 1er Avril 1977, a imposé un droit sur le transfert des immeubles situés dans son territoire et la perception de ce droit a été déléguée à la corporation du comté de Montmagny.

Le secrétaire-trésorier,
RÉMI GAGNÉ.

69671-0

Paroisse de Saint-Cuthbert

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors de la séance régulière tenue le 1er août 1977 le conseil de cette corporation municipale a adopté le Règlement numéro 506 intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières » et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
GÉRALD BERGERON.

69672-0

Ville de Sainte-Foy
Avis de rachat partiel

Emission de \$2,050,000 de débentures à fonds d'amortissement, à 5¼%, portant la date du 1er novembre 1966, et échéant le 1er novembre 1991, faite en vertu du Règlement no 1049.

Avis public est par les présentes donné que la ville de Sainte-Foy rachètera par anticipation, au pair, le 1er novembre 1977, les \$56,000 de débentures suivantes de l'émission ci-haut indiquée, et ce, en vertu de la clause de rachat insérée au règlement d'emprunt et reproduite sur lesdites débentures.

56 x \$1,000 — Numéros:

281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 1191, 1192, 1193, 1194, 1195, 1196, 1197, 1198, 1199, 1200, 1357, 1358, 1359, 1360.

Lesdites débentures deviendront dues et payables, et elles seront payables et rachetées, principal et intérêt, à la date ci-dessus mentionnée, en monnaie légale des États-Unis d'Amérique, avec les intérêts courus jusqu'au 1er novembre 1977, sur présentation et remise d'icelles, avec tous les coupons d'intérêts échéant après le 1er novembre 1977, y attachés, à la Bank of Montreal Trust Company,

en la Cité de New York, N.Y., E.U.A. Les débetures enregistrées quant au principal doivent être accompagnées de tous les documents requis pour le transfert.

Les dites débetures cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} novembre 1977.

Donné à Sainte-Foy, province de Québec, ce 22 septembre 1977.

Le greffier
NOËL PERRON.

69737-0

SERVICE ADMINISTRATIF EMLI INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, sous l'autorité de l'article 12 de la Loi des compagnies, donne avis qu'il a corrigé le 8 septembre 1977 les lettres patentes émises le 28 mars 1977.

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

69669-0

1476-0151

Succession Eugène Huot

Avis est par les présentes donné que par acte reçu devant Me Gustave Taschereau, notaire, le 20 juillet 1977, enregistré à Rouyn le 21 juillet sous le numéro 34758, j'ai accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de mon oncle Eugène Huot, en son vivant demeurant à Evain et décédé le 24 mai 1977.

69718-0

ANDRÉ HUOT.

Succession Paul-André Pagé

Prenez avis que madame veuve Paul-André Pagé, née Madeleine Blanchette, en sa qualité de tutrice de ses enfants Guylaine Pagé et Dany Pagé, a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de feu Paul-André Pagé, aux termes d'un document reçu à Saint-Raymond, par Me Jean-Paul Roux, notaire, exerçant à Saint-Raymond, comté de Portneuf, le 17 mars 1977, et enregistré à Cap-Santé le 24 mars 1977, sous le numéro 227,115.

69687-0

JEAN-PAUL ROUX, notaire.

Caisses d'épargne et de crédit

CAISSE D'ECONOMIE LAVOISIER (Loi des caisses d'épargne et de crédit)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 22 juin 1977, par la « CAISSE D'ECONOMIE DES EMPLOYES DE LA

Changeement de nom — Loi du — Demandes

Michael Aisenthal

Avis est donné que Michael Aisenthal, programmeur, domicilié et résidant au 5704, avenue Kincoart, Côte-Saint-Luc, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Michael Thal, le changement de son nom de famille en celui de Thal devant profiter au requérant et à ses descendants.

Le procureur du requérant,
WILLIAM I. MILLER, C.R.

69655-38-2-0

Aimé D'Amours

Prenez avis que monsieur Aimé D'Amours, domicilié au 1656, Ire Avenue, Lac Saint-Charles, Québec district

COMPAGNIE GENERALE ELECTRIQUE DU CANADA LIMITEE (QUEBEC) » changeant son nom en celui de « CAISSE D'ECONOMIE LAVOISIER ». Québec, le 13 septembre 1977.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

69720-0

GÉRARD BARBIN.

de Québec, désire dans les trente (30) jours suivant la dernière publication du présent avis, présenter une requête au ministre de la Justice pour changer son nom en celui de Jimmy D'Amours.

Québec, ce 12^e jour de septembre 1977.

BOILY, RÉMILLARD, HENRY, BOULIANNE
& TRUDEAU.

Les procureurs du requérant,

69628-38-2-0

Cléo Gravel

Avis est donné que Cléo Gravel, domicilié et résidant, au 162, rue Laval, Hull, Québec, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir du

lieutenant-gouverneur en conseil un décret changeant son nom en celui de Léo Gravelle.

Hull, ce 13 septembre 1977.

Les procureurs du requérant,

BERTRAND, STE-MARIE, LAROUCHE,
129, rue Principale,
Hull, Québec.

69721-39-2-o

Joseph Jean-Claude

Avis est par la présente donnée que Joseph Jean-Claude résidant et domicilié au 350, rue Saint-Paul, à La Prairie, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Joseph-Jean-Claude Dufort.

Longueuil, le 24 août 1977.

Les procureurs du requérant,

PILON, LAPIERRE, LAMARRE & ALIE.

69635-38-2-o

Jacques Labranche

Avis est donné que Jacques Labranche, gérant de district, domicilié à 544 Dollard, Sherbrooke, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Jacques Bérubé.

69636-38-2-o

JACQUES LABRANCHE.

Jean-Guy L'Allemand

Avis est par les présentes donné que monsieur Jean-Guy L'Allemand, journaliste, résidant et domicilié au 536, rue Laviolette à Mont-Laurier, district de Labelle, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer de nom en celui de Jean-Guy Major.

Mont-Laurier, le 5 août 1977.

Le procureur du requérant,

CLAUDE CARDINAL.

69715-39-2-o

Marie Claire Monique Clémence Lavoie

Avis est donné que Marie Claire Monique Clémence Lavoie, célibataire, domiciliée et résidant au 103, rue Henri-Bourassa à Chicoutimi, district de Chicoutimi, a déposé une requête auprès du ministre de la Justice de la

province de Québec pour changer son nom de Marie Claire Monique Clémence Lavoie en celui de Marie Claire Monique Clémence Lalancette.

Chicoutimi le 11 juillet 1977.

Les procureurs du requérant,

LAMBERT & LAMBERT, avocats.

60691-39-2-o

Albert Vézina

Avis est par les présentes donné que monsieur Albert Vézina, domicilié et résidant à R-R- 3 à Mont-Laurier district de Labelle, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son prénom en celui de Gérard.

Mont-Laurier, le 1er septembre 1977.

Le procureur du requérant,

CLAUDE CARDINAL.

69716-39-2-o

Joseph Casimir Zakowiecki

Avis est par les présentes donné que Joseph Casimir Zakowiecki, exécutif, de 6671 2e Avenue, ville de Rosemont, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom pour celui de Joseph Zako. Ce décret profitera aussi à son épouse, Helen Stella Budnik, et à ses enfants mineurs non émancipés, Bryan Joseph Zakowiecki et Elaine Carole Zakowiecki, aussi domiciliés à la même adresse.

Montréal, le 6 septembre 1977.

Les procureurs de requérant,

POLLACK, TEITELBAUM & COHEN.

69629-38-2-o

Brian Steven Zidle

Avis est donné par les présentes que Brian Steven Zidle, étudiant, de Hampstead, district de Montréal, a l'intention de présenter une requête au lieutenant-gouverneur en Conseil afin de changer son nom de Brian Steven Zidle en celui de Brian Steven Zidel.

Montréal, le 2 septembre 1977.

Le requérant,

BRIAN STEVEN ZIDLE.

69685-39-2-o

Commission d'enquête

Canada
Province de Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Commission d'enquête

ATTENDU QU'une perquisition a été effectuée dans la nuit du 6 au 7 octobre 1972 dans les locaux situés au 3459 de la rue Saint-Hubert à Montréal, occupés par l'Agence de presse libre du Québec, le Mouvement pour la défense des prisonniers politiques du Québec et la Coopérative de déménagement du 1er mai;

ATTENDU QUE cette perquisition a été effectuée conjointement par la Gendarmerie royale du Canada, la Sûreté du Québec et le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal;

ATTENDU QU'un officier de chacun de ces corps policiers a été accusé d'avoir effectué cette perquisition sans autorisation légale, contrairement à l'article 115 du Code criminel et qu'ils se sont tous trois avoués coupables;

ATTENDU QUE les circonstances qui ont entouré cette perquisition et certains faits antérieurs ou postérieurs pouvant s'y rapporter n'ont pas été éclaircis et qu'il y va de l'intérêt public qu'ils le soient, afin de délimiter les responsabilités exactes de chacun des corps policiers qui y ont participé;

ATTENDU QU'il y a lieu d'examiner le comportement de toutes les personnes impliquées dans cette perquisition ou dans un fait antérieur ou postérieur pouvant s'y rapporter;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1 de la Loi des commissions d'enquête (S.R.Q., 1964, c. 11), le lieutenant-gouverneur en conseil peut, lorsqu'il le juge à propos, faire faire une enquête sur l'administration de la justice et nommer, par une commission émise à cette fin, un ou plusieurs commissaires pour conduire cette enquête;

A CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 2986-77, du 7 septembre 1977, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre de la justice:

QUE, sous l'autorité de l'article 1 de la Loi des commissions d'enquête (S.R.Q., 1964, c. 11), soit constituée une commission d'enquête ayant pour mandat:

- a) d'enquêter et de faire rapport sur toutes les circonstances qui ont entouré la perquisition effectuée dans la nuit du 6 au 7 octobre 1972 au 3459 de la rue Saint-Hubert à Montréal ainsi que sur tous les faits antérieurs ou postérieurs pouvant s'y rapporter de même que sur le comportement de toutes les personnes impliquées dans la perquisition ou dans un fait antérieur ou postérieur pouvant s'y rapporter et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, plus particulièrement sur:
 - i) la fermeture des dossiers d'enquête qui avaient été ouverts au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, à la suite des plaintes déposées, peu après la perquisition, par les trois organismes dont les locaux avaient été perquisitionnés;
 - ii) la divergence des différentes versions qui ont été données concernant cette perquisition;
 - iii) la disposition des documents qui ont été saisis lors de cette perquisition;
 - iv) la collaboration de la Gendarmerie royale du Canada, de la Sûreté du Québec et du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal avec le ministère de la justice lors
 - iv) de l'enquête qui a été instituée après que cette perquisition ait été connue publiquement;
 - v) les procédés employés lors de cette perquisition et la fréquence de leur utilisation;
- b) de faire des recommandations sur les moyens à prendre pour éviter, à l'avenir, que pareille situation se reproduise;

QUE monsieur Jean Keable, avocat de Québec, soit nommé commissaire pour conduire cette commission d'enquête;

QUE cette commission soit tenue de compléter ses travaux et de soumettre son rapport et ses recommandations avant le 31 décembre 1977;

QUE les dépenses nécessaires à l'exécution du mandat de cette commission soient payées à même le budget du ministère de la justice;

QUE la présente commission remplace les commissions émises le 15 juin 1977 et le 17 août 1977.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence. EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce septième jour de septembre en l'année mil neuf cent soixante-

dix-sept de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-sixième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,

Libro: 141
Folio: 379

RENÉ LANGEVIN.

69706-0

Compagnies — Loi des

Demandes d'abandon de charte

ADANAC BRIAR PIPE INC.

Avis est donné que la compagnie « ADANAC BRIAR PIPE INC. » demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Daté à Montréal, ce 14e jour de septembre 1977.

Le procureur de la compagnie,

69707-0 MARC DOUCET, avocat.

AU JARDINET INC.

Avis est par la présente donné que la compagnie « AU JARDINET INC. » une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social au 1695 boulevard des Laurentides, Vimont, ville de Laval district de Montréal, s'adressera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, ce 29 août 1977.

Le procureur de la requérante,

69682-0 RÉAL DION, avocat.

B.S.S. INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie B.S.S. INC., ayant son siège social en la ville de Laval, province de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, Québec, ce 12e jour de septembre 1977.

Les procureurs de la compagnie,

MARTINEAU, WALKER, ALLISON,
BEAULIEU, MACKELL & CLERMONT.

69708-0

LES CONSTRUCTIONS MARIBEC LTEE. MARIBEC CONSTRUCTION LTD.

Avis est par les présentes donné que la compagnie LES CONSTRUCTIONS MARIBEC LTEE: — MARI-BEC CONSTRUCTION LTD., constituée en vertu de la Loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 9e jour de septembre, 1977.

Le secrétaire,

69709-0

DONALD W. SEAL.

GESPRO INC.

Avis est donné par les présentes que GESPRO INC., compagnie incorporée en vertu de la première partie de la Loi des compagnies du Québec et ayant son siège social en la cité de Saint-Jacques, comté de Montcalm, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de ladite Loi des compagnies.

Signé à Saint-Jacques, ce 13e jour de juin 1977.

Le président,

69704-0

CLÉMENT & CODERRE.

HISPABEC INC.

Prenez avis que la compagnie HISPABEC INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Le secrétaire,

69705-0

ROBERT BISSONNET.

NU-GRAPHICS INC.,

Avis est donné par les présentes que la compagnie Nu-Graphics Inc., constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social en la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Fait à Montréal, le 12 septembre 1977.

Le secrétaire,
R. B. WALLACE.

PORTEAU INC.

Avis est par les présentes donné que PORTEAU INC., une corporation constituée selon la Loi des compagnies de la province de Québec et ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les cité et district de Joliette, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, l'autorisation d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Signé à Joliette, ce 15e jour de septembre, 1977.

Le secrétaire-trésorier,
RÉAL LAUZON.

RUDEL EXPORT LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie RUDEL EXPORT LIMITED, constituée en corporation en vertu de la première partie de la Loi des compagnies de la province de Québec et ayant son siège social en les cité et district de Montréal, s'adressera au ministre

des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, Québec, ce 9e jour de septembre 1977.

Le secrétaire,
69684-0 ORMONDE H. BARRETT.

S. & G. SCRAP LTD.

Prenez avis que la compagnie S. & G. SCRAP LTD. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Le procureur de la compagnie,
69738-0 ME A.A. LECHTER.

DIESEL SERVICE INC.

Avis est donné par les présentes, que la compagnie « DIESEL SERVICE INC. », constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social et sa principale place d'affaires en la ville et district de Québec demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Québec, ce 17e jour du mois d'août 1977.

Les procureurs de la compagnie,
69683-0 LANGLOIS, DROUIN, ROY,
FRÉCHETTE & GAUDREAU.

Compagnies étrangères — Permis**CHEVRON INDUSTRIES, INC.**

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « CHEVRON INDUSTRIES, INC. » a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est C T Corporation Systems (Canada), Ltd., 220 est, Grande-Allée, Québec.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 220 est, Grande-Allée, Québec, district judiciaire de Québec.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*
GÉRARD BARBIN.

69669-0 1480-0833

CORAL PETROLEUM LIMITED

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « CORAL PETROLEUM LIMITED » a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est Me Maurice A. Forget, 3400, Tour de la Bourse, place Victoria, Montréal.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 3400, Tour de la Bourse, place Victoria, Montréal, district judiciaire de Montréal.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières*

69669-0 GÉRARD BARBIN.
1477-2750

SIGMA COATINGS, INC.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « SIGMA COATINGS, INC. » a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est C T Corporation System (Canada), Ltd. 220 est, Grande-Allée, Québec.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 220 est, Grande-Allée, Québec, district judiciaire de Québec.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.
1478-1421

69669-0

Curatelle publique**Succession Théodore, Leslie, Russell Lepage**

Succession de Lepage, Théodore, Leslie, Russell, en son vivant de 4055 rue Saint-Jean, app. 611, Dollard-Ormeaux, Québec, décédé le 13 avril 1974.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (1971, c. 81 et am.), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse

ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse,

Case postale 51,

Montréal, Québec H4Z 1J6

69686-0

Demande(s) à la législature**LES ENTREPRISES ROXBORO LIMITEE**

Avis est donné par les présentes que M. Pierre Boivin dépose au Secrétariat des Commissions de l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi ayant pour objet de révoquer la dissolution de la charte de « LES ENTREPRISES ROXBORO LIMITEE ».

Montréal, ce 19 septembre 1977.

Les procureurs des requérants,

BOIVIN, FORTIN & GAUDREAU.

69746-39-4-0

**Succession Nicholas
(Nicolas) Minailo**

Avis est donné que Mary Cimicud (Mde Mary Krushefsky), Paul Cimicud, Anna Cimicud (Mme Anna Yarachewski), Peter Cimicud et Walter Cimicud déposent au Secrétariat des Commissions de l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi ayant pour objet de les déclarer les adoptés de feu Nicholas (Nicolas) Minailo et les héritiers *ab intestat* de sa succession.

Montréal, ce 8 septembre 1977.

69360-38-4-0

Le procureur,

JAMES E. MULLALLY, C.R.

Liquidation — Loi de la**GARDERIE COOPERATIVE
TOURNESOL, GRANBY**

(Loi des associations coopératives)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de l'association coopérative « GARDERIE COOPERATIVE TOURNESOL, GRANBY » tenue à Granby, le 10 août 1977, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi des associations coopératives et de la Loi de la liquidation des com-

pagnies, et que Madame Marie-Françoise Gosselin soit nommée liquidateur.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.

69701-0

**SYNDICAT COOPERATIF
D'AQUEDUC DE
ST-METHODE DE FRONTENAC**

(Loi des syndicats coopératifs)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres du « SYNDICAT COOPERATIF

D'AQUEDUC DE ST-METHODE DE FRONTENAC », tenue à Saint-Méthode, dans le district électoral de Frontenac, le 24 août 1977, il a été résolu de liquider ce syndicat et qu'il soit dissous, ce en vertu des dispositions de la Loi des syndicats coopératifs et de la Loi de la

liquidation des compagnies, et que M. Gaétan Pépin soit nommé liquidateur.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*
69703-0 GÉRARD BARBIN.

Loi électorale du Québec

Loi électorale du Québec

Avis de nomination de représentant officiel (article 390d)

Je donne avis, par les présentes, que monsieur Rodrigue-M. Biron, chef parlementaire du Parti de l'Union nationale, a nommé, conformément aux dispositions de l'article 390d de la Loi électorale, à titre de représentant officiel, monsieur Roger Ouellet, 180 ouest, 51e Rue Charlesbourg, G1H 5C2, pour recevoir au nom de son parti, les allocations qui lui sont dues en vertu de l'article 390b de ladite loi.

Québec, le 16 septembre 1977.

Le président général des élections, FRANÇOIS DROUIN,
69692 *Juge de la Cour provinciale.*

Financement des partis politiques (Articles 390a et suivants)

Etat sommaire du montant versé au représentant officiel du Parti libéral du Québec, monsieur Serge Rémillard, pour le mois de juillet 1977

1. Location de locaux	Aucune
2. Services	\$11,260
3. Frais de déplacements et location de voiture	Aucun

4. Articles fournis	Aucun
5. Publicité	Aucune

Total: \$11,260

Le président général des élections,
FRANÇOIS DROUIN,
69692-0 *Juge de la Cour provinciale.*

Financement des partis politiques (Articles 390a et suivants)

Etat sommaire du montant versé au représentant officiel du Parti Québécois, monsieur Philippe Bernard, pour le mois de juillet 1977

1. Location de locaux	Aucune
2. Services	\$2,231.94
3. Frais de déplacements et location de voiture	Aucun
4. Articles fournis	Aucun
5. Publicité	11,558.06

Total: \$13,790.00

Le président général des élections,
FRANÇOIS DROUIN,
69692-0 *Juge de la Cour provinciale.*

Ministère des Affaires municipales

Ville de Black Lake

Le lieutenant-gouverneur en conseil par son arrêté numéro 3020-77 du 15 septembre 1977, conformément à l'article 43 de la Loi des cités et villes (S.R.Q., 1964, c. 193), a approuvé le Règlement numéro 308 du conseil municipal de la ville de Black Lake, tel que modifié par résolution en date du 6 septembre 1977, décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité d'Ireland, comté de Mégantic, dont description apparaît ci-après, à la ville de Black Lake; ce règlement entrera en vigueur à compter de la date de la publication du présent avis.

Ce territoire est le suivant:

Un territoire faisant actuellement partie de la municipalité d'Ireland, comté municipal de Mégantic, comprenant une référence au cadastre du canton d'Ireland les lots ou parties de lots, les blocs ou parties de blocs et leurs subdivisions présentes et futures ainsi que les chemins, routes, lac, cours d'eau, ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 331' et 332 à une distance de mille neuf cent six pieds (1906 pi.) de la ligne séparative des rangs VI et VII, dis-

tance mesurée le long de ladite ligne séparative de lots; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: dans les lots 331, 330, 329, 328, 327 et 326, une ligne droite jusqu'à un point situé sur la ligne séparative des lots 325 et 326 à une distance de cinq cent quatre-vingt-quatorze pieds (594 pi.) de la ligne séparative des rangs VI et VII, distance mesurée le long de ladite ligne séparative de lots; partie de la ligne sud-est du lot 326, en allant vers le sud-ouest, jusqu'à la ligne nord-est du lot 319, cette ligne sud-est prolongée à travers les chemins publics qu'elle rencontre; partie de la ligne nord-est du lot 319 et la ligne nord-est du lot 320, ces lignes nord-est prolongées à travers les cours d'eau qu'elles rencontrent; les lignes sud-est du lot 320, ces lignes reliées entre elles par une ligne droite à travers le lot 729 et le bloc A; la ligne sud-ouest des lots 320, 319, 318 et 317, cette ligne prolongée à travers les cours d'eau et les chemins publics qu'elle rencontre; la ligne sud-est des lots 209-3 et 209-4, cette ligne traversant la rivière qu'elle rencontre; la ligne sud-ouest des lots 209-4, 209-2, 210-4, 210-2, 210-1, 211-2 et 211-1, cette ligne traversant la rivière qu'elle rencontre; enfin, la ligne nord-ouest des lots 211-1 et 313 et partie de la ligne nord-ouest du lot 331 jusqu'au point de départ.

Le sous-ministre des Affaires municipales,

69717-0

ME ROCH BOLDUC.

Ville de Boisbriand

J'ai approuvé, en vertu de l'article 22 du chapitre 48 des lois de 1970, « Loi concernant les environs du nouvel aéroport international », le règlement numéro RV-176, du conseil municipal de la ville de Boisbriand, concernant le zonage, le lotissement et la construction.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis dans la *Gazette officielle du Québec*.
Québec, le 12 septembre 1977.

Le ministre des Affaires municipales,

69717-0

GUY TARDIF.

Canada
Province de
Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Lettres patentes

ATTENDU QUE chacun des conseils municipaux de la paroisse de Sainte-Claire et de la municipalité de Louis-Joliette, comté de Dorchester, a adopté un règlement autorisant la présentation d'une requête conjointe au lieutenant-gouverneur en conseil le priant d'octroyer des lettres patentes fusionnant ces municipalités et créant une nouvelle municipalité sous l'autorité de la Loi favorisant le regroupement des municipalités;

ATTENDU QUE les publications requises par la loi ont été faites;

ATTENDU QU'un exemplaire de la requête conjointe a été transmis au ministre des Affaires municipales et à la Commission municipale du Québec;

ATTENDU QU'une enquête a été faite par la Commission municipale du Québec et que cette dernière a tenu une audition publique;

ATTENDU QU'il y a lieu, en vertu de l'article 14 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités, de donner suite à la requête conjointe.

A CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 2871-77, du 31 août 1977, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre des Affaires municipales, que les présentes lettres patentes soient octroyées, fusionnant la paroisse de Sainte-Claire et la municipalité de Louis-Joliette, comté de Dorchester, et créant une nouvelle municipalité sous le nom de « La corporation municipale de Sainte-Claire », aux conditions mentionnées dans la requête conjointe.

Ces conditions sont les suivantes:

1. Le nom de la nouvelle municipalité est « La corporation municipale de Sainte-Claire »;
2. Le territoire de la nouvelle municipalité est celui qu'a décrit officiellement le ministère des Terres et Forêts le 28 février 1977; cette description apparaît comme annexe « A » du susdit décret portant le numéro 2871-77, du 31 août 1977;
3. La nouvelle municipalité est régie par le Code municipal;
4. Le conseil provisoire sera en place jusqu'à la prochaine élection générale. Il sera composé de tous les membres des deux (2) conseils existant au moment de la fusion. Le quorum sera de huit (8) membres. Les deux (2) maires actuels alterneront comme maire du conseil provisoire pour deux (2) périodes égales qui couvriront le temps séparant la première assemblée et la date de la première élection générale. Le premier maire à exercer ce rôle sera déterminé lors de la première assemblée;

5. La première assemblée du conseil provisoire sera tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes. Elle aura lieu à 20:00 heures à la salle municipale de Sainte-Claire, et ce, sans autre convocation;

6. La durée du mandat des membres du conseil est de trois (3) ans, et, quant au premier mandat, conforme aux dispositions des articles 249c et d du Code municipal, à compter de la première élection générale;

7. Les sièges de chacun des conseillers seront numérotés de un (1) à six (6) à compter de la première élection générale;

8. Le secrétaire-trésorier de la nouvelle municipalité sera l'actuel secrétaire-trésorier de la municipalité de la paroisse de Sainte-Claire;

9. La première élection générale aura lieu le premier dimanche du mois suivant le trentième jour de l'entrée en vigueur des lettres patentes;

10. L'actif et le passif des deux (2) municipalités requérantes feront partie de l'actif et du passif de la nouvelle municipalité; tous les biens mobiliers et immobiliers appartenant à chacune des municipalités mentionnées dans la présente deviendront la propriété de la nouvelle municipalité;

11. Les règlements, résolutions, procès-verbaux, rôle d'évaluation, rôle de perception et autres actes de chacune des municipalités demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits jusqu'à ce qu'ils soient amendés, annulés ou abrogés par la nouvelle municipalité;

12. Un inventaire sera fait de tous les documents (règlements, procès-verbaux, rôles d'évaluation, photographies, permis de construire, cartes, plans, rapports et autres) produits ou reçus par les anciennes municipalités fusionnées sous la direction du secrétaire-trésorier dans les six (6) mois qui suivront la publication des lettres patentes. Toutes les pièces vieilles de moins de cinq (5) ans nécessaires à la bonne marche de la nouvelle municipalité y seront conservées. Quant aux autres pièces, elles seront confiées à la garde du Conservateur des Archives nationales du Québec, celles qu'il aura jugées d'intérêt historique, et ce, en vertu de la législation relative aux Archives nationales du Québec (1969, c. 26);

13. Les emprunts à long terme contractés par chacune des municipalités seront remboursés conformément aux clauses d'imposition de chacun de ces règlements;

14. Les déficits ou surplus accumulés au fonds général de chacune des municipalités fusionnées, à la date d'en-

trée en vigueur des lettres patentes, demeureront à la charge du territoire pour lequel ils ont été contractés, s'il s'agit de déficits, ou devront être dépensés pour le bénéfice des contribuables du territoire pour lesquels ils ont été accumulés dans le cas des surplus;

15. Pour les fins de l'administration financière du réseau d'aqueduc et d'égout construit sur le territoire de la paroisse de Sainte-Claire, il est spécifiquement convenu que pour une période de dix (10) ans à compter du premier exercice financier suivant la date de l'entrée en vigueur des lettres patentes, une partie du revenu provenant de la taxe de vente sera appropriée chaque année pour le remboursement de l'emprunt contracté par la paroisse de Sainte-Claire pour son réseau d'aqueduc (Règlements 218-220-221); cette appropriation d'un montant de taxe de vente sera de \$19,000 par année, à même les revenus globaux que la nouvelle municipalité recevra au titre de la taxe de vente et ce, en autant que ce montant de \$19,000 ne représentera pas plus de 23% du total de la taxe de vente perçue par la nouvelle municipalité; si ce montant devait représenter un pourcentage plus élevé que 23%, il devra alors être réduit d'autant pour que cette proportion ne soit pas dépassée;

16. Les revenus de la taxe de vidanges devront compenser les dépenses de ce service;

17. La nouvelle municipalité deviendra effective conformément à la loi.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce trente et unième jour d'août en l'année mil neuf cent soixante-dix-sept de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-sixième année.

Par ordre,

Libro: 1538 *Le sous-procureur général adjoint,*
Folio: 39 RENÉ LANGEVIN.

« Avis de l'octroi des lettres patentes ci-dessus est donné conformément aux dispositions de l'article 16 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités. »

Le sous-ministre des Affaires municipales,
69717-0 ROCH BOLDUC.

**Ministère des Consommateurs, Coopératives et
Institutions financières**
ASSURANCES

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
MUTUELLE CONTRE LE FEU,
LA FOUDRE ET LE VENT DE LA
MUNICIPALITE DE
SAINTE-VICTOIRE**

(Loi sur les assurances)

Attendu que LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA MUNICIPALITE DE SAINTE-VICTOIRE ci-après appelée la compagnie, a cessé toutes ses opérations au Québec, le 1er août 1975;

Attendu que la compagnie a décidé volontairement sa mise en liquidation;

Attendu que le président et le secrétaire de la compagnie ont produit au Service des assurances une déclaration assermentée datée du 25 août 1977 à l'effet que la mutuelle:

- a) a cessé ses opérations le 1er août 1975;
- b) a réalisé son actif et acquitté son passif;

En conséquence, avis est par les présentes donné que le permis d'assureur de LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA MUNICIPALITE DE SAINTE-VICTOIRE est annulé à compter du 1er septembre 1977 conformément à l'article 359a de la Loi sur les assurances (1974, c. 70).

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 31 juillet 1977.

Le Surintendant des assurances,

69669-0

JACQUES ROY.

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
MUTUELLE CONTRE LE FEU,
LA FOUDRE ET LE VENT DE LA
PAROISSE DE
SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON**

(Loi sur les assurances)

Attendu que LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON ci-après appelée la compagnie, a cessé toutes ses opérations au Québec le 1er juin 1976;

Attendu que la compagnie a décidé volontairement sa

mise en liquidation et a désigné comme liquidatrice Madame Jacques Desrosiers de Saint-Gabriel-de-Brandon;

Attendu que la liquidatrice de la compagnie a produit au Service des assurances une déclaration assermentée datée du 22 juillet 1977 à l'effet que la mutuelle:

- a) a cessé ses opérations le 1er juin 1976;
- b) a réalisé son actif et acquitté son passif;
- c) a distribué son actif net selon le mode de partage

prévu par la Loi sur les assurances du Québec, (1974, c. 70);

En conséquence, avis est par les présentes donné que le permis d'assureur de LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON est annulé à compter du 31 juillet 1977 conformément à l'article 359a) de la Loi sur les assurances (1974, c. 70).

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 31 juillet 1977.

Le Surintendant des assurances,

69669-0

JACQUES ROY.

**LA SOLIDARITE, COMPAGNIE
MUTUELLE D'ASSURANCE SUR LA VIE -
THE SOLIDARITY MUTUAL
LIFE INSURANCE COMPANY**

Avis de changement de nom

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 36 de la Loi sur les assurances (1974, c. 70) et 5 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (S.R.Q. 1964, c. 275) il a approuvé le Règlement numéro 2 de LA SOLIDARITE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE SUR LA VIE - THE SOLIDARITY MUTUAL LIFE INSURANCE COMPANY, adopté par ses administrateurs le 28 juillet 1977, changeant son nom en celui de « LA SOLIDARITE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE - THE SOLIDARITY LIFE INSURANCE COMPANY. »

Québec, le 15 septembre 1977.

*Le ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

69669-0

LISE PAYETTE.

Proclamation

Canada
Province de
Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Proclamation

ATTENDU QU'il convient de remercier Dieu d'une manière publique et solennelle;

ATTENDU QU'il est à propos de déclarer jour d'action de grâces le 10 octobre 1977.

A CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 3010-77, du 15 septembre 1977, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du Premier ministre:

QUE, sous l'autorité de la Loi d'interprétation, du Code civil et du Code de procédure civile, le lundi 10 octobre 1977 soit, pour le territoire du Québec, jour d'action de grâces.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce quinzième jour de septembre en l'année mil neuf cent soixante-dix-sept de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-sixième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,

LYSE LEMIEUX,
69706-0

Libro: 504
Folio: 80

Canada
Province of
Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELIZABETH THE SECOND, by the Grace of God of the United Kingdom, Canada and Her Other Realms and Territories Queen, Head of the Commonwealth, Defender of the Faith.

To all to whom these letters come or whom they may concern,

GREETING.

Proclamation

WHEREAS it is proper to render thanks to God publicly and solemnly;

WHEREAS it is expedient that October 10, 1977, be declared a day of thanksgiving;

THEREFORE, with the advice and consent of Our Executive Council, expressed in Order number 3010-77, dated September 15, 1977, We have ordered and, upon the recommendation of the Prime Minister, do hereby order:

THAT under the authority of the Interpretation Act, the Civil Code and the Code of Civil Procedure, Monday, October 10, 1977, be a day of thanksgiving throughout the Province of Québec.

ALL OUR LOYAL SUBJECTS and all others whom these letters may concern must take notice hereof and act accordingly.

IN WITNESS WHEREOF, We have caused these letters to be made patent, and the Great Seal of Our Province of Québec to be hereunto affixed.

WITNESS: Our Right Trusty and Well-beloved the Honourable HUGUES LAPOINTE, P.C., Q.C., Lieutenant-Governor of Our Province of Québec.

Given in our Parliament Buildings, in Our City of Québec, in Our Province of Québec, this fifteenth day of September, in the year of Our Lord one thousand nine hundred and seventy-seven, and in the twenty-sixth year of Our Reign.

By command,

LYSE LEMIEUX,
Assistant Deputy Attorney-General.
69706-

Libro: 504
Folio: 80

Régie de l'assurance-maladie du Québec

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé, qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiée conformément à l'article 7.01 des règlements concernant la Loi de l'assurance-maladie, adoptés par arrêté en conseil no 27, en date du 6 janvier 1971.

<i>Professionnels désengagés</i>	<i>Date effective du désengagement</i>	<i>Date effective de la fin du désengagement</i>
Médecins omnipraticiens		
<i>Région de Montréal</i>		
Duchesne, Laurent, 75 boul. Dorchester ouest, app. 1017, Montréal, (Québec) H2Z 1A4	29-01-71	
<i>Région de Québec</i>		
Tremblay, Jacques, 590, St-Cyrille ouest, Québec (Québec) G1S 2J1	23-05-71	
Médecins spécialistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Pronovost, Adrien, 2120, Sherbrooke est, app. 606, Montréal, (Québec) H2K 1C3 Chirurgien-dentistes	28-08-77	
<i>Région de Montréal</i>		
Chamard, John McLean, 1509, rue Sherbrooke ouest, app. 18A, Montréal (Québec) H3G 1M1	16-08-72	
Dundass, Murray, 617 Main St., Lachute (Québec) J8H 1Y8	24-08-77	
Edmison, Ralph Staples, 1414 Drummond, app. 826, Montréal (Québec) H3G 1W1	12-04-74	
Gravel, André, 9501, Christophe-Colomb, Montréal (Québec) H2M 2E3	01-10-76	
Lamb, Roland Thomas, 1414 Drummond, app. 1121, Montréal (Québec) H3G 1W1	15-06-74	
Morin, J.L. 20, rue St-Jean-Baptiste, Beloeil (Québec) J3G 2T9	18-08-76	
<i>Région de Québec</i>		
Lauzier, Candide, 146, rue Lafontaine, Case postale 455, Rivière-du-Loup (Québec)	11-06-75	
<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
Médecins spécialistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Aldous, Normand R., 4485, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E7	25-06-75	
Almudevar, Manuel, 612 St. John's Blvd., Apt. 114, Pointe-Claire (Québec) H3R 3K3	01-12-70	
Aronovitch, Michael 4119, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1A7	01-12-70	
Barker, Charles S., 203, avenue Ballantyne nord, Montréal-Ouest (Québec) H2X 2C3	01-12-70	
Bérard, Michel J., 1440, rue Ste-Catherine ouest, app. 914, Montréal (Québec) H3G 1S5	06-06-75	
Black, Donald Kenneth, Case postale 95, Hudson Heights (Québec) J0P 1J0	01-12-70	
Bossé, Jean, 6555, boul. Gouin ouest, Montréal-Nord (Québec) H4K 1B3	17-09-77	
Boulangier, Jean-Baptiste, 3610 avenue Atwater, Montréal (Québec) H3H 1Y6	16-04-71	
Brabander, Joachim, 1390, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Québec) H3G 1J9	01-12-70	
Brow, George Raymond, 1374, rue Sherbrooke ouest, app. 7, Montréal (Québec) H3G 1J6	01-12-70	
Browman, Mark, 7841, 2e Avenue, Montréal (Québec) H1Z 2S2	30-07-71	
Butler, Albert A., 1538, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Québec) H3G 1L5	01-12-70	

<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
Médecins spécialistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Copping, Gordon A., 724 Upper Belmont Avenue, Westmount (Québec) H3Y 1K2	01-12-70	
David, Paul, 2, Terrasse les Hautvilliers, Outremont (Québec) H2V 4P1	01-12-70	
Dawson, Howard L., 14 Bellevue Avenue, Westmount (Québec) H3Y 1G5	01-12-70	
Dumais, Gaston, 12245, rue Grenet, app. 112, Montréal (Québec) H4J 2J6	27-03-71	
Eakin, W.W., 2, Westmount Square, Apt. 804, Westmount (Québec) H3Z 2S4	15-01-71	
Feehey, Neil, 27 Holton Avenue, Westmount (Québec) H3Y 2E9	27-04-74	
Fullerton, C.W., 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	01-12-70	
Gélinas, André, 565, rue Javelin, Dorval (Québec) H9P 2C1	01-12-70	
Genest, Armand, 30 boul. St-Joseph est, app. 818, Montréal (Québec) H2T 1G9	29-01-71	
Gibbard, Bruce A., 4324, rue Sherbrooke ouest, app. 48, Westmount (Québec) H3Z 1E1	30-06-74	
Gold, Michael M., 5785, côte des Neiges, app. 105, Montréal (Québec) H3S 1Y8	01-12-70	
Gratton, Armand, 55, Ste-Catherine, app. 706, Outremont (Québec) H2V 2A5	03-12-75	
Hunt, Brian R., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 622, Montréal (Québec) H3G 1L5	03-01-73	
Johnston, Kenneth B., Main Road, Hudson (Québec) J0P 1H0	31-12-70	
Korenberg, Lela C., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	26-08-72	
Korenberg, Morton, 1538, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Québec) H3G 1L5	01-12-70	
Kravitz, Henry, 4994 Circle Road, Montréal (Québec) H3W 1Z7	10-06-72	
Larivière, Paul, 3484, avenue Laval, Montréal (Québec) H2X 3C8	01-12-70	
Legendre, Henri, 969, boul. St-Joseph est, app. 3, Montréal (Québec) H2J 1K9	01-12-70	
Levin, Douglas C., 176 Bedbrook Avenue, Montréal-West (Québec) H4X 1R9	03-08-75	
Levy, Léonard, 3545, côte des Neiges, app. 118, Montréal (Québec) H3H 1V1	06-04-73	
Macdonald, Allison D., 3550, Côte-des-Neiges, app. 110, Montréal (Québec) H3H 1V4	01-12-70	
MacFarlane, Malcolm R., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	26-08-72	
Maguire, J. Gordon, 4485, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E7	13-02-71	
Manseau, Arthur, 78, avenue Courcelette, Outremont (Québec) H2V 3A6	01-12-70	
Marsolais, A., 80, avenue des Monts, St-Alphonse de Rodriguez (Québec) H3Z 1A7	14-10-76	
Mason, Edward Halton, 452, Stanstead Avenue, Mt-Royal (Québec) H3R 1X6	07-01-71	
Moll, Albert Edward, 3550, côte des Neiges, app. 570, Montréal (Québec) H3H 1V4	25-04-72	
Montgomery, Lorne C., 556 Grosvenor Avenue, Westmount (Québec) H3Y 2S4	01-12-70	
Morin, Paul, 1280, rue Girouard, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z1	01-12-70	
Nadler, Norman J., 4141, rue Sherbrooke ouest, app. 540, Westmount (Québec) H3Z 1B8	01-12-70	
Naiman, James, 4330, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E1	01-03-72	
Nerman, Yale, 3477, Marlowe Avenue, Montréal (Québec) H4A 3L8	03-01-71	
Pearson, George J.R., 5715, avenue Darlington, app. 1, Montréal (Québec) H3S 2H6	01-12-70	
Scott, W. Clifford M., 1260 McGregor Avenue, Apt. 405, Montréal (Québec) H3G 1B6	01-12-70	
Stein, Samuel, 1025, avenue des Pins ouest, Montréal (Québec) H3A 1A1	18-09-77	
Tucker, Elrie Clifford, 1390, rue Sherbrooke ouest, app. 2, Montréal (Québec) H3G 1J9	01-12-70	
Wood, David John, 4119, rue Sherbrooke ouest, Westmount, (Québec) H3Z 1A7	17-05-74	
Wyndowe, Jeffrey, 4700 Bonnavista Avenue, Apt. 202, Montréal (Québec) H3W 2C5	15-09-77	

Région de Québec

Larue, Lucien, 964, avenue Casot, Québec (Québec) G1S 2Y1	26-12-70
Parrot, Paul, 1328, avenue des Pins, Sillery (Québec) G1S 4Y5	01-12-70

Professionnels non participants

Médecins omniraticiens

*Date effective
de la non-
participation* *Date effective
de la fin
de la non-
participation*

Région de Montréal

Archambault, Paul A., 2805, Willowdale Avenue, Montréal (Québec) H3T 1H6	01-05-71
Braunstein, M.M., 1538 Sherbrooke, app. 307, Montréal, (Québec), H3G 1L5	31-05-77
Brouille, Raynald, 3775, rue St-Hubert, app. 10, Montréal (Québec) H2L 3Z9	02-01-71
Chevrefils, Paul E., 7960, rue St-Denis, Montréal (Québec) H2R 2G1	13-12-70
Cholette, Albert, M., 5001, rue Garnier, Montréal (Québec) H2J 3T1	01-01-74
Gordon, Lionel, 6235A Lennox Avenue, Montréal (Québec) H3S 2N6	15-01-72
Jacques, Elphège, 190, rue Principale est, Farnham (Québec) J2N 1L4	01-12-70
Joannette, Jean-Paul, 4930 Mayfair Avenue, Montréal (Québec) H4V 2E7	01-12-70
Manouvrier, Frans, 5, St-Jacques, St-Bruno-de-Montarville, (Québec) J3V 2E9	04-09-77
Mayman, Abe, 5845, côte des Neiges, app. 690, Montréal (Québec) H3S 1Z4	17-12-70
Robillard, Eugène, 5577 Woodbury, Montréal (Québec) H3T 1S6	29-08-76
Scott, Benjamin H., 5146 Westbury Avenue, Montréal (Québec) H3W 2W3	22-07-71
Vines, Norman M., 5675, côte St-Luc, app. 201, Hampstead (Québec) H3X 2E5	01-12-70

Région de Trois-Rivières

Marcotte, Gaston, Case postale 457, Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8T 7W6	21-01-71
--	----------

Région de Québec

Samson, J.-W., 4, Parc Samuel Holland, app. 1404, Québec (Québec) G1S 3R3	27-07-72
---	----------

Région des Cantons de l'Est

Grainger, Thomas R., Case postale 1500, John Manville Clinic, Asbestos (Richmond) (Québec) J1T 3N2	22-07-77
--	----------

Chirurgiens-dentistes

Région de Montréal

Asselin, Charles, 3410, avenue Benny, app. 2A, Montréal (Québec) H4B 2R8	17-08-74
Asselin, Raymond, 45, rue St-Georges, St-Jean (St-Jean) (Québec) J3B 2S2	17-08-74
Baril, Claude, 3703, avenue Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	17-08-74
Beaulieu, J. Édouard, Case postale 148, St-Rémy, (Napierville) (Québec) J0L 2L0	30-03-71
Beaulieu, Mario, 3333 Queen Mary Road, Apt. 465, Montréal (Québec) H3V 1A2	04-02-76
Beaumier, Georges A., 489, avenue Victoria, app. 440, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J3	26-09-74
Beauséjour, Guy, 3766 Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3V 1A6	17-08-74
Bertrand, Jean-Louis, 435, avenue Oakville, Dorval (Québec) H9S 2R7	17-08-74
Bieniecki, Irena, 531 Rockland Avenue, Outremont (Québec) H2V 2Z4	02-09-72
Bisailon, Jean-Jacques, 3333 Queen Mary Road, Apt. 450, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-08-74
Bossé, Lucien, 345, avenue Dorval, app. 2, Dorval (Québec) H9S 3H6	17-08-74
Bourcier, René, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	17-08-74
Bourgoin, Jean-Charles, 1248, avenue Lajoie, Outremont (Québec) H2P 1P1	15-04-71
Bourke, Edward T., 18 Thornhill Avenue, Westmount (Québec) H3Y 2E2	09-03-71
Boyles, Williams Howard, 1414, Drummond, app. 422, Montréal (Québec) H3G 1W1	02-03-71
Brousseau, Michel, 3633, des Sources, app. 201, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2K4	03-12-76
Burns, Frank Léonard, 1414, Drummond, app. 1022, Montréal (Québec) H3H 1W1	13-02-71

<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective du désengagement</i>	<i>Date effective de la fin du désengagement</i>
Chirurgiens-dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Bushell, Winston C., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 1006, Montréal (Québec) H3G 1L5	10-02-71	
Caplan, Herbert, 3535 Queen Mary Road, Apt. 315, Montréal (Québec) H3V 1H8	11-01-73	
Cardin, François, 6600 route TransCanada, Pointe-Claire (Québec) H9A 5S2	08-10-77	
Chicoine, Claude, 4159, Bélanger, Montréal (Québec) H1T 1A2	10-10-75	
Chicoine, Claude R., 1553, rue Viel, Montréal (Québec) H3M 1G6	17-08-74	
Chouinard, Paul-René, 8001, les galeries d'Anjou, app. 225, Anjou (Québec) H1M 1W9	04-11-76	
Coen, Irving Isaac, 43 Donegani Avenue, Apt. 2, Pointe-Claire (Québec) H9R 2V8	21-06-74	
Cohen, Robert Harold, 5153 Coolbrook Avenue, Montréal (Québec) H3X 2L2	17-08-74	
Colle, Albert Joseph, 5253, boul. Décarie, app. 218, Montréal (Québec) H3W 3C3	03-02-71	
Copelovitch, Bernard, 5845, côte des Neiges, app. 485, Montréal (Québec) H3S 1Z4	17-08-74	
Coulombe, Roger, 4660, boul. St-Joseph, Lachine (Québec) H8T 1R5	13-03-76	
Couture, Jean-Paul, 55 Church Avenue, Apt. 36, Verdun (Québec) H4G 3E7	17-08-74	
Décarie, Rémi, 245 Lakeshore Drive, Dorval (Québec) H9S 2A3	08-02-75	
Degrandmont, Claude, 4934, rue Adam, Montréal (Québec) H1V 1W3	08-04-72	
De Grandmont, Madeleine, 5870, rue Sherbrooke est, Montréal (Québec) H1N 1B5	17-08-74	
De la Fuente, Ayala, Lucion, 1000 A ouest, Jean-Talon, Montréal (Québec) H3N 1T1	08-03-76	
Déom, Guy, 915, avenue Suzanne, St-Vincent-de-Paul, (Laval) (Québec) H7C 2J1	21-02-75	
Déom, Marguerite, 915, avenue, St-Vincent-de-Paul (Laval) (Québec) H7C 2J1	21-02-75	
Dufresne, Roger, 3333 Queen Mary Road, Apt. 440, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-08-74	
Dundass, Georges M., 4545, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E8	03-03-73	
Eidinger, Martin, 3550, côte des Neiges, app. 240, Montréal (Québec) H3H 1V4	20-01-77	
Elo, James Thomas, 1414, Drummond, app. 909, Montréal (Québec) H3G 1L1	16-02-71	
Faith, Robert W., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 605, Montréal (Québec) H3G 1L5	17-08-74	
Fiset, Jacques, 3333, chemin Reine-Marie, app. 420, Montréal (Québec) H3V 1A2	03-04-77	
Flam, David J., 4495, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Québec) H3Z 1E7	17-08-74	
Fortin, Jean-Marc, 300, boulevard de la Concorde, Pont-Viau, Laval (Québec) H7G 2E6	17-08-74	
Franklin, Gérard, 4078 Gage Road, Montréal (Québec) H3Y 1R5	19-11-72	
Gagnon, Pierre, 415, boul. St-Joseph est, Montréal (Québec) H2J 1J6	17-08-74	
Gendron, Roland, 900, rue Sherbrooke ouest, app. 12, Montréal (Québec) H3A 1G3	07-03-73	
Geoffrion, Paul, 468, Trenton Avenue, Mt-Royal (Québec) H3P 2A2	17-08-74	
Geoffrion, Roland, 48 Lakeshore Drive, Pointe-Claire (Québec) H9S 4H4	20-06-74	
Gitnith, P. J., 1414, Drummond, app. 1112, Montréal (Québec) H3G 1W1	13-01-77	
Griffiths, Victor Brian, 6600 Trans Canada Highway, Apt. 802, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	17-08-74	
Guimond, Jean, 4352, rue Beaubien est, Montréal (Québec) H1T 1S9	05-06-75	
Hale, George K., 465, avenue Victoria, app. 131, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J2	29-06-74	
Harvey, Robert F., 1650 Cedar Avenue, Dental Clinic Apt., Montréal (Québec) H3G 1A4	15-04-71	
Henry, Donald Ward, 227 Kenaston Avenue, Mt-Royal (Québec) H3R 1M3	31-01-71	
Houde, Maurice, 3333 Queen Mary Road, app. 410, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-06-76	
Huot, Jean, 3, rue Canal nord, Case postale 268, Grenville (Québec) J0V 1J0	14-02-75	
Jenne, Ross E., 90 Morgan Road, Baie-d'Urfé (Québec) H9X 3A8	03-01-76	
Jones, Ronald G., 3550, côte des Neiges, app. 320, Montréal (Québec) H3H 1V4	31-08-74	
Kennedy, Duncan J., 6717 Trans Canada Highway, Pointe-Claire (Québec) H9R 1C4	17-08-74	
Kent, Leonard E., 4695, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1G2	07-04-71	

<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
Chirurgiens-dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Kimura, Akira, 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 907, Montréal (Québec) H3G 1L5	31-05-74	
Kleinman, Ezra, 4415, boul. Notre-Dame ouest, app. 206, Chomedey (Laval) (Québec) H7W 1T7	17-08-74	
Konigsberg, Sidney, côte des Neiges, app. 505, Montréal (Québec) H3S 2T2	13-01-77	
Kopylov, Oleg S., 3535 Queen Mary Road Apt. 309, Montréal (Québec) H3V 1H8	30-04-76	
Kutzman, Ernest-Abraham, 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 410, Montréal (Québec) H3G 1L5	01-02-71	
Labelle, Hubert, 666, rue Sherbrooke ouest, app. 501, Montréal (Québec) H3A 1E7	10-07-74	
Labelle, Paul, 12271, Henri-d'Arles, Montréal (Québec) H4K 1T4	11-08-71	
Lafleur, Roland, 3580, avenue Balzac, Brossard (Québec) J4Z 2G7	06-06-74	
Lafontaine, Jean-Guy, 3165 avenue Lacombe, app. 1, Montréal (Québec) H3T 1L6		
Lafortune, Jean-Paul, 5704, rue Laurendeau, Montréal (Québec) H4E 3W4	13-02-71	
Lajeunesse-Brousseau, Andrée, 454, boul. Beaconsfield, app. 4, Beaconsfield (Québec) H9W 4B9	25-06-75	
Lajoie, J. Gaston, 5305 Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3X 1T9	27-07-74	
Lalanc, Jean-Guy, 719, Ire Rue, Iberville (Québec) J2X 3C2	17-01-73	
Lamarche, Roger, 6119 Monkland Avenue, Montréal (Québec) H4A 1H5	13-01-74	
Lamoureux, Maurice, 187, boul. Sauvé, St-Eustache (Québec) J7P 2A6	11-06-75	
Lanctot, Michel, 3875, rue St-Urbain, app. 419, Montréal (Québec) H2W 1V1	04-01-76	
Laporte, J.-Octave-Lucien, 8655, rue Foucher, app. 405, Montréal (Québec) H2P 2C4	08-01-75	
Larue, Charles-Arthur, 300, boulevard Graham, app. 207, Mt-Royal (Québec) H3P 2C8	21-06-74	
Lawlor, Robert, 3333 Queen Mary Road, Apt. 440, Montréal (Québec) H3V 1A2	18-02-71	
Lefebvre, Pierre I., 1570, boulevard Provencher, app. 300, Brossard (Québec) J4W 1Z2	02-02-71	
Lefort, Guy, 42, rue Principale est, Ste-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 1J6	20-06-74	
Le François, Guy, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	04-01-75	
Legault, J. Victor, 5757 Decelles Avenue, Apt. 336, Montréal (Québec) H3S 2C3	01-12-73	
Lépine, Louis, 3703, avenue Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	17-08-74	
Lerner, Earl, 5, Valois Bay Avenue, Pointe-Claire (Québec) H9S 5H3	17-08-74	
Levitt, Harvey Lawrence, 5757 Decelles Avenue, Apt. 3, Montréal (Québec) H3S 2C3	17-08-74	
Lussier, Gérard, 2, boulevard Desaulniers, St-Lambert (Québec), J4P 1L2	23-05-77	
Lussier, Raoul-Eugène, 55 Church Avenue, Apt. 36, Verdun (Québec) H4G 3E7	19-09-74	
Marchand, Paul-Robert, 1414, Drummond, app. 915, Montréal (Québec) H3G 1W1	03-05-74	
Martin, Laurent, 3333 Queen Mary Road, app. 410, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-06-76	
Mathieu, Léopold, 1103, boul. St-Joseph est, Montréal (Québec) H2J 1L3	15-06-74	
Michaud, François, 3333 chemin Reine-Marie, app. 420, Montréal (Québec) H3V 1A2	03-04-77	
Michaud, Monique, C.P. 6209, Succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	12-05-77	
Miller, Seymour S., 5025, rue Sherbrooke ouest, app. 230, Montréal (Québec) H4A 1S9	17-08-74	
Miller, Stephen, 6600 Trans Canada Hwy., Apt. 803, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	17-08-74	
Monday, J.J. Luc, 6484 Sherbrooke W. Apt. 102, Montréal	29-05-77	
Moran, C. Léo, 1509, rue Sherbrooke ouest, app. 3, Montréal (Québec) H3G 1M1	03-10-75	
Munro, David John, 3550, côte des Neiges, app. 400, Montréal (Québec) H3H 1V4	07-12-73	
Muroff, Frédéric, 1414, Drummond, app. 1104, Montréal (Québec) H3G 1W1	10-03-71	
Myles, Thomas A., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 412, Montréal (Québec) H3G 1L5	01-02-71	

<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
Chirurgiens-dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Nadeau, J.-Roland, 3550, côte des Neiges, app. 350, Montréal (Québec) H3H 1V4	17-08-74	
Olivier, Austen W., 1414, Drummond, app. 522, Montréal (Québec) H3G 1W1	17-08-74	
Parent, Benoît, place Victoria, app. 808, Montréal (Québec)	23-08-72	
Pearson, Hyman H., 275, Brittany Avenue, Apt. 166, Mt-Royal (Québec) H3P 3C2	06-02-71	
Pellerin, Jacques, 5450 côte des Neiges, app. 310, Montréal, (Québec). H3T 1Y6	02-06-77	
Pelletier, Georges, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	10-02-75	
Poch, Lewis Neville, 1 Westmount Square, Apt. 346, Westmount (Québec) H3Z 2P9	14-04-71	
Prosterman, Leonard, 6000, côte des Neiges, app. 230, Montréal (Québec) H3S 1Z8	17-08-74	
Reich, Eric, 7005 Kildare Road, Apt. 4, Côte-St-Luc (Québec) H4W 1C1	17-08-74	
Remise, Claude, Faculté de Chirurgie dentaire, Case postale 6128, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3J7	17-08-74	
Rennert, Michael D., 5165 Queen Mary Road, Apt. 511, Montréal (Québec) H3W 1X7	17-08-74	
Robinson, Wilfrid R., 3410 Benny Avenue, Apt. 1, Montréal (Québec) H4B 2R8	17-01-74	
Rogers, Mervyn Allen, 4300, boul. de Maisonneuve ouest, app. 702, Westmount (Québec) H3Z 1K8	06-02-71	
Rosen, Harry, 3545, côte des Neiges, app. 107, Montréal (Québec) H3H 1V1	03-02-74	
Rouleau, François, 520, rue Cherrier, Montréal (Québec) H2L 1H3	23-05-75	
Samis, Philip L., 1, place Ville-Marie, app. 1521, Montréal (Québec) H3B 2B5	17-01-74	
Shamy, Frank E., 1414, Drummond, app. 806, Montréal (Québec) H3G 1W1	17-08-74	
Shevell, Melvyn, 6000, côte des Neiges, app. 200, Montréal (Québec) H3S 1Z8	13-04-74	
Smaill, Stanton S., 1414, Drummond, app. 1124, Montréal (Québec) H3G 1W1	26-05-74	
Solomon, Charles Melvyn, 5165 Queen Mary Rod, Apt. 506, Montréal (Québec) H3W 1X7	17-08-74	
Steinberg, Marvin H., 5800, boul. Cavendish, app. 303, Côte-St-Luc, (Québec) H4W 2T5	19-11-75	
Stockwell, William Gordon, 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 805, Montréal (Québec) H3G 1L5	09-03-71	
Swiston, Walter, 4695, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1G2	17-08-74	
Sykora, Oskar Paul, Dental Clinic, 1660 Cedar Avenue, Montréal (Québec) H3G 1A3	31-01-71	
Turgeon, Jean, Fac. Méd. dentaire, Case postale 6209, Succursale A, Montréal (Québec) H3C 3T9	05-03-77	
Vachon, Claude, 1464, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B6	17-08-74	
Van Vliet, Jonathan E., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 805, Montréal (Québec) H3G 1L5	08-03-71	
Vinet, Éphrem, 200, rue Desnoyers, app. 815A, Pont-Viau (Laval) (Québec) H7G 1A6	08-02-71	
Vinet, Luc, 807 est, boulevard St-Joseph, Montréal (Québec) H2J 1K5	03-05-74	
Wainberg, Allen, 5845, côte des Neiges, app. 300, Montréal (Québec) H3S 1Z4	15-02-75	
Walford, Wallace Francis, 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	30-05-74	
Ward, Daryl B., 1414, Drummond, app. 517, Montréal (Québec) H3G 1W1	08-06-74	
Wechsler, M. Hershell, 5800, boul. Cavendish, app. 510, Côte-St-Luc, (Québec) H4W 2T5	17-08-74	
<i>Région de Québec</i>		
Bernard, Christian, École médecine dentaire Université Laval (Québec) G1K 7P4	29-09-77	
Bernier, Louis, 1575, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1S 1G4	30-12-75	
Boucher, Marc, 1000, chemin Ste-Foy, app. 302, Québec (Québec) G1S 2L6	31-01-71	
Crutchfield, Charles Bruce, 990, avenue des Érables, app. 1, Québec (Québec) G1R 2M7	13-06-74	

<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
Chirurgiens-dentistes		
<i>Région de Québec</i>		
Dion, Majella, 1575, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1S 1G4	17-08-74	
Massicotte, Gérard, 1575, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1S 1G4	17-08-74	
McGibbon, D. P., 990, avenue des Érables, app. 2, Québec (Québec) G1R 2M7	09-06-74	
Plamondon, Viger, 835, avenue des Érables, Québec (Québec) G1R 2M4	06-06-75	
Proulx, Marcel, Ecole Médecine dentaire, Université Laval (Québec)	30-06-77	
Simard, Armando, 1179, avenue des Érables, Québec (Québec) G1R 2N4	26-05-74	
Talbot, Raymond, 2860, chemin Quatres-Bourgeois, Ste-Foy (Québec) G1V 1Y3	15-01-77	
Veillette, Denis, 2860, Quatre-Bourgeois, Ste-Foy (Québec) G1V 1Y3	20-06-74	
<i>Région des Cantons de l'Est</i>		
Belleville, Paul, 510, Galt ouest, Sherbrooke (Québec) J1H 1Y7	31-05-74	
Dugal, Paul-Laurent, 459A, rue Lindsay, Drummondville (Québec) J2B 1G9	08-02-71	
Gendron, Georges, 189, Notre-Dame sud, Thetford Mines (Québec) G6G 1J5	06-06-74	
Lemay, Jules E. Jr., 1855, boul. Portland, Sherbrooke (Québec) J1J 3V7	17-08-74	
Lessard, Pierre, 189, rue Notre-Dame sud, Thetford Mines (Québec) G6G 1J5	30-05-74	
McLeod, Hector, 16 Academy, Lennoxville (Québec) J0B 1Z0	15-08-75	
Olivier, Valmore, Hercule, 410, Vimy, app. 3, Sherbrooke (Québec) J1J 3M9	07-02-71	
<i>Région de l'Outaouais</i>		
Côté, Roger, 153, rue Principale, Hull (Québec) J8X 2K4	07-02-75	
L'Arrivée, Roland, 689, boul. St-Joseph, Hull (Québec) J8Y 4B4	07-11-75	
Proulx, Jacques, 214, boul. St-Joseph, Hull (Québec) J8Y 3X4	05-05-71	
<i>Région de Témiscamingue</i>		
Bellehumeur, Claude, 10, McQuaig est, Rouyn (Québec) J9X 3B4	11-04-74	
<i>Région du Saint-Maurice</i>		
Dontigny, Vincent, 1350, rue Royale, app. 803, Trois-Rivières (Québec) G9A 4J4	17-08-74	
Prud'homme, Pierre-P., 1930, 5e Avenue, Shawinigan-Sud (Québec) G9P 1N4	05-05-74	
<i>Région du Saguenay</i>		
Bergeron, Yvon, 58 ouest, Racine, Chicoutimi (Québec) G7J 1E2	17-08-74	
Laplante, Yves, 58, rue Racine ouest, Chicoutimi (Québec)	18-02-77	
Tremblay, Yvon, 330, rue St-Vallier, Chicoutimi (Québec) G7H 4J1	09-02-77	
<i>Région de l'Abitibi</i>		
Lafontaine, Jean-Guy, 24, 6e Avenue Est, c.p. 700, La Sarre, J9Z 1L6	21-07-76	
Pharmaciens		
<i>Région du Québec</i>		
LaLiberté, Jean, Fortierville, Lotbinière (Québec)	26-10-72	
<i>Région de Montréal</i>		
Moisan, Maurice, 3477, Drummond, app. 503, Montréal 107 (Québec)	05-01-73	30-04-77
Podlog, Charles, 531, Abercon, Ville Mont-Royal (Québec) H3R 2B5	15-03-73	
Venne, Rosario, St-Hyppolyte, Terrebonne (Québec)	04-04-73	
<i>Région du Saguenay, Lac-St-Jean</i>		
Tremblay, Jean-Marie, Case postale 40, Sacré-Coeur-de-Jésus, Saguenay (Québec)	05-10-73	
<i>Région du Nord-Ouest</i>		
Surkis, Max, 68, avenue des Pins, Label-sur-Quévillon, Abitibi (Québec)	16-11-72	

Services de Santé et Services Sociaux — Loi sur les

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES WINDSOR-RICHMOND

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de l'article 39 et 47 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, (1971, c. 48), il a accordé des lettres patentes instituant un établissement public sous le nom de « CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES WINDSOR-RICHMOND ».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre local de Services communautaires
Le siège social de l'établissement est à Richmond, district judiciaire de Saint-François.

*Le ministre des Consommateurs, Coopératives
et Institutions financières,*
LISE PAYETTE.

69669-o

Société d'habitation du Québec

Office municipal d'habitation de Dolbeau Municipal Housing Bureau of Dolbeau

Avis est donné qu'en vertu de l'article 55 de la Loi de la Société d'habitation du Québec (1966-1967, c. 55) le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du dixième jour d'août 1977, constituant en corporation sans but lucratif:

Mme Suzanne Beauchamp-Niquet, femme d'affaires
2097, boulevard Walberg
Dolbeau, (Roberval) (Qué.)
M. Laurent Gosselin, relationniste
1491, rue des Cèdres
Dolbeau, (Roberval) (Qué.)

M. Gaston Blouin, greffier
430, rue Bourgeois
Dolbeau, (Roberval) (Qué.)

pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Dolbeau, dans le district judiciaire de Roberval.

La Société d'habitation du Québec.
JEAN-LUC LESAGE, notaire.

69747-o

Soumissions — Demandes de

Ville d'Amos (Comté Abitibi ouest)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Jean-Gilles Racicot, greffier, Hôtel de ville, 182 est, 1^{re} rue, ville d'Amos, comté d'Abitibi-Ouest, Québec, jusqu'à 8.00 heures du soir, le lundi 17 octobre 1977, pour l'achat de \$1,092,000 d'obligations de la ville d'Amos datées du 7 novembre 1977 et remboursables en série du 7 novembre 1978 au 7 novembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 7 novembre et 7 mai de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 7 novembre 1977.

Tableau d'amortissement — \$1,092,000 — 20 ans

Année	Capital
7 novembre 1978	\$ 32,000
7 novembre 1979	36,000
7 novembre 1980	38,000
7 novembre 1981	42,000
7 novembre 1982	47,000
7 novembre 1983	52,000
7 novembre 1984	57,000
7 novembre 1985	63,000
7 novembre 1986	69,000
7 novembre 1987	75,000
7 novembre 1988	37,000
7 novembre 1989	40,500
7 novembre 1990	44,500
7 novembre 1991	48,500
7 novembre 1992	53,000
7 novembre 1993	59,000
7 novembre 1994	64,500
7 novembre 1995	71,000
7 novembre 1996	77,500
7 novembre 1997	85,500

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série I à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série I à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série I à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série I à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$85,500 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 7 novembre 1977.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations en seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$85,500 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 7 novembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville d'Amos s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 7 novembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: A-42 — \$429,000 — voirie, aqueduc, égout — A-59 — \$376,500 — voirie — A-60 — \$88,000 — achat de machinerie — A-64 — \$80,500 — achat d'équipement de bureau — A-66 — \$53,000 — réaménagement de compresseur — A-67 — \$65,000 — étude pour recherche d'eau.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le lundi 17 octobre 1977, Hôtel de ville, 182 est, 1^{re} rue, Ville

d'Amos, comté d'Abitibi-Ouest, Québec, J9T 2G1.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville d'Amos, comté d'Abitibi-Ouest, ce 21 septembre 1977.

Le greffier,

JEAN-GILLES RACICOT.

Hôtel de ville,

182 est, 1^{re} rue, ville d'Amos,

comté d'Abitibi-Ouest, Québec, J9T 2G1

Téléphone: 732-5218, code 819

69739-0

Ville d'Arthabaska
(Comté d'Arthabaska)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Fernand Daigle, secrétaire-trésorier, Hôtel de ville, 841 sud, boulevard Bois-Francs, comté d'Arthabaska, Québec, jusqu'à 8.00 heures du soir, le mercredi 19 octobre 1977, pour l'achat de \$307,500 d'obligations de la ville d'Arthabaska, comté d'Arthabaska, datées du 7 novembre 1977 et remboursables en série du 7 novembre 1978 au 7 novembre 1987 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 7 novembre et 7 mai de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 7 novembre 1977.

Tableau d'amortissement — \$307,500 — 10 ans

Année	Capital
7 novembre 1978	\$30,500
7 novembre 1979	33,000
7 novembre 1980	36,000
7 novembre 1981	40,000
7 novembre 1982	42,000
7 novembre 1983	22,000
7 novembre 1984	23,000
7 novembre 1985	25,000
7 novembre 1986	26,500
7 novembre 1987	29,500

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront

pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la Banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville d'Arthabaska s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 7 novembre 1977, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 213 — \$77,500 — renouvellement d'emprunt — 217 — \$16,000 — renouvellement d'emprunt — 220 — \$54,000 — renouvellement d'emprunt — 320 — \$32,000 — aqueduc, égouts — 326 — \$29,500 — bâtisses, terrains — 333 — \$5,500 — frais de refinancement — 334 — \$85,000 — 342 — \$8,000 — voirie.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le mercredi 19 octobre 1977, Hôtel de ville, 841 sud, boulevard Bois-Francis, comté d'Arthabaska, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Ville d'Arthabaska, comté d'Arthabaska, ce 20 septembre 1977.

Le secrétaire-trésorier,

FERNAND DAIGLE.

Hôtel de ville,

841, boulevard Bois-Francis,

comté d'Arthabaska, Québec

Téléphone: 357-2346, code 819 69740-0

Ville de Bécancour

(Comté de Nicolet-Yamaska)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné André Villeneuve, greffier, Hôtel de ville, ville de Bécancour, comté de Nicolet-Yamaska, Québec, G0X 1B0 jusqu'à 5.00 heures de l'après-midi et par après jusqu'à 8.00 heures du soir à la Salle paroissiale, ville de Bécancour, comté de Nicolet-Yamaska, Québec, le mardi 18 octobre 1977, pour l'achat de \$1,330,000 d'obligations de la ville de Bécancour datées du 1er novembre 1977 et remboursables en série du 1er novembre 1978 au 1er novembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à

8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement le 1er mai et 1er novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 1er novembre 1977.

Tableau d'amortissement — \$1,330,000 — 20 ans

Année	Capital
1er novembre 1978	\$ 16,000
1er novembre 1979	17,000
1er novembre 1980	20,000
1er novembre 1981	22,000
1er novembre 1982	24,000
1er novembre 1983	26,000
1er novembre 1984	28,000
1er novembre 1985	30,000
1er novembre 1986	31,000
1er novembre 1987	35,000
1er novembre 1988	38,000
1er novembre 1989	43,000
1er novembre 1990	48,000
1er novembre 1991	52,000
1er novembre 1992	57,000
1er novembre 1993	60,000
1er novembre 1994	65,000
1er novembre 1995	71,000
1er novembre 1996	79,000
1er novembre 1997	568,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série I à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série I à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série I à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série I à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$568,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 1er novembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 1er novembre 1997 au montant de \$568,000 comprend un solde de \$486,000 renouvelable pour une période de 10 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
1er novembre 1998	\$34,000
1er novembre 1999	36,000
1er novembre 2000	39,000
1er novembre 2001	43,000
1er novembre 2002	46,000
1er novembre 2003	49,000
1er novembre 2004	54,000
1er novembre 2005	57,000
1er novembre 2006	63,000
1er novembre 2007	65,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$568,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 1er novembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Bécancour s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1er novembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 12 — \$418,000 — renouvellement d'emprunt 1/8/77; 62 — \$43,500; 12 — \$342,000; 18 — \$57,500 — renouvellement d'emprunt 1/11/77; 114 — \$197,000; 115 — \$177,000; 116 — \$95,000 — aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8:00 heures du soir, le mardi 18 octobre 1977, à la salle paroissiale, ville de Bécancour, comté de Nicolet-Yamaska, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Bécancour, comté de Nicolet-Yamaska, ce 19 septembre 1977.

Le greffier,

ANDRÉ VILLENEUVE.

Hôtel de ville,

ville de Bécancour,

comté de Nicolet-Yamaska,

Québec, G0X 1B0.

Téléphone: 222-5601, code 819.

69696-0

La commission scolaire Chaudière-d'Etchemin
(Siège social: cité de Saint-Romuald-d'Etchemin)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumission pour obligations » seront reçues par le soussigné J.-Médard Leblanc, directeur général, Centre administratif, 111, rue de la Fabrique, Saint-Romuald-d'Etchemin, comté de Lévis, Québec, G0W 2K7, jusqu'à 8.00 heures du soir, le mercredi 19 octobre 1977, pour l'achat de \$2,191,000 d'obligations pour la commission scolaire Chaudière-d'Etchemin, datées du 7 novembre 1977 et remboursables en séries du 7 novembre 1978 au 7 novembre 1987 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 7 mai et 7 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 7 novembre 1977.

Tableau d'amortissement — \$2,191,000 — 20 ans

Année	Capital
7 novembre 1978	\$ 57,000
7 novembre 1979	63,000
7 novembre 1980	69,000
7 novembre 1981	76,000
7 novembre 1982	83,000
7 novembre 1983	91,000
7 novembre 1984	100,000
7 novembre 1985	110,000
7 novembre 1986	121,000
7 novembre 1987	132,000
7 novembre 1988	81,000
7 novembre 1989	89,000
7 novembre 1990	98,000
7 novembre 1991	108,000
7 novembre 1992	118,000
7 novembre 1993	130,000
7 novembre 1994	143,000
7 novembre 1995	158,000
7 novembre 1996	173,000
7 novembre 1997	191,000

La commission scolaire Chaudière-d'Etchemin se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, c. 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation deffectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis:

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, pour cette dernière modalité, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$191,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéance excluant l'échéance du 7 novembre 1977.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$191,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation, au pair, le 7 novembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Chaudière-d'Etchemin, s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 7 novembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions suivantes: 18-05-77 — \$1,786,000 — construction d'une école à Bernières; 06-07-77 — \$91,000 — achat et installation de 3 locaux modulaires; 17-08-77 — \$314,000 — dépenses d'immobilisations;

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue à 8.00 heures du soir, au Centre administratif, 111, rue de la Fabrique, Saint-Romuald-d'Etchemin, comté de Lévis, Québec, G0W 2K7.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La commission scolaire Chaudière-d'Etchemin, ce 21 septembre 1977.

Le directeur général,

J.-MÉDARD LEBLANC.

Centre administratif,

111, rue de la Fabrique,

Saint-Romuald-d'Etchemin,

comté de Lévis, Québec, G0W 2K7

Téléphone: 839-0611, code: 418

69741-0

**La commission scolaire
Lac Témiscamingue**

(Siège social:
ville de Ville-Marie, Québec)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Jacquelin Bergeron, directeur général Centre administratif, 2, Maisonneuve, ville de Ville-Marie, comté de Témiscamingue, Québec J0Z 3W0, jusqu'à 8.00 heures du soir, le lundi 17 octobre 1977, pour l'achat de \$297,500 d'obligations pour la commission scolaire Lac Témiscamingue, datées du 7 novembre 1977 et remboursables en séries du 7 novembre 1978 au 7 novembre 1987 inclusivement, avec l'intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 7 mai et 7 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 7 novembre 1977.

Année	Capital
7 novembre 1978	\$19,500
7 novembre 1979	21,000
7 novembre 1980	23,000
7 novembre 1981	25,000
7 novembre 1982	27,000

Année	Capital
7 novembre 1983	30,000
7 novembre 1984	33,000
7 novembre 1985	36,000
7 novembre 1986	39,000
7 novembre 1987	44,000

La commission scolaire Lac Témiscamingue, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, c. 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommiss, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera fait conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Lac Témiscamingue s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 7 novembre 1977, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de la résolution datée du 15-08-77 — \$297,500 — dépenses d'immobilisations;

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le lundi 17 octobre 1977, au Centre administratif, 2, Maison-neuve, ville de Ville-Marie, comté de Témiscamingue, Québec, JOZ 3W0.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La commission scolaire Lac Témiscamingue, ce 21 septembre 1977.

Le directeur général,

JACQUELIN BERGERON.

Centre administratif,
2, Maison-neuve,

Ville de Ville-Marie, comté de Témiscamingue,
Québec, JOZ 3W0

Téléphone: 629-2472, code: 819 69743-0

**Paroisse de
L'Ascension-de-Notre-Seigneur
(Comté Lac-Saint-Jean-Est)**

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Roger Boily, secrétaire-trésorier, Bureau municipal, 4e Avenue est, paroisse de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, bureau de poste Langlais, comté du Lac-Saint-Jean-Est, G0W 1Y0, jusqu'à 5.00 heures de l'après-midi, le mardi 18 octobre 1977 et par après à 8.00 heures du soir au Centre communautaire, 4e Avenue est, paroisse de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, comté de Lac-Saint-Jean-Est, pour l'achat de \$900,000 d'obligations de la paroisse de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, datées du 7 novembre 1977 et remboursables en série du 7 novembre 1978 au 7 novembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 7 mai et 7 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 7 novembre 1977.

Tableau d'amortissement — \$900,000 — 20 ans

Année	Capital
7 novembre 1978	\$ 47,000
7 novembre 1979	53,000
7 novembre 1980	57,000
7 novembre 1981	64,000
7 novembre 1982	70,000
7 novembre 1983	77,000
7 novembre 1984	84,000
7 novembre 1985	93,000
7 novembre 1986	102,000
7 novembre 1987	112,000
7 novembre 1988	9,000
7 novembre 1989	10,000

Année	Capital
7 novembre 1990	11,000
7 novembre 1991	12,000
7 novembre 1992	13,000
7 novembre 1993	14,000
7 novembre 1994	16,000
7 novembre 1995	17,000
7 novembre 1996	19,000
7 novembre 1997	20,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$20,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 7 novembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$20,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 7 novembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La paroisse de L'Ascension-de-Notre-Seigneur s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 7 novembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 138(140) — \$900,000 — aqueduc, égouts, voirie;

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir au Centre communautaire, 4e Avenue est, paroisse de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, comté Lac-Saint-Jean-Est.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La paroisse de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, comté du Lac-Saint-Jean-Est, ce 19 septembre 1977.

Le secrétaire-trésorier,
ROGER BOILY.

Bureau municipal,
4e Avenue est,
paroisse de L'Ascension-de-Notre-Seigneur,
comté de Lac-Saint-Jean-Est, G0W 1Y0
Téléphone: 347-3482, code: 418 69697-0

Cité de Magog
(Comté d'Orford)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Jean-Paul Lange, greffier, Hôtel de ville, 7 est, rue Principale, Magog, comté d'Orford, Québec, jusqu'à 8.00 heures du soir, le lundi 17 octobre 1977, pour l'achat de \$864,500 d'obligations de la cité de Magog datées du 7 novembre 1977 et remboursables en série du 7 novembre 1978 au 7 novembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 7 mai et 7 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 7 novembre 1977.

Tableau d'amortissement — \$864,500 — 20 ans

Année	Capital
7 novembre 1978	\$25,500
7 novembre 1979	26,500
7 novembre 1980	31,000
7 novembre 1981	31,500
7 novembre 1982	36,000
7 novembre 1983	38,500
7 novembre 1984	40,000
7 novembre 1985	44,000
7 novembre 1986	49,500

Année	Capital
7 novembre 1987	53,000
7 novembre 1988	39,000
7 novembre 1989	41,000
7 novembre 1990	45,500
7 novembre 1991	46,000
7 novembre 1992	48,000
7 novembre 1993	48,500
7 novembre 1994	53,000
7 novembre 1995	55,500
7 novembre 1996	56,000
7 novembre 1997	56,500

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$56,500 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 7 novembre 1977.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$56,500 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 7 novembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La cité de Magog s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les

soixante jours à compter du 7 novembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 649 — \$130,000 — achat de deux (2) transformateurs; 655 — \$225,000 — voirie; 656 — \$234,500 — aqueduc, égouts; 666 — \$62,000 — bâtisses, terrains; 670 — \$56,000 — achat d'un chargeur sur roue; 671 — \$157,000 — éclairage.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le lundi 17 octobre 1977, à l'Hôtel de ville, 7 est, rue Principale, Magog, comté d'Orford, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Cité de Magog, comté d'Orford, ce 15 septembre 1977.

Le greffier,
JEAN-PAUL LANGE.

Hôtel de ville,

7 est, rue Principale,

Magog, comté d'Orford, Québec

Téléphone: 843-6501, code 819

69698-0

Municipalité de Newport (Comté de Gaspé-Est)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Conrad Castilloux, secrétaire-trésorier, Bureau municipal, Newport, comté de Gaspé-Est, Québec, jusqu'à 7.00 heures du soir, le lundi 17 octobre 1977, pour l'achat de \$699,000 d'obligations de la municipalité de Newport datées du 7 novembre 1977 et remboursables en série du 7 novembre 1978 au 7 novembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 7 novembre et 7 mai de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 7 novembre 1977.

Tableau d'amortissement — \$699,000 — 20 ans

Année	Capital
7 novembre 1978	\$38,000
7 novembre 1979	42,000
7 novembre 1980	47,000
7 novembre 1981	46,000

Année	Capital
7 novembre 1982	47,000
7 novembre 1983	51,000
7 novembre 1984	56,000
7 novembre 1985	62,000
7 novembre 1986	69,000
7 novembre 1987	75,000
7 novembre 1988	10,000
7 novembre 1989	11,000
7 novembre 1990	13,000
7 novembre 1991	14,000
7 novembre 1992	15,000
7 novembre 1993	17,000
7 novembre 1994	19,000
7 novembre 1995	20,000
7 novembre 1996	22,000
7 novembre 1997	25,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$25,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 7 novembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$25,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 7 novembre de chaque année pour le montant annuel requis

pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La municipalité de Newport s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 7 novembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 66 — \$37,000 — protection contre l'incendie — 67 — \$662,000 — aqueduc, égouts

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 7.00 heures du soir, le lundi 17 octobre 1977, Bureau municipal, Newport, comté de Gaspé-Est, Québec, G0C 2A0.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La municipalité de Newport, comté de Gaspé-Est, ce 15 septembre 1977.

Le secrétaire-trésorier,
CONRAD CASTILLOUX.

Bureau municipal,
Newport, Comté de Gaspé-Est,
Québec G0C 2A0
Téléphone: 777-2281, code 418 69699-0

Commission scolaire régionale du Rivage

(Siège social:
ville de Baie-Comeau, Québec)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné René Désilets, directeur général, Centre administratif, 275 boulevard LaSalle, Baie-Comeau, comté de Saguenay, Québec, C4Z 1T2, jusqu'à 8.00 heures du soir, le lundi 17 octobre 1977, pour l'achat de \$2,466,000 d'obligations de la commission scolaire régionale du Rivage datées du 7 novembre 1977 et remboursables en séries du 7 novembre 1978 au 7 novembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 7 mai et 7 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 7 novembre 1977.

Tableau d'amortissement — \$2,466,000 — 20 ans

Année	Capital
7 novembre 1978	\$ 41,000
7 novembre 1979	45,000
7 novembre 1980	50,000
7 novembre 1981	55,000
7 novembre 1982	60,000
7 novembre 1983	67,000
7 novembre 1984	74,000
7 novembre 1985	82,000
7 novembre 1986	90,000
7 novembre 1987	100,000
7 novembre 1988	110,000
7 novembre 1989	122,000
7 novembre 1990	135,000
7 novembre 1991	149,000
7 novembre 1992	165,000
7 novembre 1993	182,000
7 novembre 1994	201,000
7 novembre 1995	222,000
7 novembre 1996	245,000
7 novembre 1997	271,000

La commission scolaire régionale du Rivage se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la loi des subventions aux commissions scolaires (1968, c. 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, pour cette dernière modalité, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$271,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 7 novembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$271,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation, au pair, le 7 novembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire régionale du Rivage s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 7 novembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire.

Lesdites obligations seront émises en vertu de la résolution datée du 17-05-76 — \$2,466,000 — 2e tranche pour la construction de l'école polyvalente A. Bergeronnes.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le lundi 17 octobre 1977 au Centre administratif, 275, boulevard LaSalle, ville de Baie-Comeau, comté de Saguenay, Québec C4Z 1T2.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La commission scolaire régionale du Rivage, ce 21 septembre 1977.

Le directeur général,

RENÉ DESILETS.

Centre administratif,

275, boulevard LaSalle,

Baie-Comeau, comté de Saguenay,

Québec, C4Z 1T2

Téléphone: 296-6691, code: 418

69742-0

Paroisse de Saint-Pierre-de-Sorel
(Comté de Richelieu)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Raymond Fortier, secrétaire-trésorier, mairie, Saint-Pierre-de-Sorel, 1275, chemin Saint-Ours, Saint-Pierre-

de-Sorel, comté de Richelieu, Québec, jusqu'à 7.00 heures du soir, le mardi 18 octobre 1977, pour l'achat de \$455,000 d'obligations de la paroisse de Saint-Pierre-de-Sorel datées du 7 novembre 1977 et remboursables en série du 7 novembre 1978 au 7 novembre 1997 inclusivement, avec intérêt à taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 7 mai et 7 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 7 novembre 1977.

Tableau d'amortissement — \$455,000 — 20 ans

Année	Capital
7 novembre 1978	\$ 7,000
7 novembre 1979	8,000
7 novembre 1980	10,000
7 novembre 1981	10,000
7 novembre 1982	11,000
7 novembre 1983	12,000
7 novembre 1984	13,000
7 novembre 1985	15,000
7 novembre 1986	16,000
7 novembre 1987	17,000
7 novembre 1988	20,000
7 novembre 1989	21,000
7 novembre 1990	23,000
7 novembre 1991	26,000
7 novembre 1992	28,000
7 novembre 1993	31,000
7 novembre 1994	34,000
7 novembre 1995	37,000
7 novembre 1996	40,000
7 novembre 1997	76,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

- 1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.
- 2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.
- 3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.
- 4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$76,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels

entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 7 novembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 7 novembre 1997 au montant de \$76,000 comprend un solde de \$31,500 renouvelable pour une période de 10 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
7 novembre 1998	\$2,500
7 novembre 1999	2,500
7 novembre 2000	2,500
7 novembre 2001	3,000
7 novembre 2002	3,000
7 novembre 2003	3,000
7 novembre 2004	3,500
7 novembre 2005	3,500
7 novembre 2006	4,000
7 novembre 2007	4,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$76,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 7 novembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La paroisse de Saint-Pierre-de-Sorel s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 7 novembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 75 - \$58,000 - renouvellement d'emprunt; 133 - \$232,000 - aqueduc, égouts; 134 - \$27,000 - aqueduc, égouts; 141 - \$65,000 - aqueduc, égouts, voirie; 148 - \$73,000 - aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 7.00 du soir, le mardi 18 octobre 1977, à la mairie, Saint-Pierre-de-Sorel, 1275,

chemin Saint-Ours, Saint-Pierre-de-Sorel, comté de Richelieu, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Paroisse Saint-Pierre-de-Sorel, comté Richelieu, ce 16 septembre 1977.

Le secrétaire-trésorier,
RAYMOND FORTIER.

Mairie Saint-Pierre-de-Sorel,
1275, chemin Saint-Ours,
Saint-Pierre-de-Sorel,
comté de Richelieu, Québec, J3P 2N4
Téléphone: 742-9961, code 514 69714-0

Village de Saint-Rédempteur
(Comté de Lévis)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, Henri-Louis Beaudouin, secrétaire-trésorier, bureau municipal, 65, rue du Cap, Saint-Rédempteur, comté de Lévis, Québec, jusqu'à 5.00 heures de l'après-midi et par après jusqu'à 8.00 heures du soir, à la salle du Conseil, 55, rue du Cap, Saint-Rédempteur, comté de Lévis, Québec, le mercredi 19 octobre 1977, pour l'achat de \$556,000 d'obligations du village de Saint-Rédempteur datées du 7 novembre 1977 et remboursables en série du 7 novembre 1978 au 7 novembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 7 mai et 7 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 7 novembre 1977.

Année	Capital
7 novembre 1990	14,000
7 novembre 1991	15,000
7 novembre 1992	17,000
7 novembre 1993	18,000
7 novembre 1994	20,000
7 novembre 1995	22,000
7 novembre 1996	25,000
7 novembre 1997	252,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

- 1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.
- 2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.
- 3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.
- 4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$252,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 7 novembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 7 novembre 1997 au montant de \$252,000 comprend un solde de \$225,000 renouvelable pour une période de 10 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
7 novembre 1998	\$14,000
7 novembre 1999	15,000
7 novembre 2000	17,000
7 novembre 2001	19,000
7 novembre 2002	21,000
7 novembre 2003	23,000
7 novembre 2004	25,000
7 novembre 2005	27,000
7 novembre 2006	31,000
7 novembre 2007	33,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Tableau d'amortissement — \$556,000 — 20 ans

Année	Capital
7 novembre 1978	\$ 11,000
7 novembre 1979	12,000
7 novembre 1980	12,000
7 novembre 1981	13,000
7 novembre 1982	14,000
7 novembre 1983	15,000
7 novembre 1984	16,000
7 novembre 1985	17,000
7 novembre 1986	19,000
7 novembre 1987	21,000
7 novembre 1988	11,000
7 novembre 1989	12,000

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$252,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 7 novembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

Le village de Saint-Rédempteur s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 7 novembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 121 — \$24,000; 122 — \$11,500; 123 — \$11,000; 124 — \$1,500; 125 — \$10,500; 126 — \$13,500; 127 — \$7,500 — 128 — \$1,000: ces règlements sont autorisés pour renouvellement d'emprunt; 219 — \$23,500 —

aqueduc, égouts, voirie; 227 — \$124,000 — aqueduc, égouts, voirie; 228 — \$53,000 — aqueduc, égouts, voirie; 242 — \$141,500 — aqueduc, égouts, voirie; 252 — \$67,500 — voirie; 254 — \$20,000 — voirie; 256 — \$6,000 — voirie; 272 — \$40,000 — services récréatifs et communautaires.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le mercredi 19 octobre 1977, à la salle du Conseil, 55, rue du Cap, Saint-Rédempteur, comté de Lévis, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Village de Saint-Rédempteur, comté de Lévis, ce 19 septembre 1977.

Le secrétaire-trésorier,
HENRI-LOUIS BEAUDOIN.

Bureau municipal,
65, rue du Cap,
Saint-Rédempteur,
Comté de Lévis, Québec, G0S 3B0
Téléphone: 832-8077, code 418 69700-o

Syndicats professionnels

ASSOCIATION DES AGENTS-DISTRIBUTEURS DES MESSAGERIES DYNAMIQUES INC.

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 17 août 1977, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « ASSOCIATION DES AGENTS-DISTRIBUTEURS DES MESSAGERIES DYNAMIQUES INC. », avec siège social situé à Bois-des-Filion, district judiciaire de Terrebonne.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.
69729-o 1477-2198

ASSOCIATION DES ARCHITECTES EN PRATIQUE PRIVÉE DU QUÉBEC ASSOCIATION OF PRIVATE PRACTICING ARCHITECTS OF QUEBEC

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 24 août 1977, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « ASSOCIATION DES ARCHITECTES EN PRATIQUE PRIVÉE DU QUÉBEC —

ASSOCIATION OF PRIVATE PRACTICING ARCHITECTS OF QUEBEC », avec siège social situé à Montréal, district judiciaire de Montréal.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.
69689-o 1476-2587

ASSOCIATION DES INGENIEURS DU QUÉBEC *(Loi des syndicats professionnels)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 31 août 1977, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « ASSOCIATION DES INGENIEURS DU QUÉBEC », avec siège social situé à Québec, district judiciaire de Québec.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.
69690-o 1477-3170

SYNDICAT DE L'U.P.A. DE LACADIE*(Loi des syndicats professionnels)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 15 août 1977, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « SYNDICAT DE L'U.P.A. DE LACADIE », avec siège social à L'Acadie, district judiciaire d'Iberville.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.

69673-o 1462-2476

SYNDICAT DE L'U.P.A. DE NAPIERVILLE*(Loi des Syndicats professionnels)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 12 août 1977, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « SYNDICAT DE L'U.P.A. DE NAPIERVILLE », avec siège social situé à Napierville, district judiciaire d'Iberville.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.

69674-o 1468-6562

SYNDICAT DE L'U.P.A. D'ORMSTOWN*(Loi des syndicats professionnels)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 12 août 1977, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « SYNDICAT DE L'U.P.A. D'ORMSTOWN », avec siège social situé à Ormstown, district judiciaire de Beauharnois.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.

69675-o 1462-2518

SYNDICAT DE L'U.P.A. DE ST-ANICET*(Loi des syndicats professionnels)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 15 août 1977, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « SYNDICAT DE L'U.P.A. DE ST-ANICET », avec siège social à Saint-Anicet, district judiciaire de Beauharnois.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.

69676-o 1462-2492

**SYNDICAT DE L'U.P.A.
DE ST-LOUIS DE GONZAGUE***(Loi des syndicats professionnels)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 15 août 1977, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « SYNDICAT DE L'U.P.A. DE ST-LOUIS DE GONZAGUE », avec siège social situé à Saint-Louis-de-Gonzague, district judiciaire de Beauharnois.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.

69677-o 1462-7962

SYNDICAT DE L'U.P.A. DE STE-MARTINE*(Loi des syndicats professionnels)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 12 août 1977, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « SYNDICAT DE L'U.P.A. DE STE-MARTINE », avec siège social situé à Sainte-Martine, district judiciaire de Beauharnois.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.

69678-o 1462-2500

SYNDICAT DE L'U.P.A. DE ST-POLYCARPE*(Loi des syndicats professionnels)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 15 août 1977, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « SYNDICAT DE L'U.P.A. DE ST-POLYCARPE », avec siège social situé à Saint-Polycarpe, district judiciaire de Montréal.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.

69679-o 1462-0017

SYNDICAT DE L'U.P.A. DE ST-REDEMPTEUR*(Loi des syndicats professionnels)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 15 août 1977, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « SYNDICAT DE L'U.P.A. DE ST-REDEMPTEUR », avec siège social situé à Saint-Rédempteur, district judiciaire de Québec.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.

69680-o 1462-3730

SYNDICAT DE L'U.P.A. DE ST-REMI*(Loi des syndicats professionnels)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 12 août 1977, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « SYNDICAT DE L'U.P.A. DE ST-REMI », avec siège social situé à Saint-Rémi, district judiciaire d'Iberville.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.

69681-o

1462-0009

**SYNDICAT NATIONAL DU CARTON
FACONNE DE DRUMMONDVILLE***(Loi des syndicats professionnels)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 28 juillet 1977,

il a autorisé le changement de nom de « L'ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DU CARTON FACONNE DE DRUMMONDVILLE », dont la constitution, sous le nom originaire de « ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DE EASTERN DE DRUMMONDVILLE », a été autorisée le 21 novembre 1946, et dont le siège social est situé à Drummondville, en celui de « SYNDICAT NATIONAL DU CARTON FACONNE DE DRUMMONDVILLE » et ce, en vertu de la Loi des syndicats professionnels, Status refondus, 1964, chapitre 146.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.

69719-o

1458-5962

Ventes par licitation**Sales by Licitacion**

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 05-000463-776

JEANNINE CHAPUT RENAUD, ménagère, résidant et domicilié au 7769 rue Tellier, dans les cité et district de Montréal, demanderesse, vs JOSEPH ALBERT CHAPUT, résidant et domicilié au 11031 rue Gingras, Montréal-Nord, district de Montréal, et, CAROLE CHAPUT, résidant et domicilié au 213 de la 16^e Avenue, Deux-Montagnes, district de Terrebonne et LINE CHAPUT, résidant et domicilié au 213 de la 16^e Avenue, Deux-Montagnes, district de Terrebonne, et MICHEL CHAPUT, résidant et domicilié au 213 de la 16^e Avenue, Deux-Montagnes, district de Terrebonne et GILBERTE CHAPUT TURMEL, résidant et domicilié au 4208 rue Fullum, dans les cité et district de Montréal, et JACQUES CHAPUT, résidant et domicilié au 1490 de la 15^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, et BERNARD CHAPUT, résidant et domicilié au 1834 de la 18^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, et JEAN-CLAUDE CHAPUT, résidant et domicilié au 6443 rue Dijon, à Montréal-Nord, district de Montréal, et SUCCESSION RAYMOND RICHARD, assignée collectivement par l'intermédiaire de l'un de ses héritiers ou exécuteurs testamentaires, défendeurs.

Conformément à un jugement rendu par le protonotaire adjoint désigné du district de Montréal, Me

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 05-000463-776

JEANNINE CHAPUT RENAUD, housewife, domiciled and residing at 7769 Tellier Street, in the City and District of Montreal, plaintiff, v. JOSEPH ALBERT CHAPUT, domiciled and residing at 11031 Gingras Street, Montréal-Nord, District of Montreal, and CAROLE CHAPUT, domiciled and residing at 213 16th Avenue, Deux-Montagnes, District of Terrebonne, and LINE CHAPUT, domiciled and residing at 213 16th Avenue, Deux-Montagnes, District of Terrebonne, and MICHEL CHAPUT, domiciled and residing at 213 16th Avenue, Deux-Montagnes, District of Terrebonne, and GILBERTE CHAPUT TURMEL, domiciled and residing at 4208 Fullum Street, in the City and District of Montreal, and JACQUES CHAPUT, domiciled and residing at 1490 15th Avenue, Pointe-aux-Trembles, District of Montreal, and BERNARD CHAPUT, domiciled and residing at 1834 18th Avenue, Pointe-aux-Trembles, District of Montreal, and JEAN-CLAUDE CHAPUT, domiciled and residing at 6443 Dijon Street, Montréal-Nord, District of Montreal, and the ESTATE OF RAYMOND RICHARD, collectively summoned through one of the heirs or testamentary executors, defendants.

In compliance with a judgment handed down by the Mtre. Jean-Guy Vaugois, deputy prothonotary for the

Jean-Guy Vaugeois, daté du 25 juillet 1977, ordonnant la licitation de l'immeuble suivant: propriété indivise des parties:

« Un emplacement ayant front sur la rue Berri, en la ville de Montréal, connu et désigné sous le numéro cent vingt-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro quinze (15-124) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Saint-Jean-Baptiste;

Avec toutes constructions y érigées et notamment une maison portant les numéros civiques 4076 et 4078 de ladite rue Berri, à Montréal, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à \$2,125 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, chambre 10.56, le NEUVIEME jour de NOVEMBRE 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure

Montréal, le 2 septembre 1977.

69730-0

District of Montreal, dated July 25, 1977, ordering the licitation of the following immovable, undivided property of the parties:

"Land fronting on Berri Street, in the City of Montreal, known and designated as lot one hundred and twenty-four of the official subdivision of original lot fifteen (15-124) on the plan and in the book of reference for the incorporated Village of Saint-Jean-Baptiste;

With all the constructions built there, particularly a house bearing civic numbers 4076 and 4078 Berri Street in Montreal, appurtenances and dependencies.

The whole as it now stands, with all the active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to that immovable."

The upset price is \$2,125, which the purchaser must pay to the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the sheriff's office, Montreal Court House, Room 10.56, 10 Saint-Antoine Street East, on the NINTH day of NOVEMBER, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,

Montreal, September 2, 1977.

69730

Ventes par Shérifs

Sheriffs' Sales

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

PUBLIC NOTICE, is hereby given that the under-mentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

Beauce

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Beauce

No 200-05-001417-77 (Québec)

JACQUELINE BOUCHER, domiciliée et résidant au 469 rue de la Tourelle, Québec, district de Québec, demanderesse, vs JACQUES OUELLET, présentement de domicile inconnu, défendeur.

« Toute la partie du lot numéro huit cent quatre-vingt-quatre (Ptie 884) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph, division d'enregistrement de Beauce situé entre le chemin du rang Assomption au sud-ouest et le lot neuf cent quarante-trois (943) au nord-est, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec

Superior Court — District of Beauce

No. 200-05-001417-77 (Québec)

JACQUELINE BOUCHER, domiciled and residing at 469 De la Tourelle Street, Québec, District of Québec, plaintiff, v JACQUES OUELLET, of unknown domicile, defendant.

"That part of lot eight hundred and eighty-four (Pt. 884) on the official cadastre for the Parish of Saint-Joseph, Beauce Registration Division, located between the Assomption range road on the southwest and lot nine hundred and forty-three (943) on the northeast with all buildings erected there, appurtenances and dependencies."

La mise à prix est fixée à la somme de \$2,662.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au Bureau d'enregistrement de la division de Beauce à Beauceville le TRENTE ET UNIEME jour d'OCTOBRE 1977 à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
ROGER LE HOUX.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Saint-Joseph, Beauce,
le 16 septembre 1977.

69723-0

The upset price is \$2,662.50, which the purchaser must pay to the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Registry Office of the Beauce Division in Beauceville on the THIRTY-FIRST day of OCTOBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

ROGER LE HOUX,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Saint-Joseph, Beauce,
September 16, 1977.

69723

Hauterive

De Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Mingan,
No 650-05-000254-74

SERVICES FINANCIERS AVCO., une compagnie dûment constituée selon la Loi et ayant une place d'affaires à Sept-Iles, district de Mingan, partie demanderesse, *vs* DENISE BOUDREAU et RAYNALD BOUDREAU, domiciliés et demeurant à Sept-Iles, district de Mingan, au 893 rue Doucet, partie défenderesse.

« Un terrain connu et désigné comme étant le lot numéro dix-neuf quatre-vingt-un (1981) rang 2 (V) au plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton Letellier avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, 893 rue Doucet à Sept-Iles.

Le montant minimum, que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, est fixé à \$9,125 dollars, payable soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement, Palais de justice de Sept-Iles, le TRENTE ET UNIEME jour du mois d'OCTOBRE 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

L'huissier,
GASTON HUOT.

Truchon & Truchon, Huissiers,
106 rue Napoléon, suite 303,
Sept-Iles, Québec
Tél: 962-4966

69724-0

De Terris

Canada — Province de Québec
Provincial Court — District of Mingan
No. 650-05-000254-74

SERVICES FINANCIERS AVCO., a legally constituted corporation, having a business establishment in Sept-Iles, District of Mingan, plaintiff, *v* DENISE BOUDREAU and RAYNALD BOUDREAU, domiciled and residing at 893 Doucet Street, Sept-Iles, District of Mingan, defendants.

“Land known and designated as lot one thousand nine hundred and eighty-one (1981) in Range 2 (V), on the official plan and in the book of reference of the cadastre for Letellier Township, with the buildings constructed on it, appurtenances and dependencies, at 893 Doucet Street, Sept-Iles.”

The minimum amount the purchaser must pay, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication, is \$9,125.

To be sold at the Registry Office, in the Sept-Iles Court House, on the THIRTY-FIRST day of OCTOBER 1977, at TEN o'clock in the morning.

GASTON HUOT,
Bailiff.

Truchon & Truchon, Bailiffs,
106 Napoléon Street, Suite 303,
Sept-Iles, Québec.
Tél: 962-4966

69724

Hull

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Hull
 No 550-02-001269-75

PIERRE SEGUIN c.a. syndic, ayant une place d'affaires en les cité et district de Hull, Québec, vs **MONTGOMERY B. CLUFF**, 380, 3e Avenue à Ottawa, Ontario, défendeur.

« Un immeuble ou emplacement de forme irrégulière situé dans le canton de Wakefield, comté de Gatineau, province de Québec, connu et désigné comme étant partie du lot numéro un « A » (ptie 1A) dans le Troisième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wakefield, plus particulièrement décrit et borné comme suit:

A l'ouest par l'emprise du chemin de fer de la compagnie du Canadien Pacifique; au nord par le chemin public conduisant à Wilson's Corners; à l'est et au sud-est par l'ancienne route Gatineau et au sud par une autre partie du même lot appartenant au Dr N. Stewart Geggie et telle qu'elle est décrite à l'acte d'acquisition passé devant Wilfrid-St-Amand, notaire, le 21 août 1962 et enregistré le 11 septembre 1962 au bureau d'enregistrement du comté de Gatineau sous le numéro 59820; à distraire cependant de la propriété ci-dessus décrite la partie appartenant à Charles Trempe et décrite à son acte d'acquisition passé devant Wilfrid St-Amand, notaire, le 5 mars 1968, et enregistré au bureau d'enregistrement du comté de Gatineau sous le numéro 80851.

Y compris les bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688a C.P.C. est de six cent trente-sept dollars et cinquante cents (\$637.50), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de deux mille cinq cent cinquante dollars (\$2,550) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité; Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Gatineau, 266 rue Notre-Dame, Maniwaki, Québec, le DIX-HUITIEME jour de NOVEMBRE, 1977, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
 JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif,
 Cour provinciale,
 Hull, le 14 septembre 1977.

69711-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Provincial Court — District of Hull
 No. 550-02-001269-75

PIERRE SEGUIN, c.a., Trustee, having a business office in the City and District of Hull, Québec, plaintiff, v. **MONTGOMERY B. CLUFF**, 380 - 3rd Avenue, Ottawa, Ontario, defendant.

"An immoveable property or an emplacement of irregular figure situated in the Township of Wakefield, County of Gatineau, Province of Québec, known and designated as being part of lot number One "A" (Pt. 1A) in the third Range according to the official plan and book of reference for the said Township of Wakefield; which may be more particularly described and bounded as follows:

Towards the west by the Canadian Pacific right of way; towards the north by the public road leading to Wilson's Corners; towards the east and southeast by the old Gatineau Road and towards the south by another part of the same lot being the property of Dr. N. Stewart Geggie and as described in his deed of acquisition executed before notary Wilfrid St-Amand, on the 21st day of August, 1962, and registered on the 11th day of September, 1962, in the Registry Office for the County of Gatineau under number 59820; to be deducted however from the above described property a portion thereof belonging to Charles Trempe and as described in his deed of acquisition executed before notary Wilfrid St-Amand on the 5th day of March, 1968, and registered at the Registry Office for the County of Gatineau under number 80851.

Together with buildings thereon erected and appurtenances thereunto belonging."

The minimum amount the purchaser must pay in cash or by certified cheque, at the time of adjudication, in accordance with article 688a C.C.P., is six hundred and thirty-seven dollars and fifty cents (\$637.50), or the equivalent of twenty-five per cent (25%) of the municipal assessment of two thousand five hundred and fifty dollars (\$2,550).

To be sold at the Gatineau Division Registry Office, 266 Notre-Dame Street, Maniwaki, Québec, on the EIGHTEENTH day of NOVEMBER 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

JEAN-GUY ROCHON,
 Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
 Provincial Court,
 Hull, September 14, 1977.

69711

Joliette

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-003537-766

YOLANDE FAVREAU, ménagère, domiciliée et résidant à Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, vs **JACQUES YVON BEAULIEU**, professeur, domicilié et résidant au 16 rue Vadnais à Saint-Cuthbert, district de Joliette, partie défenderesse, et **LE REGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Berthier, mis en cause.

« Un emplacement situé dans la paroisse de Saint-Edmond, concession du 9^e Rang York, mesurant soixante pieds de largeur sur cent pieds de profondeur, plus ou moins, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de Saint-Barthélémy comme étant une partie du lot numéro mille dix-neuf (Ptie 1019) et borné comme suit: en front, par le chemin de frontière, à l'ouest par une partie du lot 1019 appartenant à Albert Favreau, au nord et à l'est par une balance du lot 1019 appartenant à Elzéar Favreau, avec chalet ci-dessus construit. (Chalet portant le numéro civique 770, 9^e Rang York).

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P., le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à \$165 soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Berthier, 180, rue Champlain, à Berthierville, MERCREDI, le NEUVIEME jour de NOVEMBRE 1977, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
 GINETTE MALO.

Bureau du shérif,
 Palais de justice,
 Joliette, le 15 septembre 1977.

69725-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
 Superior Court — District of Montreal
 No. 500-05-003537-766

YOLANDE FAVREAU, housewife, domiciled and residing in Montreal, District of Montreal, plaintiff, v **JACQUES YVON BEAULIEU**, teacher, domiciled and residing at 16 Vadnais Street, Saint-Cuthbert, District of Joliette, defendant, and **THE REGISTRAR** for the Berthier Registration Division, *mis en cause*.

“Land located in the Parish of Saint-Edmond, in the Ninth Range York concession, measuring sixty feet in width by one hundred feet in depth, more or less, known and designated on the official plan and in the book of reference of the cadastre for Saint-Barthélémy as part of lot one thousand and nineteen (Pt 1019) and bounded as follows: in front by the road at the boundary line; on the west by a part of lot 1019 owned by Albert Favreau; on the north and east by the remainder of lot 1019 owned by Elzéar Favreau, with a cottage constructed there. (The cottage bears civic number 770 Ninth Range York).”

Subject to the right of retention under article 689 C.C.P., the minimum amount the purchaser must pay at the time of adjudication in cash or by certified cheque made to the order of the Minister of Finance, is \$165, or 25% of the municipal assessment.

To be sold at the Berthier Division Registry Office, 180 Champlain Street, Berthierville, on WEDNESDAY, the NINTH day of NOVEMBER 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

GINETTE MALO,
 Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
 Court House,
 Joliette, September 15, 1977.

69725

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-018424-752

HOUSEHOLD FINANCE CORPORATION OF CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social et son principal établissement en les ville et district de Montréal, demanderesse, vs **DAME**

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
 Superior Court — District of Montreal
 No. 500-05-018424-752

HOUSEHOLD FINANCE CORPORATION OF CANADA, a body politic and corporate, duly incorporated according to law, and having its head office and principal place of business in the City and District of

THERESE MORRIS (THERESE EDISBURY, épouse de Walter Morris) résidant et domiciliée à Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, défenderesse.

« Un emplacement de forme rectangulaire, ayant front sur la place Dubois en la ville de Dollard-des-Ormeaux, connu comme étant la subdivision cinquante-cinq du lot trois cent (300-55) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Sainte-Geneviève, mesurant cinquante-deux pieds de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds et contenant en superficie quatre mille six cent quatre-vingts pieds carrés, mesure anglaise et plus ou moins.

Y compris le bâtiment dessus construit portant le numéro civique 12, place Dubois. »

La mise à prix est fixée à \$9,700, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cet immeuble sera vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, le HUITIEME (8e) jour de NOVEMBRE 1977, à DEUX heures et demie de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 12 septembre 1977. 69712

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour Provinciale — District de Montréal
No 500-02-007259-760

J.P. ROBITAILLE INC., corps politique légalement incorporé ayant sa principale place d'affaires au 1325 ouest, boulevard Curé-Poirier à Longueuil, district de Montréal, demanderesse, vs RICHARD CAZA résidant et domicilié au 1189 boulevard Nobert, Longueuil, district de Montréal, défendeur.

les immeubles ci-après désignés sont en la possession du défendeur:

1) Un emplacement ayant front sur le boulevard Nobert, en la ville de Longueuil, connu et désigné comme les subdivisions officielles numéros six cent quatre-vingt-dix-huit, six cent quatre-vingt-dix-neuf, et sept cent du lot originaire numéro cent quarante-cinq (145 698, 699 et 700) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil.

Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro 1189 dudit boulevard Nobert circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve.

Montreal, plaintiff, vs DAME THERESE MORRIS (Thérèse Edisbury, wife of Walter Morris) residing and domiciled in Dollard-des-Ormeaux, District of Montreal, defendant.

"An emplacement of rectangular figure fronting on Place Dubois in the town of Dollard-des-Ormeaux known as subdivision fifty-five of lot three hundred (300-55) in the official plan and book of reference of the Parish of Sainte-Geneviève measuring fifty-two feet in width by ninety feet in depth and containing an area of four thousand six hundred and eighty square feet, English measure and more or less.

With the building thereon erected bearing civic number 12 Place Dubois."

The upset price is \$9,700, which the purchaser must pay to the Sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Sheriff's office, Room 10.56, Montreal Court House, 10 Saint-Antoine Street East, on the EIGHTH (8th) day of NOVEMBER, 1977, at TWO o'clock THIRTY in the afternoon.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office
Superior Court
Montreal, September 12th, 1977. 69712-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Montreal
No. 500-02-007259-760

J.P. ROBITAILLE INC., a duly constituted corporation whose principal place of business is at 1325 Curé-Poirier Boulevard West, Longueuil, District of Montreal, plaintiff, v. RICHARD CAZA, domiciled and residing at 1189 Nobert Boulevard, Longueuil, District of Montreal, defendant.

"The immoveables described below, which are in the possession of the defendant:

1) Land fronting on Nobert Boulevard, in the City of Longueuil, known and designated as official subdivisions six hundred and ninety-eight, six hundred and ninety-nine and seven hundred of original lot one hundred and forty-five (145-698, 699 and 700) on the official plan and in the book of reference of the Parish of Saint-Antoine-de-Longueuil.

With the building erected there, bearing number 1189 Nobert Boulevard, appurtenances and dependencies.

As the immovable now stands, with all active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to it, without exception or reservation.

La mise à prix est fixée à \$5,600 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

2) Deux lots de terre vacants situées en la cité de Longueuil, connus et désignés sous les numéros six cent quatre-vingt-dix-sept et six cent quatre-vingt-seize aux plan et livre de renvoi officiels du lot originaire numéro cent quarante-cinq (145-697 et 696) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix pour chacun des lots est fixée à \$225 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu séparément au bureau d'enregistrement de Chambly, 201 place Charles-Lemoyne, Edifice Montval, Longueuil, le HUITIEME jour de NOVEMBRE, 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 15 septembre 1977. 69713-0

The upset price is \$5,600, which the purchaser must pay to the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication.

2) Two vacant lots located in the City of Longueuil, known and designated as numbers six hundred and ninety-seven and six hundred and ninety-six of original lot one hundred and forty-five (145-697 and 696) on the official plan and in the book of reference of the Parish of Saint-Antoine-de-Longueuil.

As the immoveable now stands, with all active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to it.

The upset price for each of these lots is \$225, which the purchaser must pay to the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication.

To be sold separately at the Chambly Registry Office, 201 Place Charles-Lemoyne, Edifice Montval, Longueuil, on the EIGHTH day of NOVEMBER, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, September 15, 1977. 69713

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001024-77
S-5066

MAURICE PEPIN, faisant affaires sous les nom et raison sociale de LES IMMEUBLES KENT ENR., au 40, boulevard Saint-Jacques, Neufchâtel, Québec, district de Québec, demandeur, vs GILLES HUOT, domicilié et résidant au 1469, rue Empire, à Val-Bélair, district de Québec, défendeur, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Québec, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Val-Bélair, connu et désigné comme étant la subdivision cent cinquante-sept du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-dix (290-157) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec.

Avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à \$7,395 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Québec
No. 200-02-001024-77
S-5066

MAURICE PEPIN, operating a business under the firm name of LES IMMEUBLES KENT ENR., at 40 Saint-Jacques Boulevard, Neufchâtel, Québec, District of Québec, plaintiff, v. GILLES HUOT, domiciled and residing at 1469 Empire Street, Val-Bélair, District of Québec, defendant, and THE REGISTRAR for the Québec Registration Division, *mis en cause*.

“Land located in the Town of Val-Belair, known and designated as subdivision one hundred and fifty-seven of original lot two hundred and ninety (290-157) on the official cadastre for the Parish of Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, Québec Registration Division.

With the house constructed on it, appurtenances and dependencies.”

The upset price is \$7,395, which the purchaser must pay the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116 rue Saint-Pierre, Québec, le NEUVIEME jour de NOVEMBRE 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour provinciale,
Québec, le 21 septembre 1977. 69731-0

To be sold at the Québec Registry Office, 116 Saint-Pierre Street, Québec, on the NINTH day of NOVEMBER 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Provincial Court,
Québec, September 21, 1977. 69731

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour municipale — District de Québec
No 1245 de 1976
S-5145

LA VILLE DE QUEBEC, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les ville et district de Québec, demanderesse, vs FERNAND CADORETTE, du 8, rue Sainte-Angele, Québec, défendeur.

« Une partie du lot numéro deux mille neuf cent quatre-vingt-seize-A (2996-A ptie) du cadastre officiel du quartier du Palais, en la cité de Québec, mesurant vingt et un pieds et neuf dixièmes (21.9 pi.) en front sur la rue Saint-Stanislas, sur une profondeur de trente-huit pieds et trois dixièmes (38.3 pi) et au bout de cette profondeur une largeur de dix-huit pieds et cinq dixièmes (18.5 pi) sur une profondeur additionnelle de quatorze pieds et cinq dixièmes (14.5 pi) mesure anglaise, plus ou moins, et borné comme suit: vers le nord-ouest par le lot 3015, vers le nord-est par le lot 2995-B et une partie du lot numéro 2996-A mesurant deux pieds et cinq dixièmes (2.5 pi) par quatre pieds (4.0 pi.) cédée à Jean Tourigny par acte enregistré à Québec, le 8 mars 1947, sous le numéro 312, 326, vers le sud-est, par une partie non subdivisée du lot numéro 2996 et la partie ci-haut mentionnée du lot 2996-A et vers le sud-ouest par la rue Saint-Stanislas, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro civique 17 rue Saint-Stanislas, Québec. »

La mise à prix est fixée à \$7,625 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif de Québec, 39 rue Saint-Louis, Québec, le TROISIEME jour de NOVEMBRE 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour municipale,
Québec, le 21 septembre 1977. 69732-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Municipal Court — District of Québec
No. 1245 of 1976
S. 5145

THE CITY OF QUEBEC, a legally constituted corporation, having its head office in the City and District of Québec, plaintiff, v. FERNAND CADORETTE, 8 Sainte-Angele Street, Québec, defendant.

“Part of lot two thousand nine hundred and ninety-six-A (Pt 2996-A) on the official cadastre for Palais Ward, in the City of Québec, measuring twenty-one and nine tenths feet (21.9') in front on Saint-Stanislas Street, by thirty-eight and three tenths feet (38.3') in depth and from this end measuring eighteen and five tenths feet (18.5') in width by fourteen and five tenths feet (14.5') in additionnal depth, English measure, more or less, and bounded as follows: on the northwest by lot 3015; on the northeast by lot 2995-B and part of lot 2996-A measuring two and five tenths feet (2.5') by four feet (4.0') transferred to Jean Tourigny under a deed registered at Québec, on March 8, 1947, under number 312, 326; on the southeast by an unsubdivided part of lot 2996 and the above mentioned part of lot 2996-A; and on the southwest by Saint Stanislas Street, with the building constructed there, appurtenances and dependencies, bearing civic number 17 Saint Stanislas Street, Québec.”

The upset price is \$7,625, which the purchaser must pay the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Sheriff's Office, 39 Saint Louis Street, Québec, on the THIRD day of NOVEMBER 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Municipal Court,
Québec, September 21, 1977. 69732

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour municipale — District de Québec
 No 45 de 1977
 S-5143

LA VILLE DE QUÉBEC, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les ville et district de Québec, demanderesse, *vs* DAME GERARD LEMOINE, du 149 de la Marine, Québec 8, défenderesse.

« Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision numéro huit cent trente-six du lot originaire numéro deux mille trois cent quarante-cinq (2345-836) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro civique 149 de la Marine, Québec. »

La mise à prix est fixée à \$3,425 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif de Québec, 39 rue Saint-Louis, Québec, le TROISIEME jour de NOVEMBRE 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
 J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
 Cour municipale,
 Québec, le 21 septembre 1977. 69733-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour municipale — District de Québec
 No 1288 de 1976
 S-5144

LA VILLE DE QUÉBEC, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les ville et district de Québec, demanderesse, *vs* DESMOND O'NEIL, du 183, avenue Renaud, Québec, district de Québec, défendeur.

« Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision numéro onze du lot originaire numéro deux mille trois cent quatre-vingt-douze (2392-11) pour la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro civique 2235 du Rhin, Québec. »

La mise à prix est fixée à \$4,425 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
 Municipal Court — District of Québec
 No. 45 of 1977
 St-5143

THE CITY OF QUÉBEC, a legally constituted corporation, whose head office is in the City and District of Québec, plaintiff, *v.* DAME GERARD LEMOINE, 149 De la Marine, Québec 8, defendant.

“Land known and designated as subdivision eight hundred and thirty-six of original lot two thousand three hundred and forty-five (2345-836) on the official cadastre for the Parish of Saint-Sauveur, Québec Registration Division, with the building constructed there, appurtenances and dependencies, and bearing civic number 149 De la Marine, Québec.”

The upset price is \$3,425, which the purchaser must pay to the Sheriff of Québec, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the office of the Sheriff of Québec, 39 Saint-Louis Street, Québec, on the THIRD day of NOVEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
 Municipal Court,
 Québec, September 21, 1977. 69733

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
 Municipal Court — District of Québec
 No. 1288 of 1976
 S-5144

THE CITY OF QUÉBEC, a legally constituted corporation, having its head office in the City and District of Québec, plaintiff, *v.* DESMOND O'NEIL, 183 Renaud Avenue, Québec, District of Québec, defendant.

“Land known and designated as subdivision eleven of original lot two thousand three hundred and ninety-two (2392-11) in the Parish of Saint-Sauveur, Québec Registration Division, with a building constructed on it, appurtenances and dependencies, bearing civic number 2235 Du Rhin, Québec.”

The upset price is \$4,425, which the purchaser must pay the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif de Québec, 39 rue Saint-Louis, Québec, le TROISIEME jour de NOVEMBRE 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour municipale,
Québec, le 21 septembre 1977. 69734-0

To be sold at the Sheriff's Office, 39 Saint-Louis Street, Québec, on the THIRD day of NOVEMBER 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Municipal Court,
Québec, September 21, 1977. 69734

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002884-742
S-5128

ST-MARC READY MIX LTEE., corporation légalement constituée, ayant son siège social à Saint-Marc-des-Carières, comté de Portneuf, district de Québec, demandeur, vs GERARD BEAUROYER, faisant affaires sous les noms de Brevage Pop Enr., du 126, boulevard Notre-Dame à Pont-Rouge, comté de Portneuf, district de Québec, défendeur. »

« Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision cinquante et un de lot originaire numéro deux cent cinquante (250-51) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Jeanne-de-Neuville, division d'enregistrement de Portneuf;

De figure irrégulière, borné vers le nord-est par le lot 455 (boulevard Notre-Dame) et vers le sud, le sud-ouest et le nord-ouest par le lot 250 non subdivisé.

Mesurant deux cents pieds (200') dans sa ligne nord-est, cent quarante pieds (140') dans sa ligne sud-est, deux cent pieds (200') dans ses lignes sud-ouest et vingt pieds (20') et cent vingt pieds (120') dans ses lignes nord-ouest.

Contenant en superficie vingt-six mille pieds carrés (M.A.), (26,000 pi. ca.).

Le tout avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à \$4,525 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 300 Route Nationale, Cap-Santé, comté de Portneuf, le SEPTIEME jour de NOVEMBRE 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour provinciale,
Québec, le 21 septembre 1977. 69735-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Provincial Court — District of Québec
No. 200-02-002884-742

ST-MARC READY MIX LTEE., a legally constituted corporation, whose head office is at Saint-Marc-des-Carières, Portneuf County, District of Québec, plaintiff, v. GERARD BEAUROYER, operating a business under the name of Brevage Pop Enr., 126 Notre-Dame Boulevard, Pont-Rouge, Portneuf County, District of Québec, defendant.

“Land known and designated as subdivision fifty-one of original lot two hundred and fifty (250-51) on the official cadastre for the Parish of Sainte-Jeanne de Neuville, Portneuf Registration Division; of irregular shape, bounded on the northeast by lot 455 (Notre-Dame Boulevard) and on the south, southwest and northwest by unsubdivided lot 250.

Measuring two hundred feet (200') along its northeast line, one hundred and forty feet (140') along its southeast line, two hundred feet (200') along its southwest lines and twenty feet (20') and one hundred and twenty feet (120') along its northwest line.

Having an area of twenty-six thousand square feet (26,000 sq. ft.) (English measure).

The whole with the building constructed there, appurtenances and dependencies.”

The upset price is \$4,525, which the purchaser must pay to the Sheriff of Québec, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Portneuf Registry Office, 300 Nationale Highway, Cap-Santé, Portneuf County, on the SEVENTH day of NOVEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Provincial Court,
Québec, September 21, 1977. 69735

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — district de Québec
 No 200-02-005387-776
 S-5146

TEXACO CANADA LTD., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à Québec, district de Québec, demandeur, vs RAYMOND BOUCHER, domicilié à 1517 du Moulin, Ancienne-Lorette, district de Québec, défendeur.

« La subdivision deux du lot originaire cent trente et un (131-2) du cadastre officiel de l'Ancienne-Lorette, avec maison dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 1517, du Moulin, Ancienne-Lorette, Québec, district de Québec. »

La mise à prix est fixée à \$9,500 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116 Saint-Pierre, Québec, le HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
 J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
 Cour provinciale,
 Québec, le 21 septembre 1977. 69736-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
 Provincial Court — District of Québec
 No. 200-02-005387-776
 S-5146

TEXACO CANADA LTD, a legally constituted corporation, having a business establishment in the City of Québec, District of Québec, plaintiff, v. RAYMOND BOUCHER, domiciled at 1517 Du Moulin, Ancienne-Lorette, District of Québec, defendant.

“Subdivision two of original lot one hundred and thirty-one (131-2) on the official cadastre for L'Ancienne-Lorette, with a house constructed on it, appurtenances and dependencies, bearing civic number 1517 Du Moulin, Ancienne-Lorette, Québec, District of Québec.”

The upset price is \$9,500, which the purchaser must pay the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Québec Registry Office, 116 Saint-Pierre, Québec, on the EIGHT day of NOVEMBER 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
 Provincial Court,
 Québec, September 21, 1977. 69736

St-François*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec,
 Cour provinciale — District de Saint-François
 No 450-02-000423-77

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, partie demanderesse vs JACQUES ST-LAURENT, domicilié au 1283 rue Fontenelle, cité de Sherbrooke, district de Saint-François, partie défenderesse.

« Une partie du lot numéro deux A (Ptie 2 A) aux plan et livre de renvoi officiels pour le Rang XIV (Rg. XIV) du canton de Cleveland, plus longuement décrite comme suit: Partant à un point A (sur le plan annexé à l'original des présentes après avoir été reconnu véritable sur les parties, avec et en présence du notaire sous-signé) dans une ligne parallèle et distante de mille huit cent soixante-sept pieds (1,867') au nord-est de la ligne des rangs quatorze (XIV) et quinze (XV), à une distance de deux cent quatre-vingt-sept pieds (287') au sud-est de la ligne qui divise les lots 2 A et 2 C; puis de ce point A, en

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
 Provincial Court — District of Saint-François
 No. 450-02-000423-77

BANK CANADIAN NATIONAL, a legally constituted corporation, whose head office is in the City and District of Montreal, plaintiff, v JACQUES ST-LAURENT, domiciled at 1283 Fontenelle Street, City of Sherbrooke, District of Saint-François, defendant.

“Part of lot two-A (Pt 2-A) on the official plan and in the book of reference for Range XIV (Rge. XIV) of Cleveland Township, more fully described as follows: Starting from point A (on the plan attached to the original of this after being recognized as authentic by the parties in the presence of the undersigned notary) parallel to and one thousand eight hundred and sixty-seven feet (1,867') northeast of the line of ranges fourteen (XIV) and fifteen (XV), two hundred and eighty-seven feet (287') southeast of the line dividing lots 2-A and 2-C, then from point A two hundred and twenty-one feet

direction sud-est, une distance de deux cent vingt et un pieds (221') au point B lequel point se trouve à une distance de quatre-vingt-onze pieds et six dixièmes (91.6') au sud-ouest de la susdite ligne parallèle, puis de là en direction sud-ouest une distance de trois cent trente-huit pieds et cinq dixièmes (338.5') au point C; de là, en direction nord-ouest, une distance de cent quatre-vingt-quinze pieds (195') au point D, lequel point est situé à une distance de deux cent dix pieds (210') de la ligne divisant les lots 2 A et 2 C; de là, en direction nord-est, une distance de quatre cent quatre pieds (404') au point de départ A. Le tout avec bâtisses dessus érigées. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra payer au shérif ou à son mandataire au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre dudit shérif, est fixé à \$776.25.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Richmond, Québec, MERCREDI, le 2 NOVEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
LÉOPOLD FOURNIER.

Bureau du shérif,
Palais de justice,
Sherbrooke, Québec,
ce 16 septembre 1977.

69726-0

(221') southeast to point B which is ninety-one and six-tenths feet (91.6') southwest of that parallel line, then from there three hundred and thirty-eight and five-tenths feet (338.5') to point C; from there one hundred and ninety-five feet (195') northwest to point D, which is located two hundred and ten feet (210') from the line dividing lots 2-A and 2-C; from there four hundred and four feet (404') northeast to the starting point A. The whole with the buildings constructed there."

The minimum amount which the purchaser must pay to the sheriff or his mandatary at the time of adjudication, in cash or by certified cheque payable to the sheriff, is \$776.25.

To be sold at the Registry Office, Richmond, Province of Québec, on WEDNESDAY, the SECOND day of NOVEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

LÉOPOLD FOURNIER,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Court House,
Sherbrooke, Québec, September 16, 1977. 69726

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Saint-François
No 450-02-000297-76

ARMAND VAILLANCOURT, électricien, domicilié à Rock Forest, district de St-François, partie demanderesse, vs ANDRE ROBERT, domicilié, R.R. 1, St-Elie-d'Orford, district de St-François, partie défenderesse.

« Un certain terrain connu et désigné comme étant partie du lot numéro deux de la subdivision du lot originaire numéro six cent soixante-trois (Ptie 663-2), des plan et livre de renvoi officiels pour le canton d'Orford et décrit comme suit:

« Partant d'un point situé sur le chemin public et se dirigeant vers le nord, sur une distance de cent quatorze pieds (114') à un point; de là allant vers l'ouest sur une distance de cent vingt-cinq pieds (125') à un point; de là, allant vers le nord sur une distance de vingt-cinq pieds (25') à un point; de là allant vers l'ouest sur une distance de soixante-quinze pieds (75') à un point; de là allant vers le sud sur une distance de cent trente-neuf pieds (139') à un point situé sur le chemin public; de là allant vers l'est en suivant le chemin public sur une distance de deux cents pieds (200') à un point de départ.

Borné ledit terrain au sud par le chemin public, à l'est, au nord et à l'ouest par le résidu dudit lot.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Saint-François
No. 450-02-000927-76

ARMAND VAILLANCOURT, electrician, domiciled in Rock Forest, District of Saint-François, plaintiff, vs ANDRE ROBERT, domiciled on R.R. 1, Saint-Elie-d'Orford, District of Saint-François, defendant.

« Land known and designated as forming of lot two of the subdivision of original lot number six hundred and sixty-three (Pt. 663-2), on the official plan and in the book of reference for the Township of Orford, and described as follows:

« Starting from a point on the public road, thence northerly for one hundred and fourteen feet (114') to a point; thence westerly for one hundred and twenty-five feet (125') to a point; thence northerly for twenty-five feet (25') to a point; thence westerly for seventy-five feet (75') to a point; thence southerly for one hundred and thirty-nine feet (139') to a point on the public road; thence easterly along the public road for two hundred feet (200') to the starting point.

This land is bounded on the south by the public road, and on the east, north and west sides by the residue of the same lot.

La ligne est dudit terrain qui mesure cent quatorze pieds (114') se trouve à une distance de deux cent huit pieds (208') de la ligne est dudit lot 663-2.»

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif ou à son mandataire, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication, est fixé à \$1,945.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sherbrooke, 174, rue Palais, Sherbrooke, (Qué.), MARDI, le PREMIER NOVEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY BISSON.

Bureau du shérif,
Palais de justice,
Sherbrooke, (Qué.)
Ce 16 septembre 1977.

69695-0

The line of this land measuring one hundred and fourteen feet (114') is two hundred and eight feet (208') from the east line of the same lot 663-2.

With buildings erected thereon, appurtenances and dependencies."

The minimum amount which the purchaser must pay to the Sheriff or his mandatary, in cash or by certified cheque, at the time of the adjudication, is \$1,945.

To be sold in Sherbrooke Registry Office, 174 Palais Street, Sherbrooke, (Qué.), on TUESDAY, the FIRST day of NOVEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

JEAN-GUY BISSON,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Court House,
Sherbrooke, (Qué.)
September 16, 1977.

69695-0

Terrebonne

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-008839-779

CAISSE DE DEPOT ET PLACEMENT DU QUÉBEC, société constituée par une loi de l'Assemblée nationale du Québec, ayant son siège social à Sillery et une place d'affaires à Montréal, au numéro 800 de la Tour de la Bourse, demanderesse, vs SERGE DALLAIRE, domicilié au numéro 179 de la rue France, à Saint-Eustache, district de Terrebonne, défendeur.

Un emplacement situé à Saint-Eustache, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre-vingt-quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-quatre (44-94) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Eustache.

Avec une bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 179, 9^e Avenue, ville de Saint-Eustache. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit emplacement.

La mise à prix est fixée à \$6,415, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 500-05-008839-779

CAISSE DE DEPOT ET PLACEMENT DU QUÉBEC, a corporation constituted under an Act of the Québec National Assembly, having its head office in Sillery and a business establishment in Montreal, at 800 Tour de la Bourse, plaintiff, v. SERGE DALLAIRE, domiciled at 179 France Street, Saint-Eustache, District of Terrebonne, defendant.

Land located in Saint-Eustache, known and designated as lot ninety-four of the official subdivision of original lot forty-four (44-94) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Saint-Eustache.

With a building constructed on it bearing civic number 179-9th Avenue, Town of Saint-Eustache.

The whole as it now stands with all active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to this land.

The upset price is \$6,415, or 25% of the municipal assessment, which the purchaser must pay to the sheriff, in cash or by certified cheque to the order of the Sheriff for the District of Terrebonne, at the time of adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Deux-Montagnes, situé 140 rue Saint-Eustache, place Du Chêne, Saint-Eustache, Québec, le DEUXIEME jour de NOVEMBRE 1977, à QUATORZE heures de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE FOURNELLE.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Saint-Jérôme, le 14 septembre 1977. 69727-0

To be sold at the Deux-Montagnes County Registry Office, 140 Saint-Eustache Street, Place Du Chêne, Saint-Eustache, Québec, on the SECOND day of NOVEMBER 1977, at TWO o'clock in the afternoon.

GABRIELLE FOURNELLE,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Saint-Jérôme, September 14, 1977. 69727

Trois-Rivières

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-000 197-777

POLIQUIN SERVICE DE PNEUS INC., corps politique légalement constitué ayant une place d'affaires à 910, rue Sainte-Thérèse, Québec, demandeur, vs **SUZANNE CHANTIGNY**, faisant affaires sous les nom et raison sociale de Mont-Carmel Métal Enr., au 4230, de la route 19, Mont-Carmel, comté de Kamouraska, district de Kamouraska, (il faudrait lire Mont-Carmel, comté de Champlain, district de Trois-Rivières et non Kamouraska), défenderesse, et **LE REGISTRA-TEUR** du bureau de la division d'enregistrement de Champlain, 151, rue Principale, Sainte-Genève-de-Batiscan, comté de Champlain, mis en cause.

« Un immeuble portant le numéro civique 4230 route 19, Mont-Carmel et désigné comme suit:

Un terrain situé en la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, connu et désigné comme étant parties des lots numéros trois cent onze et trois cent douze (P. 311 et P. 312) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, mesurant cent vingt-cinq pieds (125') de largeur sur la route nationale Trois-Rivières-Shawinigan sur la profondeur de cent quarante-cinq pieds (145') mesure anglaise, sans garantie de mesure précise, et borné ce terrain comme suit: en front ou vers le sud-ouest par la route nationale Trois-Rivières-Shawinigan, en arrière ou vers le nord-est et d'un côté ou vers le nord-ouest par le vendeur Edouard Robitaille et de l'autre côté ou vers le sud-est par Dame Elise Brière-Desmarais. Le tout avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances. Le tout avec droit pour l'acquéreur, sous ses responsabilités, d'user du chemin, à partir de la route, lequel reste à Dame Elise Brière-Desmarais, tant à pied qu'en voiture pour avoir accès au terrain présentement acquis, tel que mentionné dans le

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Superior Court — District of Québec
No. 200-05-000 197-777

POLIQUIN SERVICE DE PNEUS INC., a legally constituted corporation having a place of business at 910 Sainte-Thérèse Street, Québec, plaintiff, v. **SUZANNE CHANTIGNY**, doing business under the firm name of Mont-Carmel Métal Enr., at 4230 Highway 19, Mont-Carmel, Kamouraska County, District of Kamouraska (this should read Mont-Carmel, Champlain County, District of Trois-Rivières, not Kamouraska), defendant, and **THE REGISTRAR** for the office of the Champlain Registration Division, 151 Principale Street, Sainte-Genève-de-Batiscan, Champlain County, *mis en cause*.

“An immoveable bearing civic number 4230 Highway 19, Mont-Carmel, and designated as follows:

Land located in the Parish of Notre-Dame-du-Mont-Carmel, known and designated as parts of lots three hundred and eleven and three hundred and twelve (Pt. 311 and Pt. 312) on the official plan and in the book of reference of the cadastre for Notre-Dame-du-Mont-Carmel, one hundred and twenty-five feet (125') wide along the national highway from Trois-Rivières to Shawinigan and one hundred and forty-five feet (145') deep, English measure, with no guarantee of precise measurement, bounded as follows: in front to the southwest by the national highway from Trois-Rivières to Shawinigan, in the rear to the northeast and on the northwest side by the property of Edouard Robitaille, salesman, and on the southeast side by the property of Dame Elise Brière-Desmarais. The whole with the building constructed there, appurtenances and dependencies, and with the right in favour of the purchaser, who assumes all responsibility, to use the road from the highway on foot or by automobile for access to the land

titre d'acquisition enregistré à la division d'enregistrement de Champlain sous le no 122561.

Un morceau de terre situé en la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, connu et désigné, comme faisant partie des lots numéros trois cent douze et trois cent onze (P. 312 et P. 311) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, borné d'un côté par la route nationale Trois-Rivières-Grand-Mère, d'un autre côté partie par le lot 492 et partie par le lot 491, du susdit cadastre, dans une partie par la rivière Cachée et dans une autre partie par Dame Elise Brière-Desmarais, mesurant le long de la route nationale environ cinq cent soixante-dix pieds (570'), le long des lots 491 et 492, environ six cent vingt-huit pieds (628'), le long de la rivière Cachée, quatre cent cinquante pieds (450') et le long de la partie restant à Dame Elise Brière-Desmarais environ quatre cent soixante-dix-sept pieds (477') et à quatre cent soixante-dix-sept (477') environ le terrain vendu tourne à un angle de 90° pour rejoindre la rivière à environ soixante-dix pieds (70'), le tout plus ou moins et mesure anglaise étant en superficie environ sept arpents et demi, tel que le tout est décrit et montré sur un plan annexé audit titre d'acquisition enregistré à la division d'enregistrement de Champlain sous le numéro 122561, le tout avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, sauf à distraire les parties des lots numéros trois cent douze et trois cent onze déjà acquises aux termes de l'acte de vente reçu devant Me Conrad Matteau, notaire, sous le numéro 3921 de ses minutes, le 9 janvier 1960, et enregistré à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, sous le numéro 176754;

Partie des lots numéros trois cent onze (311) et trois cent douze (312) du cadastre officiel pour la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, comté de Champlain, comprenant toute l'étendue de terre comprise entre le terrain déjà possédé par ledit Sieur Gaétan Déziel ou représentants, le chemin public et la rivière Cachée, bornée au nord-ouest partie par la rivière Cachée et partie au terrain dudit Sieur Gaétan Déziel, au nord-est et au sud-est par la rivière Cachée et au sud-ouest par la route nationale numéro 19, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à \$2,325 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

being purchased, as specified in the deed of purchase registered at the Champlain Registration Division under number 122561; that road remains the property of Dame Elise Brière-Desmarais.

Land located in the Parish of Notre-Dame-du-Mont-Carmel, known and designated as part of lots three hundred and twelve and three hundred and eleven (Pt. 312 and Pt. 311) on the official plan and in the book of reference of the cadastre for the Parish of Notre-Dame-du-Mont-Carmel, bounded on one side by the national highway from Trois-Rivières to Grand-Mère, on another side by lot 492 and by lot 491 of that cadastre, on another side by the Cachée River and on another side by the property of Dame Elise Brière-Desmarais, measuring approximately five hundred and seventy feet (570') along the national highway, approximately six hundred and twenty-eight feet (628') along lots 491 and 492, four hundred and fifty feet (450') along the Cachée River and approximately four hundred and seventy-seven feet (477') along the part remaining the property of Dame Elise Brière-Desmarais; at approximately four hundred and seventy-seven feet (477'), the land being sold turns at 90° to meet the river at approximately seventy feet (70'); all English measure and more or less, with an area of approximately seven and one-half arpents, the whole as described and shown on a plan attached to the deed of purchase registered at the Champlain Registration Division under number 122561; the whole with the building constructed there, appurtenances and dependencies, less the parts of lots three hundred and twelve and three hundred and eleven already purchased under the deed of sale signed before Mtre. Conrad Matteau, notary, under number 3921 of his minutes, on January 9, 1960, and registered at Sainte-Geneviève-de-Batiscan under number 176754.

Part of lots three hundred and eleven (311) and three hundred and twelve (312) on the official cadastre for the Parish of Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Champlain County, comprising all the land between the land already owned by Mr. Gaétan Déziel or representatives, the public road and the Cachée River, bounded on the northwest by the Cachée River and the land of Mr. Gaétan Déziel, on the northeast and southeast by the Cachée River and on the southwest by national highway 19, appurtenances and dependencies." »

The upset price, which the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is \$2,325.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Champlain, 151, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, comté de Champlain, le SEPTIEME jour de DECEMBRE 1977, à TROIS heures de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
FERNANDE TURGEON.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Trois-Rivières, le 13 septembre 1977. 69728-0

To be sold at the Champlain Registry Office, 151 Principale Street, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Champlain County, on the SEVENTH day of DECEMBER, 1977, at THREE o'clock in the afternoon.

FERNANDE TURGEON,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Trois-Rivières, September 13, 1977. 69728

Vente pour taxes

Cité de Farnham

Avis est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier adjoint de la susdite municipalité, Qué.:

Les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique en la salle des délibérations du conseil de la cité de Farnham, située au 471 rue Hôtel-de-Ville à Farnham, le 17 octobre 1977, à dix heures de l'avant-midi, pour payer les taxes municipales et scolaires s'il y a lieu avec les intérêts et les frais, plus les frais subséquents encourus, à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale du Québec, par décision en date du 7 septembre 1977, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, sous l'autorité de la Loi des cités et villes, article 550 (S.R.Q. 1964, c.193).

<i>Numéro du rôle</i>	<i>Nom et adresse du propriétaire</i>	<i>Description de l'immeuble</i>
21-13	Blais Georges 942 est, Principale Farnham, (Qué.)	213 P. du cadastre officiel de la paroisse Saint-Romuald-de-Farnham-Ouest

Désignation:

Un terrain, sans bâtisse, situé dans la cité de Farnham sur le côté ouest de la route Farnham-Bedford ou rue Jacques-Cartier, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro deux cent treize (Ptie lot no 213) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Romuald-de-Farnham, annexé aujourd'hui à la cité de Farnham.

Ledit terrain, mesurant en front le long de la route actuelle Farnham-Bedford ou rue Jacques-Cartier, cent quatre-vingt pieds par deux cent cinq pieds de profondeur, mesure anglaise, à compter du centre du fossé longeant actuellement le côté ouest de la route Farnham-Bedford ou rue Jacques-Cartier, est borné comme suit: en front, à l'est, par la route Farnham-Bedford ou rue Jacques-Cartier; en arrière, à l'ouest, et d'un côté, au

sud, ainsi que de l'autre côté, au nord, par une autre partie dudit lot deux cent treize (Ptie lot no 213) dudit cadastre.

La ligne sud du terrain présentement vendu est située à soixante-six pieds au nord de la ligne nord du terrain appartenant à Germain Barabé et en ligne parallèle avec cette dernière.

<i>Numéro du rôle</i>	<i>Nom et adresse du propriétaire</i>	<i>Description de l'immeuble</i>
157-03	Duquette Jacques 391, Hôtel-de-Ville Farnham, (Qué.)	336 du cadastre officiel de la ville de Farnham

Désignation:

Un emplacement sur la rue du Dépôt, avec toutes les bâtisses y érigées, contenu dans les limites suivantes: borné en front par la rue du Dépôt, en arrière par le terrain de Stanislas Demers, d'un côté au nord par le terrain de E.J. Comeau et de l'autre côté au sud par la partie nord du lot no 337; ledit emplacement mesurant 30 pieds de front sur la rue du Dépôt, par la profondeur de 98 pieds, à commencer en dedans du trottoir, sur la rue du Dépôt, avec maison dessus construite, circonstances et dépendances.

<i>Numéro du rôle</i>	<i>Nom et adresse du propriétaire</i>	<i>Description de l'immeuble</i>
272-06	Green Arthur A. & Al.	518-33 du cadastre officiel de la ville de Farnham
273-38	Côté Normand 1325 nord, Saint-Paul N. Farnham, (Qué.)	296 P. du cadastre officiel de la paroisse Saint-Romuald-de-Farnham-Ouest

Désignation:

1. Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-seize (P. 296), cadastre officiel de la paroisse Saint-Romuald-de-Farnham, division d'enregistrement de Missisquoi, municipalité de la cité de Farnham, borné comme suit: au sud-est par une autre partie du lot numéro 296 et par la rue Saint-Paul,

au nord-est par la limite de la cité de Farnham, au nord par une autre partie du lot numéro 296, à l'ouest par le lot numéro 301, au sud-ouest par une autre partie du lot numéro 296;

Ledit lot mesure quatre-vingt-dix (90') pieds et quatre cent quatre-vingt-quatorze pieds et vingt-cinq centièmes (494.25') dans ses lignes sud-est, deux cent quatorze pieds et deux dixièmes (214.2') dans sa ligne nord-est, six cent un pieds et six dixièmes (601.6') dans sa ligne nord, trois cent quarante et un pieds et trois dixièmes (341.3') dans sa ligne ouest, trois cent soixante quatre pieds et quinze centièmes (364.15') et cent quarante (140') pieds dans ses lignes sud-ouest;

Le tout tel que démontré par les lettres « i-j-k-b-c-e-f-g-h-i » en un plan en date du vingt-cinq mai, mil neuf cent soixante-deux, préparé par monsieur Guy Migué, a.g., (M3-62-390).

2. Un terrain de forme triangulaire, étant partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-seize (P.296) du susdit cadastre, municipalité de la partie ouest du canton de Farnham, borné comme suit: au sud-est par la rue Saint-Paul, au sud-ouest par la limite de la cité de Farnham, au nord par une autre partie du lot numéro 296;

Mesurant trente-sept pieds et trois dixièmes (37.3') dans sa ligne sud-est, deux cent quatorze pieds et deux dixièmes (214.2') dans sa ligne sud-ouest, deux cent trente-trois pieds et sept dixièmes (233.7') dans sa ligne nord;

<i>Numéro du rôle</i>	<i>Nom et adresse du propriétaire</i>	<i>Description de l'immeuble</i>
101-12	Lagacé Pierre 222, Jacques-Cartier N. Farnham, (Qué.)	274-1 du cadastre officiel de la ville de Farnham
54-11	Talon Développement Inc.	213-29
54-14	Talon Développement Inc.	213-26
54-15	Talon Développement Inc.	213-25
55-01	Talon Développement Inc. c/o Friedman Blitzer Co. Chartered Accountants 5450, côte des Neiges Suite 412 Montréal, (Qué.)	213-45 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Romuald-de-Farnham-Ouest

L'acquéreur devra payer comptant ou par chèque certifié immédiatement après la vente.

Cité de La Salle

Avis public est, par les présentes, donné que les propriétés ci-dessous décrites seront vendues à l'enchère publique en la salle du conseil à l'Hôtel de ville, dans la cité de La Salle au no 13 avenue Strathyre, MERCREDI, le SEIZIÈME jour de NOVEMBRE 1977, à ONZE heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des

Le tout tel que démontré par les lettres « a-b-c-a » en un plan en date du vingt-cinq mai, mil neuf cent soixante-deux, préparé par monsieur Guy Migué, a.g., (M3-62-390).

Les deux parties du susdit lot 296 ci-haut décrites contiennent: six acres et cent quatre-vingt-huit millièmes (6.188 acres) soit sept arpents et trois cent vingt-cinq millièmes (7.325 arpents), mesures anglaises.

<i>Numéro du rôle</i>	<i>Nom et adresse du propriétaire</i>	<i>Description de l'immeuble</i>
152-05	Giard Normand 80, Visitation E. Farnham	242 P. du cadastre officiel de la ville de Farnham

Désignation:

Un emplacement sis et situé à Farnham, connu et désigné comme étant la partie est du lot deux cent quarante-deux (P. 242) du cadastre officiel de la ville de Farnham; mesurant, tel emplacement, trente-six pieds (36') de largeur, cette mesure devant s'allonger suffisamment en front sur la rue Visitation pour donner au présent acquéreur deux pieds (2') de terrain à l'ouest de sa maison, sur toute la profondeur dudit lot; en mesures anglaises plus ou moins;

Borné, ledit emplacement, au nord, par la rue Visitation; à l'est, par le lot deux cent soixante (260) dudit cadastre; au sud, par le lot deux cent soixante et onze (271) dudit cadastre; et, à l'ouest, par le résidu du lot deux cent quarante-deux (P. 242) dudit cadastre.

Avec maison dessus construite, circonstances et dépendances.

Le secrétaire-trésorier adjoint,

JACQUES DESROSIERS.

Donné à Farnham, ce 12e jour de septembre 1977.
69627-38-2-o

City of La Salle

Public notice is hereby given that the properties described hereunder will be sold by public auction in the Council Meeting Hall at the City Hall, in the City of LaSalle, No. 13 Strathyre Avenue, on WEDNESDAY, the SIXTEENTH day of NOVEMBER 1977, at ELEVEN o'clock in the forenoon for unpaid taxes, in-

taxes non payées et les intérêts mentionnés dans l'état en plus des frais et intérêts qui ont été ou qui pourront être encourus à moins que lesdites taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Ladite vente sera en outre, faite avec toutes les servitudes actives et passives ou occultes, attachées auxdits immeubles.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable comptant immédiatement.

Tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an.

terest and costs mentioned in the statement, in addition to the costs and interest which have been or may be incurred unless said taxes, interest and costs be paid sooner.

The said sale will be made with all active and passive servitudes apparent or occult attached to the said properties.

The purchase price of each of the said immovables shall be payable cash immediately.

All the immovables sold are subject to the one-year right of redemption.

Nom <i>Name</i>	Numéro du cadastre Paroisse de Lachine <i>Cadastral number Parish of Lachine</i>	Taxes mun. <i>Mun. Taxes</i>	Taxes scol. <i>School Taxes</i>	Taxes spéc. et surtaxe <i>Special Taxes and Surtax</i>	Intérêts <i>Interest</i>	Total
Brar, Gurmel Singh	971/209 (avec bâtisse dessus érigée)/(with building thereon erected) (8783, 8785, rue Curé Legault, LaSalle)/(8783, 8785, Cure Legault street, LaSalle)	\$637.74		\$355.89	\$101.62	\$1,095.25
Camerlain, Homer H. (décédé/deceased)	959/Pt-155 (Terrain vacant/Vacant land)	172.97	210.90	257.20	77.61	718.68
<p>(Une certaine parcelle de terrain de figure irrégulière, étant une partie du lot 959-155, du cadastre de la paroisse de Lachine, division d'enregistrement de Montréal, dans la cité de LaSalle, province de Québec. Borné au nord-est par les lots 959-155-1, 959-155-2 et 959-155-3, au sud-est par une partie du lot 959-159, au sud ouest par le lot 1065 (boulevard LaSalle), au nord-ouest par une partie du lot 959-99. Mesurant cent pieds (100.0') dans sa ligne nord-est, quarante-trois pieds et un dixième (43.1') dans sa ligne sud-est et quarante-deux pieds et un dixième (42.1') dans sa ligne nord-ouest. Contenant en superficie quatre mille deux cent soixante pieds carrés, plus ou moins (4,260 pi. ca.), mesure anglaise. Le tout est tel qu'indiqué sur la copie du plan ci-attachée, numéro D 3489, référence 7709-009, en date du 9 septembre 1977 et préparé par l'arpenteur-géomètre Jean-Paul Arsenaault.) (A certain parcel of land of irregular figure, being part of lot 959-155, of the Cadastre of the Parish of Lachine, Registration Division of Montreal, in the City of LaSalle, Province of Quebec. Bounded to the north-east by lots 959-155-1, 959-155-2 and 959-155-3, to the south-east by part of lot 959-159, to the south-west by lot 1065 (LaSalle Boulevard), to the north-west by part of lot 959-99. Measuring one hundred feet (100.0') in its north-east line, forty-three feet and one tenth (43.1') in its south-east line, and forty-two feet and one tenth (42.1') in its north-west line. Containing an area of four thousand two hundred and sixty square feet, more or less (4,260 sq. ft. +), English measure. The whole is as shown on the attached copy of plan number D 3489, reference 7709-009, dated September 9, 1977 and prepared by Jean-Paul Arsenaault, Quebec Land Surveyor.)</p>						
Durant, Shirley	973/374 (avec bâtisse dessus érigée/with building thereon erected) (2160, 2162, rue Gervais, LaSalle/2160, 2162, Gervais street, LaSalle)	418.59	378.98	853.89	209.38	1,860.84
Ferdinand, Lennox	995/3277-1, 3275-2, 3274-2, 3276 (avec bâtisse dessus érigée/with building thereon erected) (674, 676, 678, 16ème Avenue, LaSalle/674, 676, 678, 16th Avenue, LaSalle)	1,062.71	1,051.59	1,183.41	444.37	3,742.08
Gagnon, André	948/21 (avec bâtisse dessus érigée/with building thereon erected) (150, rue Des Oblats, LaSalle/150, Des Oblats street, LaSalle)	293.03	367.65	421.22	145.74	1,227.64
Joly, Gérard	961/232-1, 158-4-2 158-3-2, 158-3-5, 158-3-4, 158-2-2 (avec bâtisse dessus érigée/with building thereon erected) (560, rue Behrens, LaSalle/560, Behrens street, LaSalle)			2,917.20	106.45	3,023.65

Nom Name	Numéro du cadastre Paroisse de Lachine Cadastral number Parish of Lachine	Taxes mun. Mun. Taxes	Taxes scol. School Taxes	Taxes spéc. et surtaxe Special Taxes and Surtax	Intérêts Interest	Total
Mancini, Tito	961/640 (avec bâtisse dessus érigée/with building thereon erected) (276, 276A, 278, rue Jean-Milot, LaSalle/276, 276A, 278, Jean-Milot street, LaSalle)	1,319.83	1,325.50	1,589.48	638.55	4,873.36
Pekofsky, Max	Pt-961 (Terrain vacant/Vacant land)	1,169.53	324.40	429.66	259.04	2,182.63

Une certaine parcelle de terrain de figure régulière, étant une partie du lot 961, du cadastre de la paroisse de Lachine, division d'enregistrement de Montréal, dans la cité de LaSalle, province de Québec.

Borné au nord par le lot 961-246 (rue Airlie),
à l'est par les lots 969-12-1-1, 969-12-1-2, 969-12-2,
au sud par les lots 961-470, 961-471,
à l'ouest par le lot 961-537.

Mesurant cent pieds (100.0') dans ses lignes nord et sud, cent onze pieds (111.0') dans ses lignes est et ouest.
Contenant en superficie onze mille cent pieds carrés, plus ou moins (11,100 pi. car.), mesure anglaise.

Le tout est tel qu'indiqué sur la copie du plan ci-attachée, numéro D 3488, référence 7709-008 en date du 9 septembre 1977 et préparé par l'arpenteur-géomètre Jean-Paul Arsenault.)

(A certain parcel of land of regular figure, being part of lot 961, of the cadastre for the Parish of Lachine, Registration Division of Montreal, in the City of LaSalle, Province of Quebec.

Bounded to the north by lot 961-246 (Airlie Street),
to the east by lots 969-12-1-1, 969-12-1-2, 969-12-2,
to the south by lots 961-470, 961-471,
to the west by lot 961-537.

Measuring one hundred feet (100.0') in its north and south lines, one hundred and eleven feet (111.0') in its east and west lines.
Containing an area of eleven thousand one hundred square feet, more or less (11,100 sq. ft.), English measure.

The whole is as shown on the attached copy of plan number D 3488, reference 7709-008, dated September 9, 1977 and prepared by Jean-Paul Arsenault, Quebec Land Surveyor.)

Roussin, Pierre	960/96-94-3 (avec bâtisse dessus érigée/with building thereon erected) (213, 215, 215A, rue Smith, LaSalle/213, 215, 215A, Smith street, LaSalle)	535.91	305.83	345.53	120.09	1,307.36
Sidhu, Kundan Kaur Bhari	974/858 (avec bâtisse dessus érigée/with building thereon erected) (9035, 9037, rue Airlie, LaSalle/9035, 9037, Airlie street, LaSalle)	307.60	621.77	300.84	145.30	1,375.51

Donné à LaSalle, ce 14e jour de septembre 1977.
Given at LaSalle this 14th day of September 1977.

Le greffier,
JACQUELINE GIGUÈRE-BOYER,
69665-38-2-0

Ville de Pincourt

Avis est par les présentes donné que les immeubles ci-dessous décrits, situés en la ville de Pincourt, seront vendus à l'enchère publique, en la salle du Conseil, sise au 944, boulevard Duhamel, Pincourt, le VINGT-CINQUIÈME jour du mois d'OCTOBRE 1977, à DIX heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêts, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

Town of Pincourt

Notice is hereby given that the immovables described below, located in the Town of Pincourt, will be sold by public auction in the Council Room at Town Hall, 944, Duhamel Boulevard, Pincourt, on the TWENTY-FIFTH day of OCTOBER 1977, at TEN o'clock in the morning, for the payment of municipal and school taxes and interest, plus all costs incurred or which may be incurred unless these taxes, interests and costs are paid before the sale.

Numéro Number	Nom et adresse Name and address	Description de l'immeuble Immoveable
124-026-09 676-073-14	Lalonde, Jean-Guy, 3480 Yvan Franco, Appartement 212, Lachine, (Qué.) 117-18 et 122-68 Barone, Nicolas 1445, Raymond, La Grange Park, Illinois, U.S.A. 60525	P-134:
	<p>a) Partie du lot numéro cent trente-quatre (P. 134). Bornée au nord-est par partie du lot no 134 boulevard Cardinal-Léger, au sud-est, sud-ouest, nord-est et nord par partie du lot no 134. Mesurant en ligne nord-est quatre-vingt-douze pieds et quatre-vingt-deux centièmes de pied (92.82), en ligne sud-est quatre-vingts pieds (80.0), en ligne sud-ouest cent dix-huit pieds et quarante-sept centièmes de pied (118.47), en ligne nord-ouest cinquante-quatre pieds et soixante-huit centièmes de pied (54.68), en ligne nord trente-six pieds (36.0) le long d'une courbe ayant un rayon de 20'. Contenant une superficie de neuf mille trente-cinq pieds carrés (9,035.0 pi. car.).</p>	<p>a) Part of lot number one hundred and thirty-four (P. 134). Bounded to the northeast by part of lot No. 134 Cardinal Léger Boulevard, to the southeast, northwest and north by part of lot No. 134. Measuring in its northeast line ninety-two feet and eighty-two hundredths of a foot (92.82), in its southeast line eighty feet (80.0), in its southwest line one hundred and eighteen feet and forty-seven hundredths of a foot (118.47), in its northwest line fifty-four feet and sixty-eight hundredths of a foot (54.68), in its north line thirty-six feet (36.0) along a curve having a radius of 20'. Containing an area of nine thousand and thirty-five square feet (9,035. sq. ft.).</p>
	<p>b) Partie du lot numéro cent trente-quatre (P. 134) de forme irrégulière. Bornée au nord-est par partie du lot no 134, au sud-est par partie du lot no 130, au sud-ouest par partie du lot no 134, au nord-est par partie du lot no 130 rue proposée. Mesurant en ligne nord-est cent dix-huit pieds et quarante-sept centièmes de pied (118.47), en ligne sud-est soixante-sept pieds et vingt et un centièmes de pied (67.21), en ligne sud-ouest cent dix-huit pieds et quatre-vingt-trois centièmes de pied (118.83), en ligne nord-ouest soixante-sept pieds et douze centièmes de pied (67.12). Contenant une superficie de sept mille sept cent cinquante-six pieds carrés (7,756.0 pi. ca.).</p>	<p>b) Part of lot number one hundred and thirty-four (P. 134) of irregular figure. Bounded to the northeast by part of lot No. 134, to the southeast by part of lot No. 130, to the southwest by part of lot No. 134, to the northwest line by part of lot No. 134 proposed street. Measuring in its northeast line one hundred and eighteen feet and forty-seven hundredths of a foot (118.47), in its southeast line sixty-seven feet and twenty-one hundredths of a foot (67.21), in its southwest line one hundred and eighteen feet and eighty-three hundredths of a foot (118.83), in its northwest line sixty-seven feet and twelve hundredths of a foot (67.12). Containing an area of seven thousand seven hundred and fifty-five square feet, (7,756.0 sq. ft.).</p>
	<p>c) Partie du lot numéro cent trente-quatre (P. 134) de forme irrégulière. Bornée au nord-est par partie du lot no 134, au sud-est par partie du lot no 130, au sud-ouest, ouest et nord-ouest par partie du lot no 134 rues proposées. Mesurant en ligne nord-est cent dix-huit pieds et quatre-vingt-trois centièmes de pied (118.83), en ligne sud-est quatre-vingts pieds (80.0), en ligne sud-ouest cent trois pieds et quatre dixièmes de pied (103.4), en ligne ouest vingt-six pieds et quatre-vingt-deux centièmes de pied (26.82) le long d'une courbe ayant un rayon de 20', en ligne nord-ouest soixante-quatre pieds et trois centièmes de pied (64.03). Contenant une superficie de neuf mille cent quatre-vingt-neuf pieds carrés (9,189.0 pi. ca.).</p>	<p>c) Part of lot number one hundred and thirty-four (P. 134) of irregular figure. Bounded to the northeast by part of lot No. 134, to the southeast by part of lot No. 130, to the southwest, west and northwest lines by part of lot No. 134 proposed streets. Measuring in its northeast line one hundred and eighteen feet and eighty-three hundredths of a foot (118.83) in its southeast line eighty feet (80.0), in its southwest line one hundred and three feet and four tenths of a foot (103.4), in its west line twenty-six feet and eighty-two hundredths of a foot (26.82) along a curve having a radius of 20', in its northwest line sixty-four feet and three hundredths of a foot (64.03). Containing an area of nine thousand one hundred and eighty-nine square feet (9,189.0 sq. ft.).</p>
	<p>d) Partie du lot numéro cent trente-quatre (P. 134) de forme irrégulière. Bornée au nord-est par partie du lot no 134 rue proposée, au sud-est par partie du lot no 130, au sud-ouest et nord-ouest par partie du lot no 134. Mesurant en ligne nord-est quarante-neuf pieds et cinquante-cinq centièmes de pied (49.55), en ligne sud-est cent deux pieds et quatre-vingt-deux centièmes de pied (102.82), en ligne sud-ouest cinquante pieds et dix centièmes de pied (50.10), en ligne nord-ouest cent deux pieds et soixante-neuf centièmes de pied (102.69). Contenant une superficie de quatre mille neuf cent quatre-vingt-trois pieds carrés (4,983.0 pi. ca.).</p>	<p>d) Part of lot number one hundred and thirty-four (P.134) of irregular figure. Bounded to the northeast by part of lot No. 134 proposed street, to the southeast by part of lot No. 130, to the southwest and northwest line by part of lot No. 134. Measuring in its northeast line forty-nine feet and fifty-five hundredths of a foot (49.55), in its southeast line one hundred and two feet and eighty-two hundredths of a foot (102.82) in its southwest line fifty feet and ten hundredths of a foot (50.10) in its northwest line one hundred and two feet and sixty-nine hundredths of a foot (102.69). Containing an area of four thousand nine hundred and eighty-three square feet, (4,983.0 sq. ft.).</p>
	<p>e) Partie du lot numéro cent trente-quatre (P. 134) de forme irrégulière. Bornée au nord et nord-est par partie du lot no 134 rue proposée, au sud-est par partie du lot no 134, au sud-ouest par partie du lot no 134, au nord-ouest par partie du lot no 134 rue proposée. Mesurant en ligne nord trente-six pieds (36.0), le long d'une courbe ayant un rayon de 20', en ligne nord-est quarante-quatre pieds et soixante-dix centièmes de pied (44.78), en ligne sud-est cent deux pieds et soixante-neuf centièmes de pied (102.69), en ligne sud-ouest soixante-dix pieds (70.0), en ligne nord-ouest soixante-dix sept pieds et quarante-huit centièmes de pied (77.48). Contenant une superficie de six mille huit cent trente-cinq pieds carrés (6,835.0 pi. ca.).</p>	<p>e) Part of lot number one hundred and thirty-four (P. 134) of irregular figure. Bounded to the north and northeast by part of lot No. 134 proposed street, to the southeast by part of lot No. 134, to the southwest by part of lot No. 134, to the northwest by part of lot No. 134 proposed street. Measuring in its north line thirty-six feet (36.0) along a curve having a radius of 20', in its northeast forty-four feet and seventy-eight hundredths of a foot (44.78), in its southeast line one hundred and two feet and sixty-nine hundredths of a foot (102.69), in its southwest line seventy feet (70.0), in its northwest line seventy-seven feet and forty-eight hundredths of a foot (77.48). Containing an area of six thousand eight hundred and thirty-five square feet, (6,835 sq. ft.).</p>
	<p>f) Partie du lot numéro cent trente-quatre (P. 134) en forme de trapèze. Bornée au nord-est par partie du lot no 134, au sud-est et sud-ouest par partie du lot no 134, au nord-ouest par partie du lot no 134 rue proposée. Mesurant en ligne sud-est cinquante</p>	<p>f) Part of lot number one hundred and thirty-four (P. 134) of trapezoidal figure. Bounded to the northeast by part of lot No. 134, to the southeast and southwest by part of lot No. 134, to the northwest by part of lot No. 134 proposed street. Measuring in</p>

Número Number	Nom et adresse Name and address	Description de l'immeuble Immoveable
------------------	------------------------------------	---

pieds (50.0), en ligne sud-ouest cent pieds (100.0), en ligne nord-ouest soixante-treize pieds et trente-sept centièmes de piéd (73.37). Contenant une superficie de six mille cent soixante-neuf pieds carrés (6,169.0 pi. ca.).

g) Partie du lot numéro cent trente-quatre (P. 134) de forme rectangulaire. Bornée au nord-est, sud-est, sud-ouest par partie du lot no 134, au nord-ouest par partie du lot no 134 rue proposée. Mesurant soixante pieds (60.0) de largeur par une profondeur de cent pieds (100.0). Contenant une superficie de six mille pieds carrés (6,000.0 pi. ca.).

h) Partie du lot numéro cent trente-quatre (P. 134) de forme rectangulaire. Bornée au nord-est, sud-est et sud-ouest par partie du lot no 134, au nord-ouest par partie du lot no 134 rue proposée. Mesurant soixante pieds (60.0) de largeur par une profondeur de cent pieds (100.0). Contenant une superficie de six mille pieds carrés (6,000.0 pi. ca.).

i) Partie du lot numéro cent trente-quatre (P. 134) de forme rectangulaire. Bornée au nord-est, sud-est et sud-ouest par partie du lot no 134, au nord-ouest par partie du lot no 134 rue proposée. Mesurant soixante pieds (60.0) de largeur par une profondeur de cent pieds (100.0). Contenant une superficie de six mille pieds carrés (6,000.0 pi. ca.).

Les dimensions et superficies sont en mesures anglaises.

its southeast line fifty feet (50.0), in its northwest line seventy-three feet and thirty-seven hundredths of a foot (73.37). Containing an area of six thousand one hundred and sixty-nine square feet, (6,169.0 sq. ft.).

g) Part of lot number one hundred and thirty-four (P. 134) of rectangular figure. Bounded to the northeast, southeast, southwest by part of lot No. 134, to the northwest by part of lot No. 134, to the northwest by part of lot No. 134 proposed street. Measuring sixty feet (60.0) in width by a depth of one hundred feet (100.0). Containing an area of six thousand square feet (6,000.0 sq. ft.).

h) Part of lot number one hundred and thirty-four (P. 134) of rectangular figure. Bounded to the northeast, southeast and southwest by part of lot No. 134, to the northwest by part of lot No. 134 proposed street. Measuring sixty feet (60.0) in width by a depth of one hundred feet (100.0). Containing an area of six thousand square feet (6,000.0 sq. ft.).

i) Part of lot number one hundred and thirty-four (P. 134) of rectangular figure. Bounded to the northeast, southeast and southwest by part of lot No. 134, to the northwest by part of lot No. 134, proposed street. Measuring sixty feet (60.0) in width by a depth of one hundred feet (100.0). Containing an area of six thousand square feet, (6,000.0 sq. ft.).

The dimensions and the areas are in English Measures.

691-073-49	Juchymenko, Wally, 582, boulevard Olympique, Pincourt, (Qué.)	130-25
1006-111-14	Leroux, René, 2897, boulevard Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, (Qué.)	167-248
1027-112-12	Leroux, René, 2897, boulevard Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, (Qué.)	167-246
1335-154-06	Dagenais, Pauline, Dame 140, boulevard Duhamel, Pincourt, (Qué.)	P-178

Un emplacement ayant front sur le boulevard Duhamel, en la ville de Pincourt, à l'Île-Perrot, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cent soixante-dix-huit (Pt. 178) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot, mesurant cent pieds de largeur à compter de l'emplacement appartenant à Armand Leblanc ou représentants, en se dirigeant vers l'est, le long dudit boulevard Duhamel, par toute la profondeur entre ledit boulevard Duhamel et la rivière Outaouais, et borné au nord par ledit boulevard Duhamel, au sud, par la rivière Outaouais, à l'ouest, par la partie dudit lot appartenant à Armand Leblanc ou représentants et à l'est, par une autre partie dudit lot numéro cent soixante-dix-huit; tous auxdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Jeanne de l'Île Perrot. Toutes les mesures ci-dessus étant mesure anglaise et plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses y dessus érigées et notamment la maison portant le numéro 140 dudit boulevard Duhamel, en la ville de Pincourt.

A plot of land (emplacement) fronting on Duhamel Boulevard, in the Town of Pincourt, Ile-Perrot, known and described as being part of lot number one hundred seventy-eight (Pt. 178) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot, measuring one hundred feet in width, measured from the plot of land owned by Armand Leblanc or representatives, easterly along the said Duhamel Boulevard and in depth, the full distance between the said Duhamel Boulevard and the Ottawa River, and bounded on the north by the said Duhamel Boulevard, on the south by the Ottawa River, on the west by that part of the said lot belonging to Armand Leblanc or representatives, and on the east by another part of the said lot number one hundred seventy-eight; all on the aforesaid official plan and in the book of reference for the Parish of Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot. All measurements given above are in English measure and more or less.

With all buildings erected thereon, namely the house bearing number 140 said Duhamel Boulevard in the Town of Pincourt.

1532-192-07	Nielsen, Arne W.M. et Mme 371, Dalcourt, Pincourt, (Qué.)	148-59
1894-221-13	Novello, Michelle E. Franco, & Mannarino, Francesco, 228, Markham, Toronto, (Ont.)	178-333-49
1902-221-21	Bellantino, Leonardo 95, Alice, Guelph, (Ont.)	178-333-41
1903-221-22	Bellantino, Leonardo 95, Alice, Guelph, (Ont.)	178-333-40
1919-222-06	Da Encarnacao, Inacio 119, Strachan Ave., Toronto (Ont.)	178-333-26
1921-222-08	Sala, Domenico, 12, Glarion, Weston, (Ont.)	178-333-28
1924-222-11	Caggiano, Franco 25, Westmoreland, Toronto, (Ont.)	178-333-23
1925-222-12	Caggiano, Franco 25, Westmoreland, Toronto, (Ont.)	178-333-20
1926-222-13	Caggiano, Franco, 25, Westmoreland, Toronto, (Ont.)	178-333-19
1966-224-01	Dugas, Edmond Jr., Mme 270, Shamrock Drive, Pincourt, (Qué.)	179-233
2999-321-08	Kreppenhoffer, Ernest, 26, Chesapeake Ave., Scarborough, (Ont.)	P-130

Deux parties du lot originaire numéro cent trente (P. 130) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot, situés dans la ville de Pincourt, chacun mesurant soixante et un pieds (61.0) de largeur par une profondeur de cent sept pieds et cinq dixièmes de piéd (107.5'), mesure anglaise, et

Two parts of the original lot number one hundred and thirty (P. 130) upon the official plan and book of reference of the Parish of Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot, situated in the Town of Pincourt, each measuring sixty-one feet (61.0') in width by a depth of one hundred and seven feet and five tenths of a foot

Número Number	Nom et adresse Name and address	Description de l'immeuble Immoveable
------------------	------------------------------------	---

plus ou moins, bornés comme suit: en front par une rue (subdivision proposée 130-17), des deux côtés par d'autres parties du lot originaire 130 et à l'arrière par partie du lot originaire no 129 dudit cadastre. Lesdits lots ayant une superficie totale de treize mille cent neuf pieds carrés (13,109.0 pi. ca.).

Lesdites parties sont connues comme étant les numéros 238 et 239 à un projet de plan de subdivision préparé par Gaudreault, Rabin, Legault & Pigeon, arpenteurs-géomètres, le 10 juin 1969, et ont été vendues à Ernest Kreppenhofer.

177-031-09	Placement Le Ber Inc., 614, rue St-Jacques, Suite 400, Montréal, (Qué.)	123-9
983-103-01	Placement Le Ber Inc., 614, rue St-Jacques, Suite 400, Montréal, (Qué.)	141-11
984-03-02	Placement Le Ber Inc., 614, rue St-Jacques, Suite 400, Montréal, (Qué.)	141-12
2979-311-09	Placement Le Ber Inc., 614, rue St-Jacques, Suite 400, Montréal, (Qué.)	P-170

Un emplacement situé en la ville de Pincourt, comté de Vaudreuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot, comme étant le lot originaire numéro cent soixante-dix (170).

Contenant en superficie dix-neuf arpents et soixante-dix perches (19 arp. 70 per.).

Moins à distraire, les parties suivantes:

a) partie vendue à Lakeshore Regional School Board suivant acte de vente passé devant Me David Georges Pétie, notaire, le vingt-trois décembre mil neuf cent soixante-six (1966) et enregistré au bureau d'enregistrement de Vaudreuil sous le numéro 106765;

b) partie vendue à R. Kenneth Maguire, suivant acte de vente passé devant Me Ovide Crête, notaire, le dix-neuf mai mil neuf cent soixante-sept (1967) et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil sous le numéro 107740.

Sujet à un droit de passage tel qu'établi par convention sous seing privé en date du vingt et un juin mil neuf cent soixante-six (1966) intervenue entre le Lakeshore Regional School Board, et Jean-Louis Daoust et al., non enregistrée.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

3078-334-18	Placement Le Ber Inc., 614, rue St-Jacques, Suite 400, Montréal, (Qué.)	116-73 & 113-134
657-072-28	André Lauzon Construction Inc., 50, Ste-Geneviève, Les Cèdres, (Qué.)	129-136
658-072-29	André Lauzon Construction Inc., 50, Ste-Geneviève, Les Cèdres, (Qué.)	129-137
660-072-31	André Lauzon Construction Inc., 50, Ste-Geneviève, Les Cèdres, (Qué.)	129-139
661-072-32	André Lauzon Construction Inc., 50, Ste-Geneviève, Les Cèdres, (Qué.)	129-140
1390-171-02	Prior Land & Housing, 235, Méloche, Ville St-Laurent, (Qué.)	P-180

Un certain emplacement vacant frontant sur le boulevard Cardinal-Léger, et le boulevard Duhamel, dans la ville de Pincourt, province de Québec, de figure irrégulière étant une partie du lot numéro cent quatre-vingts (P. 180) aux plan officiel et livre de renvoi officiel de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot, étant plus complètement décrits et indiqués par les lettres "a, b, c, d, e, f, g, h, j, k, l, m, a, ".

Ce morceau de terrain est décrit comme suit:

Commençant au point "a" étant le point d'intersection du côté sud-ouest du boulevard Cardinal-Léger avec une ligne de division entre ledit lot 180 et le lot 179-229 et continuant dans une direction sud-ouest une distance de mille sept cent quatre pieds et neuf dixièmes de pied (1704.9') jusqu'au point "b" étant le point d'intersection avec la ligne nord-est du boulevard Duhamel; à partir du point "b" allant le long de la ligne de division entre le lot 180 et le boulevard Duhamel dans une direction nord-ouest une distance de vingt et un pieds et quatre-vingt-douze centièmes de pied (21.92') jusqu'au point "c"; à partir du

(107.5'), English measures and more or less bounded as follows: in front by a street (projected subdivision 130-17), on the two sides by other parts of the original lot 130 and in rear by part of original lot number 129 of said cadastre. Said two lots covering a total superficial area of thirteen thousand one hundred and nine square feet (13,109.0 sq. ft.).

Said parts are known as numbers 238 and 239 on a projected subdivision plan prepared by Gaudreault, Rabin, Legault & Pigeon, Land Surveyors, on the 10th of June 1969, and were sold to Ernest Kreppenhofer.

An emplacement located in the Town of Pincourt, County of Vaudreuil, known and described on the official plan and in the book of reference for the Parish of Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot, as being original lot number one hundred and seventy (170).

Covering an area of nineteen arpents and seventy rods (19 arp. 70 rods).

Less and to withdraw the following parts:

(a) That part sold to the Lakeshore Regional School Board, pursuant to a deed executed before Mtre David Georges Pétie, notary, on the twenty-third of December one thousand nine hundred sixty-six (1966) and registered at the Vaudreuil Registry Office under number 106765;

(b) That part sold to R. Kenneth Maguire, pursuant to a deed of sale executed before Mtre Ovide Crête, notary, on the nineteenth of May, one thousand nine hundred and sixty-seven (1967) and registered at the Vaudreuil Division Registry Office under number 107740.

Subject to a right of way, as established by a private agreement, dated the twenty-first of June, one thousand nine hundred sixty-six (1966), between the Lakeshore Regional School Board and Jean-Louis Daoust, et al., not registered.

As the whole now subsists, with all active and passive, apparent or non-apparent servitudes attached to said immoveable.

That certain vacant emplacement fronting on Cardinal-Léger Boulevard and Duhamel Boulevard, in the Town of Pincourt, Province of Québec, of irregular configuration, being a part of lot No. one hundred and eighty (Pt. 180) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot, more fully described and indicated by the letters "a, b, c, d, e, f, g, h, j, k, l, m, a, ".

Said piece of land is described as follows:

Starting at point "a", which is the point of intersection of the southwest side of Cardinal-Léger Boulevard, with a dividing line between said lot 180 and lot 179-229 and proceeding in a south-westerly direction over a distance of one thousand seven hundred and four and nine tenths feet (1,704.9') to point "b", which is the point of intersection with the northeast line of Duhamel Boulevard; starting from point "b" proceeding along the dividing line between lot 180 and Duhamel Boulevard in a north-westerly direction over a distance of twenty-one and ninety-two hundredths feet (21.92') to point "c"; starting from point "c",

Numéro Number	Nom et adresse Name and address	Description de l'immeuble Immovable
	<p>point « c » allant dans une direction nord-ouest le long de la ligne de division entre le lot 180 et le boulevard Duhamel une distance de cent neuf pieds et deux dixièmes de pied (109.2') jusqu'au point « d »; à partir du point « d » allant dans une direction nord le long de la ligne de division du lot 180 et du boulevard Duhamel, une distance de deux cent soixante-dix-neuf pieds et vingt-trois centièmes de pied (279.23') jusqu'au point « e »; à partir du point « e » allant le long de la ligne de division entre le lot 180 et le boulevard Duhamel dans une direction nord une distance de cent quatorze pieds et dix-huit centièmes de pied (114.18') jusqu'au point « f » allant dans une direction nord le long de ladite ligne de division une distance de soixante-huit pieds et quatre-vingt-quinze centièmes de pied (68.95'), jusqu'au point « g »; à partir du point « g » allant dans une direction sud-est le long de la ligne de division entre le lot 180 et le lot 180-149 (rue) une distance de deux cent dix pieds (210') jusqu'au point « h »; à partir du point « h » et allant dans une direction est une distance de soixante-huit pieds et trois centièmes de pied (68.03') le long de la ligne de division entre le lot 180 et le lot 180-166 (rue) jusqu'au point « j »; à partir du point « j » continuant le long de la ligne de division entre ladite partie du lot 180 et le lot 180-209 et partie du lot 180 (rue) une distance de mille quatre-vingt-quatorze (1,094') dans une direction nord-est jusqu'au point « k »; à partir du point « k » allant le long de la ligne de division entre ladite partie du lot 180 et le lot 180-252 acheté par Texaco et partie du lot 180 occupée par Texaco dans une direction sud-est une distance de deux cent cinquante-huit pieds et soixante-quinze centièmes de pied (258.75') jusqu'au point « l »; à partir du point « l » allant dans une direction nord-est le long de la ligne de division entre ladite partie du lot 180 et partie 180 occupée présentement par Texaco une distance de cent vingt et un pieds et dix-huit centièmes de pied (121.18') jusqu'au point « m » étant le point d'intersection avec le boulevard Cardinal-Léger; à partir du point « m » allant le long de la ligne de division entre ladite partie du lot 180 et le côté sud-ouest du boulevard Cardinal-Léger dans une direction sud-est une distance de cent soixante-six pieds et vingt et un centièmes de pied (166.21') jusqu'au point de départ « a ». Contenant ladite partie une superficie de six cent quatre-vingt-trois mille six cent soixante-neuf pieds carrés (683,669 pi. ca.) mesure anglaise équivalant à dix-huit arpents carrés et cinquante-sept centièmes d'arpent (18.57 a.c.) mesure française. À distraire de cette partie dudit lot cent quatre-vingt (P. 180) les parties vendues par Productive Land Investment Ltd. suivant actes enregistrés à Vaudreuil sous les numéros 114913, 114914, 114915 et 115507.</p>	<p>proceeding in a northwesterly direction along the dividing line between lot 180 and Duhamel Boulevard over a distance of one hundred and nine feet and two tenths of a foot (109.2') to point "d"; from point "d" going in a northerly direction along the line of division between lot 180 and Duhamel Boulevard, a distance of two hundred and seventy-nine and twenty-three hundredths feet (279.23') up to a point "e"; starting from point "e" along the dividing line between lot 180 and Duhamel Boulevard in a northerly direction over a distance of one hundred and fourteen and eighteen hundredths feet (114.18') to point "f"; starting from point "f" proceeding in a northerly direction along said dividing line over a distance of sixty-eight and ninety-five hundredths feet (68.95') to point "g"; starting from point "g" proceeding in a southeasterly direction along the dividing line between lot 180 and lot 180-149 (street) a distance of two hundred and ten feet (210') to point "h"; starting from point "h" and proceeding in an easterly direction over a distance of sixty-eight and three hundredths feet (68.03') along the dividing line between lot 180 and lot 180-166 (street) to point "j"; starting from point "j" proceeding along the dividing line between said part of lot 180 and lot 180-209 and part of lot 180 (street) a distance of one thousand ninety-four feet (1,094') in a northeasterly direction to point "k"; starting from point "k" proceeding along said dividing line between said part of lot 180 and lot 180-252 purchased by Texaco and part of lot 180 occupied by Texaco in southeasterly direction over a distance of two hundred and fifty-eight and seventy-five hundredths feet (258.75') to point "l"; starting from point "l" proceeding in a northeasterly direction along said dividing line between said part of lot 180 and part 180 presently occupied by Texaco, over a distance of one hundred and twenty-one and eighteen hundredths feet (121.18') to point "m" which is the point of intersection with Cardinal-Léger Boulevard; starting from point "m" proceeding along the dividing line between said part of lot 180 and the southwest side of Cardinal-Léger Boulevard in a southeasterly direction over a distance of one hundred and sixty-six and twenty-one hundredths feet (166.21') to starting point "a". Said part containing six hundred and eighty-three thousand six hundred and sixty-nine square feet (683,669 sq. ft.). English measure equivalent to eighteen and fifty-seven hundredths square arpents (18.57 sq. ar.), French measure. To withdraw from this part of said lot one hundred and eighty (Pt. 180), those parts sold by Productive Land Investment Ltd., according to the deeds registered in Vaudreuil under numbers 114913, 114914, 114915 and 115507.</p>
1437-174-02	Prior Land & Housing, 235, Meloche, Ville St-Laurent, (Qué.)	180-151
1438-174-03	Prior Land & Housing, 235, Meloche, Ville St-Laurent, (Qué.)	180-152
1439-174-04	Prior Land & Housing, 235, Meloche, Ville St-Laurent, (Qué.)	180-153
1440-174-05	Prior Land & Housing, 235, Meloche, Ville St-Laurent, (Qué.)	180-154
1441-174-06	Prior Land & Housing, 235, Meloche, Ville St-Laurent, (Qué.)	180-155
1442-174-07	Prior Land & Housing, 235, Meloche, Ville St-Laurent, (Qué.)	180-156
1443-174-08	Prior Land & Housing, 235, Meloche, Ville St-Laurent, (Qué.)	180-157
1454-175-07	Prior Land & Housing, 235, Meloche, Ville St-Laurent, (Qué.)	180-200
1455-175-08	Prior Land & Housing, 235, Meloche, Ville St-Laurent, (Qué.)	180-199
1456-175-09	Prior Land & Housing, 235, Meloche, Ville St-Laurent, (Qué.)	180-198
1457-175-10	Prior Land & Housing, 235, Meloche, Ville St-Laurent, (Qué.)	180-197
1458-175-11	Prior Land & Housing, 235, Meloche, Ville St-Laurent, (Qué.)	180-196
1459-175-12	Prior Land & Housing, 235, Meloche, Ville St-Laurent, (Qué.)	180-195
1460-175-13	Prior Land & Housing, 235, Meloche, Ville St-Laurent, (Qué.)	180-194
2919-304-06	Prior Land & Housing, 235, Meloche, Ville St-Laurent, (Qué.)	179-165 pt
2921-304-08	Prior Land & Housing, 235, Meloche, Ville St-Laurent, (Qué.)	179-166 pt
2923-304-10	Prior Land & Housing, 235, Meloche, Ville St-Laurent, (Qué.)	179-167 pt
2925-304-12	Prior Land & Housing, 235, Meloche, Ville St-Laurent, (Qué.)	179-168 pt
2927-304-14	Prior Land & Housing, 235, Meloche, Ville St-Laurent, (Qué.)	179-169 pt

Numéro <i>Number</i>	Nom et adresse <i>Name and address</i>	Description de l'immeuble <i>Immoveable</i>
-------------------------	---	--

2929-304-16	Prior Land & Housing, 235, Meloche, Ville St-Laurent, (Qué.)	179-170 pt
2931-304-18	Prior Land & Housing, 235, Meloche, Ville St-Laurent, (Qué.)	179-171 pt
2933-304-20	Prior Land & Housing, 235, Meloche, Ville St-Laurent, (Qué.)	179-172 pt

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, attachées auxdits immeubles.

La Commission municipale du Québec a autorisé la ville de Pincourt à faire une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles.

Moreover, this sale will include all active and passive, apparent or unapparent servitudes attaching to the above immovables.

The Québec Municipal Commission has authorized the Town of Pincourt to make an abridged enumeration of the cadastral numbers of these immovables.

Donné à Pincourt, ce 16e jour du mois de septembre 1977.

(Sceau)
69722-39-2-o

Le secrétaire-trésorier,
GUY A. PAQUETTE.

Given at Pincourt, Québec, this 16th day of September 1977.

(Seal)
69722-39-2-o

GUY A. PAQUETTE,
Secretary-Treasurer.

Ville de Sherbrooke

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Sherbrooke, que les immeubles ci-dessous désignés seront vendus à l'enchère publique, à l'Hôtel de ville, 145 nord, rue Wellington, dans ladite ville, LUNDI, le DIX-SEPTIÈME jour d'OCTOBRE 1977, à DIX heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires ainsi que des intérêts courus et des frais à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Nom du propriétaire	Description cadastrale			
Perron J. A. Inc.	899	270	3	Quartier Est
	899	271	3	Quartier Est
Beauchesne, Renaud	899	44		Quartier Est
Shank, Raymond	730	105		Quartier Est
Denis, Fernand	730	382		Quartier Est
Veilleux, Roger	22 B	126	Rang 6	Canton d'Ascot
Veilleux, Roger	22 B	127	Rang 6	Canton d'Ascot
Bélanger, Armand	538	1		Quartier Est
	536	20		Quartier Est
	536	21		Quartier Est
	536	22		Quartier Est
	536	25	1	Quartier Est
Beaudoin & Marcoux Inc.	728	67		Quartier Est
	728	68		Quartier Est
	728	69		Quartier Est
	728	70		Quartier Est
	728	72		Quartier Est
Martel, Pierre	18 A	45	1 Rang 6	Canton d'Ascot
	18 A	46	1 Rang 6	Canton d'Ascot
Bouchard, Jean	1300	2		Quartier Sud
J. D. Roy Inc.	1444	261		Quartier Sud
	1444	263	1	Quartier Sud
Desloges, Hermel	1444	187		Quartier Sud
Morin, Paul-André	15 A	430	Rang 7	Canton d'Ascot
	15 A	429	Rang 7	Canton d'Ascot
	15 A	469	Rang 7	Canton d'Ascot
Sanders, Bernard	15 A	177	Rang 7	Canton d'Ascot
Gagnon, Roland	15 A	73	Rang 7	Canton d'Ascot
Morin, Paul-André	1494	343		Quartier Sud
Carrefour Dunant Inc.	15 A	268	38 Rang 8	Canton d'Ascot
	15 A	268	37-1 Rang 8	Canton d'Ascot
	15 A	268	37-2 Rang 8	Canton d'Ascot
	15 A	268	37-3 Rang 8	Canton d'Ascot

Nom du propriétaire	Description cadastrale				
Gagnon, J.-Albert	15 A	266	3	Rang 8	Canton d'Ascot
	15 A	266	4	Rang 8	Canton d'Ascot
Bilodeau, Normand	15 F	65		Rang 10	Canton d'Ascot
Bergeron, Roland	16 C	154		Rang 10	Canton d'Ascot
Nérin, Pierre, Succession	36	30			Quartier Nord
Bouchard, Léandre					
Laurent, Dolorès, Mme	901	104			Quartier Nord
Doyon, Gabriel	902	214			Quartier Nord
Doyon, Carmen, Mme	902	214			Quartier Nord
Côté & Roy Inc.	922	18			Quartier Nord
Côté & Roy Inc.	922	19			Quartier Nord
Lessard, Richard	69	11	2		Canton d'Orford
Charbonneau, Michel	164	76			Canton d'Orford
Trépanier Marcel Inc.	106	149			Canton d'Orford
Trépanier Marcel Inc.	98	14			Canton d'Orford
	105	46			Canton d'Orford
	106	145			Canton d'Orford
Poirier Marcel	48	71	1		Canton d'Orford
	48	70	2		Canton d'Orford
Trépanier Marcel Inc.	58	32			Canton d'Orford
Trépanier Marcel Inc.	37	20	1		Canton d'Orford
Trépanier Marcel Inc.	37	27			Canton d'Orford
	37	22	2		Canton d'Orford
	37	23	2		Canton d'Orford
	37	24	2		Canton d'Orford
Messara, Camille	5	117			Canton d'Orford
Messara, Camille	5	116			Canton d'Orford
Maisons, Marcel Eng.	5	130			Canton d'Orford
Gagnon, Denis	5	185			Canton d'Orford
Charest, Raymond	Ptie	1529			Quartier Sud
De forme rectangulaire, borné au nord par la rue Short, à l'est par 1529 résidu, au sud par 1529 résidu, à l'ouest par 1530.					
Mesurant 43.0 pieds dans sa limite nord, 77.0 pieds dans sa limite est, 43.0 pieds dans sa limite sud, 77.0 pieds dans sa limite ouest.					
Superficie: 3,311.0 pieds carrés.					
Canadian Tire Corporation Limited	71	7	1		Canton d'Orford
	71	8	1	1	Canton d'Orford
	71	21	1		Canton d'Orford
	71	9	4		Canton d'Orford
	71	11	1		Canton d'Orford
	71	12	1		Canton d'Orford
	71	13	1		Canton d'Orford
	71	28			Canton d'Orford
	71	30			Canton d'Orford
Brasserie St-François Inc.	Ptie	888			Quartier Est
De forme irrégulière, borné au nord-est par le lot 888 ptie, au sud-est par le lot 887 ptie, au sud-ouest par le lot 888 ptie, au nord-ouest par le lot 888 ptie, et 888-1 ptie.					
Mesurant 79.0 et 87.0 pieds dans ses limites nord-est, 69.11 pieds dans sa limite sud-est, 6.34 et 167.91 pieds dans ses limites sud-ouest, 76.97 et 6.1 pieds dans ses limites nord-ouest.					
Superficie: 12,669.7 pieds carrés.					
	Ptie	888	1		Quartier Est
De forme irrégulière, borné au nord par le lot 888-1 résidu, au nord-est par le lot 888 ptie, au sud-est par le lot 888 ptie, au sud-ouest par le lot 888-1 résidu, au nord-ouest par le lot 888-1 résidu.					
Mesurant 32.69 dans sa limite nord, 26.2 pieds dans sa limite nord-est, 75.07 dans sa limite sud-est, 16.16 pieds dans sa limite sud-ouest, 46.4 pieds dans sa limite nord-ouest.					
Superficie: 2,136.1 pieds carrés.					
Valence, Claude	Ptie	843			Quartier Est
Maintenant connu par:		843	7		Quartier Est
De forme rectangulaire, borné au nord-est par la rue Kennedy, au sud-est par le lot 843-1, au sud-ouest par le lot 843-5, au nord-ouest par le lot 842.					
Mesurant 58 pieds dans sa limite nord-est, 100 pieds dans sa limite sud-est, 58 pieds dans sa limite sud-ouest, 100 pieds dans sa limite nord-ouest.					
Superficie: 5,799.92 pieds carrés.					

Nom du propriétaire	Description cadastrale			
Rouleau, Cécile, Mme	Ptie	728	13	Quartier Est
De forme rectangulaire, borné au nord par le lot 728 - 13 ptie, à l'est par la 10e Avenue, au sud par le lot 728 - 16 ptie, à l'Ouest par le lot 728 - 13 ptie. Mesurant 68.0 pieds dans sa limite nord, 6.0 pieds dans sa limite est, 68.0 pieds dans sa limite sud, 6.0 dans sa limite ouest. Superficie: 408.0 pieds carrés.				
	Ptie	728	16	Quartier Est
De forme rectangulaire, borné au nord par le lot 728 - 13 ptie, à l'est par la 10e avenue, au sud par le lot 728 - 17, à l'ouest par le lot 728 - 16 ptie. Mesurant 68.0 pieds dans sa limite nord, 50.0 pieds dans sa limite est, 68.0 pieds dans sa limite sud, 50.0 pieds dans sa limite ouest. Superficie: 3,400.0 pieds carrés.				
Moreau, Denis	Ptie	1444	279	Quartier Sud
De forme trapézoïdale, borné au nord par la rue Minto, au nord-est par 1444 - 278 ptie et 1444 - 277 ptie, au sud-est par 1444 - 279 ptie résiduelle, au sud-ouest par 1444 - 280 ptie. Mesurant 78.25 pieds dans sa limite nord-est, 50.0 pieds dans sa limite sud-est, 90.0 pieds dans sa limite sud-ouest. Superficie: 7,825.0 pieds carrés.				
Grenier, Denis	Ptie	15 B	Rang 9	Canton d'Ascot
De forme rectangulaire, borné au nord par la rue Galt, à l'est par 15 B résidu, au sud par 15 B - 96, à l'ouest par 15 B résidu. Mesurant 50.0 pieds dans sa limite nord, 89.0 pieds dans sa limite est, 50.0 pieds dans sa limite sud, 89.0 pieds dans sa limite ouest. La ligne ouest du lot 15 B ptie étant située à 58.0 pieds à l'est de la ligne est du lot 15 A - 2. Superficie: 4,450.0 pieds carrés.				
Morin, André-P	Ptie	1	80	Quartier Nord
De forme rectangulaire, borné au nord par la rue King, à l'est par 1 - 80 - 1 ptie, au sud par 1 - 80 ptie, à l'ouest par 1 - 82. Mesurant 50.0 pieds dans sa limite nord, 70.0 pieds dans sa limite est, 50.0 pieds dans sa limite sud, 70.0 pieds dans sa limite ouest. Superficie: 3,500.0 pieds carrés.				
	Ptie	1	80 - 1	Quartier Nord
De forme rectangulaire, borné au nord par la rue King, à l'est par 1 - 80 N.S., au sud par 1 - 80 - 1 ptie, à l'ouest par 1 - 80 ptie. Mesurant 25.0 pieds dans sa limite nord, 70.0 pieds dans sa limite est, 25.0 pieds dans sa limite sud, 70.0 pieds dans sa limite ouest. Superficie: 1,750.0 pieds carrés.				
Thibault, Roland	98 Ptie	10 98		Canton d'Orford Canton d'Orford
De forme irrégulière, borné au nord par 98-1 (rue) à l'est par 98 résidu et 98-8 (rue Morin), au sud par 98-10, 98-8 (rue) et 98-9-1, à l'ouest par 99 ptie, 99-51, 99-52, 99-53, 98-8 (rue). Mesurant 157.8, 60.0, 103.2 pieds dans ses limites sud. Superficie: 35,668.0 pieds carrés.				
	Ptie	98	11	Canton d'Orford
De forme trapézoïdale, borné au nord par 98-10, à l'est par 98-12, au sud par 98-11 ptie, à l'ouest par 99 ptie. Mesurant 118.6 pieds dans sa limite nord, 10.0 pieds dans sa limite ouest. Superficie: 1,186.0 pieds carrés.				
	Ptie	99		Canton d'Orford
De forme rectangulaire, borné au nord par 99-51, à l'est par 98-11, au sud par 99-48, à l'ouest par 99 ptie (rue Mc Gregor). Mesurant 100.0 pieds dans sa limite nord, 120.0 pieds dans sa limite ouest. Superficie: 12,000.0 pieds carrés. Le tout formant une superficie totale de 58,946.0 pieds.				

Le greffier,
ROBERT L. BÉLISLE.

Errata

<i>Gazette</i>	<i>Rubrique</i>	<i>Page Lire:</i>	<i>Au lieu de:</i>
37 (17-09-77)	Siège social	8798 HOUDE-LAPORTE (1968) INC. 1187-4815	HOUDE-LAPORTE (1969) INC. 1187-4815

69669-o

**CENTRE LOCAL DE SERVICES
COMMUNAUTAIRES JARDIN
DU QUEBEC**

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que l'avis de changement de domicile légal de la corporation CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES JARDIN DU QUEBEC, paru dans la *Gazette officielle du Québec* le 26 mars 1977, à la page 3084 du numéro 12, doit être considéré comme nul et de nul effet.

Le directeur du Service des compagnies,

PIERRE DESJARDINS.

69669-o

1463-7789

OCEAN MAID FOODS LIMITED

Avis est donné qu'il a plu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de corriger l'avis de permis de faire affaires de la compagnie « OCEAN MAID FOODS LIMITED », paru dans la *Gazette officielle du 27 août 1977*, numéro 34, à la page 8270, en remplaçant l'adresse du bureau principal 218, avenue Berlioz, Ile-des-Soeurs, Montréal, district judiciaire de Montréal, par: « 3767, boulevard Thimens, Saint-Laurent, district judiciaire de Montréal ».

Le directeur du Service des compagnies,

PIERRE DESJARDINS.

69669-o

1473-8934

INDEX No 39

Partie I: Avis juridique

ASSOCIATIONS COOPERATIVES — Loi des

ATELIERS COOPERATIFS COBOIS (QUEBEC) LES (<i>Formation</i>)	9220
COMMUNE PIED D'VENT, COOPERATIVE D'ALIMENTATION NATURELLE DES ILES-DE-LA-MADELEINE (LA) (<i>Formation</i>)	9220
LA COMMUNE PIED D'VENT, COOPERATIVE D'ALIMENTATION NATURELLE DES ILES-DE-LA-MADELEINE (<i>Formation</i>)	9220

AVIS DIVERS

EAST ANGUS, VILLE (<i>Mutations immobilières 1976, c.30, a.2</i>)	9221
EGLISE TEMPLE DE FOI DE LA PENTECOTE INC. (<i>L.P.</i>)	9221
FAITH TEMPLE PENTECOSTAL CHURCH INC. (<i>L.P.</i>)	9221
MASSUEVILLE, MUNICIPALITE (<i>Mutations immobilières 1976, c.30, a.2</i>)	9221
MONTMINY, CANTON (<i>Mutations immobilières 1976, c.30, a.2</i>)	9221
SAINT-CUTHBERT, PAROISSE (<i>Mutations immobilières 1976, c.30, a.2</i>)	9221
SAINTE-FOY, VILLE (<i>Rachat partiel d'obligations</i>)	9221
SERVICE ADMINISTRATIF EMLI INC. (<i>L.P. 1re partie Article 12</i>)	9222
SUCCESSION EUGENE HUOT (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	9222
SUCCESSION PAUL-ANDRE PAGE (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	9222

CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT —

CAISSE D'ECONOMIE LAVOISIER (<i>Changement de nom</i>)	9222
--	------

CHANGEMENT DE NOM — LOI DU

DEMANDES:

AISENTHAL, MICHAEL	9222
D'AMOURS, AIME	9222
GRAVEL, CLEO	9222
JOSEPH, JEAN-CLAUDE	9223
LABRANCHE, JACQUES	9223
L'ALLEMAND, JEAN-GUY	9223
LAVOIE, MARIE CLAIRE MONIQUE CLEMENCE	9223
VEZINA, ALBERT	9223
ZAKOWIECKI, JOSEPH CASIMIR	9223
ZIDLE, BRIAN STEVEN	9223

COMMISSION D'ENQUETE

PERQUISITION EFFECTUEE DANS LA NUIT DU 6 AU 7 OCTOBRE 1972 AU 3459 DE LA RUE SAINT-HUBERT A MONTREAL (<i>Prolongée jusqu'au 31 décembre 1977</i>)	9224
---	------

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

DECISIONS RENDUES	9088
DECISIONS RENDUES (<i>Errata</i>)	9128
INTRODUCTION DE REQUETES	
— MONTREAL	9070
— QUEBEC	9079
PROPRIO MOTU	9040

COMPAGNIES — Loi des

ABANDON DE CHARTE	
BEAUDOIN (LOUIS R.) INC.	9129
BISCUITERIE PAPINEAU LTEE	9129

ABANDON DE CHARTE

(suite)

BITUMULS QUEBEC LIMITED	9129
BITUMULS QUEBEC LIMITEE	9129
BLOUIN (ROGER E.) INC.	9129
CREDIT CONCORDE INC.	9129
GAUTHIER (ALBERT L.) EXPRESS LTD.	9129
GODARD (LOUIS) & FILS INC.	9129
IMPRIMERIE DE SHAWINIGAN FALLS LIMITEE (L')	9129
MOTEL QUEBEC INN INC.	9129
ST. BRUNO QUARRY & PAVING CO. INC.	9129
SAN BERNARDO LTD.	9129
SAN BERNARDO LTEE	9129
SHAWINIGAN PRINTING COMPANY LIMITED	9129
VESTA BRASSIERE CORP.	9129
VILLE DE BROSSARD DEVELOPMENT INC.	9129

ADMINISTRATEURS (ARTICLE 84)

AUTO-CHROME LAVAL LTEE	9130
BAKER TALC LIMITED (N.P.L.)	9130
CHAPDELAINE (L.G.L.) LTEE	9130
CLUB SOCIAL MACCHIAGODENA INC.	9130
COLOMBE REAL ESTATE LTD.	9130
EDITIONS QUEBEC-AMERIQUE INC. (LES)	9130
FARMAVAL INC.	9130
FONDATION GREENSHIELDS (LA)	9130
FONDATION NOUVEAUX HORIZONS (LA)	9130
GREENSHIELDS FOUNDATION	9130
GREGOIRE, BERTHIAUME, PAQUETTE, RACICOT SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE	9130
HABITATIONS PARMAT INC. (LES)	9130
IMMEUBLES COLOMBE LTEE (LES)	9130
INSTITUT CONJOINT HOSPITALIER DE MONTREAL	9130
KATES LTD.	9130
KENROSS & NAUE LIMITEE	9130
LAVAL AUTO-CHROME LTD.	9130
LEBLANC LEASING LTD.	9130
LOCATIONS LEBLANC LTEE (LES)	9130
MACCHIAGODENA SOCIAL CLUB INC.	9130
MARCHE LAURENT DESLAURIERS INC.	9130
MERCERIE DES TROIS JEAN INC.	9131
MONTREAL JOINT HOSPITAL INSTITUTE	9130
NESBITT, THOMSON ET COMPAGNIE, LIMITEE	9131
NESBITT, THOMSON AND COMPANY, LIMITED	9131
NEW HORIZONS FOUNDATION (THE)	9130
PARC MONT-TOURBILLON INC.	9131
PLACEMENTS LAMITEX INC. (LES)	9131
PLACEMENTS P.M.T. INC. (LES)	9131
POTERIES DE TERREBONNE INC. (LES)	9131
SCRIPTEX (1964) LTEE	9131
SERVICE DES LOISIRS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE STE-CATHERINE-D'ALEXANDRIE INC.	9131
SHEROPT TRADING LIMITED	9131
SPORTS DE L'ESTRIE INC. (LES)	9131
TERREBONNE POTTERY INC.	9131

CHANGEMENT DE NOM

AUTO-RETEC LAVAL INC.	9131
BESSIE LTEE	9131
BESSIE'S LTD.	9131

CHANGEMENT DE NOM

(suite)

BETON FRONTENAC INC.	9131
BOUTIQUE MAHARASHTRA INC.	9131
CHEVALIER (RAYMOND) INC.	9132
CONSTRUCTION B. KAPLAN INC.	9132
CORPORATION DES MAITRES THERMICIENS DU QUEBEC	9132
CORPORATION OF MASTERS THERMICIANS OF QUEBEC	9132
CRESTAZ (ELVIRE) INC.	9132
EASTERN CLAIMS ADJUSTERS (SHERBROOKE) LTD.	9132
ENERGIE & RESSOURCES O'BRIEN LIMITEE	9132
ENTREPRISES SHEROPT INC.	9132
EXPERTS EN SINISTRE DE L'EST (SHERBROOKE) LTEE	9132
FRONTENAC READY-MIX INC.	9131
GYMNOVA DE LAVAL	9132
KAPLAN (B.) CONSTRUCTION INC.	9132
KRANTZBERG (M.) INC.	9132
LABORATOIRES PENTAGONE LTEE	9132
LINGERIE GERMAINE INC.	9132
O'BRIEN ENERGY & RESOURCES LIMITED	9132
PENTAGONE LABORATORIES LTD.	9132
SIXPRO INC.	9132
SHEROPT ENTERPRISES INC.	9132

DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE

ADANAC BRIAR PIPE INC.	9225
AU JARDINET INC.	9225
B.S.S. INC.	9225
CONSTRUCTIONS MARIBEC LTEE (LES)	9225
DIESEL SERVICE INC.	9226
GESPRO INC.	9225
HISPABEC INC.	9225
MARIBEC CONSTRUCTION LTD.	9225
NU-GRAPHICS INC.	9226
PORTEAU INC.	9226
RUDEL EXPORT LIMITED	9226
S. & G. SCRAP LTD.	9226

DOMICILE LEGAL (ARTICLE 30)

ABC OPTICAL COMPANY LTD.	9134
ACCESSOIRES D'AUTO LEBLANC LIMITEE	9132
ADIMCO INC.	9132
AGENCES A.G.B. INC.	9133
APOLLO POOL INC.	9136
ART GLOBAL INC.	9133
ASSOCIATION DE SPORTS ET DE LOISIRS LES VOLTIGEURS DE LAVAL	9133
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU « DOMAINE TRUDEAU » INC.	9133
ASSOCIATION TEMISCOUATAINE DE QUEBEC INC. (L')	9133
ASTRA DEVELOPMENT CORPORATION	9133
ATHENS REALTIES INC.	9135
BANS HOLDINGS LTD.	9133
BOURGET & LEVEILLE LTEE	9133
BOUTIQUE AU CUIR FIN MELANIE LTEE	9133
BOUTIQUE BOUCHER INC.	9133
BOUTIQUE DU GILET (TROIS-RIVIERES) INC. (LA)	9133
BREBER (M.V.) & ASSOCIATES INC.	9133
BUANDERIE SOREL INC.	9133
CAPROL INC.	9133

DOMICILE LEGAL (ARTICLE 30)

(suite)

CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE DAUPHIN INC.	9133
CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES JARDIN DU QUEBEC (<i>Erratum</i>)	9280
CLINIQUE DE GYNECOLOGIE MONTCALM INC.	9133
CLUB DE L'AGE D'OR DE SENNETERRE INC.	9133
CLUB ROTARY DE SHAWINIGAN INCORPORÉE	9134
COMPAGNIE D'OPTIQUE ABC LTEE	9134
CONRAD STITCHING & EMBROIDERY INC.	9134
CONSTRUCTION J.M.B. (1975) LTEE	9134
CONSTRUCTIONS LAROCQUE ET TURGEON INC. (LES)	9134
CORPORATION L'ESPOIR DU DEFICIENT	9134
DES PINS SERVICE INC.	9134
DESROSIERS (REGINALD) & FILS LTEE	9134
DISTRIBUTIONS BACCHUS INC. (LES)	9134
DOLPHIN PHYSICAL FITNESS CENTRE INC.	9133
"DOMAINE TRUDEAU" PROPRIETORS' ASSOCIATION INC.	9133
DUKE PROVISIONS INC.	9134
ECOLE DE CONDUITE D'ALMA INC.	9134
ENTREPOSAGE JARRY LTEE	9134
ENTREPRISES C.O.H. CANADA LTEE (LES)	9134
ENTREPRISES FOUCREAU ET PLANTE INC. (LES)	9134
ENTREPRISES MUNGER & CARON INC. (LES)	9134
EQUIPEMENT L.D.L. INC.	9134
EXCAVATION R.R.M. MATANE LTEE	9134
EXCAVATIONS SUPER INC. (LES)	9134
FERME DES MOULANGES INC. (LA)	9135
FORMES A DECOUPER ROTATIVES PRODEN INC.	9135
GARAGE J.-A. TREMBLAY LTEE	9135
GRAND ISLAND TRANSPORT INC.	9137
GROSSISTE DES DECORATEURS DU QUEBEC INC.	9135
HABITATIONS J.M.B. INC. (LES)	9135
HYMAC LTD.	9135
HYMAC LTEE.	9135
IMMEUBLES ATHENES INC. (LES)	9135
IMMEUBLES L.T.J. INC. (LES)	9135
IMMEUBLES MANSEAU INC. (LES)	9135
IMMEUBLES SAONA INC. (LES)	9135
IMPRIMERIE MASKA INC.	9135
INTERIM INVESTMENTS INC.	9136
JARRY WAREHOUSING LTD.	9134
JEUNE CHAMBRE DE ST-FULGENCE INC. (LA)	9135
KEDO INVESTMENT LTD.	9135
LA CONCORDE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GENERALES	9135
LOU SERVICE STATION INC.	9135
MACHINES A COUDRE R.G. INC.	9135
MAISON DU-BEAU DRAPERIES INC.	9135
MANOIR DRUMMOND LTEE	9135
MARCHES MAILHOT INC. (LES)	9136
MARGE INVESTMENT CORP.	9136
MEUNERIE JOUBERT INC.	9136
MONTBEC COMPANY LIMITED	9136
MORAZAIN (PIERRE) & ASSOCIATES INC.	9136
MORAZAIN (PIERRE) & ASSOCIES INC.	9136
PAYETTE (RENE) & ASSOCIES INC.	9136
PAYEUR (BEN) & ASSOCIES INC.	9136
PEINTURES ROBERT ARCHAMBAULT INC. (LES)	9136
PERRON (A.R.D.) INC.	9136
PHOTO ANDRE HEBERT INC.	9136

DOMICILE LEGAL (ARTICLE 30)*(suite)*

PISCINES APOLLON INC. (LES)	9136
PLACEMENTS BONNE TERRE INC. (LES)	9136
PLACEMENTS INTERIM INC. (LES)	9136
PLACEMENTS TERVAL INC. (LES)	9136
PRIMALAB INC.	9136
PRODEN ROTARY DIES INC.	9135
PRODUCTIONS ROJAMIC INC.	9136
PUBLICATIONS DE L'ORDRE NOUVEAU INC. (LES)	9136
QUINCAILLERIE DE POINTE-DU-LAC INC.	9136
R.G. SEWING MACHINES INC.	9135
RADIO-TAXI P.C. INC.	9136
REFRIGERATION REAL DUBEAU INC.	9137
RESTAURANT LEO MARTIN INC.	9137
ROTARY CLUB OF SHAWINIGAN INCORPORATED	9137
SERVICE AUX ETUDIANTS D'OUTRE-MER INC.	9137
SERVICE DES LOISIRS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE STE-CATHERINE-D'ALEXANDRIE INC.	9137
SERVICE DES LOISIRS STE-CATHERINE-D'ALEXANDRIE	9137
SIMARD (CLAIR) INC.	9137
SOCIETE D'ADMINISTRATION CARIGNAN INC.	9137
STUDIO EROTIQUE DE LONGUEUIL INC.	9137
SUPERMARCHE POWDRIER & FRERES INC.	9137
TAMCON INC.	9137
TAPISSERIE LONGUEUIL INC.	9137
TERRASSES DU NORD INC. (LES)	9137
THEATRE POPULAIRE DU QUEBEC	9137
TRANSPORT GRANDE ISLE INC.	9137
UNION DES CHEVALIERS DE SAINT-JEROME LIMITEE	9137
VANNERIE HORIZON INC.	9137
YORK & EMBASSY INC.	9137

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

AGENCE DE VOYAGES SOLMER INC.	9138
ALBEC FOOT GRILLS INC.	9138
ALUMINIUM C.C. INC.	9138
AMENAGEMENTS GAGNON, TRUCHON INC. (LES)	9138
AMENAGEMENTS RAYBAULT INC.	9138
AMUSEMENTS CORTINA INC. (LES)	9138
ASSURANCES ROBERT BERTRAND INC.	9138
AUTOBUS CHARLAND LTEE (LES)	9138
BATTERIES INDUSTRIELLES C.L.M. LTEE (LES)	9138
BEDARD (GERALD) INC.	9138
BIJOUTERIE M. & Y. MANTION INC.	9138
BOURDUA & PROVOST INC.	9138
BOUTIQUE ALLURE INC.	9138
CAFE BELHUMEUR INC.	9138
CARAVELLE DISTRIBUTION INC.	9139
CARRE, DUBE, PATRY ET ASSOCIES INC.	9138
CENTRE DE PATINS A ROULETTES PALLADIUM DU PALAIS DU COMMERCE INC.	9138
CIMENTS LABELLE INC. (LES)	9138
COIFFURE DEGAMY INC.	9138
COMMAKI INC.	9138
COMPAGNIE DE REFRIGERATION PIERRE-ANDRE LIMITEE (LA)	9138
CONCEPT-DESIGN FRANÇOIS ROBIDAS LTEE	9139
CONSTRUCTION SAJO INC.	9139
COTE (EMILIEN) & FILS INC.	9139
DANDOIS ET FRERES INC.	9139

LETTRES PATENTES (1^{re} PARTIE)

(suite)

DECOR LACHINE INC.	9139
DION (JEAN-JULES) INC.	9139
DISTRIBUTION CARAVELLE INC.	9139
DISTRIBUTIONS ELECTRONIQUES B.S. INC.	9139
DOMAINE ST-ETIENNE INC.	9139
DOMAINE VERT-BOISE INC.	9139
ENCADREMENT GODBOUT INC.	9139
ENTREPRISES A.R.D.Y. INC. (LES)	9139
ENTREPRISES CLAUDELAINÉ LTEE (LES)	9139
ENTREPRISES COSIES INC. (LES)	9139
ENTREPRISES THOMAS-PATRICK INC. (LES)	9139
ENTREPRISES Y.D. LTEE (LES)	9139
ENTRETIEN A.T. INC.	9139
EXPORTATIONS L.M. INC. (LES)	9139
FERME POTVIN, BOULANGER ET ASSOCIES INC.	9139
FERME SIMON TROTTIER INC.	9139
FORTIN (JEAN-MARIE) LTEE	9140
FOYERS SATANIQUES INC. (LES)	9140
GELINAS, DURAND & VAILLANCOURT INC.	9140
GEMME (JEAN-JACQUES) & FILS INC.	9140
GRILLES GRATTE-PIEDS ALBEC INC. (LES)	9140
GROUPE DE COMMERCE INTERNATIONAL I.B.G. INC. (LE)	9140
HOTELLERIE D.D. INC.	9140
IMMEUBLES DIPLOMATE INC. (LES)	9140
IMMEUBLES JACQUES LAHOUD INC. (LES)	9140
IMMEUBLES JEAN-PAUL BARRETTE INC. (LES)	9140
IMPRESSIONS CARTES MODERNES INC. (LES)	9140
KIMMATT CEDAR HOMES INC.	9140
L.M. EXPORTS INC.	9139
LACORDAIRE & SHERBROOKE PROPERTIES INC.	9140
LEMONDE & FILS INC.	9140
LINGERIE DEVOST INC.	9140
MAISONS DE CEDRE KIMMATT INC. (LES)	9140
METROCEL INC.	9140
MORIN (ANTOINE) & ASSOCIES INC.	9140
PHOTO COULEUR J.L. DE L'ESTRIE INC.	9140
PLACEMENTS CLAUDE BOUCHARD INC. (LES)	9140
PROMOTIONS J.P. LEBLANC LTEE (LES)	9140
PROPRIETES LACORDAIRE & SHERBROOKE INC. (LES)	9140
QUANBEC INC.	9141
REMBOURRAGE PIONNIER LTEE	9141
RENAUD (DENIS) INC.	9141
SADROCO INC.	9141
SAJO CONSTRUCTION INC.	9139
SENECHAL (REAL) INC.	9141
SERVICE ADMINISTRATIF EMLI INC. (correction)	9141
SODABEC INC.	9141
SODEM INC.	9141
SOUDURE ROLAND TREMBLAY INC.	9141
SOUTH SHORE SALES AND GENERAL REPAIRS INC.	9141
THOMAS-PATRICK ENTERPRISES INC.	9139
TRANSPORT JEAN-PAUL PICARD INC.	9141
TRANSPORT R.L.L. INC.	9141
TRANSPORT RENE MATHIEU INC.	9141
UNI-JET QUEBEC LTEE	9141

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

UNI-SPRAY QUEBEC LTD.	9141
VENTES ET REPARATIONS GENERALES RIVE SUD INC.	9141
VITRERIE BAIE-COMEAU INC.	9141
VOYAGES LE TOURISTE LTEE	9141
VOYAGES STRAND QUEBEC INC. (LES)	9141

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

ASSOCIATION BAYARD-QUEBEC	9142
ASSOCIATION DE BALLE-MOLLE FEMININE DE CHARLESBOURG	9142
ASSOCIATION DE LA JEUNESSE PERUVIENNE	9142
ASSOCIATION DES CONSEILS EN FRANCISATION DU QUEBEC INC.	9142
ASSOCIATION DES DISTRIBUTEURS ET CONCESSIONNAIRES M.I.S. INC.	9142
ASSOCIATION DES HYGIENISTES DENTAIRE DU QUEBEC (L')	9142
ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DES TROIS VILLAGES	9142
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE L'ANSE ROCHON INC.	9142
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE MAISON MOBILE DE FABREVILLE (APMMF) (L')	9142
ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION DE LA PETITE NATION INC. (L')	9142
ASSOCIATION OCCITANE DU QUEBEC	9142
ASSOCIATION REGIONALE DE SKI DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE	9142
BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRETS DE LA REGION DE QUEBEC INC. (LA)	9142
BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRETS DE L'ESTRIE INC.	9142
BIG STEP DAY CARE CENTER (THE)	9144
CENTRE DE MEDITATION-YOGA LOTUS	9142
CENTRE DE TRANSITION LE SEXTANT INC.	9143
CENTRE SPORTIF COTE DE BEAUPRE INC. (LE)	9143
CITE DES RETRAITES DE VIMONT-AUTEUIL INC.	9143
CLUB D'AGE D'OR DE MONT-CARMEL (LE)	9143
CLUB DE CANOT-CAMPING DES PAYS D'EN HAUT	9143
CLUB DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE GADBOIS	9143
CLUB DE L'AGE D'OR ST-GREGOIRE, COMTE NICOLET	9143
CLUB DE L'AMITIE DE ST-JACQUES	9143
CLUB DE MOTO LEGION ROUGE	9143
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE QUEBEC-SAULES GAIS INC.	9143
CLUB DE PLONGEE SOUS-MARINE LES BARBOTTES INC.	9143
CLUB DE SKI DE FOND LA BALADE INC.	9143
CLUB LIONS DE NAPIERVILLE (LE)	9143
CLUB LIONS HUNTINGDON INC.	9143
CLUB SOCIAL ROBERTINE INC.	9143
CLUB SOCIAL, SPORTIF ET CULTUREL OLYMPIQUE	9143
COMITE DES LOISIRS DE MOFFET	9143
COMITE DES 48 HEURES D'ENTRELACS (LE)	9143
COMITE SPORTIF LA DORE	9143
ECOLE DE MUSIQUE VIVALDI, REGION DE QUEBEC	9143
ENSEMBLE FOLKLORIQUE RIGODON INC. (L')	9143
FONDATION DU SPORT AMATEUR COTE-NORD INC.	9144
GARDERIE DE JOUR LE PAS DE GEANT	9144
GARDERIE L'ARCHE DE NOE INC.	9144
GARDERIE MAIMONIDE	9144
GROUPE DE DEFENSE DES DROITS DES DETENUS DE QUEBEC	9144
HUNTINGDON LIONS CLUB INC.	9143
JOURNAL COLLECTIVITE INC.	9144
LIGUE DE BALLE-MOLLE LES COPAINS DE LA PRAIRIE INC.	9144
LIGUE DE HOCKEY L.B.E.	9144
LIGUE DES COPAINS DE L'ESTRIE INC.	9144
MARATHON DE MONTREAL RIVIERE-DES-PRAIRIES INC. (LE)	9144
MONTREAL HIGHLAND GAMES SOCIETY (THE)	9145

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

(suite)

OEUVRE LES APOTRES DE STE-JEANNE-D'ARC (L')	9144
PETIT OPERA POPULAIRE P.O.P. (LE)	9144
PRODUCTIONS CAROUGES (LES)	9144
PROJECT GENESIS	9144
PROJET GESENE	9144
RASSEMBLEMENT DES AFRICAINS AU QUEBEC (R.A.Q.)	9144
REGROUPEMENT DES FEMMES QUEBECOISES	9144
RESIDENCE SAINT-PAUL-APOTRE	9144
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE RESSOURCES DE ST-CHARLES-GARNIER INC.	9144
SOCIETE DE LOGEMENTS DES VETERANS DE ROUYN-NORANDA INC. (LA)	9144
SOCIETE MONTREALAISE DES JEUX DES HIGHLANDS	9145
TABLE-RONDE DES ORGANISMES VOLONTAIRES D'EDUCATION POPULAIRE DE L'OUTAOUAIS	9145
THEATRE DES RIGOLOS INC. (LE)	9145
THREE VILLAGES VOLUNTARY FIREMEN ASSOCIATION	9142

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES

AGENCE D'ASSURANCES CUSSON, FILION & ASSOCIES INC.	9145
ASSOCIATED ADJUSTERS AND APPRAISERS LTD. (Correction)	9149
AUTOBUS BOYER INC. (LES)	9145
B C P ADVERTISING LTD.	9145
B C P PUBLICITE LTEE	9145
BEL-AIR TRUCKING ENTERPRISES INC.	9146
BEL-AIR TRUCKING ENTERPRISES INC.	9146
BELIVEAU (MICHEL) INC.	9145
BOUTIQUE LEPACK LTEE	9145
CANAM MANAC INC.	9145
CENTRE D'ANIMATION FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS INC. (LE)	9145
CENTRE THOMAS MERTON (LE)	9145
CLUB DE GOLF DE L'AUBERGE DE SUTTON INC.	9145
COMPAGNIE DE VETEMENTS CONTI INC.	9146
COMPAGNIE MEDICALE & SCIENTIFIQUE LTEE	9146
CONSTRUCTION MICHEL TETREAULT INC.	9146
CONSTRUCTIONS RICHARD & FRERES INC. (LES)	9146
CONSULTANTS NARTEC INC. (LES)	9146
CORPORATION FOMOBEC INC. (LA)	9146
CYR & NEPVEU INC.	9146
DANIBELLE INC.	9146
DEPANNEUR D.G. INC. (LE) (Correction)	9149
DESAULNIERS (J.A.) AUTO INC.	9146
DION ASPHALTE INC.	9146
DISCO-BAR NEPTUNE INC.	9146
DISCO-CLUB LA POMME D'ADAM INC.	9146
DORENA SCARVES LTD.	9147
DOWKER FARM INC.	9147
DYNASTY INVESTMENTS LTD.	9148
ELANS DE SHERBROOKE INC. (LES)	9146
ENTREPRISES DE TRANSPORT BEL-AIR INC. (LES)	9146
ENTREPRISES DE TRANSPORT BEL-AIR INC. (LES)	9146
ENTREPRISES DIRESCO INC. (LES)	9146
ENTREPRISES H.L.P. INC. (LES)	9147
ENTREPRISES L-5 LTEE	9147
ENTREPRISES ROGER FAUCHER INC. (LES)	9147
ENTREPRISES V.M.H. INC. (LES)	9147
EXPERTS EN SINISTRES ET ESTIMATEURS ASSOCIES LTEE (LES) (Correction)	9149
FEDERATION SPORTIVE DE SALABERRY INC.	9147
FERME DOWKER INC.	9147

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES

(suite)

FERME JEAN-CLAUDE LAVALLEE INC.	9147
FOMOBEC CORPORATION INC.	9146
FOULARDS DORENA LTEE (LES)	9147
FOUR CORNERS TRAVEL SERVICE LTD.	9148
GARAGE DURAND & FILS INC.	9147
GROUPE PRENOR LTEE	9147
JANIN (A.) & COMPAGNIE LIMITEE	9147
JANIN (A.) & COMPANY LIMITED	9147
MAURICIE, HONDA INC.	9147
MEDICAL & SCIENTIFIC SUPPLIES COMPANY LTD.	9146
MERTON (THOMAS) CENTER	9145
METAL RONDEAU LIMITEE	9147
MIRON (O.) LIMITEE	9147
NEPTUNE DISCO-BAR INC.	9146
ORBEC LTEE	9147
PASTOR JOHNSON CHARITABLE FOUNDATION	9147
PLACEMENTS ANDRE INC.	9147
PLACEMENTS B.L.L. INC.	9148
PLACEMENTS DYNASTIE LTEE (LES)	9148
PLACEMENTS ESNEST BOUTHILLIER INC. (LES)	9148
PLACEMENTS G.O.P. INC.	9148
PLACEMENTS STEVAGER INC.	9148
PRENOR GROUP LTD.	9147
RANCH LE SABOT D'OR INC.	9148
REPCOM INC.	9148
RONDEAU METAL LIMITED	9147
SEIGNEURIE ST-ETIENNE INC. (LA)	9148
SOCIETE IMMOBILIERE EPIFAR LTEE	9148
VISCO INC.	9148
VOYAGES AUX QUATRE COINS LTEE	9148

SIEGE SOCIAL (ARTICLE 84)

A.P.T.A. INC.	9149
A.W.M. MANAGEMENT CONSULTANTS LTD.	9151
AIR-VISION INDUSTRIES INC.	9153
ARCOL INC.	9149
ASSOCIATES OF THE MUNICIPAL CHAPTER OF MONTREAL I.O.D.E. (THE)	9149
ASSOCIATION CULTURELLE MORRONE	9149
ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES LOUISEVILLE (L')	9149
ATELIERS 52 INC.	9149
ATELIERS ELECTRONIQUES DE LA RIVE SUD INC. (LES)	9149
AUTO-CHROME LAVAL LTEE	9150
AYLMER ROAD HOLDINGS INC.	9150
BANQUET AND CATERING SUPPLIES RENTAL LTD.	9150
BEAUDET & PICHETTE LIMITEE	9150
BENLIN INVESTMENT CORP.	9150
BILOPAGE INC.	9150
CAMIONNAGE R. LAVOIE INC.	9150
CANCO CONSTRUCTION INC.	9151
CENTRE D'AUTOMATION LAVAL INC.	9150
CENTRE REALITE INC.	9150
CENTROPNEUS INC.	9150
CHANTELLE INC.	9150
CLUB DE QUEBEC DES DERBY INTERNATIONAUX D'ATTELAGES DE CHIENS INC. (LE)	9150
CLUB ST-PAUL	9150
CLUB SOCIAL DES EMPLOYES UNIS DE L'INDUSTRIE DU CIMENT DE JOLIETTE INC. (LE)	9150

SIEGE SOCIAL (ARTICLE 84)

(suite)

CLUB SOCIAL MACCHIAGODENA INC.	9150
COMPAGNIE DE FORME A SOULIERS DE MONTREAL LTEE (LA)	9150
COMPOGRAPHIQUE 71 INC.	9150
CONSEILLERS EN GESTION A.W.M. LTEE	9151
CONSEILLERS EN GESTION PLIMREC LTEE	9151
CONSTRUCTION CANCO INC.	9151
CONSTRUCTION VEGA INC.	9151
DEE-EM HOLDINGS LTD.	9151
DELSON PACKAGING INC.	9151
DESKO PRECISION LTD.	9151
DISBEC INC.	9151
DISTRIBUTIONS ANDRE GIRARD INC. (LES)	9151
DOLBEC TRANSPORT INC.	9151
DOUCET (JACQUES) INC.	9151
DUNDI CONSTRUCTION INC.	9151
ECOLE DE SKI PINGOUIN INC.	9151
EDITIONS FLECHE INC. (LES)	9151
EDITIONS JAUREAU INC. (LES)	9151
EDITIONS LEFRANCOIS INC. (LES)	9151
EMBALLAGES DELSON INC.	9151
EMBALLAGES ST-CONSTANT INC.	9151
ENTREPOTS MARCOUX INC. (LES)	9151
ENTREPRISES GARY B. MARVIN INC. (LES)	9152
ENTRETIEN INDUSTRIEL ETCHEMIN INC.	9152
ENVELOPPE SUPREME INC.	9152
ETCHEMIN INDUSTRIAL MAINTENANCE INC.	9152
EURAC INC.	9152
FABSPEC INC.	9152
FEDERATION HALTEROPHILE DU QUEBEC	9152
FEDERATION QUEBECOISE DES ACTIVITES SUB-AQUATIQUES	9152
FERME ST-REMI INC.	9152
FOREST LAWN LIMITED DIVIDEND CORP.	9152
FORTE DEVELOPMENTS INC.	9152
GAZ UNIVERSEL LTEE	9152
GAZAILLE (G.), CONSTRUCTION INC.	9152
GENCIROC INC.	9152
GEOHYDROTEK INC.	9152
GESTION MAISAL LTEE	9152
GESTION MARPIC LTEE	9152
GILLMAN INVESTMENTS LIMITED	9152
HEROUX (PAUL) LTEE	9153
HOPITAL STE-RITA INC.	9153
HOUE-LAPORTE (1968) INC. (<i>Erratum</i>)	9280
IMPORTATIONS SOLIVRE INC. (LES)	9153
INDUSTRIES AIR-VISION INC. (LES)	9153
INDUSTRIES ITT DU CANADA LTEE (LES)	9153
INNOVAC A.C. INC.	9153
INTERNATIONAL DOG SLED DERBY CLUB OF QUEBEC INCORPORATED	9150
ITT INDUSTRIES OF CANADA LTD.	9153
JOAILLERIE CLEOPATRE INC.	9153
L'ANGLAIS ELECTRICAL MOTOR SERVICE LTD.	9153
LAUZIER PAPER LTD.	9154
LAVAL AUTO-CHROME LTD.	9150
LAVAL AUTOMATION CENTRE INC.	9150
LAVOIE (R.) TRUCKING INC.	9150
LEFEBVRE (JEAN-PIERRE), LIMITEE	9153

SIEGE SOCIAL (ARTICLE 84)

(suite)

LOCATION D'AUTO NATIONALE INC.	9153
M.I. VARIETES INC.	9153
MACCHIAGODENA SOCIAL CLUB INC.	9150
MAISAL HOLDINGS LTD.	9152
MALENFANT (NAP.) LTEE	9153
MANICOUAGAN EXPLORATION INC.	9153
MARCOUX (GERARD R.) INC.	9153
MARLEASE INC.	9153
MARPIC HOLDINGS LTD.	9152
MARVIN (GARY B.) ENTERPRISES INC.	9152
MATERIAUX ST-LAZARE LTEE	9153
MAYOR, BERTIN & BUSSON INC.	9153
MEDILAB INC.	9153
MERCERIE DES TROIS JEAN INC.	9153
METAL PIERREFONDS LIMITEE	9154
MEUBLES DE LUXE XX ^e SIECLE INC.	9154
MINES D'URANIUM DE MONT-LAURIER INC. (L.R.P.)	9154
Mlle E. FORTIN, INCORPOREE	9154
MONT-LAURIER URANIUM MINES INC. (N.P.L.)	9154
MONTREAL LAST CO. LTD.	9150
MYDEL CORP.	9154
NATIONAL AUTO LEASING INC.	9153
NATIONAL WOODCRAFT LTD.	9154
NEW ODYSSEY RESTAURANT INC.	9155
PANECO INCORPOREE	9154
PAPETERIE LAUZIER LTEE	9154
PARADIS, SYSTEMES HYDRAULIQUES LIMITEE	9154
PENGUIN SKI SCHOOL INC.	9151
PIERREFONDS METAL LIMITED	9154
PLACEMENTS ROUSSIN INC. (LES)	9154
PLACEMENTS RUPERT INC.	9154
PLACEMENTS SUDEC INC. (LES)	9154
PLIMREC MANAGEMENT CONSULTANTS LTD.	9151
PRODUCTIONS ANDRE PROVOST INC. (LES)	9154
PRODUCTIONS HENRI POUPART INC. (LES)	9154
PRODUCTIONS MANIBELLE INC. (LES)	9154
PUBLICITE & PHOTOS COULEURS MONTREAL INC.	9154
QUEBEC FEDERATION OF UNDERWATER ACTIVITIES	9152
RACK SALES LTD.	9154
RED STAR EXPRESS LINES OF QUEBEC LTD.	9155
RED STAR INVESTMENTS LTD	9155
RESTAURANT NOUVELLE ODYSSEE INC.	9155
RIVE BOISEE CONSTRUCTION LTD.	9155
ROBANEL INC.	9155
RUPERT HOLDINGS INC.	9154
ST-CONSTANT PACKAGING INC.	9151
ST-LAZARE BUILDING SUPPLIES LTD.	9153
SANIVAN INC.	9155
SELECT YARN CORP.	9155
SHEROPT TRADING LIMITED	9155
SPANISH IRON WORKS LTD.	9155
SOUTH SHORE ELECTRONIC WORKSHOPS INC.	9149
SUD-PRESSE LTEE	9155
SUPREME ENVELOPE INC.	9152
TALBOT (ROMEO) INC.	9155
TAPIS DE ST-ROMUALD INC. (LES)	9155
TAXI MICHAEL INC.	9155

SIEGE SOCIAL (ARTICLE 84)*(suite)*

TOUR CYCLISTE DE L'ABITIBI INC. (LE)	9155
UNIPLACE CORPORATION	9155
UNIVERSAL GAZ LTD.	9152
VEGA CONSTRUCTION INC.	9151
YAPHE (ALLAN) & ASSOCIATES INC.	9155
YAPHE (ALLAN) & ASSOCIES INC.	9155
YOBEL INC.	9155

COMPAGNIES ETRANGERES*PERMIS:*

CHEVRON INDUSTRIES, INC.	9226
CORAL PETROLEUM LIMITED	9226
OCEAN MAID FOODS LIMITED (<i>Erratum</i>)	9280
SIGMA COATINGS, INC.	9226

CURATELLE PUBLIQUE*AVIS DE QUALITE:*

LEPAGE, THEODORE, LESLIE, RUSSELL	9227
---	------

DEMANDE A LA LEGISLATURE

ENTREPRISES ROXBORO LIMITEE (LES)	9227
SUCCESSION NICHOLAS (NICOLAS) MINAILO	9227

LIQUIDATION DES COMPAGNIES, Loi de la

GARDERIE COOPERATIVE TOURNESOL, GRANBY	9227
SYNDICAT COOPERATIF D'AQUEDEC DE ST-METHODE DE FRONTENAC	9227

LOI ELECTORALE DU QUEBEC

NOMINATION DE REPRESENTANT OFFICIEL (<i>Article 390d</i>)	9228
PARTI LIBERAL DU QUEBEC, ETAT SOMMAIRE VERSE AU REPRESENTANT OFFICIEL POUR LE MOIS DE JUILLET 1977	9228
PARTI QUEBECOIS, ETAT SOMMAIRE VERSE AU REPRESENTANT OFFICIEL POUR LE MOIS DE JUILLET 1977	9228

MINISTERES**AFFAIRES MUNICIPALES***DIVERS:*

BLACK LAKE, VILLE (<i>Annexion</i>)	9228
BOISBRIAND, VILLE (<i>Zonage, lotissement et construction</i>)	9229
SAINTE-CLAIRE, MUNICIPALITE (<i>Fusion</i>)	9229

CONSOUMMATEURS, COOPERATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIERES*ASSURANCES*

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA MUNICIPALITE DE SAINTE-VICTOIRE (LA) (<i>Liquidation</i>)	9231
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON (LA) (<i>Liquidation</i>)	9231
LA SOLIDARITE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE SUR LA VIE (<i>Changement de nom</i>)	9231
THE SOLIDARITY MUTUAL LIFE INSURANCE COMPANY (<i>Changement de nom</i>)	9231

PROCLAMATIONS

JOUR D'ACTION DE GRACES, LE 10 OCTOBRE 1977	9232
THANKSGIVING DAY, OCTOBER 10, 1977	9232

REGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUEBEC

PROFESSIONNELS DESENGAGES ET NON PARTICIPANTS	9233
---	------

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS**

A. & W FURNITURE LTD.	9156
A.B. MOTEL INC.	9156
A.C. AUTO SUPPLY CORP.	9156
A.F. ENTERPRISES INC.	9176
A.L.P. CONSTRUCTION INC.	9156
A.W. SPORT INC.	9156
A LA VIEILLE FORGE, INC.	9156
ABITIBI BOTTLERS LTD.	9156
ABITIBI CONSTRUCTION AND LUMBER CO. LTD.	9168
ABITIBI STEEL INC.	9156
ACCENT STORES LTD.	9191
ACE MACHINE WORKS INC.	9156
ACIERS DE L'ABITIBI INC. (LES)	9156
ACKRA DEVELOPMENT CORPORATION	9156
ACME HOTEL SUPPLIES COMPANY	9156
ACOUSTICOLOR (QUEBEC) INC.	9156
ADAM TAG LIMITED	9156
ADEON IMPORTATIONS COMPAGNIE LTEE	9156
ADLEON CONTRACTORS INC.	9156
ADOMA DEVELOPMENT CORPORATION	9156
AERO VENTILATION CIE LTEE	9156
AERO VENTILATION CO. LTD.	9156
AERO-PRINT COMPANY	9157
AGEL CONSTRUCTION	9157
AGENCE D'ASSURANCE ROLAND BISSON INC.	9157
AGENCE D'ASSURANCES RENDOL INC.	9157
AGENCE DE PRESSE DU CANADA INC.	9157
AGENCE DE VENTES ALLAN SHEAR INC.	9157
AGENCES CAPDEL INC.	9157
AGENCES CARA, LTEE (LES)	9157
AGENCES DE VIMY INC. (LES)	9157
AGENCES RICHELIEU ASSURANCES LIMITEE (LES)	9157
AIR CLIMATISE LAURENTIEN LIMITEE	9157
ALAIN (LORENZO), INC.	9157
ALAN LINGERIE CO. LTD.	9157
ALASKA CONSTRUCTION INC.	9157
ALASKA WINDOW CO. LTD.	9157
ALBAR REALTIES INC.	9157
ALBERG MFG. COMPANY	9157
ALBERT & SIMARD INC.	9157
ALBI INDUSTRIES LTD.	9157
ALFA MANUFACTURING & DESIGNING INDUSTRIES LTD.	9158
ALGOA WOODWORKING INDUSTRIES LIMITED	9158
ALI BABA INC.	9158
ALL SPORTS INC.	9158
ALL WEATHER CLOTHES LIMITED	9158
ALLAIRE & MARTEL LTEE	9158
ALLIANCE MOTOR CORP.	9158
ALLIED MUSIC & VENDING INC.	9158
ALLOY WINDOWS CO. LTD.	9158

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:***(suite)*

ALMA SOUDURE LTEE	9158
ALMA SUPER MARKET LTD.	9158
ALMA WELDING LTD.	9158
ALUM-A-SEAL LTD.	9158
AMAZON PRODUCTS MANUFACTURING LIMITED	9158
AMENDEMENTS CALCAIRES INC. (LES)	9158
AMERICAN BUTTONS CO. LTD.	9158
AMEUBLEMENT & APPAREILS ELECTRIQUES METRO INC.	9158
AMEUBLEMENT GENERAL INC.	9158
AMEUBLEMENT NOVA LIMITEE	9158
AMEUBLEMENTS E. & M. INC. (LES)	9158
AMEUBLEMENTS MONITOR INC.	9159
AMHERST TV. & FURNITURE INC.	9159
AMIENS FURNITURE LTD.	9159
AMITAI LTD.	9159
AMITIE FLEURISTE INC.	9159
AMPLICOM CO. INC.	9159
AMUSEMENT MAURICIEEN INC.	9159
AMUSEMENTS CENTRE LIMITEE (LES)	9159
AMUSOPEX INC.	9159
ANACON CONSTRUCTION INC.	9159
ANBER STORES LTD.	9159
ANGLO AMERICAN TRADING CORP.	9159
ANTECOL (MARCUS B.) LIMITED	9159
ANTOINE BAR B-Q, PIZZA & SPAGHETTI INC.	9159
ANTON PARFUM INC.	9159
APEX INNOVATIONS LTD.	9185
APEX WOOLLENS CORP.	9159
APPOLON CONSTRUCTION CO. LTD.	9159
APPROVED PAPERS CORPORATION	9159
ARBIC (A.C.) LIMITEE	9159
ARCAND (JEAN-LOUIS) LTEE	9159
ARCO TELEVISION RADIO SALES & SERVICE LTD.	9159
ARENA PLAZA RESTAURANT INC.	9159
ARNALDO APTS INC.	9160
ARNOLD (LEONARD) LIMITEE	9160
ARROW HOSIERY MFG. LTD.	9160
ART KNITTING MILLS LTD.	9160
ART NOVELTY EMBROIDERY LIMITED	9160
ARTHUR'S BARGAIN STORE INC.	9160
ARTLEY SHOPS LTD.	9160
ARVAN TELEVISION LTD.	9160
ASH INN INC. (THE)	9160
ASSOCIATED CONSTRUCTION ENTERPRISES LTD.	9160
ASSOCIATED GARMENTS LTD.	9190
ASSOCIES DU QUEBEC INC. (LES)	9160
ASTON STEEL, GLASS & BUILDING PRODUCTS INC.	9160
ATELIER SAPIN VERT INC. (L')	9160
ATELIERS DUTIL INC. (LES)	9160
ATHENA CORPORATION LIMITED	9160
ATHLONE (HALDEN) LIMITED	9160
ATLAS MATTRESSES LTD.	9192
ATOMIC KITCHEN CABINET CO. LTD.	9160
ATOMIC PAINT WORKS INC.	9160
AU CHIC DE PARIS INC.	9160
AUBERGE DE LA MONTAGNE INC.	9160

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:***(suite)*

AUCLAIR PLUMBING INC.	9160
AUDY (EMILE) & FILS LTEE	9160
AUTO LOUAGE CHICOUTIMI LTEE	9161
AUTOBUS LABONTE INC.	9161
AUTOBUS LEVESQUE & FRERE INCORPOREE	9161
AUTOBUS ST-ROMUALD INC.	9161
AUTO-CLINIC LTEE	9161
AUTOMATIC TELEPHONE & SOUND SERVICES LIMITED	9161
AUTOVILLE LTD.	9161
AVENIR SUR LA RIVE SUD LIMITEE (L')	9161
AVILA RESTAURANT LTD.	9161
AVON CONSTRUCTION LTD.	9161
AVON FURNITURE & NATURAL GAS INC.	9161
AWNAR COMPANY LIMITED	9161
AYLWIN ELECTRONICS LTD.	9161
B.G.P. REALTIES INC.	9184
B.M. SERVICE STATIONS INC.	9173
B.P. PACKING LTD.	9161
BACCHUS INC. (LE)	9161
BALLARINI, LIMITED	9161
BANNER DRESS INC.	9161
BAR LA CEDULE INC.	9161
BASSEL TEXTILES INC.	9161
BASTIEN (H.E.) INC.	9161
BAUCINA SUPER MARKET INC.	9213
BAU-GEL LTEE	9161
BAYVIEW ENTERPRISES INC.	9162
BE ROS HOLDINGS INC.	9162
BEATTY BRAND CLOTHING COMPANY LTD.	9162
BEAUCE MECANIQUE INC.	9162
BEAUCHESNE & FRERES INC.	9162
BEAUDRY (ROLAND) LIMITED	9162
BEAUDRY (ROLAND) LIMITEE	9162
BEAULAC (W.J.) & J. DENIS LAMBERT, COURTIER EN ASSURANCE INC.	9162
BEAUMONT FOOD PROVISIONERS LTD.	9179
BEAVER MINING & DRILLING CORPORATION	9162
BEDARD & DION LTEE	9162
BEDARD (MARTIAL) LTEE	9162
BEL AIR RADIO TAXI LTEE	9162
BEL ENSEIGNES INC.	9162
BEL GO STONE INC.	9162
BEL-AIR FLOOR COVERINGS INC.	9162
BELANGER & ROBERT FOURRURES INC.	9162
BELL MERCHANDISING INC.	9162
BELLAM HOLDING CORP.	9162
BEL-MAR CONSTRUCTION CO. LTD.	9162
BELT MODES LTD.	9162
BELVEDERE HOMES LTD.	9162
BENMAR JEWELLERY MFG. CO. LTD.	9163
BENNETT LEATHER GOODS INC.	9163
BERNARD ADVERTISING CO. LTD.	9169
BERNARD GARAGE INC.	9163
BERNARD WASH'N'DRY AUTOMATIC LAUDRY INC.	9163
BEST VALUE INVESTMENTS INC.	9163
BETERNEL INC.	9163
BEVERLEY ANN SPORTS WEAR INC.	9163

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:***(suite)*

BIG FOUR PRESS INC.	9163
BI-GAU INC.	9163
BIJOUTERIE CHAREST INC.	9163
BIJOUTERIE D'ORSAY LIMITEE	9163
BILGAR INVESTMENT CORP.	9163
BINETTE (J.M.) LTEE	9163
BIRCH AND ASPEN LOGS INC.	9163
BISTROT DES ETUDIANTS INC. (LE)	9163
BLANCHETTE & DUPUY LTD.	9163
BLANCHETTE & DUPUY LTEE	9163
BLANCHETTE (J.M.) LTEE	9163
BLOUIN & BOUTIN CONSTRUCTION LTD.	9163
BLOUIN & BOUTIN CONSTRUCTION LTEE	9163
BLOUIN & GUERTIN INC.	9163
BLUMART ENTERPRISES INC.	9163
BOBINO & BOBINETTE LTEE	9163
BOIS MEKINAC LTEE	9164
BOISSEAU (J.A.) & FILS LTEE	9164
BOLDUC (J.A.) LTEE	9164
BOMBARDIER (THEOPHILE) INC.	9164
BON & BAR MOTORS LTD.	9164
BON'HOMME INVESTMENTS LIMITED	9164
BOSCO ELECTRIQUE LTEE	9164
BOUCHAIRE INC.	9164
BOUCHARD & HUDSON LIMITED	9164
BOUCHARD & HUDSON LIMITEE	9164
BOUDREAU CONSTRUCTION LTEE	9164
BOUDREAU INCORP.	9164
BOUD'S TAVERN INC.	9164
BOUL. LAURENTIEN AUTOMOBILE INC.	9164
BOULANGER (REJANE) INC.	9164
BOULANGERIE DE LA VALLEE LIMITEE (LA)	9164
BOULANGERIE HEON LTEE	9164
BOULANGERIE LAFLAMME (TROIS-RIVIERES) INC. (LA)	9164
BOULANGERIE LEONARD LTEE	9164
BOULANGERIE MONT-ROLLAND LTEE	9164
BOULE (A.) CONSTRUCTION INC.	9164
BOURCIER AUTOMOBILES INC.	9164
BOURGEOIS & PAQUETTE INC.	9165
BOURGON (PIERRE) TRANSPORT INC.	9165
BOUTHILLIER FRERES INC.	9165
BOUTIN (J. ALBERT) & FILS LIMITEE	9165
BOYER (MARCEL) INC.	9165
BRAL ELECTRONIQUE INC.	9165
BRAM HOUSING INC.	9165
BRANCHINI'S STAR INC.	9165
BRANSON CONSTRUCTION COMPANY	9165
BRASSARD (J.H.) AUTOMOBILES LTEE	9165
BRASSERIE BLAINVILLE INC. (LA)	9165
BRIERE & GIGNAC INC.	9165
BRIERE ET POIRIER, INC.	9165
BRITE SPOT CLEANERS INC.	9165
BROCHU (BLAISE) LIMITEE	9165
BROMPTONVILLE EXPRESS INC.	9165
BROOKLAND INVESTMENT CORP.	9165
BROTT INVESTMENT CORP.	9165

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:

(suite)

UNNY CLUB INC.	9165
BURGER LUMBER INCORPORATED	9165
BURGOT SALES CO. LTD.	9165
BURNSIDE CLEANERS INC.	9165
BUROTEK LTD.	9166
BUSINESS SERVICES INC.	9166
BUTLER AUTO FABRICS (1968) LTD.	9166
C. & R. FUR INC.	9166
CABOPAR INC.	9166
CAFE HELLAS INC.	9166
CAFE POT-AU-FEU INC.	9166
CALENDRIER TOURISTIQUE, INC. (LE)	9166
CANA ART STONE COMPANY LTD.	9166
CANADIAN AZTECA IMPORT-EXPORT CO. LTD.	9166
CANADIAN FOODS EXHIBIT INC.	9166
CANADIANA HOMES INC.	9166
CANBERRA CORPORATION	9166
CANDIAC LUMBERT & BUILDER'S SUPPLIES LTD.	9166
CANDY FASHIONS LTD.	9166
CANTALIA SOCCER CLUB INC.	9166
CANTINES AU VALTEL INC.	9166
CAPRICE HOSIERY MILLS LTD.	9166
CAP-SANTE AUTOMOBILES, INC.	9166
CARAVAN TRAVEL INTERNATIONAL INC.	9166
CARDINAL FIRE PROTECTION CO. INC.	9167
CARLETON CANNERY LIMITED	9171
CARMO PLYWOOD CORPORATION	9167
CAROL (DENYSE) LTD.	9167
CARON & THEBERGE LIMITEEA	9167
CARRIERES DE GRANIT SCOTSTOWN LTEE (LES)	9167
CARRIERES-ST-LAURENT-QUARRIES, INC.	9167
CARTIER OFFIC & EQUIPMENT & SUPPLY INC.	9167
CENTRAL REPRO & SUPPLIES INC.	9167
CENTRAL-PHOENIX STEEL LTD.	9167
CENTRE DE COUTURE PFAFF DU LAC ST-JEAN LTEE.	9167
CENTRE DE PUBLICATION DES INFORMATIONS COREENNES (CHO SUN KONG RON) LTEE	9167
CENTRE DU PNEU WILLIAMS (1963) INC.	9167
CENTRE DU TAPIS BEAUBIEN INC.	9167
CENTRE MEDICAL ST. URBAIN LTEE	9167
CENTRE MUSICAL STEREO INC.	9167
CENTRE SCIENTIFIQUE NATIONAL INC. (LE)	9167
CHAGNON & BLANCHETTE LTEE.	9167
CHALET MOTORS LTD.	9168
CHAMPLAIN MOTORS LIMITED	9168
CHARBONNEAU (G. & P.) LTEE	9168
CHARCUTERIE CITADELLE LTEE	9168
CHARLAND & BERNARD INC.	9168
CHARTRAND CUT STONE COMPAGNIE LIMITEE	9168
CHARTRAND (J.M.) LTEE	9168
CHATEAUGUAY PRINTING LIMITED	9184
CHAUFFAGE LEFRANÇOIS INC.	9168
CHAUFFRETTES ELECTRIQUES PRESTIGE LTEE	9168
CHAUSSURES KENNEBEC LIMITEE	9168
CHERITON REALTY CORP.	9168
CHEZ ELITE INC.	9168

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:

(suite)

CHICK & JOE'S CO LTD.	9168
CHICOUTIMI AUTO LEASING LTD.	9161
CHOQUETTE (ROBERT) INCORPOREE	9168
CIE DE BOIS ET DE CONSTRUCTION ABITIBI LTEE (LA)	9168
CIE DE CONSTRUCTION HOMERE INC. (LA)	9168
CIE DE PLACEMENT L.D.L. INC. (LA)	9168
CIE DE PLOMBERIE & CHAUFFAGE SUPREME LTEE (LA)	9168
CIE DE PUBLICATION BERNARD LTEE	9169
CIE DE TERRAZZO MARBRE & TUILE DE RIMOUSKI LTEE (LA)	9169
CIE DES PRODUITS ADAMACO LTEE (LA)	9169
CIE D'IMMEUBLES DUFOUR	9169
CIE J.G. MASSE LTEE	9169
CIE MARCEL LONGPRE LIMITEE	9169
CIMENTS DE VILLE-MARIE LTEE (LES)	9169
CLAUDE (J.I.) CONSTRUCTION INCORPOREE	9169
CLEARWATER EXPLORATION LIMITED	9169
CLEMENT AUTOMOBILE LTEE (LTD.)	9169
CLOTURE SECURITE NATIONALE LTEE	9169
CLOUTIER ELECTRIC LIMITEE	9169
CLUB DE HOCKEY PROFESSIONNEL MAURICIEEN LIMITEE (LE)	9169
CLUB DE QUILLES TRANS-QUEBEC INC.	9169
CLUB FRANÇAIS DES BIBLIOPHILES INC.	9169
CLUB SOCIAL ROBIDOUX	9169
COASTAL HOMES INC.	9169
COLA ASSOCIATES, LTD.	9169
COLA-ABRAMOWICZ-STIGLITZ LTD.	9170
COLLEGE PARKING INC.	9170
COLRETTE (A.) FILS INC.	9170
COLLIN (ROLLAND) CONSTRUCTION LTD.	9171
COLOMBEY CONSTRUCTIONS LTEE	9170
COLONIAL DISPLAYA INC.	9177
COLONIAL HOUSING COMPANY LTD.	9170
COMBINED SALES LIMITED	9170
COMCO EQUIPMENT INC.	9170
COMMERCIAL DRAWING ROOM (THE)	9170
COMPAGNIE AU CHIEN ELEGANT LIMITEE (LA)	9170
COMPAGNIE AVICOLE MODERNE (LA)	9170
COMPAGNIE D'AMUSEMENTS REMILLARD LIMITEE	9170
COMPAGNIE D'ASPHALTE ET DE PAVAGE DELEGO LIMITEE (LA)	9170
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION CHENIER LTEE (LA)	9170
COMPAGNIE DE DISTRIBUTION DES AUTOBUS PREVOST (LA)	9170
COMPAGNIE DE GAZ PROPANE DU SAGUENAY LIMITEE (LA)	9170
COMPAGNIE DE PLOMBERIE ET CHAUFFAGE LAVAL DES RAPIDES INC. (LA)	9170
COMPAGNIE DE REFRIGERATION PREVOST LTEE	9170
COMPAGNIE DE TERRASSEMENT GATINEAU LIMITEE	9171
COMPAGNIE IMMOBILIERE TRANS-AMERICAINE LTEE (LA)	9171
COMPAGNIE LAURENTIENNE DE PLATRES & LATTES INC. (LA)	9171
COMPAGNIE PASQUIER LIMITEE (LA)	9171
COMPAGNIE PRECO BETON LTEE (LA)	9171
COMPAGNIE UPTON LIMITEE (LA)	9171
COMPTOIR AGRICOLE DE JOLIETTE LTEE (LE)	9171
COMPTOIR AVICOLE ST-JUDE INCORPOREE	9171
CONCRETE EQUIPMENT LTD.	9171
CONDUITS VIBRES (RIMOUSKI) LTEE (LES)	9171
CONFECTIONS MONTREALAISES LTEE (LES)	9171
CON-FORM INC.	9171

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:***(suite)*

CONNOLY & SONS, LIMITED	9171
CONSERVERIE CARLETON LIMITEE (LA)	9171
CONSOLIDATED PLASTICS INC.	9171
CONSTRUCTION KAI-RO INC.	9171
CONSTRUCTION MAZZANNA INC.	9171
CONSTRUCTION R. BOIVIN INC.	9172
CONSTRUCTION ROLLAND COLLIN LTEE	9172
CONSTRUCTIO SUPERIEURE LIMITEE (LA)	9172
CONSTRUCTION TIKOR LIMITEE	9172
CONSTRUCTIONS BREBOEUF LTEE (LES)	9172
CONSTRUCTIONS MANSEAU LTEE (LES)	9172
CONSUMERS ENTERPRISES CORPORATION	9172
CONTE (A.) INC.	9172
CORDUROYS UNLIMITED INC.	9172
CORNUCOPIA CLOTHIERS INC.	9172
CORPORATION MAGNET CORPORATION (LA)	9172
CORPORATION REC-STONE (LA)	9172
CORPS DE MAJORETTES CITADELLE DE QUEBEC INC. (LE)	9172
CORTINI FURNITURE MFG. (1961) INC.	9172
COSMETIQUES DE L'ACADIE INC. (LES)	9172
COTE DE LA VERTU HOUSING CORP.	9172
COTE (SARTO) CONSTRUCTION LIMITEE	9172
COULOMBE NATURAL GAS HEATING LTD.	9172
COUNTRY CLUB CASUALS INC.	9172
CRACKTON LIMITED	9173
CREATIONS D.C. LTEE	9173
CREATIONS DU FORTIN INC.	9173
CREATIVE PRESS LTD.	9173
CROQUANTES DE MAMAN (1964) INC. (LES)	9173
CROSS TOWN CONSTRUCTION CORP.	9173
CURB KING INC.	9173
CUSTOM POOL & FILTRATION LTD.	9173
CYPRESS LUMBER CO. LTD.	9173
D AND B DISTRIBUTORS LIMITED	9173
DAD'S RESTAURANT INC.	9173
DAGO LTEE	9173
DAKO LIMITED	9173
DAKO LIMITEE	9173
DALIA SPECIALITES INC.	9173
DAMAR PRODUCTS OF CANADA LTD.	9173
DANIA FURNITURE MFG. LTD.	9173
DART DISPLAY SERVICE LIMITED	9173
DE SALABERRY PARK APARTMENTS LTD.	9173
DEAR SUE MFG. CO.	9173
DEBITS D'ESSENCE B.M. INC. (LES)	9173
DEBUTANTE COAT & SUIT INC.	9173
DECARIE BLVD PROVISIONS LIMITED	9174
DECO INC.	9174
DECOR FURNITURE INC.	9174
DECOR PAINT & WALLPAPER INC.	9174
DECOR SIMARD INC.	9174
DECORATIONS YELLE INC.	9174
DELAROCHE CAR WASH INC.	9174
DELBAR INVESTMENT CORPORATION	9174
DELKY CONSTRUCTION INC.	9174
DELMIR INCORPOREE	9174

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:***(suite)*

DELVAL ENTREPRISES INC.	9177
DEMERS (EDOUILDA) CONSTRUCTION LTEE	9174
DEMETRA PRODUCTS LIMITED	9174
DEMONTIGNY ET FRECHETTE CONSTRUCTION LIMITED	9174
DEMONTIGNY ET FRECHETTE CONSTRUCTION LIMITEE	9174
DEQUEN CONSTRUCTION LIMITEE	9174
D'ERRICO BROS. ASPHALT PAVING COMPANY LTD.	9174
DESCHENES ELECTRIQUE LTEE	9174
DESMARAIS (F.G.) INC.	9174
DESSEINS T.B.L. INC. (LES)	9174
DEVELOPPEMENTS A.D.F. INC. (LES)	9174
DEVELOPPEMENTS GUY LIMITEE (LES)	9174
DEVELOPPEMENTS ST-HYACINTHE INC. (LES)	9175
DICK'S ENTREPRISES LIMITED	9175
DIDACO INC.	9175
DIONNE FUR LTD.	9179
DIRECT METAL INC.	9175
DISCO-CLUB TRANS-QUEBEC INC. (LE)	9175
DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE MONTREAL INC.	9175
DOBEC BUILDING MATERIALS INC.	9175
DOBEC MATERIAUX DE CONSTRUCTION INC.	9175
DOLCOURT CORPORATION	9175
DORCHESTER COMPANY LTD.	9175
DORCHESTER FURNITURE INC.	9194
DROLET (J.GUY) LTEE	9175
DRY WALL APPLICATORS INC.	9175
DUBRO CONSTRUCTION LTEE	9175
DUCHARME (J.A.) INC.	9175
DUCOA QUARRIES LIMITED	9175
DUFAULT (PAUL) CONSTRUCTION, INC.	9175
DUFFERIN REALTIES INC.	9175
DUFOUR REALTIES COMPANY	9169
DUMAS CONSTRUCTION LIMITEE	9175
DUPONT VARIETY STORES LTD.	9175
DURALCO OF CANADA LTD.	9175
DUROCHER (WILLIAM) & CIE LTEE	9175
DUVERNAY BAR-B-Q INC.	9176
EASTERN CANADA VENEER	9176
EASTWARD REALTY CORPORATION	9176
EBENISTERIE COSMOS (CANADA) LIMITEE	9176
ECOLE DE DANSE REAL PAQUET INC.	9176
ECOLE DE JUDO DE SHERBROOKE INC.	9176
ECOMAR INC.	9212
ECONEQUIP INC.	9176
EDEL ENTERPRISES LTD.	9176
EDIFAB INC.	9176
EDITIONS DE L'OEIL INC. (LES)	9176
EDITIONS DE L'OUTAOUAIS INC. (LES)	9176
EDITIONS FLEURO INC. (LES)	9176
EDITIONS LE BRIGARDIER INC. (LES)	9176
EDLY INVESTMENTS INC.	9176
EDWARD PRODUCTIONS LTD.	9176
ELGLO REALTY CORP.	9176
ELIZABETH FUR CO.	9176
EL-TORO LIMITEE	9176
ENTREPOT UNIK WAREHOUSE INC.	9176

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:***(suite)*

ENTERPRISES A.F. INC.	9176
ENTERPRISES J.L. PARENT LIMITED	9177
ENTREPRISES COUTU INC. (LES)	9176
ENTREPRISES DELVAL INC. (LES)	9177
ENTREPRISES DU LAC LIMITEE (LES)	9177
ENTREPRISES EGAP LTEE (LES)	9177
ENTREPRISES HELJEAN INC.	9177
ENTREPRISES IMMOBILIERES ESTOUEST INC. (LES)	9177
ENTREPRISES J.L. PARENT LIMITEE	9177
ENTREPRISES PARADIS LTEE	9177
ENTREPRISES POLARD INC.	9177
ENTREPRISES RICHARD JEAN INC. (LES)	9177
ENTREPRISES ROGAM INC.	9177
ENTREPRISES SPECTRUM INC. (LES)	9177
ENTREPRISES SPORTIVES TRIFLUVIENNES INC.	9177
ENTREPRISES TERR-POXY INC. (LES)	9177
ENTREPRISES VERSAILLES LTEE (LES)	9177
EPICERIE DE NAUDVILLE LTEE	9177
EPICERIE LEONARD LTEE	9177
EPICURE INC. (L')	9177
EQUIPEMENTS NORMANDIE INC. (LES)	9177
ETALAGE COLONIAL INC.	9177
EXCAVATION TRENTIN LTEE	9178
EXCLUSIVE ENTERPRISES LTD.	9178
EXCLUSIVE SPORTS WEAR INC.	9178
EXECUTIVE TRANSPORT CO.	9178
EXPRESS MOTEL INC.	9178
FABRIC FAIR INC.	9178
FABRICARE INC.	9178
FABULOUS CLOAKS INC.	9178
FARO INDUSTRIES (1962) LTD.	9178
FASHION THE CASUALS LTD.	9178
FASHIONS BY MR. GEORGE INC.	9178
FAVOURITE SANDY INC.	9178
FELDMAN-DORCHESTER CORP.	9178
FENCE SERVICES LTD.	9211
FENETRES H.B. LTEE (LES)	9178
FERME AVICOLE VAUDREUIL-SOULANGES LTEE	9178
FERMES DE MONT-CARMEL LTEE (LES)	9178
FERRONNERIE SUBMER LTEE	9178
FIBER & CLAY PRODUCTS CO. LTD.	9178
FIDELITY HOSIERY LIMITED	9178
FILERIE GENERALE DU SAGUENAY INC. (LA)	9178
FILTEX DU QUEBEC INC.	9178
FINEST PAINTERS AND DECORATORS LTD.	9179
FLEETWOOD MOTORS CORPORATION	9179
FLEUR DE LYS INVESTMENTS LTD.	9201
FLEURS FANTOMES INC. (LES)	9179
FLORINE LTD.	9179
FLUTE ENCHANTEE LIMITEE (LA)	9179
FLY MASTER SALES COMPANY INC.	9179
FOAM INSULATIONS LIMITED	9179
FONDERIE DE SAINTE-ANASTASIE INC. (LA)	9179
FONDERIE WINDSOR INC.	9179
FONTAINES AUTOMATIQUES DE MONTREAL INC.	9179
FORTERESSE DE COOPERATION INC. (LA)	9179

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:

(suite)

FORUM GARAGE LTD.	9179
FOUNDATION AND PIPELINE CORPORATION	9179
FOURNISSEURS D'ALIMENTS BEAUMONT LTEE (LES)	9179
FOURRURES DIONNE LTEE	9179
FOYER DU MEUBLE FLEURY INC. (LE)	9179
FOYER ROUGE INC. (LE)	9179
FREDDY PRODUCTS LTD.	9203
FRIEDMAN KOSHER WINE CO. LTD.	9179
FRIENDLY CONSTRUCTION LTD.	9179
FRISKO TELEVISION SALES INC.	9180
FRITE DOREE INC. (LA)	9180
FROMENT TRANSPORT LTD.	9180
FUEL ECON-O-MIZER SYSTEM INC.	9180
G & H CONSTRUCTION LTD.	9180
G. K. R. CLOTHING CO. LTD.	9180
G.M.E. ELECTRIC INC.	9180
GAGNE (MAURICE) INC.	9180
GALLET (Y.M.) & COMPANY LIMITED	9180
GANADO RANCHO INC.	9180
GARAGE BEAULIEU & FILS LTEE	9180
GARAGE J.P. GALARNEAU LTD.	9180
GARAGE J.P. GALARNEAU LTEE	9180
GARAGE LAFRANCE INC.	9180
GARAGE POINTE-AUX-TREMBLES AUTOMOBILES LIMITEE	9180
GARIEPY MON TAILLEUR CIE LTEE	9180
GARRISON SERVICES LTD.	9180
GAS INSTALLATION & SERVICE CORP.	9180
GATINEAU LANDSCAPE COMPANY LIMITED	9171
GAUDREAU (G.) INC.	9180
GAULAND CONSTRUCTION INC.	9180
GAUTHIER (G. ALBERT) LTEE	9180
GAUTHIER (GERARD) FURNITURE LIMITED	9194
GAUTHIER (ULDERIC) LTEE	9180
GELBER BROS. OF MONTREAL LIMITED	9181
GEMCY INC.	9181
GENERAL BUILDING CLEANERS LTD.	9181
GENERAL CREDIT SUPPLY CO. LTD.	9181
GENERAL HOUSING INC.	9181
GENLINEAU INC.	9181
GENUE CONSTRUCTION LIMITEE	9181
GEORGE TEXTILES INC.	9181
GERMAIN BODY SHOP INC.	9181
GESTION ADRIEN HEBERT LTEE	9181
GIFTS GALORE INC.	9181
GIROUX (LEO) INC.	9181
GLENDALE LUMBER CO. LTD.	9181
GLEN-DORION GOLF AND COUNTRY CLUB INC. (THE)	9181
GOLDEN OWL CO. LTD.	9181
GOLDMAN PANT CONTRACTORS INC.	9181
GOLD'S MEAT MARKET INC.	9181
GOOD DAY SALES INC.	9181
GOOD FOOD RESTAURANT INC.	9181
GORDON (HUGH F.) MOTOR SALES LTD.	9181
GORDON MACHINE PRODUCTS CORPORATION	9181
GOULET (G.E.) LTEE	9181
GOURGANE INC. (LA)	9182

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:***(suite)*

GRANBY INVESTMENT INCORPORATED	9201
GRAPH-O-MATIC PRINTING CO. INC.	9182
GRAVEL (J.) & FILS INC.	9182
GRECIAN GARDEN INC.	9182
GROVEHILL DEVELOPMENT CORP.	9182
GRUNDMANN K.G. EXPORT & IMPORT LTD.	9182
GRUNDMANN K.G. EXPORTATEURS & IMPORTATEURS LTEE	9182
GUY DEVELOPMENTS LIMITED	9174
H.B. WINDOWS LTD.	9178
H.F. TECHNICAL ENTERPRISES INC.	9182
H.K. PRINTING & CONVERTING LTD.	9182
H.R. BUILDERS CONTRACTORS CO. LTD.	9182
HAKOAH FOOTBALL CLUB INC.	9182
HAMMOND (MARCEL) LIMITEE	9182
HARO SAFETY SYSTEM INC.	9182
HARTNEY COMPANY (1959) LIMITED	9182
HEBDO DE L'EST, LTEE	9182
HEBERT (R.) & FILS LTEE	9182
HEFT (HY.) INC.	9182
HELENE DE PARIS CIE LTEE	9182
HELJEAN ENTERPRISES INC.	9177
HELLENIC POULTRY CO. LTD.	9182
HIFI-PHO INC.	9182
HILL (BILLY) GYMNASIUM INC.	9182
HILTA DEVELOPMENT INC.	9182
HOCHELAGA MATERIAUX CONSTRUCTION ET MACHINERIES LIMITEE	9183
HOCHELAGA PIPING LIMITED	9183
HOMA SUPPLY & CONSTRUCTION LTD.	9183
HOME & AUTO SUPPLIES INC.	9183
HOMERE CONSTRUCTION INC.	9168
HORO TELEVISION INC.	9183
HORTEX MFG. CO. LIMITED	9183
HOSETEX COMPANY (THE)	9183
HOTEL ADMINISTRATION INC.	9183
HOTEL NEW VENDOME INC.	9183
HOTEL ST-GERMAIN DES MONTS INC.	9183
HOTEL SAINT-PHILIPPE INC.	9183
HOTTE (BANTEY) & CO. LTD.	9183
HOUSE OF DRAPERIES (2) INC.	9183
HOWELL AGENCIES INC.	9183
HUDON CONSTRUCTION INC.	9183
HUILES CARNAVAL LIMITEE (LES)	9183
HUMORISTIC ADVERTISING LTD.	9204
HUOT (JULES) LTD.	9183
HUOT (JULES) LTEE	9183
HYATT FOOTWEAR LIMITED	9183
IDEAL HOME EQUIPMENT INC.	9183
IDEAL STEAK-HOUSE INC.	9183
IDEAL WINDOWS CO. LTD.	9183
IM-EX NOVELTIES INC.	9184
IMMEUBLE PROVIDENCE INC.	9184
IMMEUBLES B.G.P. INC.	9184
IMMEUBLES DE THETFORD INC. (LES)	9184
IMMEUBLES LENDEST REALTIES CO.	9184
IMMEUBLES LIDO INC.	9184
IMMEUBLES PICARD LTEE (LES)	9184

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:***(suite)*

IMMEUBLES ROSLYN LIMITEE (LES)	9184
IMPERIAL ARCHITECTURAL PRODUCTS LTD.	9203
IMPERIAL TAVERN INC.	9214
IMPERIAL VACUUM FORMING LTD.	9184
IMPEX SALES CO.	9184
IMPORTATIONS J. LEONE LIMITEE	9184
IMPORTED WORSTEDS « 68 » INC.	9184
IMPRIMERIE CHATEAUGUAY LIMITEE	9184
IMPRIMERIE MONT-JOLI LIMITEE (L')	9184
IMPRIMERIE VILLE-MARIE INC.	9184
IMPRIMERIE YAMEL INC. (L')	9184
INDEPENDENT BARGAIN SHOP INC.	9184
INDIAN HANDICRAFT TEXTILE LTD.	9184
INDUSTRIAL AIR CONDITIONING LTD.	9185
INDUSTRIAL SAFETY SHOES (1963) LTD.	9184
INDUSTRIAL SWITCHGEAR INC.	9185
INDUSTRIES CANTIN, LIMITEE (LES)	9185
INDUSTRIES CUNICOLES QUEBEC RABBIT INDUSTRIES INC.	9185
INDUSTRIES DE VITRE PANORAMA INC. (LES)	9185
INDUSTRIES DU FER A CHEVAL LABBY INC. (LES)	9185
INDUSTRIES DUPUIS INDUSTRIES INC. (LES)	9185
INDUSTRIES INOX LTEE (LES)	9185
INDUSTRIES ROULAI INC. (LES)	9185
INDUSTRIES ST-GABRIEL INC. (LES)	9185
INDUSTRIES SEROMA LTEE (LES)	9185
INNOVATIONS APEX LTEE (LES)	9185
INSTITUT D'ENTRAINEMENT MECANIQUE INC.	9185
INTERNATIONAL HEALTH AND BEAUTY STUDIOS LTD.	9213
INTERNATIONAL RESEARCH BUREAU OF QUEBEC LTD.	9185
INTERNATIONAL STEAMSHIP TERMINALS INC.	9185
INTERVARSITY PUBLICATIONS LTD.	9185
J.A.D. CONSTRUCTION INC.	9185
JACQUES CARTIER AUTOMOBILES INC. (PORTNEUF)	9186
JACQUES CARTIER HOUSING & DEVELOPMENT LTD.	9186
JAD ENTERPRISES INC.	9186
JANE INVESTMENT INC.	9186
JANET'S ORIGINALS INC.	9186
JAY DISTRIBUTORS LTD.	9186
JOAN FILMS TRANSPORT LTEE	9186
JOBIN (J.-GERARD) INC.	9186
JOLICOEUR & FRERES LTEE	9186
JOLIN & FRERES LTEE	9186
JONATHAN OF CALIFORNIA CO.	9186
JONQUIERE AUTO-FRANCE INC.	9186
JOSSID INC.	9186
JOUETS GUILBAULT TOYS INC.	9186
JOURNAL DE VERDUN INC. (LE)	9186
JOURNAL OF VERDUN INC. (THE)	9186
JUDO SCHOOL OF SHERBROOKE INC.	9176
JULIEN (J.C.) & FILS LTEE	9186
JUNIOR TIMES INC.	9186
KAI-RO CONSTRUCTION INC.	9171
KAMIN (J.) & CO. INC.	9186
KAREN JUNIOR INC.	9186
KAUTEX (CANADA) LTD.	9186
KAY DISTRIBUTORS INC.	9186

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:***(suite)*

KELLY'S FOOD SPECIALTIES LTD.	9212
KEMP EQUIPMENT & SUPPLY LTD.	9187
KENNEBEC FOOTWEAR LIMITED	9168
KING BOY FOODS LIMITED	9187
KIPAWA HOTELS LIMITED	9187
KITCHEN MAGIC OF CANADA INC.	9187
KNIT GOODS LTD.	9187
L & L HOME IMPROVEMENT CO. LTD.	9187
L & S RESTAURANTS INC.	9187
L.B. BARGAIN CENTRE LTD.	9187
L.D.L. INVESTMENT INC.	9168
L.P. RAMBLER AUTO LTEE	9187
LA BELLE FURNITURE SEPT-ILES INC.	9187
LA ROSE TEXTILES INC.	9187
LABBY HORSESHOES INDUSTRIES INC.	9185
LABELLE (J.E.R.) CONSTRUCTION INC.	9187
LABRECQUE & ASSOCIATES INC.	9187
LABRECQUE & ASSOCIES INC.	9187
LACAILLE & FILS LIMITEE	9187
LADY ANNE SHOPS INC.	9187
LAFAYETTE CONSTRUCTION LIMITEE	9187
LAFERRIERE LTEE	9187
LAFLEUR (PAUL) LIMITEE	9187
LAFONTAINE (DANIEL R.) LTD.	9187
LAFONTAINE (DANIEL R.) LTEE	9187
LAGACE (ADRIEN) INC.	9187
LAHAYE (BERNARD) INC.	9187
LAITERIE RAYMOND INC.	9187
LAMOTHE AUTO LTEE	9188
LAMPES LA CANADIENNE INC.	9188
LANGLAIS (JULES) LTEE	9188
LANGLOIS LUMBER & BUILDERS' SUPPLIES LTD.	9188
LANPIERRE (EDMOND) & FILS CIE LIMITEE	9188
LAPOINTE CRAFT LTEE	9188
LAPOINTE (E.) & FILS LTEE	9188
LAPRAIRIE COMPANY INCORPORATED (THE)	9188
LAROSE TEXTILES (THREE RIVERS) INC.	9188
LAROUCHE (ALFRED) & FILS INC.	9188
LARUE NOUVEAUTES, INC.	9188
LASALLE PACKERS INC.	9188
LAURENTIAN AIR CONDITIONING LIMITED	9157
LAURENTIAN GRANITE CO. LTD.	9188
LAURENTIAN PLASTERING & LATHING CO. INC.	9171
LAURIER MAINTENANCE EQUIPMENT & SUPPLIES LTD.	9188
LAVAL DES RAPIDES PLUMBING AND HEATING INC.	9170
LAVAL REPORTER INC.	9188
LAVAL STRUCTURES LTD.	9213
LAVANDEX SANITARY PRODUCTS LTD.	9204
LAVIOLETTE POTATO CHIPS INC.	9188
LAVOIE AUTOMOBILE LIMITEE	9188
LAWRENCE FURNITURE CO. LTD.	9188
LE CUPIDON CHILDREN'S WEAR INC.	9188
LEASIDE INVESTMENT CORP.	9188
LECUYER (H.) INC.	9188
L'EDEN MOTEL INC.	9189
LEDOR UPHOLSTERING LTD.	9189

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:

(suite)

LEE (GARY) CHILDREN'S WEAR LIMITED	9189
LEEDS REALTY CO.	9189
LEFEBVRE & DEMONTIGNY CIE LIMITEE	9189
LEFEBVRE & DEMONTIGNY CO. LIMITED	9189
LEGARE (EDGAR) AUTOMOBILE LTEE	9189
LEGARE & LEGARE INC.	9189
LEGault (J.H.) CONSTRUCTION INCORPORE	9189
LEJEUNE & FILS INC.	9189
LEMAY (G.-ARTHUR), INC.	9189
LEMCO CONSTRUCTION LIMITEE	9189
LENEVEU RENOVATION INC.	9189
LEONARDO PIZZERIA & BAR-B-Q INC.	9189
LEONE (J.) IMPORTATIONS LIMITED	9184
LEROUX & ASSOCIES LIMITEE	9189
LESSARD & NADEAU CONFECTION LTEE	9189
LEVESQUE SPORT & CAMPING LTEE	9189
LEVIS LUMBER CO. LTD.	9189
LEWBAK FABRICS INC.	9189
LEWIS HANDBAGS CO. LTD.	9189
LIBERTAS INC.	9189
LIDO TOY CO. LTD.	9190
LIESSENS (GAETAN) INC.	9190
LIFEGUARD SHELTER CONSTRUCTION LTD.	9190
LINCOLN BRAND CLOTHES, INCORPORATED	9190
LINGERIE PARISE & LAGACE INC.	9190
LINGERIES ASSOCIEES LTEE	9190
LOIGNON TRANSPORT LTEE	9190
LONDON PRESS LTD.	9190
LONGHORN MARKETING & FRANCHIS INC. CORP.	9190
LONGPRE (ALCIDE) LTEE	9190
LORD BROS. INC.	9190
LORENGER ELECTRIQUE INC.	9190
LOUISEVILLE VENEER CO.	9190
LOUMIL CORPORATION	9190
LUBERT SPORTWEAR INC.	9190
LUDWICK (MARTIN C.) INC.	9190
LYNDON INVESTMENT CORP.	9190
M. & P. PROMOTION INC.	9204
MACHINERIES FORTERESSE INC. (LES)	9190
MADAME JEAN LECOMTE LIMITEE	9190
MAGA DEVELOPMENT CORP.	9190
MAGASINS ACCENT LTEE (LES)	9191
MAILLE (EMILIE) INC.	9191
MAIL-MART INC.	9191
MAIN AUTO REPAIRS CO.	9191
MAISON BLAIN & CIE LTEE (LA)	9191
MAISON SABLE D'OR INC.	9191
MAISONNEUVE DEVELOPMENT INC.	9191
MAISONS SOLEIL LTEE (LES)	9191
MAJESTIC AGENCIES LTD.	9191
MAJESTIC JEWELLERS LTD.	9191
MAJOR HEADWEAR INC.	9191
MALOU DELICATESSEN RESTAURANT LTD.	9191
MANOIR DEVELOPMENT CORPORATION	9191
MANSION HOLDINGS INC.	9191
MANTHA (J.R.) LIMITEE	9191

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:***(suite)*

MARATHON ENTERPRISES INC.	9191
MARBARA INVESTMENT CORPORATION	9191
MARBRO INDUSTRIES LTD.	9191
MARCHE AIMABLE INC.	9191
MARCHE AUX FRUITS VINCENT INC.	9191
MARCHE DU NORD INC.	9191
MARCHE LACHAPELLE LTEE	9191
MARCHE LENOIR INC.	9191
MARCHE LEVESQUE DE PRICE INC.	9191
MARCHE MAYRAND INC.	9192
MARCHE ST-HENRI LTEE	9192
MARCHE TESSIER INC.	9192
MARCIL & FRERE LIMITEE	9192
MARCIL PATTERN SHOP INC.	9192
MARCOTEX COMPANY LIMITED	9192
MARDI GRAS TOY CORPORATION	9192
MARIBELL TEXTILES INC.	9192
MARIEVILLE UTENSILS LTD.	9216
MARINA TRACY (1967) INC.	9192
MARINE TOURS INC.	9192
MARKETING DISPLAYS LTD.	9192
MARMEN (AURELE) INC.	9192
MARTIN & FORTIN CONSTRUCTION LTEE	9192
MARTIN (LEO) LIMITEE	9192
MASSE (J.G.) CO. LTD.	9169
MASSON AUTOMOBILE LIMITEE	9192
MASSON (P.P.) LIMITEE	9192
MATELAS ATLAS LTEE	9192
MATERIAUX DORCHESTER INC. (LES)	9192
MATERNITY FAIR INC.	9193
MATHIEU (PAUL) INC.	9193
MAURICIAN AMUSEMENT INC.	9159
MAYFAIR ADVERTISING LTD.	9193
MAYFAIR CHILDREN'S WEAR LTD.	9193
MAZZANNA CONSTRUCTION INC.	9171
MCLABCO INC.	9193
MECANIQUE DE QUEBEC INC.	9193
MECHANICAL RESEARCH AND HYDRAULIC LTD.	9193
MECHANICAL TRAINING INSTITUTE INC.	9185
MEDIA INC.	9193
MELBERN SALES INC.	9193
MELOCHE LUMBER COMPANY LIMITED	9193
MERCANTILE ENTERPRISES LTD.	9193
MERCERIE CHEZ MARCEL (SENNETERRE) INC.	9193
MERIT PLUMBING & HEATING CONTRACTORS INC.	9193
MERLIN DISTRIBUTING LTD.	9193
MERRITT & WILDER LIMITED	9193
METRO ALARM LTD.	9193
METRO CHESTERFIELD LTD.	9193
METRO FLOORING INC.	9193
METRO FURNITURE & ELECTRIC APPLIANCES INC.	9158
METRO MUSICAL INC.	9193
METRO-BASTILLE INC. (LE)	9193
METROPOLE FREEZER & FOOD SERVICE LTD.	9193
METROPOLE SERVICE STATIONS LTD.	9194
METROPOLE SERVICE STATIONS LTEE	9194

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:***(suite)*

METROPOLITAN KIOSKS ADVERTISING CO.	9194
METROPOLITAN MASONRY LTD.	9194
MEUBLES BERNARD INC.	9194
MEUBLES CANADIENS FORESTVILLE LTEE (LES)	9194
MEUBLES DE ST-JUSTIN LIMITEE (LES)	9194
MEUBLES DORCHESTER INC.	9194
MEUBLES GERARD GAUTHIER LIMITEE (LES)	9194
MEUBLES J.A. MCDUFF LTEE	9194
MEUBLES RABY LTEE	9194
MEUNIER & FILS INC.	9194
MEUNIER (MARCEL) INC.	9194
MIDDLETOWN RUBBER & PLASTICS LTD.	9194
MIDTOWN PHOTO SUPPLY LTD.	9194
MID-TOWN SERVICE STATION LTD.	9194
MILLER (M.) TEXTILES INC.	9194
MINDY-LOU SHOPS INC.	9194
MIRA CONSTRUCTION LIMITEE	9194
MISS GOLDEN MFG. CO. LTD.	9194
MISS MAPLE GROVE INC.	9194
MISTASSINI TRADING LTD.	9194
MOBITECK, COMPAGNIE LIMITEE	9194
MODERN HANDICRAFT & DECORATING INC.	9195
MODERN POULTRY AND EGG CO.	9170
MODERNAIRE LTEE	9195
MODERNCRAFT LTD.	9195
MODU-ALL SALES INC.	9195
MONACO INVESTMENTS COMPANY LTD.	9195
MONACO KNITTING MILLS LTD.	9195
MONARCH ELECTRICAL APPLIANCES CO. LTD.	9195
MONFILS & MAJOR LIMITEE	9195
MONGEAU AUTOMOBILE LTEE	9195
MONITA LINGERIE INC.	9195
MONOPOLE JEWELLERY INC.	9195
MONO-TEX INC.	9195
MONT FUGERE INC.	9195
MONT-BRUNO EXCAVATION LIMITEE	9195
MONTCALM ADJUSTEMENT COMPANY	9195
MONT-JOLI PRINTING LIMITED	9184
MONTREAL AUTO WRECKER, LTD.	9195
MONTREAL AUTOMATIC DISTRIBUTORS INC.	9175
MONTREAL BARBER EQUIPEMENT LTD.	9195
MONTREAL COMPRESSED AIR SERVICE, LTD.	9195
MONTREAL DIE CUTTING INC.	9196
MONTREAL DRIED FOOD CO. LTD.	9196
MONTREAL HABERDASHERS INC.	9196
MONTREAL HOSTEL INC.	9196
MONTREAL REAL ESTATE NEWS LTD.	9196
MONTREAL REFUSE LTD.	9196
MONTREAL SALES AND PROMOTION COORDINATION INC.	9196
MONTREAL SEWING MACHINE AND SUPPLY CO. LTD.	9196
MONTREAL TIME REALTIES INC.	9196
MORDENTE (A.) & SONS INC.	9196
MORICELLI CO. LTD.	9196
MORIN & PLANTE CIE LTEE	9196
MORTEMP UNIT HEAT SAVERS LIMITED	9196
MOTEL EXPRESS INC.	9178

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:***(suite)*

MOTEL POINT DE MIRE INC.	9196
MOTEL TRANS-CANADA DE STE-MADELEINE INC.	9196
MOULIN ELI INC. (LE)	9196
MOUNTAIN SIGHTS REALTY CORPORATION	9196
MR. BEN INC.	9196
MR. ENSEMBLE INC.	9196
MUSIRACK INC.	9196
MUTUAL ADJUSTING LIMITED	9196
NAMCO REALTY CO. INC.	9197
NATIONAL ARMATURE AND METALLIC LATH CO. LTD.	9197
NATIONAL AUTOMATED SYSTEMS CORPORATION	9197
NATIONAL FOREST PRODUCTS INC.	9197
NATIONAL PAVING CO. LTD. (THE)	9197
NATIONAL POLYFORM LTD.	9197
NATIONAL SAFETY FENCE LTD.	9169
NATIONAL SCIENTIFIC CENTRE INC. (THE)	9167
NATIONAL TOY SALES INC.	9197
NATIONAL UNIFORM MANUFACTURERS LTD.	9197
NAULT (EDGAR) INC.	9197
NEGAL CUSTOM MADE FURNITURE INC.	9197
NEGEV INVESTMENT CORPORATION	9197
NET 1 HEURE BAIE-COMEAU INC.	9197
NETTOYEUR POPULAIRE LTEE	9197
NETTOYEURS REO CLEANERS LTEE	9197
NEW FRONTENAC GARAGE INC.	9198
NOBLE PRODUCTS LIMITED	9197
NORDO CONSTRUCTION LIMITEE	9197
NORMAC SALES (QUE) LTD.	9197
NORTH AMERICA LEATHER INDUSTRIES INC.	9197
NORTH HATLEY TERRACE CLUB HOTEL INC.	9197
NORTHCLIFFE AGENCIES LTD.	9197
NORTHERN DRESSING & DYEING CO. LTD. (THE)	9198
NORTHERN HOME APPLIANCES LTD.	9198
NORTHERN ORNAMENTAL LTD.	9198
NORVIC REALTIES LTD.	9198
NOSHARAI DELICATESSEN RESTAURANT LTD.	9198
NOTRE TEMPS INC.	9198
NOTRE-DAME AUTO BODY INC.	9198
NOUVEAU GARAGE FRONTENAC INC.	9198
NOUVEAUTES DELL ARTS NOVELTIES LTD. LTEE	9198
NOVA FURNITURE LIMITED	9158
O.A.S. SECRETARIAL SERVICES LIMITED	9198
O-S. TRANSPORT INC.	9198
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE STE-BERNADETTE (L')	9198
OLIVIER AUTO ROUYN LTEE	9198
OLYMPIA FURNITURE CO. INC.	9198
OMEGA BLUEPRINT & PHOTOSTAT CO.	9198
OMEGA PARKING LTD.	9198
ONE TWENTY-THREE POINTE CLAIRE LTD.	9198
ORMUND ENTERPRISES LTD.	9198
ORNSTEIN (J.) FURS INC.	9198
OSTIGUY (R.) INC.	9198
OVERDALE TOWERS INC.	9199
OZO (CANADA) LTD.	9199

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:

(suite)

P.C. PUMP INC.	9199
P.L. CONSTRUCTION LIMITEE	9199
PABCO CORPORATION	9199
PACHA FURNITURE MFG. LTD.	9199
PACIFIC EQUIPMENT CO. LTD.	9199
PACKARD BUILDING INDUSTRIES LTD.	9199
PACTOL INC.	9199
PADULO (DOMINIQUE) INC.	9199
PAIVIO HEALTH STUDIO INC.	9199
PAMPA COLA INC.	9199
PAN-KANADA EXPRESS INC.	9199
PANORAMA GLASS INDUSTRIES INC.	9185
PAPINEAU AUTOS SALES LIMITED	9199
PAPINEAU BUSINESS INC.	9199
PAPINEAU MUSIQUE LTEE	9199
PAQUETTE & FRERE CONSTRUCTION INC.	9199
PARACHUTING CENTRE INC.	9199
PARADIS ENTERPRISES LTD.	9177
PARISIAN FURNITURE CENTRE LTD.	9199
PARK VENTURES LTD.	9199
PARKES (HUGHENE) INC.	9199
PARKING D'AUTEUIL INC.	9213
PARKSITE DEVELOPMENT CORPORATION	9200
PARMAR INVESTMENTS CORPORATION	9200
PATISSERIE ET BUFFET BRAULT INC.	9200
PATISSERIE RIALTO LTEE	9200
PATRICIAN INVESTMENT CORP.	9200
PATRIOT INVESTMENT CORP.	9200
PATROL PUBLISHING CO. LTD.	9200
PAULHUS ELECTRIC & CO. LTD.	9200
PAULHUS ELECTRIQUE & CIE LTEE	9200
PAVAGES STANSTEAD INC. (LES)	9200
PAYEUR (L.) INC.	9200
PECHE ET PISCICULTURE DE SAINT-IRENEE INC.	9200
PELCHAT (ROLAND) INC.	9200
PELLATT'S (AL) SERVICE STATION INC.	9200
PELLETIER AUTOMOBILES LIMITEE	9200
PERCHOIR D'HAITI INC. (LE)	9200
PERESS (M.S.) & CO. INC.	9200
PERFECTION PROMOTIONS CO. LTD.	9204
PERFO LIMITED	9200
PERFO LIMITEE	9200
PERKY INCORPORATED	9200
PERLUX PRECISION OF CANADA LTD.	9200
PERRI CONSTRUCTION INC.	9200
PESNER (M.) & SONS LTD.	9201
PETCO CONSTRUCTION CORP.	9201
PETERS' TOBACCO & STATIONERY INC.	9201
PETROLES DE MATANE LTEE (LES)	9201
PETTIGREWS MANUFACTURING INC.	9201
PHANTOM FLOWERS INC.	9179
PHILPEN INVESTMENTS LIMITED	9201
PHOTO METAL (1964) INC.	9201
PHOTO-TECHNICAL SERVICE INC.	9201
PHOTO-TYPE MACHINES CO.	9201
PIERRE HAIR EXPERTS (WEST END) INC.	9201

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:**

(suite)	
PIGEON'S INC.	9201
PINCOURT INDUSTRIES LTD.	9201
PINE BEACH SAND LIMITED	9201
PIZZA TAKE-OUT (QUEBEC) LTD.	9201
PLACE BROSSARD SHOPPING CENTRE INC.	9201
PLACE METROPOLE RESTAURANT INC.	9201
PLACEMENTS DE GRANBY INCORPORES (LES)	9201
PLACEMENTS DU LAC INC.	9201
PLACEMENTS FLEUR-DE-LYS LTEE (LES)	9201
PLACEMENTS KENNEBEC INC.	9202
PLANNED INSURANCE SERVICES INC.	9202
PLANTE LUMBER CO. LTD.	9202
PLAYBOY APPAREL INC.	9202
PLAZA SHOW ROOM INC.	9202
PLOMBERIE DEGUIRE INC.	9202
PLOMBERIE DU NORD LIMITEE	9202
PLOMBERIE ET CHAUFFAGE ST. DENIS CIE LTEE	9202
PLOMBERIE JEAN RUDOLPHE INC.	9202
PLOTNICK HOLDINGS INC.	9202
PLYWOOD MERCANTILE INC.	9202
POINTE CLAIRE ALUMINIUM (SIDINGS) LTD.	9202
POINTLAND CORPORATION LTD.	9202
POIRIER & CHARPENTIER INC.	9202
POIRIER (HENRI) & FILS INC.	9202
POIRIER (YVON) PLUMBING LTD.	9202
POISSONNERIE PONT VIAU INC. (LA)	9202
POLARD ENTERPRISES INC.	9177
POLYPHONE INTERNATIONAL INC.	9202
POLYREIN CORPORATION	9202
PONT VIAU RESIDENTIAL CENTER INC.	9202
PONTIAC TEXTILES CO. LTD.	9202
PORT ROYAL MOTORS LTD.	9203
PORTNEUF CONSTRUCTION LTD.	9203
POTVIN (P. & L.) INC.	9203
POTVIN (R.) LTEE	9203
POUDRETTE (ROMEO) LTEE	9203
POULIN (ALPHONSE) CONSTRUCTION LTEE	9203
POWER SODA BAR LTD.	9203
PRATTE (ARTHUR N.) LTD.	9203
PRATTE (ARTHUR N.) LTEE	9203
PRECI PLASTIC CO. LTD.	9203
PRECONTRAINTES DU NORD INC.	9203
PREMIER AUTO SUPPLY INC.	9203
PRESS AGENCY OF CANADA INC.	9157
PRESTIGE ELECTRIC HEATERS LTD.	9168
PRESTIGE RENTALS INC.	9203
PRESTO CAFETERIA MOBILE INC.	9203
PREVOST COACH SALES CORPORATION	9170
PREVOST REFRIGERATION COMPANY LTD.	9170
PRODUCTION DE MONT ST-HILAIRE LTEE (LA)	9203
PRODUCTION OF MOUNT ST. HILAIRE LTD. (THE)	9203
PRODUCTIONS EURAM SPECTACLES INC. (LES)	9203
PRODUITS ARCHITECTURAUX IMPERIAL LTEE	9203
PRODUITS D'ALUMINIUM DU QUEBEC LTEE	9203
PRODUITS FREDDY LTEE (LES)	9203
PRODUITS « LAPIDRITE » PRODUCTS CORPORATION	9204

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:***(suite)*

PRODUITS SANITAIRES LAVANDEX LTEE	9204
PROFESSIONAL OFFSET PRINTING INC.	9204
PROGRAMMES T.V. RADIO INC.	9204
PROGRESSIVE TRANSPORT LTD.	9204
PROMOTION M. & P. INC.	9204
PROMOTION TOURISTIQUE FLEUR DE LYS LTEE	9204
PROMOTIONS PERFECTION CIE LTEE (LES)	9204
PROPET ET APPARENCE INC.	9204
PROSPORTING SHOP INC.	9204
PROVIDENCE REALTIES INC.	9184
PROVINCIAL STEEL & SERVICES INC.	9204
PUBLIC ENTERPRISES & WORKS INC.	9204
PUBLICITE & PROMOTION IAN-PROVINCIALES INC.	9204
PUBLICITE HUMORISTIQUE LTEE	9204
PUBLICITE SANI-POSTER INC.	9204
PYRGON (CANADA) INC.	9204
QUALITY OFFSET PLATES INC.	9204
QUEBEC AIRCHARTER LTD.	9204
QUEBEC ALUMINUM PRODUCTS LTD.	9203
QUEBEC BORDER TRANSPORT LIMITED	9205
QUEBEC MOUTON PRODUCTS LTD.	9205
QUEBEC PLUMBING & HEATING INC.	9205
QUEBECOISE AVICOLE INC. (LA)	9205
QUICKWAY LAUNDRY LTD.	9205
QUINCAILLERIE IDEALE (RIVIERE-DU-LOUP) LTEE	9205
QUINZE INC.	9205
R & G SOUTH SHORE MEATS INC.	9205
R.C. LOGGING COMPANY LTD.	9205
R.M. CONTRACT INC.	9205
R.S.S. LIMITEE	9205
RABBI KLEIN'S BEST KOSHER CATERING INC.	9205
RADIO ALMA LTEE	9205
RADIO PUBLICITE INC.	9205
RADIO TECHNIQUE INC.	9205
RADNOR CONSTRUCTION LIMITED	9205
RANCOURT (J.GEO.) LTEE	9205
RAPID INVESTMENT	9205
RAYMOND HARDWARE INC.	9205
RAY'S BEAUTY SALON INC.	9205
READY-SERVE VENDORS LTD.	9209
REC-STONE CORPORAION	9172
REDMOND & FORTIN, INC.	9205
REDSKINS GOLF AND COUNTRY CLUB INC.	9206
REDWOOD LUMBER & BUILDERS SUPPLIES LTD.	9206
REGENCY FURNITURE & CABINET WORKS LTD.	9206
REGENT FINANCE CORPORATION LIMITED	9206
REGIA PRODUCTS LTD.	9206
REGO SALES LTD.	9206
REICHMAN BROS. & CO. LTD.	9206
RELIABLE PROCESSING CO. LTD.	9206
REM INCORPORATED INCORPOREE	9206
REMY AUTOMOBILES LTEE	9206
RENA (SYLVIA) FASHIONS INC.	9206
RENO CONSTRUCTION LTD.	9206
RENO CONSTRUCTION LTEE	9206
RESTAURANT GRAND PERE INC.	9206
RESTAURANT LA TOUR D'ARGENT INC.	9206

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:***(suite)*

RESTAURANT LE GUEULETON INC.	9206
REVERE INVESTMENTS LTD.	9206
RICHARD (HENRI) AUTOMOBILE INC.	9206
RIHELIEU ASSURANCE AGENCIES LIMITED	9157
RICHELIEU OIL & GAS CO. LTD.	9206
RICK'S B.A. SERVICE LTD.	9206
RIDEAU PARK	9206
RIVARD (J.B.) TRANSPORT LTEE	9207
RIVERTON DEVELOPMENT LTD.	9207
RIVI-AERA COMPANY (CANADA) LIMITED	9207
RIVIERA BLEU INC. (LA)	9207
RIVIERE ROUGE AUTOMOBILES INC.	9207
ROAD-CHIEF SANDING MACHINE LTD.	9207
ROBERGE AUTOMOBILE LIMITEE	9207
ROBERT FABRICATORS COMPANY INC.	9207
ROBERVAL SAGUENAY GLASS HEAT, INCORPORATED	9207
ROBINSON ENTERPRISES CORPORATION	9207
ROBITAILLE (MAURICE) AUTOMOBILES INC.	9207
RODES FILM INC.	9207
ROMER (J.M.) LTEE	9207
ROSE MER AQUA POOL LTD.	9207
ROSENBERG HOLDINGS LTD.	9207
ROSERAIE D'ANJOU INC. (LA)	9207
ROSLYN REAL ESTATE LIMITED	9184
ROSS & TREMBLAY INC.	9207
ROSSIGNOL (GERARD) CONSTRUCTION INCORPOREE	9207
ROULAI INDUSTRIES INC.	9185
ROUVILLE LANDSCAPE SERVICE INC.	9210
ROUYN SECURITIES INC.	9207
ROX REALTY LIMITED	9207
ROXBORO BUILDING COMPANY	9208
ROY .05 - .10 - .15 à \$5.00 INC.	9208
ROY (MAURICE) LTD.	9208
ROY METAL WORKS LTD.	9208
ROY NEON SIGNS INC.	9208
ROYAL TRANSPORT INC.	9208
ROYAUME DES SPORTS INC.	9208
ROYAUME DU MEUBLE LIMTEE (LE)	9208
RUSKO REALTIES LTD.	9208
S. & P. CLOTHING CO.	9208
S-B DRY CLEANING INC.	9208
(S.C.I.) SWISS CANADIAN INTERESTS (QUEBEC)	9208
S.J. KING'S FOOD MART INC.	9208
S.K. FUR DRESSING & DYEING LTD.	9208
S.S. CONSTRUCTION INC.	9208
SABBATH (B.M.) LTD.	9208
SABRA INVESTMENT CORPORATION	9208
SACO INC.	9208
SAGUENAY PREMIX INC.	9208
SAGUENAY PROPANE GAZ COMPANY LIMITED	9170
SAGUENAY SALES & ENTREPRISES INC.	9217
ST-AMAND LTEE	9208
ST. CATHERINE DISTRIBUTORS INC.	9208
STE. CATHERINE FLORIST INC.	9208
ST. CHRYSOSTOME CONTRA ING LTD.	9209
ST. DENIS PLUMBING & HEATING CO. LTD.	9202
ST-GABRIEL INDUSTRIES LTD.	9185
ST. GEORGE HOTEL LTD.	9209

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:

(suite)

ST-GEORGE LAVE TOUT INC.	9209
ST. HUBERT TELEVISION SALES CO. LTD.	9209
ST. JEROME COUNTY REALTY INC.	9209
ST-JUSTIN FURNITURE LTD.	9194
ST-LAMBERT LAWN TENNIS CLUB LIMITED (THE)	9209
ST-LAURENT (JOS) (1962) LTEE	9209
SAINT LAWRENCE HERALD INVESTMENT CORPORATION	9209
ST. LAWRENCE MERCHANDISE CORP.	9209
ST-LUC AUTO PARTS INC.	9209
ST-MAURICE SALES LTD.	9209
STE. THERESE ENTERPRISES INC.	9209
STE-THERESE EXCAVATION CIE. LTEE	9209
STE. THERESE EXCAVATION CO. LTD.	9209
STE-THERESE READY MIX INC.	9209
SALAD BAR INC.	9209
SALAISSON LASALLE INC.	9209
SALLE DE QUILLES DU PORTAGE LTEE	9209
SALON DE BEAUTE RAY INC.	9209
SALON DE HAUTE COUTURE JACQUELINE INC.	9209
SALON DU MEUBLE DE TROIS-RIVIERE INC.	9210
SALON DU MEUBLE MODERNE, INC.	9210
SALON RANDEE INC.	9210
SALVAGE (HERMAN) CO. LTD.	9210
SANI-POSTER ADVERTISING INC.	9204
SARAGUAY LAND COMPANY LIMITED	9210
SCHWARTZ (C.) INC.	9210
SCOTSTOWN GRANITE QUARRIES LTD.	9167
SCREEN ADVERTISING LTD.	9210
SEAL & LATEX COATINGS COMPANY LIMITED	9210
SEAL-KO-SEAL INC.	9210
SEAMLESS SURFACES LIMITED	9210
SEAWAY SUPPLY CORPORATION	9210
SELBY INVESTMENT CORP.	9210
SELECT WHOLESALE LUMBER LTD.	9210
SEMETEYS CONSTRUCTION INC.	9210
SERACENO CONSTRUCTION INC.	9210
SERGE INC.	9210
SEROMA INDUSTRIES LTD.	9185
SERVICE DE LESSIVEUSE STE-FOY INC.	9210
SERVICE INDUSTRIEL SAGUENEEN INC.	9210
SERVICE PAYSAGISTE ROUVILLE INC.	9210
SERVICES DE CLOTURE LTEE	9211
SERVICES UNIVERSELS DE PUBLICITE INCORPORES	9211
SERV-O-PHONE INC.	9211
SHARJOL REALTY CO. LTD.	9211
SHAW TRADING CO. (THE)	9211
SHAWINIGAN FALLS HOCKEY CLUB INC.	9211
SHEAR (ALLAN) SALES AGENCY INC.	9157
SHELLEY REALTIES INC.	9211
SHEPPARD'S GARAGE LTD.	9211
SHTYM (JACK) INC.	9211
SILVER GRANITE CORPORATION	9211
SIMARD (ADRIEN) & FILS, INC.	9211
SIMPLEX METAL AND ORNAMENTAL WORKS INC.	9211
SIXTY-SIXTY CORPORATION	9211

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:

(suite)

SKIRTEEN INC.	9211
SKOAL FURNITURE COMPANY LIMITED	9211
SKYWAY RESTAURANT (1963) INC.	9211
SLACK-MART CO.	9211
SOCIETE DE FINANCEMENT ET D'ADMINISTRATION INC.	9211
SOCIETE DE GESTION BOURTIER INC.	9211
SOCIETE DES EDITIONS LE REVEIL LIMITEE (LA)	9212
SOCIETE D'INCINERATION DES CANTONS DE L'EST INC.	9212
SOCIETE ECOMAR INC.	9212
SOCIETE GENERALE DES GRANDS HOTELS DU QUEBEC INC.	9212
SOCIETE SPES INC. (LA)	9212
SODA BAR (MONTREAL WEST) LTD.	9212
SOLOR STEEL CORPORATION LTD.	9212
SOUCY (CAMILLE) INC.	9212
SOUTH STAR REALTIES INC.	9212
SPAIN-PORTUGAL (HISPANO LUSO) TRAVEL SERVICE LTD.	9212
SPECIALITES ALIMENTAIRES KELLY LTEE	9212
SPECIALITY ADSALES INC.	9212
SPECTRUM ENTERPRISES INC.	9177
SPINELLI CONSTRUCTION LTEE	9212
SPORT SERVICE STATION INC.	9212
STAMPA INVESTMENTS CORP.	9212
STANLEY'S BARGAIN STORE INC.	9212
STANSTEAD PAVING INC.	9200
STAR DISCOUNT HOUSE LTD.	9212
STAR HAIR TONIC LIMITED	9212
STAR FURNITURE (VERDUN) LTD.	9212
STAR STAINLESS FOOD EQUIPMENT MFG. INC.	9212
STARBRITE FASHIONS INC.	9213
STATION DE SERVICE A.C. LTEE	9213
STATIONNEMENT D'AUTEUIL INC.	9213
STECMER INVESTMENT CO.	9213
STEEL SETTERS AND ERECTORS LIMITED	9213
STEREO MUSICAL CENTER INC.	9167
STETSONETTE INC.	9213
STONE MANOR CORPORATION	9213
STORK TOWNE INC.	9213
STRESS CONSTRUCTION SERVICE LTD.	9213
STRUCTURES LAVAL LTEE (LES)	9213
STUDIO JAC-GUY INC.	9213
STUDIOS INTERNATIONAUX DE SANTE ET BEAUTE LTEE	9213
STUPPEL & CAPLAN LIMITED	9213
STYLE ACCESSORIES INC.	9213
SUN HEAT CO. LTD.	9213
SUN HOMES LTD.	9191
SUPER MARCHE BAUCINA INC.	9213
SUPER MOTORS (MONTREAL) LTD.	9213
SUPERFINE STONE CO. LTD.	9213
SUPREME BEDSPREADS INC.	9213
SUPREME ENTERPRISES COMPANY LIMITED	9213
SUPREME PLUMBING & HEATING CO. LTD.	9168
SURPRENANT (GUY) AUTOMOBILE INC.	9214
SWEET MOTORS LTD.	9214
SWIMATORIUM LTD. (THE)	9214
T.B.L. DESIGNS INC.	9174
T.L.T. CONSTRUCTION INC.	9214

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:

(suite)

T.V. RADIO PROGRAMMES INC.	9204
TACOMA LTEE LTD	9214
TALBOT ELECTRIQUE LTEE	9214
TALON STREET INVESTMENT CORPORATION	9214
TAMMUZ INVESTMENT CORP.	9214
TASSE INDUSTRIES INC.	9214
TAVERNE CAPRI INC.	9214
TAVERNE IMPERIALE INC.	9214
TAVERNE L'ESCALE INC.	9214
TAVERNE NAMUR LTEE	9214
TEEGIDE INC.	9214
TEEN VILLAGE INCORPORATED	9214
TELE-CINE-RADIO PRODUCTION INC.	9214
TELLCAN CONSTRUCTION INC.	9214
TERMINAL BEAUTY SALON INC.	9214
TERRAINS DE ST-EMILE INC. (LES)	9214
TERRAZO, MARBRE ET TUILE DE LA MAURICIE INC.	9214
TERREAU & RACINE (GESTION) LIMITEE	9214
TERREBONNE GLASS LTD.	9215
THEBERGE LTEE	9215
THERMO-TECHNIQUE LTD.	9215
THETFORD FRUITS ET LEGUMES LTEE	9215
THETFORD REAL ESTATE INC.	9184
3 COLOR TILE-MARBLE INC.	9215
THREE HOUR CLEANERS LIMITED	9215
TIKOR CONSTRUCTION LIMITED	9172
TINA INC.	9215
TITAN ENTERPRISES LTD.	9215
TOMBE BOSCO VAULT INC.	9215
TOMBS (WALTER) LTD.	9215
TOP VALUE SHOES INC.	9215
TORCO LIMITED	9215
TOURBIERE LIVAUDIERE INC. (LA)	9215
TOURIST-CALENDAR, INC.	9166
TOWN & COUNTRY WEAR CO. LTD.	9215
TOWNSHIP PUBLISHING CO. LTD.	9215
TOWNVIEW DEVELOPMENT CO. LTD.	9215
TRANS ATLANTIC INVESTMENTS LTD.	9215
TRANS-AMERICAN REALTIES CO. LTD.	9171
TRANS-QUEBEC BOWLING CLUB INC.	9169
TRANSRIVES INC.	9215
TREM-O-WAY INC.	9215
TRENTIN EXCAVATION LTD.	9178
TRIANGLE INDUSTRIES LTD.	9215
TRIANGLE RESTAURANT INC.	9215
TRINA ENTERPRISES LIMITED	9215
TRINACRIA IMPORT EXPORT CO. LTD.	9216
TRIOMPHE DE PARIS KNIT INC.	9216
TROPICANA IMPORTS LTD.	9216
TRUDEL AUTOMOBILES INC.	9216
TUNNEL CHAMPLAIN INC.	9216
TURBIDE (B.) INC.	9216
TURCOTTE & CARDIN ENTREPRENEURS PLOMBERIE ET CHAUFFAGE LTEE	9216
TURCOTTE & CARDIN PLUMBING & HEATING CONTRACTORS LTD.	9216
TURF FARMS INC.	9216
UA SHAT CONSTRUCTION LIMITED	9216

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:***(suite)*

UNIQUE NOVELTIES LTD.	9216
UNITED BRICKLAYERS CO. LTD.	9216
UNITED COMMERCIAL TRADING CO. LTD.	9216
UNITED SURGICAL SUPPLIES LTD.	9216
UNITED TOOL COMPANY LTD.	9216
UNITES SCHELLES INC. (LES)	9216
UNIVERSAL ADVERTISING SERVICES INCORPORATED	9211
UNIVERSAL WATER CONDITIONER MANUFACTURING LTD.	9216
UNIVERSAL WATER SOFTENER LTD.	9216
UPTON COMPANY LIMITED (THE)	9171
USTENSILES MARIEVILLE LTEE (LES)	9216
UTILITES MUNICIPALES INC.	9216
V.O. FURNITURE & TELEVISION CO.	9216
V-METAL WORKS LTD.	9217
VADBONCOEUR TRANSPORT INC.	9217
VAIL DISTRIBUTORS INC.	9217
VALLIERES (FERNAND) INC.	9217
VARENNES TRANSPORT LTD.	9217
VARISCOPE CORPORATION	9217
VARITONE YARN PROCESSING INC.	9217
VAUTHIER (PHILIPPE) INC.	9217
VENTES & ENTREPRISES SAGUENAY INC. (LES)	9217
VENUS BUILDERS SUPPLIES INC.	9217
VERDUN BAKERIES INC.	9217
VERDUN BRASS & ALUMINIUM FOUNDRY INC.	9217
VERDUN ENTREPRISES CORPORATION LTEE	9217
VERGER DE LA FRONTIERE INC. (LE)	9217
VERREault (J.T.) LTEE	9217
VERTU INVESTMENT CORP.	9217
VETEMENTS OPERA INC.	9217
VEZINA (PIERRE) LTEE	9217
VIAU (RENE) INC.	9217
VICTOR TILE & TERRAZO LTD.	9217
VIDA (ALEXANDER) CO.	9218
VILLAGE CARAVANE MOTEL INC.	9218
VILLE EMARD BOWLING INC.	9218
VILLERAY MOTOR SALES LTD.	9218
VINAR LTEE	9218
VINCENT (CHARLES A.) INC.	9218
VINCENT FRUIT MARKET INC.	9191
VINCENT (LUCIEN) INC.	9218
VIROC CONCRETE PRODUCTS LTD.	9218
VIROC CONCRETE PRODUCTS LTEE	9218
VITRE INVESTMENT CO.	9218
VITRERIE AGANAC GLASS INC.	9218
VITRERIE ALPHA INC.	9218
VITRERIE MONT ROYAL INC.	9218
VOLUME FURNITURE CONCESSIONNAIRES INC.	9218
VULCANISATION ECLAIR INC. (LA)	9218
WARDS APPLIANCES INC.	9218
WARDSTREET REALTIES INC.	9218
WARMAC COMPANY LTD.	9218
WEINER (MORTON) INC.	9218
WEISS PLUMBING & HEATING CORPORATION	9218
WELLINGTON CONSTRUCTION COMPANY	9218
WESLON LIMITED	9218

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:***(suite)*

WESTBROOK CLOTHES LTD.	9219
WESTFIELD ENTERPRISES INC.	9219
WESTSHORE CONSTRUCTION CO. LTD.	9219
WHITE REALTIES LTD.	9219
WILKINS (W.M.) & SONS REALTIES LTD.	9219
WILLIAMS TIRE CENTER (1963) INC.	9167
WINDSOR (PAUL) INC.	9219
WINTLEY AND LISSER FUR INC.	9219
WONDER MART INC.	9219
WOODROW REALTY CO. LTD.	9219
YAMEL PRINTING INC.	9184
YOUNG MODES INC.	9219
YOUNGTOWN INC.	9219
YOUR VALET & TAILOR INC.	9219
ZENDEL (WILLIAM E.) LTD.	9219

REVOCAION DE DISSOLUTION

A.C. CONSTRUCTION INC.	9219
ASSOCIATION DES PECHEURS ET CHASSEURS DE LA METIS, INC. (L')	9219
C I R COMBUSTION & SYSTEMS LTD.	9219
C I R COMBUSTION ET SYSTEMES LTEE	9219
CENTRE DE DECORATION LA TUQUE INC.	9219
COMPAGNIE DE PETROLE MARCO INC.	9220
DOBBIE INDUSTRIES (QUEBEC) LIMITED (THE)	9220
ENTREPRISES DU DOMAINE INC. (LES)	9220
GEM MOTEL LTD. (THE)	9220
INDUSTRIES DOBBIE (QUEBEC) LIMITEE (LES)	9220
RADIO LACHUTE INC.	9220
RESTAURANT LE SABRE INC.	9220
VAL RICHELIEU ENTERPRISES INC.	9220

SERVICE DE SANTE ET SERVICES SOCIAUX, Loi sur les

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES WINDSOR-RICHMOND (L.P.)	9240
--	------

SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC

MUNICIPAL HOUSING BUREAU OF DOLBEAU (L.P.)	9240
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE DOLBEAU (L.P.)	9240

SOUSSIONS

AMOS, VILLE	9240
ARTHABASKA, VILLE	9241
BECANCOUR, VILLE	9242
CHAUDIERE-ETCHEMIN, LA COMMISSION SCOLAIRE	9243
LAC TEMISCAMINGUE, LA COMMISSION SCOLAIRE	9244
L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR, PAROISSE	9245
MAGOG, CITE	9246
NEWPORT, MUNICIPALITE	9247
RIVAGE, COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE	9248
SAINT-PIERRE-DE-SOREL, PAROISSE	9249
SAINT-REDEMPTEUR, VILLAGE	9251

SYNDICATS PROFESSIONNELS

ASSOCIATION DES AGENTS-DISTRIBUTEURS DES MESSAGERIES DYNAMIQUES INC. (Constitution)	9252
ASSOCIATION DES ARCHITECTES EN PRATIQUE PRIVEE DU QUEBEC (Constitution)	9252
ASSOCIATION DES INGENIEURS DU QUEBEC (Constitution)	9252
ASSOCIATION OF PRIVATE PRACTICING ARCHITECTS OF QUEBEC (Constitution)	9252
SYNDICAT DE L'U.P.A. DE LACADIE (Constitution)	9253
SYNDICAT DE L'U.P.A. DE NAPIERVILLE (Constitution)	9253
SYNDICAT DE L'U.P.A. D'ORMSTOWN (Constitution)	9253
SYNDICAT DE L'U.P.A. DE ST-ANICET (Constitution)	9253
SYNDICAT DE L'U.P.A. DE ST-LOUIS DE GONZAGUE (Constitution)	9253
SYNDICAT DE L'U.P.A. DE STE-MARTINE (Constitution)	9253
SYNDICAT DE L'U.P.A. DE ST-POLYCARPE (Constitution)	9253
SYNDICAT DE L'U.P.A. DE ST-REDEMPTEUR (Constitution)	9253
SYNDICAT DE L'U.P.A. DE ST-REMI (Constitution)	9254
SYNDICAT NATIONAL DU CARTON FACONNE DE DRUMMONDVILLE (Changement de nom)	9254

VENTES**LICITATION:**

RENAUD vs CHAPUT ET AL	9254
------------------------------	------

PAR SHERIFS:**BEAUCE**

BOUCHER vs OUELLET	9255
--------------------------	------

HAUTERIVE

SERVICES FINANCIERS AVCO vs BOUDREAU ET AL	9256
--	------

HULL

SEGUIN vs CLUFF	9257
-----------------------	------

JOLIETTE

FAVREAU vs BEAULIEU ET AL	9258
---------------------------------	------

MONTREAL

HOUSEHOLD FINANCE CORPORATION OF CANADA vs EDISBURY MORRIS	9258
ROBITAILLE (J.P.) INC. vs CAZA	9259

QUEBEC

PEPIN vs HUOT	9260
QUEBEC, VILLE-CITY vs CADORETTE	9261
QUEBEC, VILLE-CITY vs LEMOINE	9262
QUEBEC, VILLE-CITY vs O'NEIL	9262
ST-MARC READY MIX LTEE vs BEAUNOYER	9263
TEXACO CANADA LTD. vs BOUCHER	9264

SAINT-FRANCOIS

BANK CANADIAN NATIONAL v. ST-LAURENT	9264
BANQUE CANADIENNE NATIONALE vs ST-LAURENT	9264
VAILLANCOURT vs ROBERT	9265

TERREBONNE

CAISSE DE DEPOT ET PLACEMENT DU QUEBEC vs DALLAIRE	9266
--	------

TROIS-RIVIERES

POLIQUIN SERVICE DE PNEUS INC. vs CHANTIGNY ET AL	9266
---	------

TAXES

FARNHAM, VILLE	9269
LA SALLE, CITE-CITY	9270
PINCOURT, VILLE-TOWN	9272
SHERBROOKE, VILLE	9277

SOMMAIRE

ASSOCIATIONS COOPERATIVES	9220
AVIS DIVERS	9221
CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT	9222
CHANGEMENT DE NOM, LOI DU	9222
COMMISSION D'ENQUETE	9223
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC	9224
COMPAGNIES, AVIS CONCERNANT LA LOI DES	9129
COMPAGNIES ETRANGERES	9226
CURATELLE PUBLIQUE	9227
DEMANDE A LA LEGISLATURE	9227
LIQUIDATION	9227
LOI ELECTORALE DU QUEBEC	9228
MINISTERES	9228
PROCLAMATIONS	9232
REGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE	9233
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES	9156
SERVICES DE SANTE ET SERVICES SOCIAUX	9240
SOCIETES D'HABITATION DU QUEBEC	9240
SOUMISSIONS	9240
SYNDICATS PROFESSIONNELS	9252
VENTES:	
LICITATION	9254
PAR SHERIFS	9255
POUR TAXES	9269

Librairie Editeur officiel
a/s Roger Martel GOG-12
2450, boul. Laurier
Ste-Foy, PQ GLV 1T2

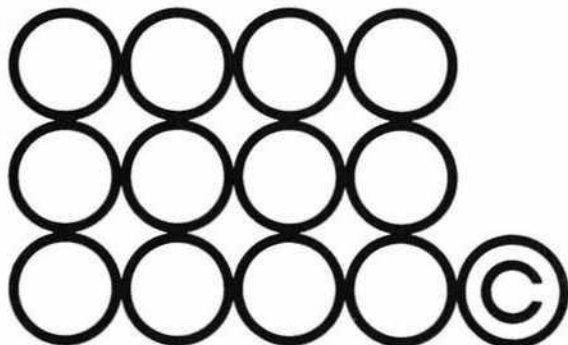
Problèmes de droit d'auteur en éducation

Collection Études juridiques

Cette étude a été réalisée à la demande du ministère de l'Éducation du Québec, sous les auspices du Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal. Elle fait le point sur l'état actuel du droit canadien en matière de propriété intellectuelle appliquée au domaine de l'éducation.

1977. 247 p., 21 cm
EOQ 2982, broché \$ 5.00

Christian Vincke
avec la collaboration de Pierre A. Côte et de Victor Nabhan



Commandes postales



**Éditeur officiel
du Québec**

1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Toute commande à l'Éditeur officiel du Québec est payable d'avance par chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.